



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11



Le n° 60 ct.

COLLOMBIN
Après le drame
Interview exclusive
Voir page 23

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Votations fédérales

UN TIERS POUR UNE TIERCE

Economie des eaux: seul le Valais a dit «non»

Finalment, presque un tiers du corps électoral (30,3 %) s'est déplacé jusqu'à l'isoloir pour donner son avis, par un oui ou par un non, sur trois objets soumis à son appréciation, à sa décision. En somme, un tiers pour une tierce... C'est peu, certes, mais ce pourrait être moindre, aussi faut-il s'en contenter. Quoi qu'il en soit, il est vain d'épiloguer sur ce phénomène, tant l'abstention a des raisons que la raison ne connaît plus. Il n'en reste pas moins que la plupart des citoyens de ce pays ne veulent plus se mêler de ce qui les regarde. Mais bref...

- L'arrêté fédéral modifiant la Constitution sur la liberté d'établissement et réglementation de l'assistance est acceptée par 843 692 oui, contre 271 302 non, et par tous les cantons.
- L'arrêté fédéral concernant une révision de la Constitution dans le

Par Roger Germanier

domaine de l'économie des eaux est acceptée par 858 429 oui, contre 248 377 non, et par tous les cantons, à la seule exception du canton du Valais.

- La loi fédérale sur l'importation et l'exportation de produits agricoles transformés, enfin, est acceptée par 586 155 oui, contre 541 419 non.

Cette votation fédérale, pour être triple, n'a guère suscité de passion, ni de controverse. Sur le plan suisse, seule la loi sur l'importation et l'exportation de produits agricoles transformés a provoqué une opposition déclarée. Et, sur le plan strictement valaisan, à cette première opposition, s'est ajoutée une seconde sur l'économie des eaux.

Le «non» valaisan à cet arrêté fédéral retient naturellement l'attention des hommes de la chronique et de la politique, serait-ce seulement parce qu'il est seul en Suisse. Comme s'il était un couac fâcheux dans un harmonieux concert...

Le refus valaisan, quoi que prétendent déjà certains commentateurs, ne «procède pas d'un cantonalisme

rugueux», mais d'un fédéralisme soucieux. Le conseiller fédéral Ernst Brugger, d'ailleurs, l'a bien compris lorsqu'il déclare que «c'est probablement la peur de voir l'autonomie cantonale rognée encore un peu plus qui a motivé le non valaisan».

Mais cette «peur» ne me semble pas «un faux argument». En effet, quand il est précisé, dans le message même du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale, que, en matière d'utilisation des forces hydrauliques, «la compétence de légiférer des cantons n'est plus garantie par la Constitution fédérale», il est tout de même permis de manifester plus que de la réticence, sans faire preuve de «cantonalisme rugueux». Surtout si l'on demeure convaincu qu'un essor économique ne saurait se bâtir au détriment d'un équilibre politique. Et c'est précisément ici qu'intervient cet attachement au principe fédéraliste. Par ailleurs, il est bien clair que le Valaisan, sans ressentir de «l'acrimonie», peut éprouver l'amertume d'un canton par excellence producteur d'eau, et qui s'en trouve mal payé». En résumé, le «non» valaisan, pour reprendre les termes de M. Pierre Moren, est d'abord un «oui fédéraliste»... qui se complique forcément de redevances hydrauliques.

Quant à la «loi fédérale sur l'importation et l'exportation de produits agricoles transformés», elle obtient un succès fort mesuré puisqu'il aurait suffi de 45 000 voix environ pour qu'elle échoue. Cette loi fédérale a surtout été refusée par les centres ou cantons industrialisés (les cantons de Bâle, Zurich, Argovie et Soleure la repoussent). A l'échelle suisse, il se répète l'exemple valaisan où l'on remarque l'adhésion des régions rurales et l'opposition des régions urbaines. Celles-ci ayant été certainement plus sensibilisées par la propagande des fédérations de consommatrices ou de consommateurs... Mais la loi passe grâce à toute une entente paysanne qui a bénéficié aussi, il faut le souligner, de toute une solidarité citadine.

VOTATIONS CANTONALES

DEUX «OUI» CONFORTABLES MAIS TROP DE «NON» INCOMPRÉHENSIBLES

La loi sur l'organisation de l'UVT et des sociétés de développement a été votée par 18 831 oui contre 15 011 non. Le décret concernant les investissements dans les régions de montagne a été accepté par 19 568 oui contre 13 172 non. La participation au scrutin pour ces deux objets a été respectivement de 26,95 et de 26,94 %. Lors du scrutin du 28 septembre sur la loi sur le tourisme, la participation avait été de 17,42 %.

Le tourisme sauvé du «vide légal»

Seul le parti socialiste avait pris position contre la loi sur l'organisation de l'UVT et des sociétés de développement. L'opposition se manifestait tou-

Par Gérald Rudaz

tefois de diverses autres manières. Les propriétaires de chalets, le plus souvent mal informés ou ne désirant pas l'être, voulaient que l'on réalise l'impossible en oubliant les décisions du Tribunal fédéral. L'UVT elle-même était attaquée, de façon sournoise, par beaucoup trop de gens ignorant tout des impératifs d'une propagande efficace. On a eu enfin ces fameux papillons verts répandant des «bobards» de taille. Ceux-ci ont heureusement pu être rectifiés à temps par l'intervention, dans son article de vendredi, de notre rédacteur en chef.

Il y avait enfin cette impression - habilement répandue - que le Conseil d'Etat et le Grand Conseil voulaient forcer la main au peuple en lui demandant de voter deux mois plus tard seu-

lement ce qu'il avait refusé le 28 septembre. Alors qu'en fait c'était une loi - modifiée - que le peuple a déjà acceptée le 12 septembre 1971 qu'il s'agissait de voter...

Dans ce contexte formé d'une opposition officielle - mais mitigée en définitive - et de plusieurs oppositions non

déclarées - mais très vives - comment allait réagir le peuple? La réponse est nette : 3830 voix de majorité en faveur de la loi. Nous laisserons aux personnalités que nous avons interviewées le soin de dire ce qui va se passer maintenant, pour examiner d'un peu plus près les résultats des districts et des communes.

Tous les districts donnent une majorité de oui sauf Brigue (où l'écart n'est que de 36 voix) et Sion (2180 - 2579). Les six districts du Haut-Valais totalisent 4867 oui contre 3504 non. Les districts du Bas donnent le résultat de 13 963 oui contre 11 506 non (nous

Suite page 7

Tous les résultats par commune page 6

En page 7

Nos interviews
Le Valais et le scrutin fédéral
Les résultats par canton

PERSPECTIVE

APRÈS UNE CENSURE HÂTIVE

L'article de M. Maquinaz dans le *Courier du 2 décembre* m'oblige à revenir sur le thème de mon dernier papier. Il se pourrait en effet que l'étrange réaction d'un journaliste professionnel corresponde à celle de quelques autres lecteurs.

Je tiens d'abord à assurer M. Maquinaz que j'ai grandement apprécié la hauteur commandante de ses conseils et la désarmante légèreté de ses jugements de valeur.

Il m'étonne grandement de voir M. Maquinaz réduire le cercle des responsables ecclésiastiques «à l'évêque et à ses plus proches collaborateurs». C'est là une véritable injure à tous les prêtres et à tous les religieux qui se sentent

réellement responsables de l'Eglise à un niveau quelconque et dans un secteur particulier, si insignifiant soit-il dans le grand mouvement de l'histoire.

Oublierait-il une distinction élémentaire entre responsables ecclésiastiques et responsables hiérarchiques?

S'il reprenait son vieux catéchisme, il découvrirait que la notion de responsables dans l'Eglise, voire de l'Eglise, ne se restreint pas aux cercles ecclésiastiques, mais qu'elle englobe tous les croyants. S'il prenait un catéchisme plus récent, il verrait combien l'Eglise insiste sur cette réalité : chaque chré-

A. Fontannaz

Suite page 7

De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

Nul ne gagne qu'un autre ne perde?

Nous savons maintenant que la loi de l'offre et de la demande permet de déterminer le prix d'un bien. C'est ainsi que le désormais presque fameux plateau d'étaïn du potier Rey de Monthey a atteint un prix de 1400 francs.

Toutefois, cet exemple, pour évocateur qu'il soit, ne fait pas apparaître un élément qui entre souvent en jeu dans la réalité économique : c'est la notion de quantité.

Le nombre de pièces signées Rey Monthey n'est pas élevé. Et il ne peut pas être modifié, puisque l'artiste a disparu depuis longtemps. Cela donne à chacun des objets qu'il a créés un caractère de rareté qui en augmente la valeur.

Il en est ainsi de nombreux autres biens qui ont tous cette caractéristique de ne pas être reproductibles.

C'est le cas, absolument parlant, des

tableaux originaux de Léonard de Vinci, de Ferdinand Hodler ou de Pablo Picasso.

Ou les marbres et les bronzes d'Auguste Rodin.

Ou, dans un tout autre domaine, du terrain. La terre qui recouvre le globe est strictement limitée et il est impossible d'en accroître la surface ou le volume. Sous réserve de quelques assèchements de parties de lacs ou de mers qui, en dépit de leur apparente importance dans la lorgnette humaine, ne sont que grignotements de souriceaux dans la perspective planétaire!

A vrai dire, il existe aussi une non-reproductibilité relative, mais suffisamment accusée pour les biens qui entrent dans cette catégorie à des règles semblables, dans leur tendance tout au

Suite page 19

De la tour du Don au lac de Neuchâtel



Grâce à l'inauguration, samedi, du télésiège Plan-de-Croix - Tête-du-Tronchey, la station de Torgon dispose désormais d'un domaine skiable de 35 kilomètres qui comporte six téléskis. En raison de sa situation géographique, Torgon se prête particulièrement bien au tourisme. Le nouveau télésiège ajoute un attrait supplémentaire à la station puisqu'il permet d'atteindre aisément la tour du Don. Ce panorama est grandiose : non seulement on domine les Alpes suisses et françaises, mais le regard porte encore sur le bassin lémanique, jusqu'au Jura et au lac de Neuchâtel. Voir également en page 9.

Photo NF

Un écrivain parle d'un poète

Jeudi dernier, le public sédunois, restreint comme souvent - mais cela favorise une connivence que le grand nombre évacue - put réentendre Maurice Zermatten parler de Rainer-Maria Rilke. Seul hommage (officiel ?) de la capitale valaisanne au grand disparu dont la dépouille épouse notre terre.

Le discours était chaleureux, l'amitié y côtoyait avec déférence l'admiration, la compréhension humaine n'éloignait pas la critique de travers bien connus, qui pourtant ne furent pas étrangers à la gloire du poète. Mais Rilke n'écrivait-il pas lui-même que la gloire est «la somme des malentendus autour d'un nom»? En préservant ce malen-

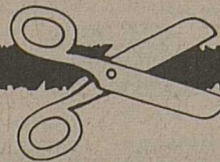
tendu, Maurice Zermatten ne préserve-t-il pas aussi la gloire d'un créateur dont les ailes immenses protègent et défendent, désormais, tous ceux qu'anime le démon d'écrire?

Est-ce parti pris, je ne sais, mais Maurice Zermatten suit l'homme qu'était Rilke dans et par sa biographie, son histoire visible en quelque sorte, où perce l'invisible, parfois. Le public n'en est que plus attentif, quoique non surpris. De la part de l'orateur, reconnaissons une certaine sagesse de bon sens à ne vouloir parler que de ce qui convient à un

Michel de Preux

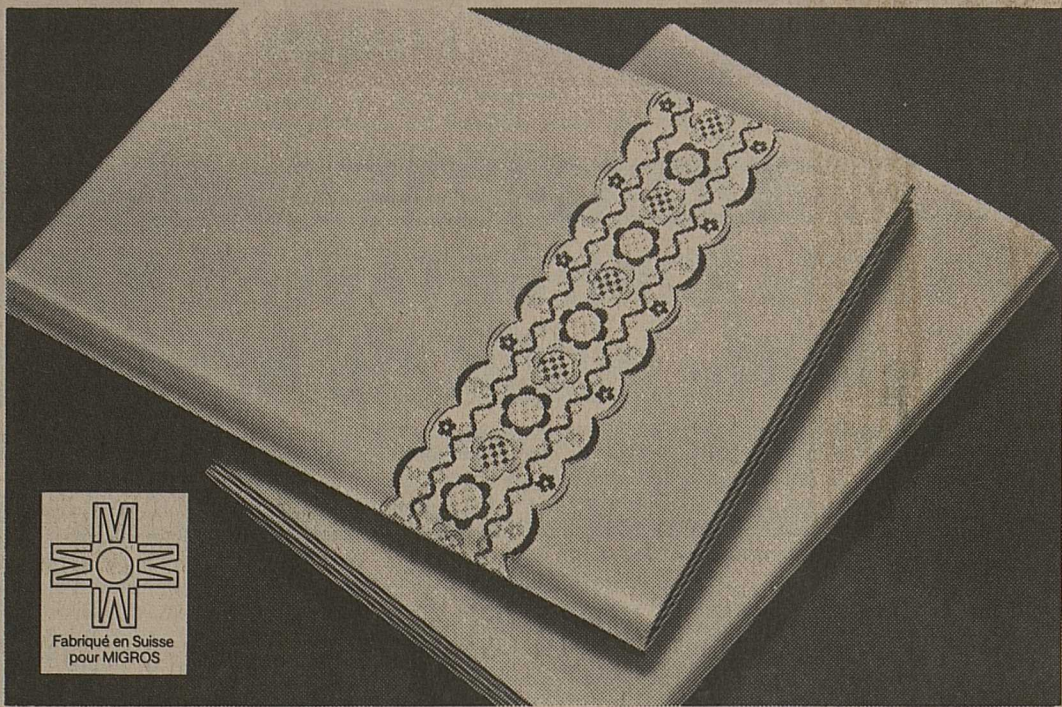
Suite page 7

Prix MIGROS



Découpez et profitez!

Avec bordure brodée et dans un grand choix de couleurs.



Drap de dessus PERCALE

Repassage superflu. Pur coton résistant à la cuisson. Avec bordure brodée. 170 x 250 cm.

33.-

au lieu de 38.-

Drap de dessous PERCALE assorti

170 x 260 cm

27.-

au lieu de 32.-

MIGROS

PUNTEMIES

depuis 1786

reste toujours l'apéritif distingué

G. B. CARPANO S. A. CHIASSO

Prêt personnel

Sion
2, rue du Scex
Tél. 22 95 01

A coffre ouvert pour vos crédits personnels

Je désire un prêt personnel de Fr.

remboursable en 6/9/12/15/18/24 mois

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

No postal _____ Lieu _____

Date de naissance _____

Signature _____ 44

banque aufina

Institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

La bonne adresse pour un prêt personnel? La Banque Aufina. Remplissez ce coupon ou passez à nos guichets. Nous vous conseillons très volontiers.

Remboursement sur mesure : de 6 à 36 mois

Erika Werner chirurgienne

par Heinz G. Kosalik



M^r Plattner avait, durant cette dernière semaine avant le procès, parlé tous les jours à Erika. Il lui répétait chaque fois la tactique qu'elle devait observer : elle ne devait pas protester contre Bornholm; elle devait demeurer réservée, mais ferme. Avant tout, ne pas s'effondrer. C'est là-dessus que Bornholm comptait. Il essaierait de l'anéantir, afin de pouvoir dire : vous le voyez vous-même, elle est malade. Elle ne sait pas ce qu'elle fait.

— Il faudra rester tout à fait calme, recommanda Plattner une dernière fois, et quand bien même Bornholm essaierait de faire croire toutes les infamies, souriez. Ça le troublera, et le fera sortir de sa réserve : il mettra toutes les cartes sur la table.

Alors, essayez de sourire. Vous commencerez par dire ce qui est inscrit au procès-verbal : « Je suis innocente ! J'ai fait précédemment une fausse déclaration pour couvrir le Dr Bornholm. » Puis vous décrierez l'événement tel qu'il s'est produit. Rien de plus. Il dira : « Elle ment », vous répondrez « c'est la vérité ! » Alors il essaiera de vous représenter comme une malade à laquelle il ne faut pas croire.

— Et après ? demanda Erika, douloureusement. Que pouvons-nous faire contre cela ?

— Vous faire examiner. Vous faire envoyer dans un hôpital en observation. Lorsqu'on aura prouvé que ces assertions sont fausses, le Tribunal ne croira plus aux autres.

— Vous êtes si sûr de gagner, dit Erika en joignant les mains, et après la prison, il faudra encore endurer un hôpital psychiatrique. Mon Dieu !

M^r Plattner se leva. Il ne s'agissait pas de témoigner de la pitié. Ce dont Erika avait besoin, c'était la vérité !

— Vous oubliez que c'est vous-même qui vous êtes mise dans le pétrin, dit-il durement. Si vous voulez vous en sortir, il faudra, vous aussi, faire votre part. Je ne suis qu'un avocat, après tout, et non un magicien.

Bornholm avait vainement essayé de revoir Erika. Le Dr Rumholtz avait interdit toute visite. Là-dessus Bornholm écrivit une lettre que le directeur de la prison transmit au procureur. Comme elle avait été écrite après la signification de l'inculpation, on pouvait en faire usage à titre de preuve.

Copyright by Editions Albin Michel, Paris et Cosmopress, Genève

164

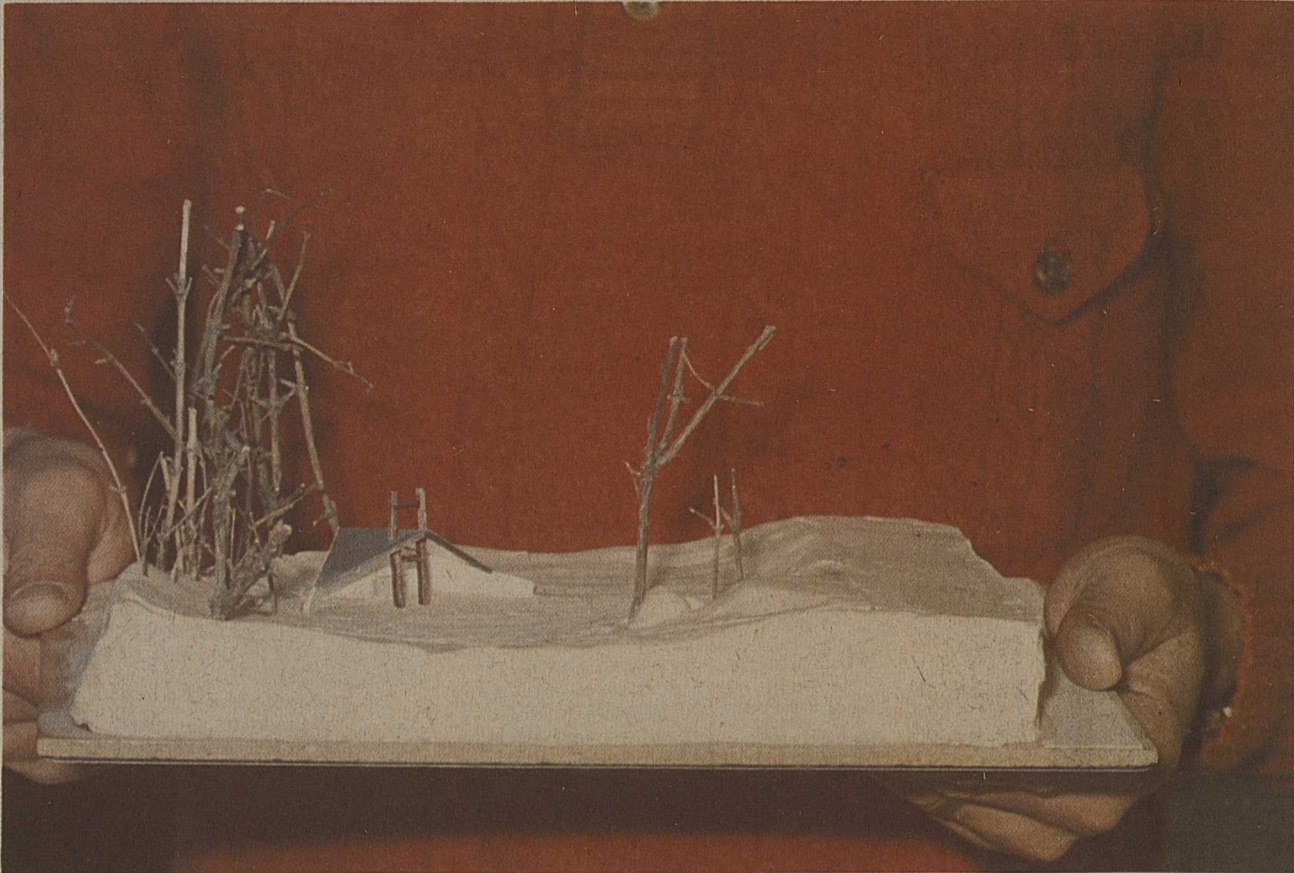
— Oh ! rien de spécial, Erika baissa la tête davantage. Il veut faire triompher la justice !

Et soudain elle se mit à pleurer. Elle ne put plus s'en empêcher.

Ce ne fut pas un procès sensationnel. Les journaux ne témoignèrent pas d'intérêt. Les négociations Est-Ouest, l'agitation en Algérie, un typhon au Japon, tout cela était beaucoup plus important qu'un procès contre un médecin dont la célébrité n'avait pas encore dépassé les milieux professionnels et gagné le grand public. D'ailleurs le Pr Bornholm serait acquitté en tout cas, pas question de sensations.

(A suivre.)

Une chapelle dans le vallon de Champex



BOVERNIER. - Nombreuses sont les « Vouïpes » qui possèdent du bien aux mayens situés dans le vallon de Champex. Des lopins de terre, de vieilles granges qu'on a transformées en résidences secondaires, des chalets neufs qu'on habite soi-même ou qu'on loue à des tiers. Bref, en été, il y a là toute une communauté sympathique qui anime la région.

Une idée naquit voici plus de vingt-cinq ans : construire une chapelle. La première étude fut faite, un modeste fonds créé. On ne resta là : les plans furent enfouis dans le tiroir des oublis.

Cependant, l'idée fut reprise en 1973 et un comité d'initiative constitué sous la présidence de M. Marco Michaud, à la suite

de l'offre gratuite d'un terrain situé à la hauteur du chalet Sauthier. On mit l'affaire à l'enquête publique et on déposa les plans.

L'érection de la bâtisse sera le fruit d'une collaboration bénévole : l'architecte Raymond Coquoz a effectué son travail « gratis pro Deo » ; les pierres de granit ont été offertes avec leur transport sur place, la bourgeoisie fournira le bois de la charpente, propriétaires, estivants effectueront des journées de travail bénévolement. Si bien que, tout comptes faits, cette chapelle ouverte vers les clochers d'Arpettaz. La Broya (place pour 60 personnes) une fois terminée n'aura pas occasionné une dépense dépassant les 25 000 francs.

Elle s'insérera harmonieusement dans le paysage.

Les travaux débuteront au printemps prochain et à la fin de l'été on verra se dresser la chapelle rappelant aux estivants et voyageurs qu'une population chrétienne habite cette région. Elle servira de lieu de culte pendant la période des vacances.

Une souscription a été ouverte au mois de septembre dernier et déjà on a enregistré des dons marquant ainsi tout l'intérêt que l'on porte à cette réalisation.

Notre photo montre la maquette de la future chapelle qui, si nous sommes bien renseigné, serait dédiée à saint François d'Assise.

Photo NF

POUR QUE PLAN-CERISIER GARDE SON ÂME

MARTIGNY. - L'Association des amis de Plan-Cerisier, forte de 133 membres, a tenu samedi une importante assemblée au cours de laquelle une décision historique fut prise.

Mais n'anticipons pas car auparavant le président Bernard Lonfat, dans son rapport, rappela la mise en place de l'opération ardoises réalisée grâce aux

Delaloye, architecte, pouvait dans son rapport proclamer les résultats de ses délibérations : pas de premier prix, dit-il en en donnant les raisons pertinentes, mais trois réalisations méritantes qui se partageront la somme de 500 francs. Ce rapport est intéressant à plus d'un titre et nous croyons qu'il devrait être publié car il éviterait aux proprié-

musée de la vigne. Il faut les en féliciter car on n'a pas hésité à engager une soixantaine de mille francs dans l'opération, achat et transformations comprises.

Quatre membres d'honneur furent désignés : Lucien Gross à titre posthume, frère Vital, capucin, Jean-Claude Rouiller, artiste-peintre, et Jean Jean-Louis Frachebourg, ancien secrétaire du groupement.

Et comme dans chaque assemblée des Amis de Plan-Cerisier, on joint l'utile à l'agréable, on eut l'avantage d'entendre M. Silvio Bayard, œnologue, expert en dégustation, au cours d'une dissertation pleine d'humour. L'orateur, en parlant du problème des vins, de leurs aspects, a su captiver un auditoire très attentif et intéressé.



Un petit coin typique de Plan-Cerisier situé près des Guerres. Photo NF

subventions de l'Etat et du Heimatschutz. La marche populaire obtint le succès qu'elle mérite (il y avait plus de mille participants).

En début d'année, le comité a cru bon de créer un prix de 500 francs pour la rénovation la meilleure. Dans cet esprit, un jury de quatre membres a été formé et son président, M. Ami

taires de commettre des erreurs lors de restaurations futures.

Le comité a d'autre part alloué une somme de 1000 francs au consortium du Pied-du-Château pour la réfection de son four à pain ; il a accordé la subvention-ardoises de 20 francs par mètre carré à deux propriétaires, alors qu'il dut la refuser à deux autres.

Les heures joyeuses de 1975 ont cependant été ternies par les décès de MM. Lucien Gross, Auguste Moret, Louis Pierroz.

« Rien n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ». C'est pourquoi les Amis de Plan-Cerisier ont pris samedi à l'unanimité la décision d'acheter le mazot présenté dans ce journal lors d'une précédente édition ; achat qui permettra la réalisation d'un rêve caressé depuis plusieurs années : la création d'un

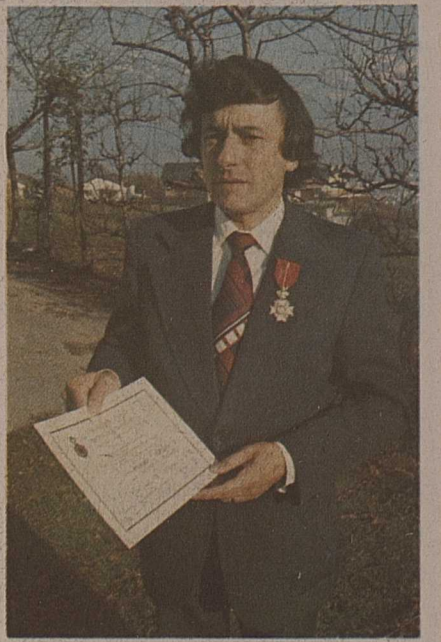
Denis Rossier, chevalier du mérite de l'invention

TROISTORRENTS. - Denis Rossier, voyer de l'Etat du Valais, a la tête farcie d'inventions dont plusieurs ont été réalisées et obtenu des distinctions à Genève en 1972 et 1974, à Bruxelles en 1972 et à New York en 1968. C'est ainsi que, dans le domaine de la sécurité routière, il a mis au point un « détecteur de neige tombée », des balises automatiques, ces cônes de circulation éclairants ; son drain fabriqué avec la récupération des déchets de plastique, sa table au pieds mobiles lui ont également valu des distinctions. Médailles de bronze, de vermeil, d'argent et d'or sont complétées par de nombreux diplômes.

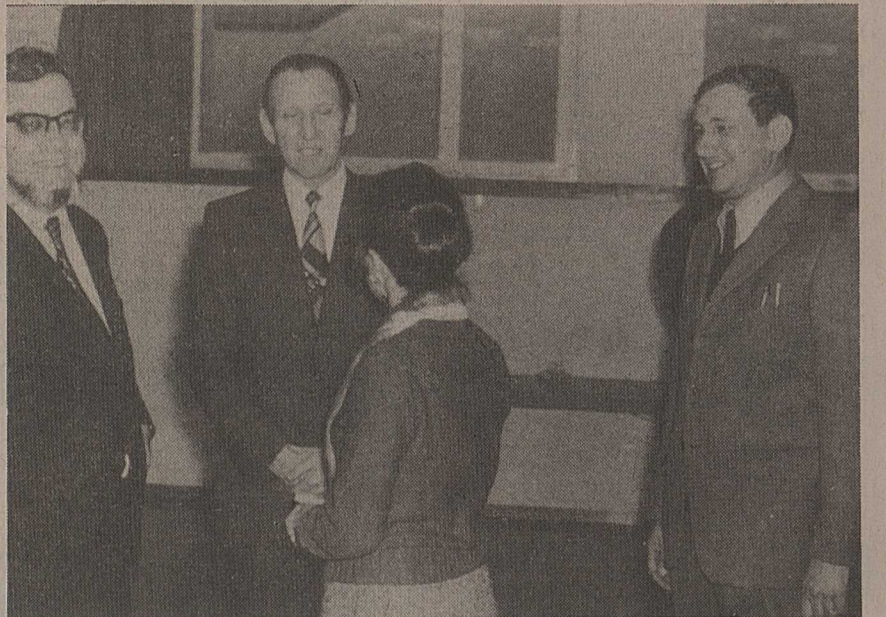
La Belgique, sur la base d'une loi, a instauré il y a quelques années, un mérite de l'invention avec deux catégories : le diplôme du chevalier et celui d'officier du mérite de l'invention.

Denis Rossier a reçu, la semaine dernière à Bruxelles, diplôme et médaille de chevalier du mérite de l'invention. A son tour, le NF le félicite et lui souhaite une heureuse activité dans le domaine de la recherche des petites inventions dont plusieurs des siennes sont commercialisées par des maisons spécialisées.

Photo NF



Une nouvelle association du personnel enseignant



M. Othmar Kaempfen, président de la nouvelle association, en compagnie du directeur Mueller (à gauche) et de l'inspecteur scolaire Supersaxo.

MOEREL. - Dans le cadre du cycle d'orientation, institutrices et instituteurs du Haut-Valais faisant partie de l'enseignement du type B et qui constituaient deux groupements, se sont réunis samedi à Moerel en vue de créer une nouvelle association en rapport avec leur nouvelle fonction. Les délibérations ont été présidées par M^{lle} Cécile Burgener, de Viège. Après avoir entendu les raisons militantes en faveur de la constitution d'un nouveau mouvement, pris connaissance de ses statuts et décidé de verser dans une caisse commune les fonds des deux anciens groupements, l'assemblée procéda à la nomination du comité, composé de M. Othmar Kaempfen, président.

M^{lle} Cécile Burgener, sœur Marie-Antoinette, M^{me} Helena Walpen, MM. Roger Mathieu et André Favre.

Au terme des débats, l'assistance - honorée de la présence de MM. Odilo Guntern, conseiller aux Etats, Paul Biderbost, conseiller national, Eugène Albrecht, préfet du district de Rarogne, Rudolf Jênelten et Otto Supersaxo, inspecteurs scolaires, ainsi que de représentants du commerce, de l'industrie et de l'artisanat - entendit un exposé fort intéressant, présenté par M. Fritz Mueller, directeur de l'école normale de Thoune, sur « la formation de l'enseignant de demain ».

Eddy Merckx à la patinoire de Graben

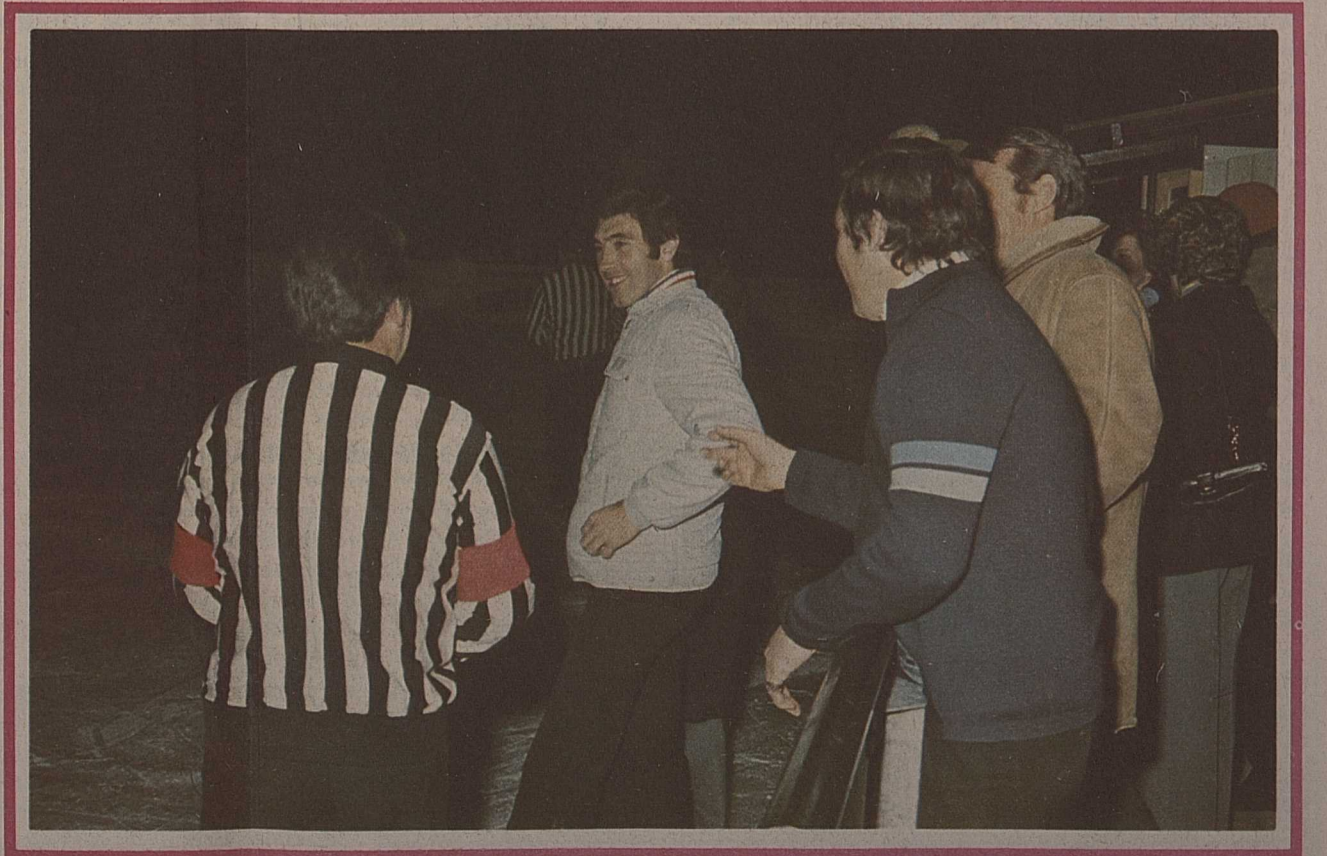
SIERRE. - Samedi soir, lors du match de hockey sur glace, quelque 4800 spectateurs étaient venus encourager l'équipe locale. Mais ce public s'était aussi déplacé pour acclamer le champion du monde cycliste, Eddy Merckx, qui a donné l'engagement du match. Les sportifs ont réservé au champion une véritable ovation et scandèrent « Eddy » à tue-tête. Le champion du

monde, ému, a remercié le public de cet accueil. A son arrivée à la patinoire de Graben, Eddy Merckx s'est d'abord rendu au vestiaire du HC Sierre pour serrer la main de chaque joueur, à Rolf Meyer l'entraîneur ainsi qu'au président du club, M. Roger Mayor.

Quelques minutes avant l'engagement, saint Nicolas a offert des cadeaux à chaque capitaine, à Eddy

Merckx ainsi qu'aux trois arbitres. Après cette gentille attention de saint Nicolas (en l'occurrence M. Serge Zappellaz de Muraz) le match a commencé. La venue du champion du monde sur la patinoire de Sierre est due à M. Léléo Rigassi, chroniqueur sportif et directeur de la station de Crans.

Photo NF



Le chef vous propose...
Un moyen simple, efficace :
notre rubrique

«GASTRONOMIE»
027/21 21 11

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Zen Ruffin, tél. 55 10 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures de visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Dépannage de service. - Garage du Nord, Sion, Tél. jour : 22 34 13, nuit : 22 82 87.
Grône, Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, tél. 55 10 16 Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

Sion

Médecin. - Appeler le N° 11.
Pharmacie de service. - Pharmacie Buchs, tél. 22 10 30.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Horaires des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Dépannage de service. - Garage du Nord, Sion, Tél. jour : 22 34 13, nuit : 22 82 87.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 0, 55 18 48, Vœffray 22 28 30.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Consommateur - Information. - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures de repas et 22 42 03 le matin.

Service de dépannage du 0,8 % - téléphone 86 34 50 et 38 23 63.
AA. - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.
Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 22 40 42.
Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures A l'Ecoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., tél. 41 42 22 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Services d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Maytain, avenue Chanoine-Bertold 20, 1950 Sion, tél. 22 86 22 et M^{me} Paul Moreillon, rue de la Cotzette 5, 1950 Sion, tél. 22 45 80.
Patinoire. - 8 h. 30 - 11 h. 30, public et écoles; 14 h. - 16 h. 30, public et écoles; 19 h. 30 - 22 h., HC Sion; 20 h. 15, match ligue nationale B Sion - Viège.

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Boissard, tél. 22 27 96. Jusqu'à 19 h. pour les urgences seulement.
Médecin de service. - Appeler le N° 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées, de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52
Dépannage de service. - Garage des Nations, tél. 2 22 22.
Pompes funèbres. - R. Gay-Balmaz, 2 22 95, Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
A.A. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61 Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2 Clé des champs
Groupe A.A. « Octodure » - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices : 2e mardi de chaque mois dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, dès samedi à 17 h., tél. 4 23 02.
Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30 Ambulance. - Tél. 4 20 22.
Hôpital. - Heures de visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 20 22, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 24

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamaten, tél. 6 26 04.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 3 15 15.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37.
Patrouilleur du Simplon du TCS. - Victor Kronig, Glis, tél. 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannages TCS. - Garage Moderne, tél. 3 12 81.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU

Oeuf en gelée
 Truites à la crème
 Pommes vapeur
 Salade de fruits

La dernière illusion est de croire qu'on les a toutes perdues.
 (Chapelan)

LE PLAT DU JOUR

Truites à la crème
 Proportions pour quatre personnes: quatre truites de 200 g chacune, sel, farine, 200 g de champignons de couche, 100 g de beurre, poivre, un citron, deux décilitres et demi de crème fraîche, cayenne.
 Videz et lavez les truites, séchez-les, salez-les et farinez-les. Nettoyez les champignons, coupez les queues au ras des chapeaux (elles serviront à une autre préparation), émincez ces derniers et mettez dans une casserole avec 25 g de beurre, sel, poivre et le jus du citron; couvrez et laissez étuver une dizaine de minutes. Dans un plat à gratin posé sur le feu (éventuellement avec une plaque isolante), mettez 75 g de beurre, laissez fondre et très légèrement blondir. Posez les truites et saisissez-les sur chaque face. Lorsqu'elles commencent à dorer, sans pour autant être cuites, ajoutez au contenu de la casserole la crème fraîche et une pointe de cayenne, versez sur les truites. Mettez à four chaud pendant sept à huit minutes, la surface du plat devant être gratinée.

DIÉTÉTIQUE

Des oignons pour les diabétiques
 Depuis des siècles, les Européens croient en la vertu des oignons et de l'ail pour guérir divers maux. Or, des chercheurs indiens pensent maintenant que les oignons sont bons pour les diabétiques. Les docteurs R.-C. Jain et C.-R. Vyras, du RNT Medical College, ayant utilisé quatre extraits de l'oignon, ont en effet découvert que ces substances réduisaient fortement le taux de sucre dans le sang, du moins chez les animaux chez qui on avait provoqué, pour l'expérience, le diabète. La substance qui s'est révélée la meilleure (réduction de 16 % du taux de glucose) est l'alcool éthylique. De l'avis des chercheurs, les oignons favorisent une utilisation plus efficace du glucose par les cellules.

BON À SAVOIR

Les chaussures neuves qui blesent gagneront à être bourrées de papier journal humide pendant un ou deux jours. Elles seront alors plus dé-tendues et votre pied aussi, croyez-moi!
 La friture mousse parfois et a tendance à déborder sans que l'on sache exactement pourquoi. Vite un oignon que vous jetez dedans et tout redevient normal!
 Protéger le bois contre les vers en le traitant avec un Xylophène.



D' CLAUDETTE L'agence «UNA» enquête



L'amour c'est...

... être encore plus heureux que vous ne l'aviez espéré.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved
 © 1975 by Los Angeles Times

K vous parle...

N° 63

... Il y a toujours du nouveau aux GALERIES DU MIDI

Parlons radiateurs
 La poussière, la chaleur, les marques de doigts, les coups de balai ou d'aspirateur. Vos radiateurs se détériorent, la peinture s'écaille et votre bel appartement est vite déprécié. L'œil est attiré par ces monstres grisâtres et disgracieux et tout le plaisir de vivre dans son « chez soi », que l'on a voulu accueillant et douillet, disparaît.

Les MAGASINS KUCHLER ont résolu ce problème en vous proposant « LAM FOR » le nouveau cache-radiateur en métal laqué et décoré.

Nous pouvons vous poser des cache-radiateurs dans les coloris assortis à votre intérieur pour Fr. 360.- le mètre linéaire. Un simple appel téléphonique à notre rayon de meubles, le 027/24 17 51 interne 35 et un spécialiste vous visitera sans engagement de votre part. Il saura apporter la solution souhaitée. Et ce qui est extraordinaire, c'est que tous les cache-radiateurs « LAM FOR » sont munis d'un humidificateur.

Personne ne fait des miracles...
 Notre rayon de parfumerie vous propose cette semaine les PARFUMS ET EAUX DE TOILETTE « DIOR » à ses prix sans précédent.

- Parfums « Miss Dior » 15 cc à Fr. 35.- au lieu de Fr. 65.-
- Eaux de toilette « Miss Dior » 112 ml à Fr. 35.- au lieu de Fr. 45.-
- Eaux de toilette « Miss Dior » avec atomiseur 120 g à Fr. 39.- au lieu de Fr. 52.-
- Parfums « DIORELLA » avec atomiseur 25 g à Fr. 27.50 au lieu de Fr. 40.-
- Eaux de toilette « DIORELLA » 120 ml à Fr. 39.- au lieu de Fr. 52.-
- Eaux de toilette « DIORELLA » 120 g avec atomiseur pour Fr. 49.- au lieu de Fr. 60.-

La grande semaine de la blouse

Cette saison, la blouse est l'accessoire indispensable de la nouvelle mode. Elle se porte sur un pull, sous un pull, avec une jupe ou un pantalon, sous une robe ou avec un deux-pièces. En bref, la blouse ne quitte plus la dame du matin au soir et tous les jours de la semaine. C'est la raison pour laquelle nous vous proposons dès aujourd'hui des BLOUSES à des prix que seuls les MAGASINS KUCHLER-PELLET peuvent offrir.

Profitez de notre GRANDE SEMAINE DE LA BLOUSE pour en choisir plusieurs dans notre vaste assortiment. Elles sont unies, à fleurs, à motifs, à carreaux, en coton, en soie, en polyester.

« Karaté »
 C'est un sport très en vogue à l'heure actuelle. Championnats entre pays, championnats européens, championnats mondiaux. Les journaux, la télévision parlent de ce sport viril et de self-contrôle qui enthousiasme les jeunes.

Nous avons installé au premier étage, au département d'articles pour messieurs, un rayon **D'ACCESSOIRES POUR LES ARTS MARTIAUX**. Vous y découvrez des Nunchakus, des kimonos, des livres, des armes de combat, des protections, des ceintures, des T-shirts, etc.

Le Père Noël
 Notre SAINT-NICOLAS GÉANT en façade de nos magasins distribuera des caramels à tous les enfants mercredi après-midi, à toutes les heures, de 15 à 17 heures.

Foire du disque
 Dès aujourd'hui, à l'entrée de notre magasin, nous organisons une vente de disques à gogo. Vous y trouvez des 45 tours à Fr. 2.- et des 33 tours à Fr. 9.50.

Des suggestions pour Noël
 C'est un plaisir de cuisiner avec MOULINEX C'est la raison pour laquelle nous vous offrons cette semaine le merveilleux MIXER MOULINEX à Fr. 75.-, un prix imbattable. Vous l'obtenez au rayon d'articles électriques au premier sous-sol.

Vous mangerez plus sainement en grillant vos viandes sur le BIO-GRILL MELIOR. Il vous est offert cette semaine avec un casier de rangement et un livre de recettes pour Fr. 39.- au premier sous-sol.

Et vos tables seront plus gais à Noël si vous les garnissez de bougies fantaisie. Notre stand spécial vous en propose de vraiment belles à des prix discount.

K vous parle...
 ... de son DOMAINE ALIMENTAIRE qui vous propose cette semaine :

- à la boucherie, du ROTI ET ROULÉ DE PORC à Fr. 14.50 le kilo
- à la boucherie, du RAGOÛT DE PORC à Fr. 12.50 le kilo
- à l'épicerie, les BISCUITS « FARANDOLE DE OULEVAY » en boîte de 900 g pour Fr. 9.25
- aux produits laitiers, le BEURRE DE CUISINE en plaque de 250 g pour Fr. 2.-
- aux produits laitiers, LES OEUFS DE POUS-SINE en carton de 10 pièces pour Fr. 1.75.

Quelle économie réalisée en faisant tous ses achats au DOMAINE ALIMENTAIRE K.

K vous rappelle...
 ... son MARDI K... son TICKET TOTO qui est une réalité... ses ACTIONS DE TOUS LES JOURS... et sa RACLETTE du samedi.

... Oui, vraiment chez KUCHLER-PELLET, il se passe toujours du nouveau.

KUCHLER - PELLET S.A.

AUX GALERIES DU MIDI SION

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30. Dernière séance - 16 ans
Un grand western
LA CHEVAUCHEE DES SEPT MERCENAIRES
avec Lee Van Cleef, dans son meilleur rôle

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Jusqu'à mercredi à 20 h. 30 - 18 ans
D'une beauté inégalée ! Un joyau du 7^e Art !
SENSO
de Luchino Visconti
avec Alida Valli, Earley Granger

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 heures, soirée à 21 heures
FOLLE A TUER
d'Yves Boisset avec Marlène Jobert

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Soirée à 21 heures
LA BIBLE
de Dino de Laurentis, avec Peter O'Toole, Richard Harris, etc.

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 heures
Dimanche matinée à 14 heures
LE PARRAIN N° 2
Un film de Francis Ford Coppola
Le film aux six Oscars, le film de l'année
Faveurs suspendues - 16 ans

SION Capitele
Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à mercredi, soirée à 20 h. 30 - 7 ans
LE FIGURANT
avec Buster Keaton

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir mardi, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
LES VACANCIERS
avec Michel Galabru, Alice Sapritch

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir mardi : RELÂCHE
Vendredi, samedi et dimanche
GROSS PARIS

FULLY Michel

Ce soir mardi : RELÂCHE
Jeudi - 16 ans
PICTURES AT AN EXHIBITION
Dès vendredi - 16 ans
QUAI DES ORFÈVRES

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 14 ans
Un immense éclat de rire ! avec Bourbil
LE RALLYE DE MONTE-CARLO
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
Robert Widmark et Harry Baird dans
DÉPÊCHE-TOI SARTANA, JE M'APPELLE TRINITA

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Exceptionnellement - Unique soirée
En première mondiale, en même temps que Paris, José Giovanni présente sur scène son dernier film
LE GITAN
avec Alain Delon, Annie Girardot et Paul Meurisse
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
Le nouveau chef-d'œuvre de Luchino Visconti
VIOLENCE ET PASSION
ou « Le portrait d'une famille »

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 18 ans
Film d'art et d'essai
Un film de Luchino Visconti
L'ÉTRANGER
avec Marcello Mastroianni et Anna Karina

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Après **Opération Dragon** le nouveau Jim Kelly (champion du monde de karaté)
LA CEINTURE NOIRE
Du super film d'aventure

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Un grand classique du cinéma
Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Le nouveau film d'Ingmar Bergman
SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE
avec Liv Ullmann et Erland Josephson
Ne le manquez pas ! Seulement trois séances

BEX Rex

Dernier soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus
Strictement pour adultes
ET SI TU N'EN VEUX PAS
Aussi comique qu'érotique !

LOTÉRIE A NUMÉROS

Voici les résultats du tirage du 49^e concours de la Loterie à numéros. Les numéros sortis sont les suivants :

4 - 16 - 20 - 27 - 37 - 40
(Numéro complémentaire : 28)

Liste des gagnants :

Gagnants	Francs
2 avec 6 numéros :	222 580,45
1 avec 5	
+ le numéro complém. :	100 000.—
204 avec 5 numéros :	2 182,15
8 204 avec 4 numéros :	54,25
119 461 avec 3 numéros :	4.—

PUBLICITAS

212111

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable :
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Luisier, directeur.

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

REDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gérard Rudaz et Roger Germanier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puipe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléx 38 121.



ASPIRINE[®]-C
avec vitamine C

agit vite
en cas de fièvre
refroidissement
et grippe

ASPIRINE[®]-C
effervescent
avec vitamine C

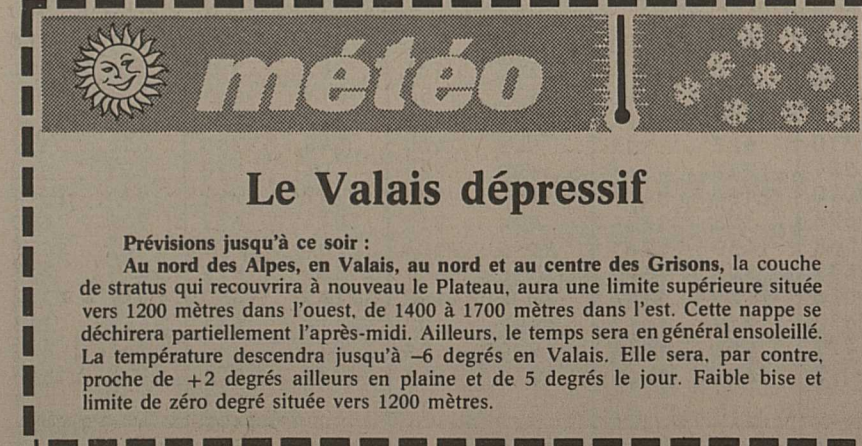
BAYER

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.

Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau) ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces : 52,5 ct. le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames : 2 francs le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 1 fr. 20 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.



Le Valais dépressif

Prévisions jusqu'à ce soir :

Au nord des Alpes, en Valais, au nord et au centre des Grisons, la couche de stratus qui recouvrira à nouveau le Plateau, aura une limite supérieure située vers 1200 mètres dans l'ouest, de 1400 à 1700 mètres dans l'est. Cette nappe se déchirera partiellement l'après-midi. Ailleurs, le temps sera en général ensoleillé. La température descendra jusqu'à -6 degrés en Valais. Elle sera, par contre, proche de +2 degrés ailleurs en plaine et de 5 degrés le jour. Faible bise et limite de zéro degré située vers 1200 mètres.

TELEVISION

tv Suisse romande

■ Emissions en noir et blanc

17.55 Présentation des programmes
18.00 Téléjournal
18.05 TV-Jeunesse. La boîte à surprises
- Jouer à la maman
- Pic et Pic et Colegram : un concours de comptines présenté avec la participation de Séverine Bujar

18.30 Courrier romand
18.50 Aglaé et Sidonie. Pour les petits : une dernière histoire avant de s'endormir

18.55 Arpad le tzigane. 9^e épisode
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Michel Strogoff. D'après l'œuvre de Jules Verne. 6^e épisode. Avec Raimund Harmstorf ; Lorenza Guerini ; Pierre Vernier ; Vernon Dobtcheff ; Rada Rassimov

21.10 En direct avec... Roland Bahy reçoit Mme Geneviève Aubry, présidente du groupement féminin Force démocratique

22.10 Jazz panorama. Ce soir : Swingin' High avec : Shirley Scott, Basie Jam Session, Gerry Mulligan et Count Basie

22.50 Téléjournal

13.35 Je voudrais savoir. Une émission d'éducation sanitaire et sociale : les produits ménagers toxiques

14.05 Télévision scolaire
17.15 Télévision scolaire

18.15 A la bonne heure. Avec : Annik Beauchamps, Evelyne Dhéliat, Holda Fonteyne. La contraception

18.45 Reinefeuille
18.55 L'île aux enfants. Casimir protecteur de crevettes. Bonjour sésame

19.20 Actualités régionales
19.40 Une minute pour les femmes. Vous voulez vous remarier ?

19.47 Le renard à l'anneau d'or (19)
20.00 IT1 journal
20.30 La justice de Simon l'Indien. Avec : Burt Reynolds, Inger Stevens, Royal Dano, Rodolfo Acosta, James Best

21.45 Quoi ? De quoi ? Une émission-jeu de Pierre Sabbagh

22.35 Pleine page. Avec : Pierre Fleutiaux : « Histoire de la chauve-souris », Serge Koster : « Le soleil ni la mort », Alain Gerber : « La couleur orange », Gaston Compère : « Le fort de Gleisse ». Interviews de Pierre Sipriot. Arnold Toynbee : « L'Histoire ». Interview de André Bourin. Séquence filmée : Jean-Jacques Sempe : « L'ascension sociale de M. Lambert »

23.35 IT1 journal

tv Suisse alémanique

■ Emissions en noir et blanc

Schulfernsehen :
9.10 und 9.50 China
10.30 und 11.10 Das alte Aegypten

16.15 Magazin Privat
17.00 Kinderstunde
17.30 China
18.10 Betriebskunde 13
18.40 De Tag isch vergange
18.50 Tagesschau
18.55 Blickpunkt Region
19.05 Sprechstunde
19.35 Bericht vor acht
20.00 Tagesschau
20.15 Kommentar aus Bern
20.25 Rundschau
21.15 Derrick
22.15 Tagesschau

tv Suisse italienne

8.10 Télévision scolaire
10.00 Télévision scolaire
17.30 Télévision scolaire
18.00 Heure J
18.50 Autoreport
18.55 Le bel âge
19.30 Téléjournal
19.45 Pages ouvertes
20.15 Magazine régional
20.45 Téléjournal
21.00 Le passage du Rhin
23.05 Aujourd'hui aux Chambres fédérales
23.10 Nouvelles sportives
23.15 Téléjournal

tv France 1

Toutes les émissions en noir-blanc

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
12.57 IT1 journal

tv Antenne 2

13.45 Magazine régional
14.30 Flash journal
Aujourd'hui Madame. la vue des enfants, avec le professeur Sarraux à l'hôpital Saint-Antoine

15.30 Les incorruptibles. 20. Le meurtre de Jack Lingle

16.20 Les après-midi d'Antenne 2. Jeux, magazines. Journal, des journaux et des livres. Aujourd'hui, le cinéma. 17.30 Fenêtre sur... Rugby, par Robert Chapatte. 18.00 Sur les chemins du monde.

18.30 Journal
18.42 Le palmarès des enfants. Avec : le père Lipopette et Sacripan

18.55 Des chiffres et des lettres. Jeu avec Le compte est bon et Le mot le plus long

19.20 Actualités régionales
19.44 Y'a un truc. Un jeu avec le concours de Majax

20.00 Journal de l'A2
20.20 D'accord, pas d'accord
Les dossiers de l'écran

20.30 Daniel, Claude, Simone... et un million d'autres. Un film d'Ange Casta. Débat animé par Jacques Garat : le chômage

23.15 Journal de l'A2
Astralement votre

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

18.58 FR3 actualités
19.00 Le club d'Ulysse
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre. Survivre en Bretagne
19.55 FR3 actualités
20.00 Les animaux chez eux. 4. Au pays des serpents à sonnette.
Westerns, films policiers, aventures

20.30 Si j'étais un espion. Un film de Bertrand Blier. Avec : Bernard Blier, Bruno Cremer, Patricia Scott, Claude Piéplu, Suzanne Flon

22.00 FR3 actualités

Notre sélection du jour

« Michel Strogoff »

d'après l'œuvre de Jules Verne. - Aveugle, enfermé dans le camp de Féofar-Khan avec Nadia, Strogoff a perdu tout espoir. Comment remplirait-il sa mission ? Seule Nadia garde confiance. Elle a raison. Une contre-offensive russe se déclenche. Un jeu de paille voué à l'échec, vu la disproportion des forces, mais le désordre provisoire permet

aux deux prisonniers de s'échapper. Alors commence un long et pénible calvaire pour Strogoff aveugle et Nadia qui s'est faite son guide fidèle, traqués par les forces de Féofar-Khan qui s'est juré de les reprendre coûte que coûte. Pour avoir une meilleure chance d'échapper aux poursuivants, les fugitifs choisissent la voie la plus périlleuse, celle des hauts plateaux peu fréquentés mais difficiles d'accès...

On cherche

à acheter immeubles HLM nouvellement construits

à acheter terrains pour construction de chalets

à participer à des promotions immobilières

avec autorisation de vente aux étrangers.

Faire offres sous chiffre P 36-900671 à Publicitas, 1951 Sion.
Il ne sera répondu qu'aux offres détaillées.

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55.

6.00 Le journal du matin
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
7.30 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.30 La puce à l'oreille
12.00 Le journal de midi
12.15 Les uns, les autres
12.30 Edition principale
13.00 Le rendez-vous de l'humour et de l'humour
13.10 env. Magazine d'actualité
14.05 Des ronds dans l'eau

16.15 Feuilletton :
Madame Scarron (2)
17.05 En questions
18.00 Le journal du soir
18.20 Edition régionale
18.40 Informations sportives
18.50 Revue de la presse suisse alémanique
19.00 Edition nationale et internationale
19.30 Lettres romandes
20.05 Contact
22.05 Baisse un peu l'abat-jour

Radio romande II

7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 A votre service
10.00 Idées en cours
10.15 Radioscolaire
Un barde de la terre océane

10.45 U.R.I.
50^e anniversaire du premier manifeste du surréalisme

11.00 Suisse-musique
12.00 Midi-musique
16.00 Les feuillets de l'hiver
16.30 Suisse-musique
17.30 Redilemele
18.00 Informations
18.05 Rhythm'n pop
18.30 Antologie du jazz
19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera
19.30 Novitads
19.40 Nouveautés du jazz
20.00 Informations
20.05 Aux avant-scènes radiophoniques
20.30 La danse du sergent Musgrave
22.30 Harmonies du soir
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.

6.05 Espresso. 9.05 De mélodie en mélodie. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 Fanfare. 11.30 Divertimento. 12.00 La chronique verte. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Concert lyrique : Extr. de L'Enlèvement au Sérail, Mozart. 18.20 Musique légère. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Théâtre. 21.20 Musique populaire. 22.05 Jazz. 23.05-24.00 Musique légère non-stop

Monte Ceneri

Informations à 6.30, 7.30, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 18.30, 22.15.

6.00 Musique variée. 6.45 La pensée du jour. 7.00 Sport. 7.45 Agenda du jour. 8.00 Revue de presse. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Orchestre Radiosa. 13.15 Feuilletton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Pour le plaisir. 18.00 Dina Luce. 18.35 Valse de Joh. Strauss. 18.45 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualités. 20.45 Chants régionaux italiens. 21.00 Reportage sportif. 23.15 Actualités. 23.35-24.00 Nocturne musical.



Rip Kirby

STOGIE, J'AI L'IMPRESSION D'ÊTRE UNE DES SOURIS DE LA ROUTE AU TABAC.

FAUDRA-T-IL PORTER LONGTEMPS CE DÉGUISEMENT ?

JUSQU'À CE QUE J'AIE REFILÉ CE MORCEAU DE TERRE SANS VALEUR À UN PIQUEUR DE L'URANIUM, BELLA, MAINTENANT, AMORÇONS LE PIÈGE !

ET TU CROIS VRAIMENT QUE CES PIÈRRÉS INCITENT QUELQU'UN À ACHETER NOTRE TERRE ?

CERTAINEMENT. AUTREFOIS, ON DISSIMULAIT DE L'OR DANS DES MINES POUR QU'UNE POIRE LE TROUVE ! J'EN FAIS AUTANT AVEC NOTRE MINE D'URANIUM !

A QUELQUES MILES... NOUS ALLONS VISITER LE RANCH EDMOND. VEUX-TU VENIR AVEC NOUS ?

NON, MONSIEUR, MERCI ! JE PRÉFÈRE ME PROMENER...

JOHN PRENICE 6-12

distribué par opera mundi

Résultats des votations fédérales et cantonales

CONCHES

VOTATIONS FÉDÉRALES

Arrêté fédéral sur la liberté d'établissement

Arrêté fédéral sur l'économie des eaux

Loi fédérale sur les produits agricoles

VOTATIONS CANTONALES

Loi sur l'organisation de l'UVT et des SD

Aide en matière d'investissements

	Arrêté fédéral sur la liberté d'établissement		Arrêté fédéral sur l'économie des eaux		Loi fédérale sur les produits agricoles		Loi sur l'organisation de l'UVT et des SD		Aide en matière d'investissements	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Ausserbinn	9	3	11	1	6	6	4	7	7	5
Bellwald	37	18	29	25	33	20	39	15	36	18
Biel	11	7	15	3	11	7	11	7	15	3
Binn	31	7	30	8	26	11	22	14	21	11
Blitzingen	29	5	31	3	28	6	30	4	32	2
Ernen	35	21	45	11	35	22	42	15	42	14
Fiesch	81	36	86	32	62	56	101	30	87	31
Fieschertal	21	6	21	6	16	11	24	4	17	7
Geschinen	7	7	6	7	14		7	6	9	4
Glurigen	20	8	22	6	23	5	24	5	19	8
Lax	46	10	42	13	40	18	42	15	44	10
Mühlebach	16	1	14	3	9	8	16		17	
Münster	59	12	66	7	58	15	55	20	55	15
Niederwald	11	2	11	2	10	3	12	1	12	1
Obergsteln	16	7	16	8	16	9	16	9	20	5
Oberwald	34	17	45	7	41	11	39	12	43	9
Reckingen	60	14	57	18	60	17	50	28	58	18
Ritzingen	9	10	8	11	12	7	8	11	14	5
Selkingen	12	2	12	2	11	4	11	4	11	4
Steinhaus	4		2	2	2	2	2	2	2	4
Ulrichen	39	15	38	15	40	15	39	14	38	15

SIERRE

VOTATIONS FÉDÉRALES

Arrêté fédéral sur la liberté d'établissement

Arrêté fédéral sur l'économie des eaux

Loi fédérale sur les produits agricoles

VOTATIONS CANTONALES

Loi sur l'organisation de l'UVT et des SD

Aide en matière d'investissements

	Arrêté fédéral sur la liberté d'établissement		Arrêté fédéral sur l'économie des eaux		Loi fédérale sur les produits agricoles		Loi sur l'organisation de l'UVT et des SD		Aide en matière d'investissements	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Ayer	89	25	21	92	82	31	99	14	91	20
Chalais	257	389	139	464	244	405	254	381	245	380
Chandolin	25	12	20	17	22	16	29	9	23	13
Chermignon	207	159	109	262	220	149	222	155	209	159
Chippis	118	99	94	124	61	157	63	156	76	143
Grimentz	58	8	14	52	54	11	55	13	51	16
Grône	84	68	42	111	82	73	69	87	77	75
Icogne	33	9	10	32	30	10	31	11	30	11
Lens	383	189	197	388	396	193	457	166	403	188
Miège	33	51	22	64	68	26	19	83	40	49
Mollens	35	17	19	34	29	26	32	22	29	23
Montana	250	162	147	270	209	206	271	165	213	192
Randogne	217	59	142	136	163	111	213	68	183	85
Saint-Jean	14	4	9	9	14	4	13	5	10	8
St-Léonard	195	90	75	209	198	87	139	145	130	153
Saint-Luc	42	13	33	23	40	15	41	17	37	17
Sierre	1225	581	830	977	901	905	740	1087	948	809
Yenthône	74	35	51	63	66	46	51	64	68	45
Veyras	58	46	47	56	49	56	27	79	39	59
Vissoie	73	34	33	80	78	33	92	23	79	32

HÉRENS

Les Agettes	22	26	3	45	21	26	19	29	18	28
Ayent	203	166	97	271	173	198	229	148	216	156
Evolène	160	139	32	267	166	133	188	112	150	140
Héremence	199	168	60	308	210	154	187	179	207	153
Mase	38	11	7	42	38	11	41	8	39	9
Nax	26	9	14	21	23	12	22	14	22	13
Saint-Martin	177	97	41	233	175	96	215	59	200	71
Vernamiège	20	9	7	22	19	11	18	12	19	8
Vex	102	71	47	125	79	90	96	78	95	81

SION

Arbaz	39	42	13	70	43	41	56	35	50	32
Grimisuat	136	127	51	214	127	137	115	152	126	136
Salins	58	57	24	91	60	53	53	62	56	53
Savièse	273	329	114	491	321	287	221	381	248	360
Sion	2508	1001	1213	2330	1926	1581	1660	1929	2046	1382
Veysonnaz	79	12	24	69	79	13	75	20	77	15

CONTHEY

Ardon	276	65	122	223	260	86	211	143	238	103
Chamoson	230	128	104	262	277	87	206	159	205	151
Conthey	344	104	155	297	346	109	306	156	332	108
Nendaz	452	261	162	556	454	270	461	285	450	274
Vétroz	214	81	54	241	199	97	182	116	196	100

MARTIGNY

Bovermier	49	58	24	85	49	59	57	54	50	58
Charrat	128	36	73	91	133	34	108	57	109	49
Fully	478	185	255	418	526	158	359	331	430	233
Isérables	83	35	57	64	79	42	66	66	78	48
Leytron	177	109	102	191	213	83	165	135	166	127
Martigny-C.	126	54	65	114	122	59	135	47	131	44
Martigny	1088	392	642	853	977	518	873	647	915	530
Riddes	182	73	112	146	183	77	170	99	173	83
Saillon	94	38	45	86	102	30	69	72	80	54
Saxon	265	96	142	223	297	73	231	135	219	139
Trient	29	10	4	35	24	15	32	7	28	11

ENTREMONT

Bagnes	739	260	412	604	722	295	858	204	736	256
Bourg-St-Pierre	48	27	26	50	46	30	50	27	47	29
Liddes	65	44	30	81	64	47	78	43	74	44
Orsières	365	209	140	444	388	197	389	202	355	226
Sembrancher	98	61	43	116	101	58	94	74	90	76
Vollèges	140	81	68	158	169	62	149	81	142	82

SAINT-MAURICE

Collonges	50	15	28	39	44	23	39	28	39	27
Dorénav	35	46	12	66	23	57	30	49	26	56
Evionnaz	79	31	39	74	59	54	55	58	64	45
Finhaut	74	30	27	80	64	43	60	39	63	41
Massongex	94	47	65	82	76	64	64	86	76	70
Mex	20	7	9	18	16	11	20	7	18	9
St-Maurice	422	153	250	326	341	236	286	297	353	213
Salvan	137	54	56	135	111	82	156	58	137	65
Vernayaz	194	81	83	192	169	103	134	143	158	115
Vérossaz	32	15	19	28	27	20	29	25	34	19

MONTHÉY

Champéry	237	66	181	128	230	80	229	107	228	87
Collombey-M.	220	77	169	120	167	132	148	150	158	129
Monthey	938	327	717	544	553	707	548	716	717	501
Port-Valais	129	33	49	115	109	57	124	41	105	55
St-Gingolph	68	43	52	62	57	55	63	54	63	54
Troistorrens	169	229	117	280	174	227	186	220	162	227
Val-d'Illeiez	86	154	53	188	107	136	81	166	68	177
Vionnaz	94	45	59	81	86	55	92	52	91	49
Vouvry	285	74	209	150	248	114	258	100	238	107

RÉCAPITULATION PAR DISTRICT

Conches	587	208	607	190	553	253	594	223	597	189
Rarogne ori.	370	107	370	105	348	135	385	102	381	94
Brigue	1369	727	1334	746	931	1153	1019	1055	1124	903
Viège	1643	1089	1697	1024	1321	1402	1586	1196	1572	1125
Rarogne occ.	631	310	627	311	543	400	599	350	610	323
Loèche	753	524	717	561	650	629	684	578	691	552
Sierre	3470	2050	2104	3463	3006	2560	2917	2752	2981	2477
Hérens	947	696	308	1334	904	731	1015	639	966	659
Sion	3093	1568	1439	3265	2556	2112	2180	2579	2603	1978
Conthey	1516	639	597	1579	1536	649	1366	859	1421	736
Martigny	2699	1086	1521	2306	2705	1148	2265	1650	2379	1376
Entremont	1455	682	719	1453	1490	689	1618	631	1444	713
St-Maurice	1137	479	588	1040	930	693	873	790	968	660
Monthey	2226	1048	1606	1668	1731	1563	1729	1606	1830	1386
Militaires	2		2		2		1	1	1	1
Totaux	21898	11213	14236	19045	19204	14119	18831	15011	19568	13172

RAROGNE ORIENTAL

Betten	165	17	169	13	168	20	191	3	177	7
Bister	5		5		5		5		5	
Bitsch	41	34	34	41	34	39	36	38	40	34
Filet	12	6	11	7	9	10	8	9	12	5
Goppisberg	8	2	9	1	6	4	10	2	9	2
Greich	15	9	14	9	9	15	17	7		

VOTATIONS CANTONALES

DEUX « OUI » CONFORTABLES MAIS TROP DE « NON » INCOMPRÉHENSIBLES

Le tourisme sauvé du « vide légal »

Suite de la première page

laissons de côté les deux militaires ayant participé à cette votation, ne sachant où les situer).

Dans les districts de Conthey et d'Entremont, toutes les communes fournissent une majorité acceptante. **Vingt communes du Haut disent non et 24 du Bas.** Compte tenu du nombre, on peut donc dire que la loi a été acceptée par tout le canton et c'est là un fait réjouissant que nous nous plaignons à souligner tant il est vrai que le

tourisme est l'affaire de l'ensemble du Valais et non de quelques-uns.

A ce propos, le vote des grandes agglomérations de plaine nous paraît battre en brèche ce principe de solidarité. Naters, Sierre, Sion, Saint-Maurice (pour onze voix !) et Monthey ont voté non. Il est vrai que les propriétaires de chalets assujettis à la taxe se recrutent principalement dans ces agglomérations. Il est vrai aussi que la station de Zermatt a voté non parce que le maximum de la taxe lui apparut trop bas (1 fr 20 au lieu de 2 francs). Mais il est vrai aussi qu'à Brigue-Glis, Viège, Loèche et Martigny on a raisonné autrement qu'à Chippis ou Savièse, sans parler de Troistorrens et Val-d'Illeuz où l'on a, semble-t-il, encore une autre façon d'aborder les scrutins !

En conclusion, on peut dire que le peuple valaisan a, cette fois-ci, pris la peine de venir voter - même si ce 26,95 % n'a rien de glorieux - pour ne pas laisser à un 9 % d'opposants le soin de décider souverainement, comme ce fut le cas le 27 septembre. Et qu'il a voté par raison, non par vague impulsion. C'est tant mieux pour la démocratie et c'est tant mieux aussi pour l'avenir de notre tourisme, sauvé in extremis du « vide légal » dans lequel l'aurait précipité un résultat négatif.

Aide aux investissements: déformation en cause

Si l'on comprend, dans une certaine mesure, les raisons que d'aucuns estimaient avoir de refuser la loi sur l'UVT, on se perd en conjecture sur les **13 172 non récoltés par le décret d'aide aux investissements.** Une seule réponse s'impose: il y a, en Valais, quelque 12 000 citoyens qui votent régulièrement non, quel que soit l'objet proposé. Même si on leur proposait de réduire l'impôt !

Cet état d'esprit est grave. Il signifie que pour faire passer une loi, le mini-

mum de 20 % de participation est obligatoire. Ce 20 % représente en effet environ 24 000 votants. Pour contrebalancer le vote négatif automatique de 12 000 citoyens, il en faut 12 000 autres et c'est là un minimum « théorique » puisque l'avis de ces 12 000 derniers se partage en « oui » et « non ». Chacun peut tirer lui-même la leçon de cette situation: l'abstention signifie le refus couru d'avance. A moins de poser les questions de vote... à l'envers ! Car comment comprendre que si l'on avait eu, cette fois-ci, la même participation

que le 28 septembre, le décret sur l'aide aux investissements aurait été refusé ! Alors qu'il s'agissait uniquement, pour le Valais, de se mettre au bénéfice des 500 millions que la Confédération met à disposition des régions de montagne !

A moins qu'une affaire aussi claire et aussi simplement exprimée soit apparue aux yeux de certains comme un « bloc enfariné ». Qu'on ne dise surtout pas, si c'est le cas, que l'information a fait défaut: c'est la déformation qui est en cause... **Gérald Rudaz**

NOS INTERVIEWS

M. Guy Genoud, conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur

« Je suis évidemment très satisfait du résultat des votations cantonales. Je constate d'abord que la participation s'est améliorée.

Avec la loi sur l'organisation de l'UVT et des sociétés de développement, il semble que l'on a donné au souverain l'occasion de revenir sur une décision dont les conséquences auraient été fâcheuses pour toute l'économie du pays.

Je remarque toutefois une part de rejetants (surtout sur l'aide en matière d'investissement) qui devrait faire l'objet d'un diagnostic plus poussé.

Concernant les votations fédérales, je pense que le verdict valaisan, dans le domaine de l'économie des eaux, devra inciter le législateur à prendre en considération cette réaction, car il y a une certaine inquiétude à propos de ces textes...

Au sujet de la loi fédérale sur l'importation et l'exportation de produits agricoles transformés, je suis un petit peu étonné que l'intérêt de l'agriculture n'ait pas été plus évident ».

M. Fritz Erne, directeur de l'UVT

« Ce dimanche 7 décembre est le plus beau jour de mes 25 ans passés au service du tourisme valaisan.

J'éprouve un immense respect devant l'esprit civique du peuple qui a su voir où était l'intérêt général de son pays, en dépit de tous les arguments tantôt égoïstes tantôt démagogiques répandus dans le public.

Je tiens à remercier M. Genoud, chef du Département de l'intérieur, qui a eu le courage de remettre la loi en travail dès le soir du 28 septembre, le Conseil d'Etat qui l'a unanimement approuvé, le Grand Conseil qui a voté la loi, le comité d'action qui l'a soutenue avec l'aide de la presse. Je me permets ici un merci particulier au NF dont l'action a été d'un grand poids dans la balance. J'intègre dans mes remerciements toutes les associations économiques, sportives et touristiques du canton qui, avec les

hôteliers, cafetiers et autres professionnels du tourisme, n'ont rien négligé pour éviter que soit scindée la branche sur laquelle est assis cet important secteur de notre vie économique.

Ce vote du 7 décembre, je le répète, a sauvé l'essentiel. Il faudra maintenant songer, dans le cadre de la promotion économique du Valais, à y insérer le tourisme au même titre que l'agriculture, l'industrie et autres secteurs. Pour l'instant, c'est en toute sérénité que l'UVT continuera son travail, encouragée par ce vote de confiance et par les nombreux appuis qu'elle a trouvés dans des temps difficiles. Le oui du 7 décembre constitue pour nous une étape, à partir de laquelle notre action pourra toujours mieux faire appel à toutes les bonnes volontés de notre cher canton. »

M. Pierre Moren, député, président de la Société de développement de Sion

« Ainsi le peuple valaisan - ou du moins les citoyens qui l'ont représenté en se rendant aux urnes - a dit oui à la loi sur l'organisation de l'UVT et des sociétés de développement.

Il faut maintenant, sans perdre un instant, que les organismes qui s'occupent de pro-

duire notre tourisme se remettent au travail afin de combler le retard pris pendant toute une période « d'attente ». Le gouvernement et le Grand Conseil ont donc eu raison de remettre immédiatement l'ouvrage sur le métier. Le peuple valaisan a compris le sérieux de la situation et a bien réagi. »

Votations fédérales: les trois objets acceptés

	Liberté d'établissement		Economie des eaux		Produits agricoles transformés		Part. %
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	
Zurich	173 984	62 312	195 853	39 686	101 197	142 253	37,2
Berne	163 621	40 895	164 341	39 178	116 204	88 780	33
Lucerne	38 411	14 675	37 888	15 189	31 691	22 517	31,2
Uri	5 000	2 548	5 183	2 282	3 893	3 762	38
Schwytz	10 016	7 128	9 458	7 683	9 231	8 161	30,3
Obwald	2 907	1 401	3 061	1 244	3 018	1 504	30
Nidwald	4 362	1 600	4 278	1 600	3 390	2 655	37
Glaris	5 248	1 327	5 459	1 106	3 640	2 993	31
Zoug	10 234	2 889	10 363	2 596	6 838	6 302	32,6
Fribourg	22 832	8 534	22 782	8 582	21 679	10 412	29
Soleure	31 520	14 442	33 770	12 170	20 275	25 743	35,5
Bâle-Ville	30 268	5 725	31 153	4 393	12 708	22 681	25
Bâle-Campagne	28 087	6 887	28 501	6 211	13 628	21 137	28,1
Schaffhouse	19 667	6 914	20 137	5 554	13 408	13 252	70
Appenzell (Ext.)	8 513	3 153	8 740	2 816	6 328	5 331	39,5
Appenzell (Int.)	2 017	700	2 053	657	1 972	782	35,7
Saint-Gall	52 237	18 058	50 915	16 787	38 668	30 821	32
Grisons	19 908	7 090	17 348	9 350	17 527	10 599	29,7
Argovie	52 336	28 160	55 637	23 834	36 646	45 005	33,5
Thurgovie	28 240	12 079	28 891	11 007	23 653	17 366	42,5
Tessin	25 359	2 563	25 165	2 456	18 211	9 474	20
Vaud	45 422	6 586	46 063	5 993	35 037	17 770	17,7
Valais	21 898	11 213	14 236	19 045	19 204	14 119	26,7
Neuchâtel	17 315	3 065	17 196	3 258	12 523	8 059	21,5
Genève	24 288	1 358	19 958	5 648	15 614	9 959	14,5
Totaux	843 692	271 302	858 429	248 377	586 155	541 419	24,8

l'emporte par 1402 contre 1321 « oui ».

A ce propos, il est surtout remarquable que les principales villes du canton disent généralement « non » à cette loi fédérale. Ainsi, Brigue (544 non, 417 oui), Naters (419 non, 233 oui), Viège (449 non, 383 oui), Loèche (133 non, 131 oui), Sierre (905 non, 901 oui) et Monthey (707 non, 553 oui) refusent la loi fédérale. En revanche, Sion (1926 oui, 1581 non), Martigny (977 oui, 518 non) et Saint-Maurice (341 oui, 236 non) acceptent cette loi. Peut-être est-il possible de prétendre que certains centres industriels et urbains furent plus sensibilisés par la campagne des fédérations de consommatrices, d'une part, et par celle du parti socialiste, d'autre part. Campagne, toutefois, qui n'eut guère d'effets dans les milieux ruraux. En guise d'illustration, toutes les communes des districts de Conches, de Conthey et d'Entremont ont dit « oui » à cette « loi fédérale sur l'importation et l'exportation de produits agricoles transformés ».

Liberté d'établissement LES « NEINSAGER »

L'arrêté fédéral sur la liberté d'établissement et la réglementation de l'assistance, bien qu'il n'ait été combattu par personne, a tout de même rencontré plus de 11 000 « non » (presque autant que le décret cantonal sur l'aide en matière d'investissement, plus de 13 000 « non »). Ce vote ne s'explique guère... sinon par le réflexe des « neinsager » systématiques qui se trouvent épars, mais obstinés, dans tout le canton. A se rappeler certaines consultations populaires, il semble bien que le canton du Valais compte une cohorte de « neinsager » qui seraient approximativement de 8 à 12 000 personnes. Soit près du 10 % du corps électoral... ce qui démontrerait combien l'abstention peut jouer un rôle néfaste ou funeste.

En cette matière, et pour conclure, la palme revient une fois encore aux communes de Troistorrens et de Val-d'Illeuz qui ont réussi à dire « non » aux cinq objets soumis à cette votation populaire ! Sans distinction de sujets, en toute conviction d'attitude !

Roger Germanier

Le scrutin fédéral en Valais

ÉCONOMIE DES EAUX: LE HAUT DIT « OUI », LE BAS DIT « NON »

Avant de relever l'un ou l'autre aspect particulier de ces votations fédérales, il n'est pas superflu de souligner le taux de participation au scrutin qui est de 26,7 %. Certes, ce taux n'a rien d'extraordinaire, mais il est si bien en progression sur celui récemment enregistré (17,4 %) qu'il en devient réjouissant, ou presque. Il reste cependant 73,3 % du corps électoral qui s'est abstenu de manifester son opinion...

Dimanche, le Valais a donc accepté l'arrêté fédéral sur la liberté d'établissement (21 898 « oui », et 11 213 « non »), et la loi fédérale sur l'importation et l'exportation de produits agricoles transformés (19 204 « oui », et 14 119 « non »). Par contre, le Valais a refusé l'arrêté fédéral sur l'économie des eaux (19 045 « non », et 14 236 « oui »). Et il est le seul canton suisse à dire « non »... ce qui ne manque pas de provoquer des commentaires plus ou moins piquants.

Il faut préciser d'emblée que cet arrêté fédéral a été accepté par tous les districts du Haut-Valais, et refusé par tous les districts du Bas-Valais. En effet, le Haut-Valais l'adopte par 5352 « oui » contre 2937 « non », alors que le Bas-Valais le repousse par 16 108 « non » contre 8884 « oui ». Finalement, le canton, dans son ensemble, le rejette avec un écart de 4809 voix en faveur du « non ».

Dans tout le Haut-Valais, 12 communes seulement sur 87 refusent cet arrêté fédéral (12 communes, dont 5 dans le district de Loèche). Dans tout le Bas-Valais, 7 communes seulement sur 76 acceptent ce même arrêté. Il s'agit des communes de Vouvry, Monthey, Collombey, Champéry, Chandolin, Randogne et Saint-Luc. Toutes les communes des districts de Hérens, Sion, Conthey, Martigny, Entremont et Saint-Maurice disent « non » à l'économie des eaux.

Le moins que l'on puisse constater est que le vote du Bas-Valais et celui du Haut-Valais se distinguent d'abord par leur opposition. S'il n'y a que 12 communes sur 87, dans le Haut, pour dire « non » à cet arrêté ; il n'y a que 7 communes sur 76, dans le Bas, pour dire « oui » à ce même arrêté. En cette matière, l'opinion valaisanne s'avère exactement contraire, selon qu'elle s'exprime de l'un ou de l'autre côté de la Raspille.

Produits agricoles transformés: tous les districts acceptent

Tous les districts du canton disent « oui » à cette loi fédérale sur l'importation et l'exportation de produits agricoles transformés. Tous les districts, sauf celui de Viège où le « non »

PERSPECTIVE

APRÈS UNE CENSURE HÂTIVE

Suite de la première page

« tien est responsable de l'Eglise ; chacun, ecclésiastique ou laïc, doit assumer une part de responsabilité, soit en vertu même de son baptême, soit en vertu d'une mission, d'un ministère particulier.

La liturgie, sujet tabou ? Oui, mais pas du tout au sens où le comprend M. Maquignaz.

Il est trop évident que la liturgie a constitué et constitue le point central

de division et d'opposition entre intégristes et progressistes. Dans tous les milieux d'extrémistes, il n'est qu'à soulever la question de liturgie pour sentir les esprits se hérissier dans une attitude d'irréductible méfiance et d'hostilité, se cabrer sur des positions bien établies, réfractaires à tout effort véritable de compréhension et de réflexion.

La constatation d'une telle situation, et par conséquent de l'inutilité d'aborder cette question, n'est aucunement ironique, bien plutôt douloureuse.

Il est infiniment douloureux de constater que la liturgie qui devrait être la prière communautaire de tous ceux qui vivent la même foi, la même espérance, la même charité, est en fait ce qui divise le plus profondément les membres de l'Eglise.

Il est infiniment douloureux de voir s'opposer les croyants dans l'acte même par lequel ils participent à la même messe, à la même prière et au même sacrifice eucharistiques, au même repas et à la même table du Seigneur ; les croyants qui répondent à la même invitation d'amour et de charité.

Saint Paul écrit : « J'apprends tout d'abord que lorsque vous vous réunissez en assemblée, il y a parmi vous des divisions, et je le crois en partie ». Nous sommes arrivés à un tel degré de corruption et de trahison que nous ne nous réunissons même plus en assemblées communautaires, mais nous divisons en groupuscules séparés par l'incompréhension, la rancune, l'orgueil ou l'égoïsme, murés en un silence mortel.

Quels responsables de l'Eglise, ecclésiastique ou laïc, ne se sentiraient-ils pas interpellés ? surtout quels responsables-causes de ces divisions, car enfin celles-ci n'ont pas surgi par génération spontanée ?

Pour terminer, suivant l'exemple de M. Maquignaz pour qui sans doute la correction fraternelle est une des formes de la charité, je me permets de lui suggérer de se débarrasser d'un défaut bien valaisan qu'affectonnent un si grand nombre de nos porte-parole à l'extérieur, mais qui nous rend tellement ridicules : réduire à une affaire strictement valaisanne les problèmes de portée générale.

A. Fontannaz

Un écrivain parle d'un poète

Suite de la première page

entretien : l'essentiel est ailleurs, et nulle conférence ne peut le donner à quiconque n'y participant déjà, au-delà de lui.

Regret tout de même de ce que le public n'ait pas été quelque peu violent, bousculé, car la rencontre de Rilke avec le Valais, plus qu'avec les Valaisans (les vingt quatrains dits par trois jeunes gens en témoignèrent) peut-elle se réduire à la recherche d'un lieu pour les Elégies ? Cette systématisation me gêne un peu, je l'avoue, tout en reconnaissant que les multiples références biographiques y contribuent... Et pourtant ? Il reste un mystère, ou un hasard, qui fait du séjour valaisan du poète pragois quelque chose d'aussi gratuit, d'aussi imprévu, d'aussi éphémère même (il s'appretait à quitter Muzot en 1927) que tous les autres événements marquants de sa vie, de la vie de cet exilé au sens propre et au sens spirituel.

Rilke vient de partout et ne va nulle part. Et Maurice Zermatten, qui attache tant de prix à la « patrie charnelle », consent peut-être avec pudeur à cacher une secrète inquiétude que ne peut pas ne pas lui suggérer la voix d'un ange qui s'est fait homme.

Michel de Preux

Le chef vous propose...
Un moyen simple, efficace :
notre rubrique

« GASTRONOMIE »

PUBLICITAS

212111

Action

Tissus soft

pour l'hygiène,
les soins de beauté
et le ménage.

10 rouleaux de 360 coupons doubles

370

au lieu de 4.20

MIGROS

évidemment!



Nouveau!
Coton hydrophile
Nouvelle qualité -
prix plus avantageux!

Idéal pour les soins des plaies et du corps.
Chimiquement pur et conforme aux
prescriptions de la pharmacopée suisse.



100 g **-.90**

Des idées cadeaux Ferrero

Bon de Fr. 5.-, 10.-, 15.-, 20.-,
etc. valable pour :

**achats vélos, vélomoteurs,
fournitures**

**Essence, réparations vélos,
vélocycleurs, etc.**

Demandez nos prix vélos, vélomoteurs,
des prix imbattables, un choix incompa-
rable.

Ferrero Cycles

Ouverture nocturne + tous les jours jus-
qu'à 19 h. 30
Pour les jeunes et moins jeunes : porte-
clés et autocollants gratuits.

Ferrero Cycles

Rue du Sex 5, Sion
Tél. 027/22 18 72 36-2411

Interdiscount garantit par écrit les prix les plus bas de Suisse.

Un grand choix. Des conseils. Un service impeccable. Un plaisir durable.

Exemple n° 1

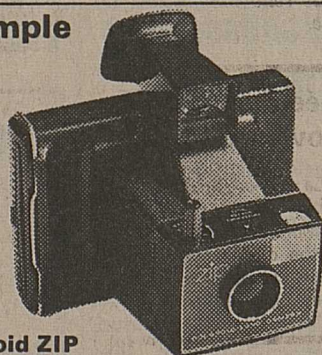


Flash électronique

Le plus avantageux
flash électronique
avec alimentation
par piles. Un prix
vraiment épous-
soufflant!

19.80

Exemple n° 2



Polaroid ZIP

Le plus avantageux appareil pour la
photographie instan-
tanée en noir-blanc.
Au prix de seulement

24.80

Exemple n° 3



8-positions
Indication LED
Virgule flottante

Calculateur électronique

Calculateur à 4-opérations avec in-
dication rouge LED. Calculs en chaîne,
virgule flottante.

29.80

+ pile 9 V

* Garantie de prix écrite

Tout article à partir de frs 200.- avec
garantie de prix pendant 30 jours.
Si vous constatez pendant ce laps de
temps un prix plus bas en Suisse, nous
remboursons la différence.

Location

Vous pouvez louer chez nous tous les
articles de notre assortiment de vente
à partir d'un prix de frs 300.-.
Demandez nos avantageuses con-
ditions de location.

**Commandes par correspon-
dance, tél. 031 9611 11**

Exemple n° 4

**Pour vos
grands-parents,
dans la chambre
d'enfants,
dans le studio,
pour les Jeux
Olympiques 76:**



Grand écran de 61 cm

Téléviseur noir-blanc avec grand écran

Grand écran de 61 cm, 7 touches pour émetteurs, curseurs linéaires pour la luminosité, le contraste,
le volume et la tonalité. Élégant boîtier en noyer. Téléviseur avec grand écran à un prix encore
jamais vu.

Prix-service frs 468.-

Location par mois frs 27.-

€+€ 398.-

Exemple n° 5

**Set-Safari avec
téléobjectif
200 mm**

(7-éléments)



Location par mois frs 49.80

Une véritable prestation de prix. Rendue uniquement possible par
l'importation directe et en profitant du cours de change avantageux,
au lieu de 790.70

Carena SRH-500. Appareil réflex avec mesure CdS de la lumière à
travers l'objectif 2,8/55 mm, avec étui toujours-prêt
Téléobjectif 3,9/200 mm avec diaphragme automatique et étui
Déclencheur souple pour ne pas bouger pendant l'exp. de la prise de vue
Intercolor 135-36, film-couleur nég. pour 36 photos aux coul. brillantes
Carena 138, trépied stable à 4-branches, avec tête panoramique

498.-

InterDiscount
Photo, Radio, Hi-Fi

Bienne: Rue du Canal 26/Rue du Marché 29;
Rue Neuve 41; **Brügg/Bienne:** Hypermarché
Carrefour; **Crans-Montana:** Bâtiment
Alexandra; **Delémont:** Rue du 23-Juin 26;
Fribourg: Place Georges Python; **Genève:**

Rue de la Confédération 18, Passage des Lions 6, Rue de Coutance 7; **Laus-
sanne:** Place de la Gare 10, Petit-Chêne 20; **Monthey:** Le Market, Av. de la
Gare; **Neuchâtel:** Grand-Rue 14; **Romanel/Lausanne:** Hypermarché Carre-
four; **Sierre-Noës:** Centre Commercial; **Sion:** Rue des Mayennets 4; **Vevey:**
Rue des Deux-Marchés 2; **Yverdon:** Place de l'Hôtel de Ville 5.

FORMIDABLE !!!

Fr. 60.- pour votre vieille montre



Montre électronique chro-
mée, fond acier vissé, étan-
che, antimagnétique, calen-
drier, trotteuse centrale.

**FABRICATION SUISSE
UNE ANNEE DE GARANTIE**

Prix catalogue Fr. 139.-

Reprise de votre
vieille montre quel
qu'en soit l'état Fr. 60.-

Solde à payer **79.-**

MONTRES MONNIER

Gros et détail
13, place de la Palud
1003 LAUSANNE
Tél. (021) 22 17 52

Envoi contre rembourse-
ment avec droit d'échan-
ge dans les 8 jours.

LOTO

Enfin des séries de

300

cartes de loto
en 5 couleurs différentes

Aussi en séries de 100, 150 ou 200

Ce que chaque société attendait depuis
longtemps, nous l'avons réalisé.



Séries de loto collées sur carton
jusqu'à 1000 différentes.

Les parents montheyens et la natation

MONTHEY. - Le club des nageurs est certainement la société sportive la plus active de la jeunesse montheyenne. Vendredi dernier, une septantaine de personnes avaient répondu à l'invitation de la commission technique du CENAMO, que préside M. Yves Guidetti.

C'est au début 1971 que le mouvement jeunesse en natation a vu le jour. Il y a eu des hauts et des bas dans ce mouvement, mais moniteurs et monitrices peu nombreux certes, mais d'un enthousiasme débordant, ont réussi à donner aux garçons et filles placés sous leur houlette, le goût de la natation de compétition. Bien sûr, tous ne sont pas de futurs champions, mais quelques-uns ont fait preuve de réelles qualités dans ce domaine.

En 1976, les jeunes tritons montheyens se rendront aux championnats romands de jeunesse à Fribourg, les 20 et 21 mars, aux

régionaux à Genève les 24-25 juillet et les 31 juillet et 1^{er} août, les 29-30 mai à Cointin pour le challenge Dauphin, à des meetings à Aigle et Vevey, aux championnats valaisans, dont la date et le lieu ne sont pas encore connus.

Le 20 décembre prochain, le mouvement jeunesse aura son Noël, tandis qu'entre les 9 et 11 mai prochain, un camp d'entraînement aura lieu à Fiesch.

Le président du club, M. Jacques Donnet, a relevé combien le club était satisfait de l'intérêt manifesté tout au long de la saison par les parents qui suivent l'activité de leurs

enfants. M^{me} Bucher, MM. J.-L. Coppex et Défago ont apporté des éclaircissements sur l'activité future des tritons du mouvement jeunesse du CENAMO, durant une discussion fort intéressante et animée sur les problèmes que posent les entraînements pour les jeunes spécialement doués.

Nager pour son plaisir, c'est le premier objectif du mouvement jeunesse du club des nageurs. Les dirigeants tant administratifs que techniques l'ont compris, comme d'ailleurs les parents. C'est certainement là la réussite du mouvement jeunesse du CENAMO.

LA PATRONALE DE MONTHEY

MONTHEY. - La paroisse de Monthey, dont l'église construite en 1849 est dédiée à l'Immaculée Conception, dont la fête de dédicace a lieu le troisième dimanche de juin, était donc en fête, ce lundi 8 décembre. A la grand-messe, la chorale, dirigée par M. Jean-Marie Monay, a relevé l'office par des prestations soignées, comme c'est son habitude d'ailleurs chaque dimanche.

Peu avant midi, les choraliens et leurs épouses se retrouvaient pour un apéritif, puis pour un repas pris en commun. A cette manifestation familiale assistaient le clergé montheyen et les représentants de l'autorité civile. Des propos aimables furent échangés après que le président Gérard Vannay ait salué chacun et remis le diplôme de membre d'honneur à M. Gérard Oreiller.

Torgon à une encablure de Châtel

TROGON. - Samedi 10 heures : temps splendide sur les hauteurs, brume sur la plaine du Rhône ; la fanfare L'Espérance, de Vionnaz, donne un concert aux nombreux invités de Pro Torgon venus assister à l'inauguration du nouveau télésiège Plan-de-Croix - Tête-du-Tronchet, qui est le premier maillon reliant Torgon à la Haute-Savoie. La station française de Châtel mettra en effet en construction une liaison jusqu'à ce même sommet de la Tête-du-Tronchet en 1977. Dès lors ce sera la liaison assurée entre Torgon et toutes les stations des Portes-du-Soleil.

Le préfet Maurice Nantermod et le président de Vionnaz André Rey entouraient MM. Raymond Giger, président du conseil d'administration de Pro Torgon, Roland Piccard et Sylvain Ferdmann, respectivement administrateur et directeur administratif de Pro Torgon, André Grepy, maire de Châtel, les abbés Dubosson et Jaeger, curés de Vionnaz et de Reverulaz, sans compter de nombreuses personnalités suisses et savoyardes.

LA PLUS LÉMANIQUE DES STATIONS VALAISANNES

C'est un slogan qui a toute sa valeur, car Torgon se situe à 115 km de Genève et à 50 km de Lausanne, à deux pas de l'auto-

STATION DES « QUATRE SAISONS »

A Plan-de-Croix, où les invités se retrouveront dès 11 h. 30, ce fut la manifestation d'inauguration du nouveau télésiège qui, sur une distance de 1710 m., avec une dénivellation de 545 m., par un tracé rectiligne, transporte les skieurs à raison de 720 à l'heure, sur des nacelles à deux places.

Avant que l'abbé Dubosson ne procède à la bénédiction des installations, les responsables de Pro Torgon présentèrent celles-ci et la région. L'assistance applaudit ensuite la présentation des « quatre saisons », en l'occurrence quatre jeunes filles en costume de bain qui jaillirent de quatre boîtes convoyées par de solides gaillards.

Ce fut ensuite la mise en service du télésiège, qui transporta les invités au sommet de la Tête-du-Tronchet, d'où ils purent admirer un panorama grandiose.

Jusqu'à la construction d'un moyen de remontée mécanique de Barbossine au Tronchet, la liaison du domaine skiable de Torgon se fait d'abord avec une marche d'approche d'une vingtaine de minutes.

Ainsi Torgon a fait le premier pas pour que soient reliées entre elles toutes les stations des Portes-du-Soleil à partir de Plan-de-Croix, augmentant ainsi l'infrastructure générale d'un complexe skiable de plus de 500 km de pistes.

route du Léman, ouverte aujourd'hui jusqu'à Aigle. Station en balcon, Torgon est à la fois tout proche des grands axes ferroviaires et routiers, mais à l'écart de ce trafic.

Torgon a évité la concentration en répartissant ses atouts sur l'ensemble du site qui comprend trois parties aménagées, séparées, mais complémentaires et reliées entre elles par la route ou les remontées mécaniques.

Si le village de Torgon a conservé son caractère traditionnel, un peu plus haut, de l'autre côté du torrent, c'est le quartier de La Jorette, un lieu dit Les Fignards. Entièrement neuve, La Jorette englobe trois immeubles avec appartements, le restaurant La Sergnaz, un parking, ainsi que des places de jeux et un départ de skilift relié à l'ensemble du réseau.

Plus haut, à 1420 m d'altitude, c'est la nature et le cirque de montagnes, sillonnés par les sentiers de promenade ou les pistes de ski qui communiquent avec la France.

Hommage des « Tzinos » au conseiller national Bernard Dupont

VOUVRY. - Le temps d'une matinée, on a voulu marquer, à Vouvry, par une fête de « famille », à l'occasion de son président-député Bernard Dupont à la Chambre basse de la Confédération.

Un cortège groupant les enfants des écoles, les sociétés locales, conduit par les musiciens de La Vouvryenne, se rendit de la gare à la place de l'Hôtel-de-Ville.

Malheureusement, le NF n'a pas été informé de cette manifestation pour des raisons que nous ignorons. Toutefois, des échos qui sont parvenus à notre rédaction, il faut relever que toute la population de Vouvry et des environs avait tenu à participer au cortège que ce soit en défilant ou comme spectateur.

A la grande salle, M. Bernard Dupont s'adressa aux enfants en âge de scolarité, avant que le vice-président de la commune, M. Parchet, ne commente ce que devrait être l'esprit de cette journée. Ce fut ensuite le chanoine Giroud, curé de Vouvry, qui releva l'esprit ecuménique de la population, dont l'église paroissiale reçoit également les fidèles de confession réformée. Quant au député Carlo Boisard, il releva l'esprit européen de l'élu radical du Chablais, soulignant qu'il pouvait être un des éléments de l'unité de la délégation valaisanne aux Chambres fédérales.

Quant à M. Bernard Dupont, il dit vouloir être avant tout Valaisan dans une tâche difficile dont il ne méconnaît pas les difficultés.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Qui veut donner son sang ?

MARTIGNY. - Afin de permettre de constituer une réserve de sang pour pouvoir passer la période des fêtes sans devoir passer les donneurs habituels, nous informons la population de Martigny et environs qu'une prise aura lieu le mardi 12 décembre prochain, de 14 heures à 20 h. 30, à l'hôpital régional.

Qui peut donner du sang ?

Toutes les personnes en bonne santé :

- les jeunes filles dès 18 ans,
- les jeunes gens dès 17 ans,
- les donneurs inscrits à l'hôpital sans numéro de téléphone,
- toutes personnes sans limite d'âge.

N'oubliez pas qu'en faisant DON de votre sang :

- vous participez à une grande œuvre humanitaire ;
- que chaque jour des malades et des

blesés sont sauvés par la transfusion de sang ;

- que vous bénéficiez par la même occasion d'un contrôle médical vous rassurant du bon fonctionnement de votre organisme.

Le sang que vous nous donnez est utilisé dans notre hôpital.

Soyez généreux et répondez nombreux à notre invitation.

L'heure de la récompense pour le meilleur...



MARTIGNY. - Nous avons mentionné que le prix de 500 francs décerné par la commission « loisirs-culture » avait été octroyé cette année à l'apprenti dessinateur en bâtiment Charles Jacqueroz, de Martigny-Bourg. Voici l'instant où M^{me} Gabrielle Sola, conseillère, présidente de cette commission, lui remet sa récompense.

Assemblée du PDC de Bovernier

BOVERNIER. - La section locale organisera son assemblée générale annuelle le mercredi 17 décembre dès 20 h. 30 à la salle de la maison d'école de Bovernier. Les membres et sympathisants sont cordialement invités à y participer.

Val d'Aoste

La crise de l'emploi dans la vallée

AOSTE. - Le 13 décembre prochain aura lieu la première conférence régionale sur la crise de l'emploi.

M. Di Stasi, assesseur à l'industrie, au commerce et à l'artisanat, sera rapporteur officiel : il exposera dans sa relation les thèmes de l'économie et de l'emploi dans leur évolution depuis 1961 jusqu'à aujourd'hui, et il illustrera les perspectives à court terme et les lignes générales de l'action que la Junte régionale adoptera dans ce secteur.

Un débat sera ouvert auquel prendront part les chefs de groupe du Conseil régional, les responsables des mouvements et des partis politiques, les fédérations syndicales, les représentants des forces sociales, des établissements publics et des entreprises.

Le président de la Junte, M. Mario An-

drione, clôturera la conférence avec un rapport de synthèse générale.

Le secrétariat a été confié au Bureau de presse de la région auquel devront être adressées toutes les communications concernant la conférence.

L'objectif de ce congrès, selon les intentions de la Junte et des chefs de groupe du Conseil régional, est de réaliser une confrontation, une recherche approfondie, l'ouverture d'un débat qui devront servir à dégager une ligne économique à court et à moyen terme harmonisée avec les choix de fond sur le type de vallée d'Aoste que l'on entend édifier, et avec la situation économique générale européenne.

Tirage de la Loterie romande

C'est dans la localité horlogère du Locle qu'a eu lieu, samedi 6 décembre, le tirage de la 362^e tranche de la Loterie romande. Les opérations du tirage, rehaussées par les exécutions de la musique militaire du Locle, se sont déroulées dans la salle Dixi, devant un nombreux public.

Voici les résultats :

- 10 000 lots de 10 francs aux billets dont les numéros se terminent par 3, 7.
- 1400 lots de 20 francs aux billets dont les numéros se terminent par 96, 25, 893, 973, 703, 040, 073, 221, 649, 804.
- 300 lots de 40 francs aux billets dont les numéros se terminent par 246, 109, 059, 126, 801, 8575, 0165, 7553, 7240, 4833, 6124, 0670, 1453, 4468, 5730.
- 13 lots de 200 francs aux billets portant les numéros suivants : 507713, 544642, 514833, 513826, 529125, 516366, 544289, 525778, 516735, 514049, 533193, 545226, 506167.

Décès de M^{me} Louis Giovanola

MONTHEY. - Epouse de Louis Giovanola, décédée au début de janvier dernier, M^{me} Innocente Giovanola n'aura survécu que quelques mois au départ de son mari.



Née Quendoz, la regrettée défunte aimait à faire le bien autour d'elle, avec une discrétion à toute épreuve. Innocente Giovanola attachait beaucoup d'importance à la culture des sentiments : l'affection, les égards, la politesse du cœur que l'on se doit les uns aux autres... Ces sentiments étaient instinctifs chez la défunte, qui s'en est allée à l'âge de 77 ans.

Nombreuses sont les familles montheyennes qui eurent l'occasion d'apprécier la bonté de M^{me} Innocente, comme on aimait à l'appeler. Sa discrétion n'avait d'égale que sa bonté. Toujours prête à aider, à soutenir sans jamais se lasser malgré des déboires. La bonté, c'était pour elle une disposition de son âme et de son cœur à l'égard de ses semblables, son bonheur à elle.

M^{me} Innocente Giovanola était la mère du bien connu docteur Bernard Giovanola et de M^{me} Jacqueline Giovanola. A sa famille dans la peine, le NF présente sa sympathie attristée.

Belle soirée avec l'Alperösl



MONTHEY. - C'est chaque année un plaisir intense pour les auditeurs qui se rendent à la soirée-concert des chanteurs de langue allemande de Monthey et environs groupés au sein de l'Alperösl.

Sous la direction de Meinrad Puipe, ils ont donné samedi dernier un excellent concert à la salle communale de la Gare, en interprétant sept chants dont un avec yodel et un en français.

En intermède, le duo lucernois Schürmann-Streit a recueilli les applaudissements des auditeurs enthousiasmés, alors que le bal était conduit par l'orchestre champêtre Jacob Bach, de Rougemont.

A relever que le président de l'Alperösl Karl Hagenbuch a pu remettre distinction et cadeau à MM. Joseph Oberholzer pour 40

ans d'activité, Willy Schutz (35 ans), Rudolf Sorber (25 ans) et Joseph Schurmann (20 ans) (notre photo).

Vaudoise Assurances
Mutuelle Vaudoise + Vaudoise Vie

Assurez vos biens

Jean Schneider
Agence générale
10, rue des Cèdres
1951 Sion
tél. 027 / 22 80 92

Daniel Roduit, inspecteur
5, rue du Léman, 1920 Martigny
tél. 026 / 2 24 41

Bernard Coudray, inspecteur
1917 Ardon, tél. 027 / 86 10 63

Joseph Vogel, inspecteur
1, rue des Amandiers, 1950 Sion
tél. 027 / 22 03 31

Philippe Schneider,
collaborateur pour Sion et Sierre
2, rue des Cèdres, 1950 Sion
tél. 027 / 22 57 78

Saint-Maurice
Grande salle du collège
Dimanche 14 décembre
à 15 h. 30

Concert de Noël
Orchestre du collège
et des JM

Soliste : **Harry Dätner**
pianiste
Œuvres de Bach, Mozart,
Beethoven, Dvorák
Places Fr. 8.- et Fr. 12.-
Réductions JM
et Amis de la Radio
Location dès mercredi
10 décembre

Location : Librairie St-Augustin
St-Maurice. Tél. 025/3 67 48

ALIMENTATION K

Rôti et roulé de porc le kg **14.50**

Ragoût de porc le kg **12.50**

Biscuits Farandole d'Oulevay la boîte de 900 g **9.25**

Œufs de poussine le carton de 10 pièces **1.75**

Beurre de cuisine la plaque de 250 g **2.—**

KUCHLER-PELLET s.a.

aux galeries du midi sion.



Automatisation de portes de garage - garage privé - garage collectif - portes industrielles - Télécommandes

Martin Andenmatten
3966 Chalais
Tél. 027/55 33 66



Chaînes «Union» à partir de **Fr. 50.—** SION
Tél. 027/22 27 70
36-5250

Garages préfabriqués dès Fr. 1980.— Pavillons de jardin dès Fr. 995.— Portes basculantes dès Fr. 298.— Portes anti-feu Fr. 238.— Portes universelles Fr. 198.— Portes d'entrée Fr. 248.— Gouttières compl. Plaque pour toitures, façades et revêtements. Étagères. Bacs à fleurs. Du stock, monté ou non monté. **Prix dérisoires!** Tél. 021/37 37 12 tout de suite

Moteurs

VW 1300 6 volts
1500 12 volts
1600 6 volts
Porsche Super 90 révisé, rendu sur place

Itamotor Romanel
Tél. 021/34 69 13

A louer à Nax (alt. 1300 m) chalet

meublé. Avec chauffage. Pour 4 pers.

Pour les fêtes de fin d'année
Tél. 027/58 17 51
36-32448

Des occasions sûres

Morris Marina 1800
Caravane, 73, 50 000 km
Audi 80, 74, 25 000 km
Mini 1600, 71, 60 000 km
Austin 1100 autom., 67 moteur et boîte échange

Garage Vouilloz & Tacchini SA

1904 Vernayaz
Tél. 026/8 13 05 - 2 31 29
Privé 026/2 50 93

Direct.: J.-Pierre Vouilloz
Agence Mini-Austin-Morris-VW-AUDI-NSU

Achat - Vente - Echange
36-2877

prêt comptant

le crédit personnel qui supporte la comparaison

Je m'intéresse à un prêt comptant. Veuillez me faire parvenir les documents y relatifs.

Nom, Prénom

Rue

NAP et localité

Prière d'envoyer ce coupon à:
Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16

45

discret ●
rapide ●
commode ●
avantageux ●
c'est le prêt comptant de la

Banque Populaire Suisse

plexiglas

en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure.

makrolon

Jauslin S.A., 15, route de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
Tél. 021/35 41 51

Aérotechnic Sierre S.A.

informe sa fidèle clientèle qu'elle arrêtera son exploitation du 23.12.75 à 18 heures au 12.1.76 à 7 heures.

A cette occasion, elle vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

89-102

Les poules de Scherer Römerswil sont de 1^{re} qualité Neuf gentils enfants vous remercient
Commandes à:
R. Wind,
1341 Les Bioux VD
Tél. 021/85 66 28

Offrir le meilleur



Chemise en jersey, coton/polyester, agréable à porter, élégante, elle est également lavable. Ligne amincissante. 6 teintes diverses.

25.-

Jersey

Chemise de sport quadrillée «Madras» en coton et polyester. Ajustée, de couleurs gaies et attrayantes.

39.50

CV

Charles

Pour les Fêtes, offrez le plus beau et le meilleur.

SION, rue des Portes-Neuves

AH 35/75

CRÉDIT SUISSE

Augmentation de capital 1975/décembre

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de notre établissement du 5 décembre 1975 a décidé, dans l'intention d'accroître les fonds propres, d'augmenter le capital-actions de fr. 700 000 000 à fr. 800 000 000 par l'émission de 200 000 nouvelles actions au porteur de fr. 500 nom. chacune, dont

197 143 nouvelles actions au porteur de fr. 500 nom.

avec droit au dividende à partir du 1^{er} janvier 1976

sont offertes en souscription aux détenteurs d'actions au porteur et nominatives aux conditions suivantes:

Droit de souscription	chaque tranche de fr. 3500 nom. de capital-actions (7 actions au porteur ou 35 actions nominatives) donne droit à la souscription d'une action nouvelle au porteur de fr. 500 nom.
Légitimation du droit de souscription	coupon n° 8 des actions au porteur et nominatives. Les coupons-droits peuvent être combinés, 5 droits attachés à des actions nominatives de fr. 100 nom. correspondant à 1 droit attaché à une action au porteur de fr. 500 nom.
Prix de souscription	fr. 1000.— par action au porteur. Le timbre fédéral d'émission de 2% est à la charge de la banque
Libération	le 30 décembre 1975
Cotation	aux Bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Neuchâtel et St-Gall

Toutes les succursales et agences en Suisse de notre banque recevront

du 9 au 19 décembre 1975, à midi

les souscriptions sans frais et tiendront des prospectus détaillés ainsi que des bulletins de souscription à la disposition des intéressés. Elles se chargeront également de l'achat et de la vente de droits de souscription.

Zurich, 8 décembre 1975

CRÉDIT SUISSE

Après 43 ans de lutte syndicale M. Clovis Luyet rentre dans le rang



M. Clovis Luyet lors du banquet, à côté de son épouse et de M. Séraphin Antonioli.

SION. - M. Clovis Luyet a fêté tout dernièrement son 65^e anniversaire. Dans quelques jours donc, après quarante-trois ans de lutte syndicale, quasi permanente, il va rentrer dans le rang.

Cet événement, car c'en est un, ne pouvait passer inaperçu pour les responsables et les membres de la section du Valais central de la FOBB, pour le Comité central suisse, les autorités, tous ceux qui ont milité à ses côtés, et ses amis et connaissances.

Sa fiche de syndicaliste

Fils d'une famille de neuf enfants, M. Clovis Luyet a fait un apprentissage accéléré d'employé de bureau. En 1930, il décide de devenir maçon. L'année suivante, M. Pignat le charge des premiers travaux de bureau de la FOBB. C'était le départ de quarante-trois ans d'activité syndicale. Il est à relever que le 1^{er} mai 1933, M. Luyet était engagé à plein temps comme secrétaire FOBB pour le Valais romand. A cette même date, il était élu membre du comité central élargi, et en 1953, il était nommé membre du Comité central suisse de la FOBB. Ce mandat a été renouvelé sans cesse depuis. Les premières années du jeune secrétaire syndical furent pénibles et difficiles, mais avec son tempérament de Saviésan, il a su

«encaisser» et se remettre sans cesse à l'ouvrage.

Un vibrant hommage de reconnaissance

Une séance administrative s'est tenue à la salle de la Matze. Le président Alexis Maret a souhaité la bienvenue et a félicité les 80 jubilaires qui ont reçu des mains de M. G. Diacon, secrétaire central, un magnifique vitrail pour leur vingt-cinq ans d'affiliation à la section.

En début de soirée, les autorités et les invités se sont retrouvés dans la grande salle de la Matze pour fêter M. Clovis Luyet. M. Germain Varone, de Savièse, le nouveau secrétaire syndical a souhaité la bienvenue. Il a relevé la présence de nombreux chefs de service de l'Etat du Valais, de M. et M^{me} Félix Carruzzo, président de la ville, des représentants des organisations professionnelles, du Bureau des métiers, et les représentants des sections de la FOBB des cantons voisins, etc. En appréciant le généreux vin d'honneur, offert par la municipalité de Sion, diverses personnalités ont pris la parole. M. Félix Carruzzo a relevé entre autres : «Aujourd'hui, il ne s'agit plus de répartir l'abondance, mais de se soucier de la situation de l'ouvrier. Nous respectons le

travail accompli par les syndicats en faveur de la paix du travail. M. Clovis Luyet, avec courage, a osé affronter l'opinion publique, et s'exposer. Au terme de ses quarante-trois ans de lutte, nous lui souhaitons un bel automne et de belles vendanges. M. Charles Meyer, président de l'Association valaisanne des entrepreneurs, a mis en évidence les qualités et la personnalité attachante de son ami Clovis Luyet. M. Duperret a apporté le salut de la section vaudoise. Des cadeaux ont été remis au «fantassin du syndicalisme», et les vœux de santé et de bonheur se sont enchaînés. A notre tour, nous félicitons M. Clovis Luyet pour sa longue et fructueuse activité de syndicaliste, et nous lui disons maintenant : «Longue et heureuse retraite».

-g6-

GRIMISUAT: BUDGET 1976 ET NOUVEAU CIMETIÈRE

GRIMISUAT. - L'assemblée primaire du 5 décembre écoulé a été très bien fréquentée. Cette réjouissante participation prouve que le corps électoral suit avec intérêt les affaires communales, et qu'il veut aussi y participer activement. Le conseil communal peut en être fier. Deux points figuraient à l'ordre du jour de cette assemblée : le budget 1976, le règlement pour les inhumations et le nouveau cimetière.

J'avais imaginé que le budget aurait occupé l'assemblée pendant une bonne partie de la soirée, car aujourd'hui, les problèmes financiers préoccupent chacun. Mais ce budget 1976 n'a suscité aucune intervention. Les renseignements donnés par le président Guy Balet d'une part, ne pouvaient être plus clairs et plus justifiés, et d'autre

part, la situation financière de la commune est tout simplement excellente.

Par contre, l'acceptation du règlement sur les inhumations et le nouveau cimetière a été l'objet d'une longue discussion. Il faut relever qu'il devient toujours plus difficile et compliqué de faire «passer» un nouveau règlement. L'autorité est chargée de s'occuper de multiples charges, mais dès l'instant où des dispositions sont prévues et que la sacro-sainte liberté est touchée, les réactions les plus diverses apparaissent.

Chacun émet alors ses idées, ses suggestions et défend son point de vue. J'ai regretté toutefois que la discussion ait manqué un peu de sérieux, et que des applaudissements crépitaient pour tout et pour rien.

Le règlement qui a été accepté par l'assemblée primaire est basé sur les dispositions cantonales en la matière et il est aussi le reflet de nombreux règlements en vigueur dans diverses régions. Ce règlement a peut-être le défaut de prévoir... trop de dispositions.

-g6-

LA SAINT-NICOLAS DE L'UNION DES BELGES DU VALAIS



Eddy Merckx avec son épouse et ses enfants parmi la colonie belge.

SION. - Samedi après-midi, quelque 70 enfants de familles belges, habitant dans notre canton, se sont retrouvés à la salle du buffet de la Gare pour fêter la Saint-Nicolas. Tout au long de l'après-midi, grâce à l'animation assurée par certaines personnes, l'ambiance n'a cessé de monter. Le fakir Mirna-Bey - très connu et très apprécié dans notre canton - a présenté ses étonnantes productions. Avant l'arrivée de saint Nicolas et du Père Fouettard, une surprise de taille était réservée à tous les participants. En effet,

Eddy Merckx, actuellement en vacances sur le Haut-Plateau avec sa famille, a fait une courte apparition, qui a été follement applaudie. Après avoir reçu un cadeau et répondu à quelques questions des enfants, le grand coureur cycliste a quitté la capitale valaisanne pour se rendre dans la cité du soleil, pour donner le coup d'envoi d'un match de hockey sur glace. Saint Nicolas, très généreux, a récompensé ensuite tous les enfants qui se souviendront de ces belles heures encore pendant longtemps. -g6-

Martigny et le pays des Dranses «Portes ouvertes» pour une télécabine



LE CHÂBLE. - Samedi dernier, Télévérbière conviait tous les citoyens de la commune de Bagnes à une journée «portes ouvertes» avec, comme principale attraction l'utilisation de la nouvelle liaison par câbles Le Châble - Verbier sans oublier toutefois la visite gratuite de toutes les autres installations

et de la gare de Médran avec ses compartiments administratifs et techniques.

De bonne heure le matin, l'état-major au grand complet accueillait de très nombreux visiteurs. On voit sur notre photo M^r Tissières partageant le verre de l'amitié au départ du Châble avec un couple de la région.

Après les patrouilleurs, les conducteurs de chiens d'avalanche

VERBIER. - Une nouvelle fois Verbier justifie son titre de «station de la sécurité». En effet, le cours des patrouilleurs de la FSS vient à peine de se terminer que lui succède déjà, depuis samedi dernier, celui des conducteurs de chiens d'avalanches mis sur pied par le comité central du CAS, à Lucerne et dirigé sur place par M. André Grisel, de Lausanne, entouré de MM. J.-B. Pfefferlé, de Sion, directeur adjoint; Ernest Hammerle, chef technique; D^r Gaston Gehrig, vétérinaire; M^{me} Thiébaud, secrétaire; adj. Michel Favre, moniteur adjoint; Adalbert Leuenberger, chef du matériel; Willy Binder, chef du chenil; Jean Bagliotti, adjoint; Max Banninger et René Melet, cuisiniers des chiens.

Tout cet état major aura la difficile tâche de diriger ce cours qui comportera les principaux points suivants: examens d'entrée pour conducteurs et chiens, préparation des terrains d'exercice, formation des jeunes chiens d'avalanche, formation et perfectionnement des conducteurs et des chiens déjà instruits, technique d'engagement, services sanitaires et premiers secours, lecture de

cartes, croquis, établissement de rapports, instruction de liaisons sans fil, instruction sur appareil de recherches émetteur-récepteur.

Les participants suivront également des exposés spéciaux plus particulièrement: principaux problèmes posés par les chiens d'avalanche par M. Hammerle; avalanches et dangers d'avalanches par André Roch; lecture de carte et croquis par J.-B. Pfefferlé et Eric Wattenhoffer; le rapport de recherche par André Grisel; soins et tenue du chien par André Gehrig; secourisme en montagne par Michel Favre; sauvetage par voie aérienne par Béat Perren; assurance et secours en montagne par André Grisel.

Comme on peut le constater, le programme de ce cours est copieux. Son but est bien la formation des conducteurs et des chiens d'avalanche pour interventions en cas d'accidents dans les Préalpes et les Alpes cette saison. Le cours connaît un magnifique succès puisque environ 70 conducteurs sont inscrits et séjourneront à Verbier jusqu'au 13 décembre prochain.

Pour les vigneron: piquets métalliques, piquets galvanisés

SION. - Les vignerons connaissent les échelas et les piquets métalliques sans protection et ces mêmes articles goudronnés. Il existe aussi des échelas et des piquets laqués dans un bain liquide; la laque se décolle très tôt, sa protection dure peu; on en voit peu dans le vignoble.

Orientons maintenant les utilisateurs sur les piquets galvanisés. Galvaniser un métal, c'est le recouvrir d'une couche de zinc pour l'empêcher de rouiller. Il y a trois façons de galvaniser un métal. La durée de la protection dépend de la méthode. Ces trois façons sont brièvement indiquées ci-après, en même temps que la durée de la protection ou de la couche de zinc. (La dureté du piquet lui-même, c'est une autre affaire.) Voici donc ces trois méthodes:

- a) **Zingage à chaud**
Les piquets préparés et formés sont en-

suite plongés dans du zinc pur en fusion. D'où protection totale de la pièce. Epaisseur de la couche de zinc environ un dixième de millimètre. Durée de la protection: entre 20 et 30 ans.

- b) **Zingage Sendzimir**
Les grandes feuilles de métal sont plongées rapidement dans un bain de zinc en fusion. Epaisseur de la couche de zinc seulement un trentième de millimètre environ. Ensuite, on y découpe les piquets et on les forme. Donc, les extrémités et la tranche ne sont pas protégées. Durée de la protection: entre 5 et 10 ans.

- c) **Zingage par électrolyse**
Il n'est pas utilisé pour ces articles de plein air.

J. Nicollier, Stations agricoles
1950 Châteauneuf

Interpellation concernant l'économie viti-vinicole

L'économie viti-vinicole préoccupe actuellement tous les pays de production et plus spécialement les pays européens.

Le récent congrès de l'Organisation internationale de la vigne et du vin a adopté plusieurs résolutions qui doivent être soumises aux pays membres, résolutions relatives:

- à la sauvegarde de la qualité;
- au lever des cadastres viticoles définis-

sant les zones d'implantation des différents cépages en fonction de leurs qualités et aptitudes;

- à la pratique de techniques culturales compatibles avec les normes de qualité. A ces préoccupations et compte tenu des efforts faits dans certains pays pour la rationalisation des exploitations, viennent s'ajouter celles relatives à l'infrastructure particulière de notre vignoble.

La loi fédérale sur l'agriculture, celle sur les améliorations foncières, le statut du vin comportent plusieurs dispositions relatives à l'amélioration des structures, au choix des cépages, au contrôle de la qualité.

Notre canton, pour lequel la viticulture reste un secteur important de son économie, doit utiliser toutes les possibilités qui lui sont ainsi offertes et compléter ses propres dispositions pour sauvegarder l'avenir de notre viticulture.

Le Conseil d'Etat est prié de donner connaissance au Grand Conseil des mesures qu'il entend prendre à ce sujet.

François-Joseph Bagnoud, député.

Sion

Restauration de meubles anciens, tous travaux de tapisserie, rideaux, tentures murales, pose de tapis, réfection de salons, aménagements complets pour intérieurs
René Bonvin, rue du Rhône 19
Tél. 027/22 21 10

Randonnée pédestre accompagnée

SION. - L'Association valaisanne de tourisme pédestre rappelle à ses membres que la prochaine course aura lieu le **mercredi 10 décembre 1975.**

Parcours pédestre: Rarogne - Niedergesteln - Bietschtal - Rarogne.
Départ: place de la Gare à Rarogne, à 12 h. 30.

Retour: à Rarogne à 17 heures environ. Départ pour Brigue à 17 h. 30. Départ pour Lausanne à 17 h. 29.

Temps de marche: quatre heures environ.

Chef de course: M^{me} Hermine Kuonen, La Souste.

Inscription: auprès du chef de course, tél (027) 6 62 57, ou de l'Union valaisanne du tourisme, Sion, tél. (027) 22 21 02, pendant les heures de bureau, jusqu'au mardi 9 décembre, à 17 heures.

En cas de temps incertain, la course a lieu. Si les conditions atmosphériques sont vraiment mauvaises, le N° 11 renseignera mercredi matin.

oui un porto

PORTO CRUZ

PORTO CRUZ

Pneus service TYVALUG

Le meilleur service aux meilleures conditions.

Rue de la Dixence
Sion
Tél. 027/22 56 95

Dépôt **Continental**
Ouvert le samedi matin

netasec
tous lavages chimiques

Vous exprimez un désir particulier? Vous attendez un service personnalisé, rapide et de qualité, à des prix avantageux? Alors vous serez à votre aise et toujours satisfaits en faisant appel à nous.

Sion
10, rue de la Dent-Blanche,
«La Croisée»

DEMIDEMIDEM

Dès maintenant, les mobiliers exclusifs

DEM

sont en vente directe aux prix d'usine. Nos expositions vous sont ouvertes à

Sierre tél. 027 55 16 72
Chambytel tél. 021 34 45 31

DEMIDEMIDEM



Déprimant!

— Les Français sont des chauvins, des fanatiques, en matière de sport... — Et les Suisses, Ménandre? Et les Valaisans? Croyez-vous qu'ils soient impartiaux?

Oyez plutôt: lors de la descente de Val-d'Isère, les chutes se sont multipliées. Roland Collombin et Walter Vesti ont dû être hospitalisés. A l'entraînement, Michel Dujon s'est tué... Sombres journées!

Il ne fait aucun doute que les sportifs sont profondément attristés. Nous aussi, qui depuis longtemps ne chaussons nos lattes que pour faire, en père peinarde, du ski de fond.

Ils étaient cinquante, peut-être cent devant le petit écran, qui regardaient avant-hier matin, la descente messieurs de Val-d'Isère, dans une station, à 2000 m d'altitude.

Cinquante ou cent qui ont, paraît-il, car je n'y étais pas — bondi de leur chaise, clamé leur joie quand Klammer est tombé.

Est-ce vrai? Est-ce croyable? Klammer aurait pu se blesser grièvement, se tuer... L'instant était dramatique... après les tragédies qu'on connaissait.

Le silence était de rigueur, me semble-t-il. L'anxiété aurait dû saisir chacun.

Rien de cela. Au contraire. Un soubressaut collectif — ou presque — de jubilation absurde, ridicule, aberrante, insensée.

C'est donc ça « l'esprit sportif »? Collombin est tombé... Klammer devient, tout soudain, un homme à abattre!

Que voilà donc une attitude de sauvages, un comportement de gens cruels, féroces, primitifs!

Grands dieux, que le sport a évolué!

Oui, certes, mais dans le plus mauvais sens qu'on puisse imaginer. Le chauvinisme, parfois, dépasse outrageusement les limites de la raison. C'est déprimant!

Isandre

UN SOIR AU «PETIT THÉÂTRE» DE SION

SION. — Très nombreux sont encore les Sédunois qui ignorent l'ouverture, dans le quartier de Tous-Vents, d'un « Petit théâtre », genre « théâtre de poche ».

Il s'agit d'une cave voûtée aménagée par une équipe formée de jeunes, équipe épaulée par quelques adultes.

Les jeunes en question pratiquent la musique ou la poésie, l'art théâtral, la chanson également.

Le 29 novembre eut lieu l'inauguration du « Petit théâtre ».

Vendredi 5 décembre, nous étions conviés à assister à une reprise du spectacle, avant qu'il ne soit encore redonné au public, vendredi 12 et samedi 13 décembre, à 20 h. 30.

Plus de vingt interprètes sont montés, individuellement ou en petite formation, sur la scène de ce « Petit théâtre », dépourvu de confort, mais extrêmement sympathique.

Nous avons entendu des sketches, des chansons, des poèmes, du folk, et, en deuxième partie, assisté à la pièce en un acte de Tennessee Williams: « Propriété condamnée ».

Les artistes défilent en ces lieux n'affichent aucune prétention. Ils se produisent aussi bien pour leur plaisir que pour le nôtre, en toute simplicité; ils s'expriment librement; ils tentent une expérience, peut-être leur chance, sans se faire d'illusions.

Il se pourrait — et nous le souhaitons — que des talents s'affirment peu à peu.

On en voit, d'ailleurs, qui se dessinent, se situent déjà à un niveau plus élevé qu'on le supposait.



Un duo humoristique en cours de soirée.

Il vaut la peine d'aller voir ce que font ces jeunes au cours d'une soirée qu'ils nous proposent.

On dit, très souvent, qu'il ne se fait rien à Sion. Erreur, au « Petit théâtre » ça remue.

c'est vivant; il y a de l'ambiance, de l'animation, de l'enthousiasme.

f.-g. g.

AVVISO

SION. — Dal 15 al 19 febbraio 1976 avrà luogo a Vicenza l'edizione 1976 del Salone internazionale della Ceramica e Vetro, organizzato dall'Ente Fiera di Vicenza.

Agli espositori stranieri verranno concesse, come nel passato, le consuete facilitazioni doganali e valutarie.

Per ulteriori maggiori delucidazioni gli interessati sono pregati di rivolgersi al V. Consolato d'Italia in Sion, 5 avenue de la Gare.

CONFÉRENCE

SION. — Le 12 décembre 1975 aura lieu à Sion, en la maison de la rue de Conthey 2, au sous-sol, une conférence publique sur le thème: « Comment meurt-on aujourd'hui en Occident? » donné par Jean Ziegler, conseiller national socialiste et professeur de sociologie à l'université et à l'institut d'études du développement de Genève.

Cette conférence, organisée par le groupe d'animation culturelle du PSV, sera suivie d'un débat auquel chacun est invité à prendre part.

Une séance de signature du livre *Les vivants et la mort* est prévue.

Se rencontrer et se former



Au moment de la pause, danseurs et danseuses ont montré qu'ils étaient aussi de grands sportifs, en suivant la descente à ski de Val-d'Isère.

SION. — Durant ce week-end, la Fédération cantonale des costumes a mis sur pied son traditionnel cours annuel de danse, aux casernes de Sion. Le but de ces journées est d'apprendre de nouvelles danses, et de former des moniteurs, qui, dans leur société respective, pourront dispenser un enseignement valable.

Sous la direction du président cantonal M. Alphonse Seppey, 180 danseurs et danseuses, représentant 33 sociétés sur les 40 affiliées, se sont retrouvés à la grande salle Barbara pour la prise de contact, la mise en train et recevoir le programme de la journée. Grâce à l'autorité et à la compétence du président Seppey tout se déroula rapidement et dans la plus stricte discipline. Les participants manifestèrent beaucoup de joie et d'intérêt à suivre ce cours de formation et de perfectionnement. L'excellent esprit qui règne actuellement au sein de la Fédération cantonale des costumes autorise un excellent travail pour les années à venir. Nous

ne pouvons que remercier et féliciter tous ceux qui apportent généreusement leur précieuse collaboration.

g-g.

Souffrez-vous de constipation?

Réveillez la bile de votre foie.

Les petites pilules Carter augmentent l'activité de votre estomac et des intestins sans provoquer la diarrhée et stimulent l'évacuation de la bile. Bientôt vous vous sentirez de nouveau frais et dispos. En pharmacies et drogueries.

Petites pilules **CARTER**

Publicitas 21 21 11

Tissus coptes exposés à la Maison de la Diète

Quelques jours seulement à Sion

SION. — Depuis hier et jusqu'au 13 décembre, une exposition de tissus coptes est ouverte, chaque jour jusqu'à 20 heures, à la Maison de la Diète, à Sion (rue des Châteaux).

Selon Werner Vicichl, chargé de recherches à l'université de Genève, le mot « copte » vient de la déformation d'un mot grec *aguptos* désignant les autochtones égyptiens.

Les tissus coptes, ajoute-t-il, sont d'une importance capitale pour notre connaissance de la vie quotidienne (habillement, bijoux, coiffure, maquillage des femmes, etc.) et des sujets qui peuplaient l'imagination populaire à l'époque.

Le tissage artistique copte connaît un renouveau depuis le début du XX^e siècle. Les élèves de l'orphelinat copte du Caire confectionnent, sans être influencés par leurs maîtres, des représentations polychromes. Ces créations personnelles ont fini par constituer un nouveau style où l'élément figuratif stylisé et les couleurs vives dominent.

Il nous est donné l'occasion, très rare d'ailleurs, de voir une exposition de ces tissus coptes anciens. Il vaut donc la peine d'aller les admirer à la Maison de la Diète, sans tarder, car ils ne seront visibles que pendant quelques jours seulement.

f.-g. g.

«LUMIERE ET VIE»

SION. — L'Automobile-Club de Suisse, section Valais, organise, avec la collaboration de la police cantonale et de la maison Bosch SA, une action « Lumière et vie » de contrôle du dispositif électrique (phares, indicateurs, feux arrière, etc.) gratuit, selon le plan suivant:

Sion: Ed. Nicolas, auto-électricité, les 9, 10 et 11 décembre de 17 à 20 heures.

Sierre: W. Fournier, auto-électricité, le 12 décembre de 17 à 20 heures, le 13 décembre de 9 à 12 heures.

Martigny: P. Guex, auto-électricité, les 15 et 16 décembre de 17 à 20 heures.

Monthey: H. Missilliez, auto-électricité, les 17 et 18 décembre de 17 à 20 heures.

Viège: Robert Henzen, Kantonstrasse, le 19 décembre de 17 à 20 heures, le 20 décembre de 9 à 12 heures.

Est-il nécessaire d'insister sur l'importance d'un tel contrôle en cette période de

l'année? L'ACS souhaite vivement que tous les automobilistes, conscients de leur responsabilité, l'aideront dans cette lutte contre les accidents de la route en participant à ces contrôles gratuits. Les propriétaires des véhicules trouvés conformes aux prescriptions recevront une vignette.

Les petites réparations pourront être effectuées sur place et il ne sera procédé à aucune amende d'ordre.



MORANDINE
PASTIS
APÉRITIF 45 ANISE
MORAND

Chaque jour, près de 90 000 lecteurs valaisans vivent au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs.

A louer à Sion, quartier Wissigen, dans immeuble neuf

studios meublés ou non

Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser au 027/22 34 64 36-207

A vendre à Loye

chalet 4 pièces

Cuisine, bains, WC plus 500 m² de terrain. Fr. 130 000.-

Pour traiter: Régie Antille Route de Sion 4, 3960 Sierre Tél. 027/55 88 33 89-103

A remettre au centre de Sierre, immeuble La Channe

tea-room + terrasse

Situation commerciale 1er ordre. Libre dès le 1.3.1976. Nécessaire pour traiter: Fr. 80 000.-

Pour tous renseignements, s'adresser à Régie immobilière Antille Route de Sion 4, 3960 Sierre Tél. 027/55 88 33 89-103

A louer à Martigny près de la place Centrale

local d'environ 65 m² au rez-de-chaussée.

Fr. 350.- tout compris Libre dès le 1er février 1976

Tél. 026/2 17 80 36-32489

A louer à Sion, rue de Lausanne

studio

Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser au 027/22 34 64 36-207

A louer à Sion, rue du Scex

appartement 4 1/2 pièces appartement 3 1/2 pièces appartement 2 1/2 pièces

Date d'entrée à convenir

Pour traiter, s'adresser au 027/22 34 64 36-207

Monthey

A louer

appartement résidentiel

de 5 pièces dans villa

Tél. 027/22 65 87 (heures de bureau) 36-3820

A louer à Châteauneuf-Conthey Les Primevères

appartement 4 1/2 pièces

4e étage, ascenseur.

Place de parc numérotée. Libre à partir du 15 janvier 1976.

Pour traiter: s'adresser au 027/22 14 22 36-32393

A vendre d'occasion

turbo-diffuseur

Berthoud. En parfait état

châssis de sulfatage

Birchmeier. Avec barre pour cultures maraichères

châssis porté

Birchmeier

pompes à moteur

avec tuyau et dévidoir

Max Roh, service Birchmeier 1962 Pont-de-la-Morge Tél. 027/36 10 90

PIANOS



Accordages - Réparations Vente - Location Rue des Remparts, Sion Tél. 027/22 10 63

Machines à laver

linge - vaisselle

Quelques appareils en retour d'exposition, à céder avec très gros rabais. Garantie d'usine, livraison et pose gratuites. Grande facilité sans acompte à la livraison. Réparation toutes marques

MAGIC VALAIS Tél. 026/7 33 25 83-7506

A louer à Saint-Pierre-de-Clages appartement 4 pièces

Loyer avantageux Date d'entrée à convenir

Pour traiter, s'adresser au 027/22 34 64 36-207

VOS CARTES DE FIN D'ANNÉE, Y AVEZ-VOUS PENSÉ ?

C'est le moment de nous consulter.

IMPRIMERIE GESSLER S.A. Pré-Fleuri 12 - 1950 SION Tél. 027 / 23 19 05



TIREZ PROFIT DE NOTRE JOURNAL

Votre annonce est lue par plus de 65 % des ménages

Constitution de l'Association cantonale des maîtres secondaires du premier degré

SIERRE. - L'Association du Valais romand et l'Association du Haut-Valais des maîtres secondaires du 1^{er} degré se sont réunies samedi matin au centre scolaire des Liddes pour constituer l'Association cantonale des maîtres secondaires du 1^{er} degré. Cette association comprendra la section du Bas-Valais et celle du Haut. Mais avant de passer à sa constitution, chaque section a tenu son assemblée annuelle.

Assemblée de l'Association du Valais romand

Fondée le 7 février 1959, l'Association des maîtres secondaires du 1^{er} degré du Valais romand, présidée depuis quatre ans par M. Ignace Rey, s'est toujours et avant tout penchée sur les problèmes pédagogiques, sans toutefois négliger les problèmes matériels, consciente qu'elle était de devoir assurer à

ses membres un support matériel sain. A la suite du rapport du président, M. Ignace Rey, sur les problèmes de l'association, les membres de l'association, vu quelques démissions, ont procédé à l'élection des nouveaux membres du comité. Désormais, l'association, qui sera une section de l'association cantonale, sera présidée par M. Antoine Fauchère.

Cette assemblée s'est terminée par une conférence donnée par l'écrivain Maurice Zermatten sur le sujet suivant: « Rainer Maria Rilke: pourquoi le Valais? Pourquoi Rarogne? ».

Puis, après quelques minutes de pause, les maîtres secondaires du Valais romand, accompagnés de leurs collègues du Haut-Valais, se sont réunis pour la première assemblée cantonale de l'Association des maîtres secondaires du 1^{er} degré.

Avis officiels

HORAIRE DES MAGASINS PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Sur proposition du groupement des commerçants, le conseil communal a arrêté comme suit le programme d'ouverture des magasins pendant les fêtes de fin d'année:

OUVERTURE NOCTURNE JUSQU'À 22 HEURES

- Mercredi 17 décembre 1975.
- Lundi 22 décembre 1975.
Ouverture retardée à 9 heures les 18 et 23 décembre 1975. Fermeture le vendredi matin 2 janvier 1976.

Sierre, le 3 décembre 1975

L'Administration communale

Assemblée cantonale

Au cours de l'année 1975, l'association du Bas-Valais, dans l'esprit des membres fondateurs, a entrepris l'étude d'une fusion avec l'association du Haut-Valais, voulant par là assurer une plus grande cohésion entre les maîtres du 1^{er} degré, qui ne pourra que servir l'intérêt des élèves en particulier et celui du cycle d'orientation en général.

Parmi les personnalités qui assistaient à cette assemblée, nous relevons notamment la présence de MM. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique, Guntern, chef de service de l'enseignement secondaire, Grichting, chef du personnel, Bornet, président de la FMEF, et Pitteloud, secrétaire de la FMEF.

Après que M. Ignace Rey eut expliqué que la principale raison de cette fusion de ces deux associations était de réunir tous les maîtres qui travaillent dans le même niveau avec les mêmes problèmes, l'assemblée a nommé le comité cantonal qui se compose de MM. Antoine Fauchère, président, Willy Pitteloud, Roger Fellay, Fidelis Imboden, Anton Rivaz, Markus Truffer et Marti.

Dans les divers, les maîtres secondaires du 1^{er} degré ont pu entendre une allocution de M. Antoine Zufferey qui releva avec plaisir l'amitié qui règne entre les deux parties linguistiques du canton et la volonté de collaboration et de dialogue qui existe entre les maîtres et le Département de l'instruction publique. M. Zufferey fit aussi l'historique du cycle d'orientation, afin de restituer son problème dans un contexte objectif.

Puis, après avoir encore écouté M. Bornet, président de la FMEF, les maîtres secondaires se sont rendus dans un hôtel de Sierre pour le repas de midi précédé d'un apéritif offert par la commune de Sierre.

Chalais. - Approbation globale du « plan des zones et du règlement des constructions »

Samedi et dimanche derniers, parallèlement aux votations fédérales et cantonales, le corps électoral de la commune de Chalais devait se prononcer sur l'acceptation ou le refus du « plan de zone et règlement des constructions » qui lui était soumis sur la base de l'étude de l'urbaniste Bernard Ogier, de Sion.

Malgré une opposition de dernière heure, non objective pour cet objet, qui, en deux fois, avait été renvoyé pour étude plus approfondie par les assemblées primaires de septembre et décembre 1974, l'aménagement de notre territoire fut accepté par 523 oui contre 146 non, avec une participation de 55 % du corps électoral.

Ce résultat flatteur nous fait réellement plaisir et, au titre de président de la commission de quinze membres qui a collaboré sérieusement avec M. Ogier à la réalisation de ce projet, nous adressons nos sincères remerciements aux électeurs et électrices de notre commune pour leur maturité civique. Un merci tout particulier à M. Ogier, urbaniste à Sion, au conseil communal et aux collègues de la commission pour leur dévouement et leur objectivité dont ils ont fait preuve tout au long des nombreuses et astreignantes séances qui ont précédé l'adoption de ce plan.

Nous savons pertinemment qu'une telle réalisation ne peut donner satisfaction à tous les intérêts privés; nous restons cependant persuadé que cet instrument de travail est indispensable à l'aménagement harmonieux de notre territoire. Nous osons espérer que notre haut Conseil d'Etat homologuera ce projet dans un délai relativement court, afin de mettre au plus vite un terme au marasme que nous connaissons aujourd'hui dans le domaine des constructions en particulier.

C'est à cet objectif que nous nous sommes attelés en collaborant à la réalisation de ce projet, et c'est la raison pour laquelle nous éprouvons la satisfaction de voir celui-ci adopté par le souverain.

Charly Devanthéry, président de la CALT

Soirée annuelle de la Géronde

SIERRE. - Samedi soir, les Gérondeins se sont retrouvés pour leur soirée annuelle.

Le président de la Géronde, M. Victor Berclaz, salua particulièrement la présence

de M^{me} et M. Pierre de Chastonay, président de la commune de Sierre et conseiller national, M^{me} et M. René Esselier, président de la bourgeoisie, le doyen Mayor, M^{me} et M. Edmond de Preux, vice-président de la bourgeoisie, M^{me} et M. Gérald Romailier, président de la Stéphanie de Granges, ainsi que celle de quelques membres d'honneur, non musiciens, mais combien méritants pour leur attachement à la Géronde.

Puis M. Victor Berclaz retraça l'activité de la Géronde au cours de cette année 1975, qui vit la Musique des jeunes (école de musique de la Géronde) fêter son 25^e anniversaire. Il souhaita à tous les musiciens et à leur directeur Jean Daetwyler un magnifique résultat lors du concours fédéral qui aura lieu à Bienne en juin 1976 et pour conclure formula le vœu que la Géronde

continue à jouer son rôle social et culturel pour le bien de la cité du soleil.

Quelques musiciens méritants ont reçu des distinctions pour leur activité. Il s'agit notamment de MM. Victor Berclaz, Bernard Plaschy, Claudio Cerigioni, Laurent Martin, Norbert Marclay, Rémy Pont, Jacques Antille et Raymond Sartorio, qui totalisent 60 prestations ou plus sur 68.

Quant à MM. Arthur Berclaz, Nicolas Fournier et Bernard Plaschy, ils comptent 20 ans d'activité au sein de la Géronde: MM. Roland Casutt, Gérard Vianin et Georges Vouardoux, 25 ans, et M. Jean Nanzer 35 ans.

Une sympathique soirée au terme de laquelle on a pu remarquer l'assiduité des Gérondeins aux prestations de leur société et le magnifique esprit qui règne.

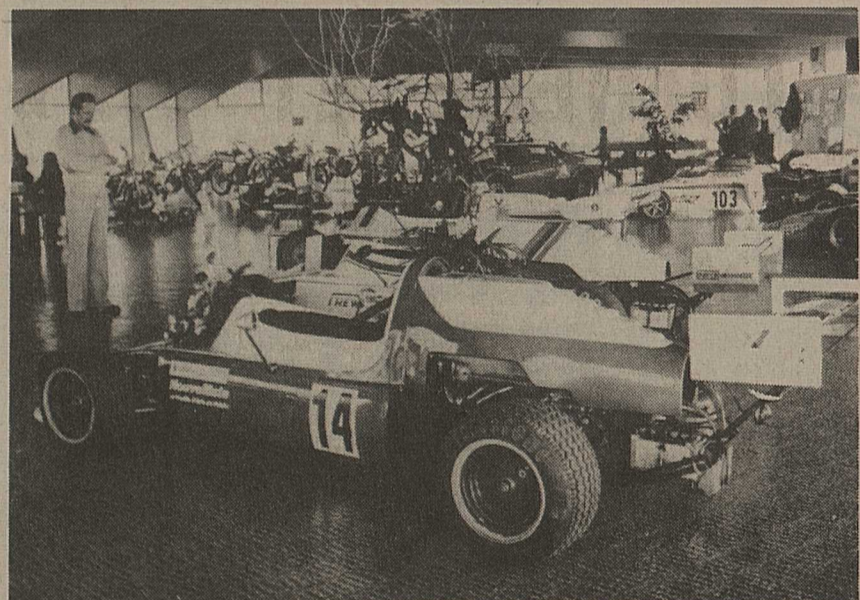
Une intéressante exposition

SIERRE. - Ce week-end, les passionnés de voitures et de motos de compétition ont été comblés: en effet, l'écurie Treize Etoiles et le moto-club du Soleil ont organisé une exposition d'engins de course utilisés par les sportifs valaisans.

Parmi les véhicules ayant permis aux Valaisans de se mettre en évidence durant l'année 1975, nous avons pu admirer les voitures de Jean-Marie Carron, cham-

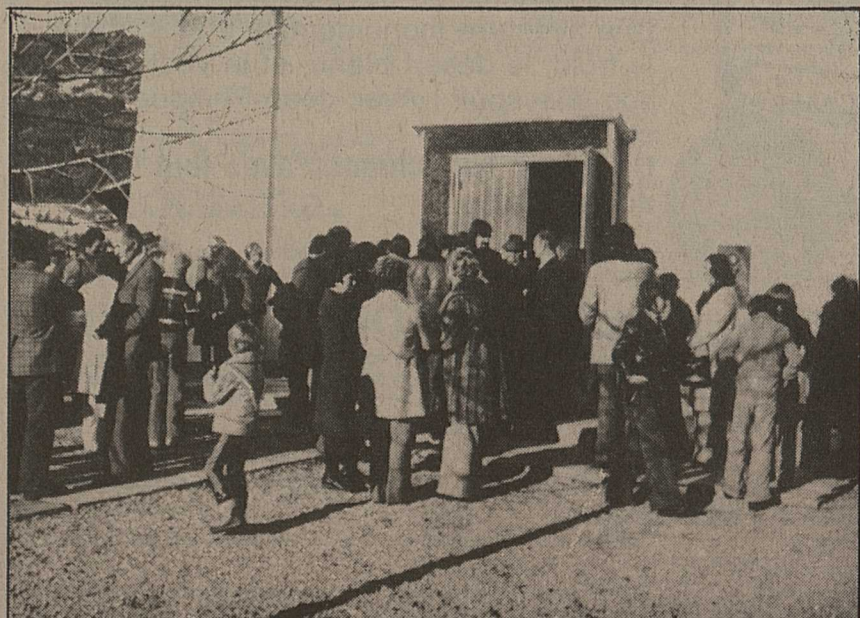
pion suisse de rallye et celle de Gérald Pierroz, 3^e du championnat suisse voitures de course, les motos de Serge Fellay, vice-champion suisse de motocross en 250 cm³ et de Joël Rey, 3^e du championnat suisse 500 cm³ catégorie route.

Dans le cadre de l'exposition, Philippe Coulon a dédié, dimanche, son ouvrage *Les As du Continental Circus* et des films retraçant des grands prix ont été présentés.



La voiture de course de Gérald Pierroz.

SAINTE BARBE, PATRONNE DE LA BOURGEOISIE D'ICOGNE



ICOGNE. - Dimanche, les bourgeois et les bourgeois d'Icogne ont fêté leur patronne sainte Barbe. Après avoir assisté à une messe animée par les jeunes, ils ont partagé un verre d'amitié sur la place de la chapelle et même les enfants ont été gâtés: en effet, les autorités avaient eu la bonne idée de leur offrir des mandarines et des biscuits.

Notre photo: la sortie de la messe.

LE JAZZ-CLUB

Mercredi soir, le Jazz-Club qui s'est constitué récemment à Sierre sous la présidence de M. William Carlen, tenait sa première séance. Une causerie sur l'évolution du jazz était le thème de la soirée.

Routes fermées

GRANGES: ROUTES DE PINTZET ET DU ROBINSON BARRÉES

Afin de permettre la construction de la nouvelle ligne aérienne à haute tension le long du nouveau canal, les routes mentionnées seront interdites à la circulation du:

**MARDI MATIN 9
AU SAMEDI 14 DÉCEMBRE 1975**

En plus, il est recommandé aux piétons de prendre garde aux amarrages provisoires des pylônes (câbles, haubans), qui empiètent sur la chaussée.

Une signalisation adéquate sera également posée et nous comptons sur la compréhension de chacun et spécialement des bordiers.

Services industriels
de la commune de Sierre
La direction

Avec les Fifres et tambours de Mission

MISSION. - Les Fifres et tambours de Mission « La Madeleine » ont tenu, dimanche, leur assemblée générale sous la présidence de M. Michel Viaccoz.

A la suite des délibérations, qui ont permis à chaque membre de prendre connaissance du programme pour l'année 1976, a eu lieu le traditionnel souper suivi de la partie récréative, animée par M. Roger Genoud, qui a su retenir l'attention des membres jusqu'au petit matin.

Assemblée bourgeoise à Chippis

CHIPPIS. - Dimanche a eu lieu à Chippis l'assemblée bourgeoise. Avant que le président de la bourgeoisie, M. Edgar Zufferey, retrace l'activité de la bourgeoisie, l'assemblée a rendu un hommage aux bourgeois décédés durant l'année, MM. Michel Rossier et Robert Zufferey de Benjamin.

Puis les procureurs André Frély et Marcel Zufferey ont apporté le vin nouveau pour la dégustation. Dans les divers, les bourgeois, par leurs questions, ont manifesté l'intérêt qu'ils portaient à leurs affaires.

La prochaine assemblée aura lieu le 27 février 1976.

NF REDACTION DE SIERRE
Philippe Theytaz
Téléphone (027) 55 80 40
Case postale 268
3960 Sierre

Publicitas
Sion 21 21 11

LA CÉCILIA DE CHERMIGNON FÊTE LA SAINTE-CÉCILE



La Cécilia dirigée par Joseph Clivaz exécute quelques morceaux devant l'église.

CHERMIGNON. - La fanfare Cécilia de Chermignon fêta dimanche sa patronne, sainte Cécile. Après la messe pour les défunts de la société, la Cécilia, sous la direction de M. Joseph Clivaz, a exécuté quelques morceaux devant l'église avant de donner un concert-apéritif à l'hôtel St-Georges.

du rapport du service social et entendre s'exprimer leurs autorités.

Succès universitaire

Nous apprenons avec plaisir que M. Claude Gugli, fils du D^r Pierre Gugli, résident à Crans, vient de réussir très brillamment son diplôme de médecin. Nous lui adressons nos vives félicitations et lui présentons nos vœux pour une carrière à la mesure de ses succès, M. Gugli ayant déjà obtenu, en 1968, une licence en droit. Il est donc aujourd'hui juriste et médecin. Bravo.

À VOIR AVANT TOUTE DÉCISION!

CUISINES PROFESSIONNELLES MODERNES
Grande exposition spécialisée
Devis et plans gratuits
Services après-vente garantis

restorex
CENTRE MAGRO / UVRIER-SION
tél. 027/312853



MEMENTO DE LA SEMAINE

ex libris
TOUT POUR LA MUSIQUE

RICHARD
MONTRES & BIJOUX
LONGINES

BELDONA
LINGERIE FINE

MERCURE
BONBONS
CHOCOLATS

cd
SUPERDISCOUNT

Hotelpian
AGENCE DE VOYAGES

SECURA
ASSURANCES

MEDE
TABACS
JOURNAUX

Au rez-de-chaussée du Centre

Une idée de cadeau...

du 9 au 13 décembre

grande exposition-vente

**de tapis garnitures
pour salles de bains**

Plus de 300 modèles exposés
Possibilité d'obtenir des pièces séparées

NOTRE OFFRE SPÉCIAL-NOËL
10 % de rabais
sur tous ces articles



MIGROS

**chaussures
madeline**
MAROQUINERIE

CONTIS
TOUTE LA MODE

au Metro
SNACK-BAR

Texsana
NETTOYAGE
CHIMIQUE

sun store
DROGUERIE
PARFUMERIE

STAVA AG
TALONS-MINUTE
AIGUISAGE CLES



CENTRE COMMERCIAL
METROPOLE
SION

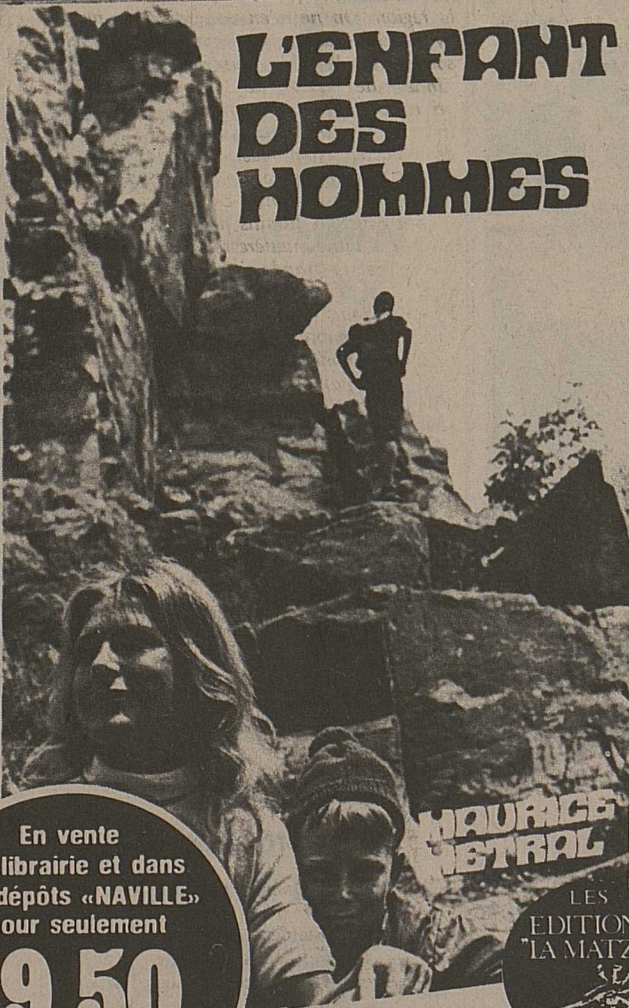


Maurice Métral achève par un chef-d'œuvre son grand cycle sur la montagne valaisanne :

L'ENFANT DES HOMMES

MÉTRAL

L'ENFANT DES HOMMES



En vente en librairie et dans les dépôts «NAVILLE» pour seulement **19.50** Le volume relié luxueusement

DE MAURICE MÉTRAL

Quel est le secret de Marc, le jeune inconnu qui va bouleverser l'existence de l'héroïne de

LA SOLITAIRE, de **LA CORDÉE DE L'ESPOIR** et du **REFUGE DE LA TENDRESSE** ?

Que ressortira-t-il de l'avalanche qui, dans le matin glacial, emportera, en son sein, deux femmes du pays et deux hippies ? Une aventure monumentale à skis, dans le froid, le désert blanc, et le vent qui hurle son désespoir ! Avec Jean-Philippe et son fils...

Un roman hallucinant... avec tout l'amour du monde !



Faites dédicacer vos volumes par *Maurice Métral*

dans les librairies suivantes :

Martigny : Librairie Catholique, mercredi 10 décembre de 14 à 18 heures

Aigle : Librairie Amiguet, jeudi 11 décembre de 9 à 12 heures

Sion : Librairie Mussler, mercredi 17 décembre de 9 à 12 heures

Monthey : Placette, rayon librairie, samedi 20 décembre de 9 à 17 heures

Offrez ou faites-vous offrir ces merveilleux livres de la collection «VERTS PARADIS»

Veillez me faire parvenir, avec bulletin de versement (port en sus) :

- ex. **L'Enfant refusé**, de Maurice Métral roman de 160 pages, relié, au prix de Fr. 19.50
- ex. **Les Vipères rouges**, de Maurice Métral roman de 184 pages, broché, au prix de Fr. 22.-
- ex. **La Cordée de l'Espoir**, de Maurice Métral roman, 200 pages, relié, au prix de Fr. 19.50
- ex. **Le Carrefour des Offensés**, de Maurice Métral roman, 250 pages, relié, au prix de Fr. 19.50
- ex. **Le Refuge de la Tendresse**, de Maurice Métral roman, 200 pages, relié, au prix de Fr. 19.50
- ex. **L'Enfant des Hommes**, de Maurice Métral roman, 200 pages, relié, au prix de Fr. 19.50

Vous recevrez votre commande par retour du courrier.

BULLETIN DE COMMANDE

A détacher et à envoyer à votre librairie ou aux Editions de la Matze, Pré-Fleuri 12, 1950 Sion (sous enveloppe affranchie à 15 ct).

Nom: _____
 Prénom: _____
 Rue: _____
 Localité: _____ No postal: _____
 Date: _____
 Signature: _____

Sportifs, chasseurs, musiciens et chanteurs en assemblée

BRIGUE. - Plusieurs sociétés ont profité du week-end prolongé pour tenir leur assemblée générale annuelle. Partout, ces réunions ont été suivies par de nombreux participants.

● C'est ainsi que vendredi soir, les maîtres de l'éducation physique se retrouvaient à Brigue sous la présidence de M. Erwin Eyer. L'activité du mouvement au cours de l'exercice écoulé, le rapport du chef technique, le programme de l'année à venir ainsi qu'un exposé de M. Hans Howald, chef de l'institut de recherches de Macolin, ont constitué les principaux points de ce rassemblement.

● **Dimanche matin, 70 délégués de l'Association catholique sportive du Haut-Valais, présidée par M. Antoine Bellwald, de Brigue, ont délibéré à Saas Fee. M. Hubert Buemann, vice-président du Grand Conseil, était présent en compagnie des représentants des autorités civiles et religieuses du lieu. Les rapports du président et du chef technique, M. Marcel Kummer, ont retenu l'attention de l'assistance. Le succès remporté par la dernière fête fédérale, à Lucerne, le recrutement de nouveaux membres, le souhait de voir se multiplier les manifestations sportives au niveau des sections, le**

problème de l'information, notamment, ont constitué l'essentiel des délibérations.

● Pendant ce temps, les chasseurs du district de Viège, présidés par M. Rafael Fux, de Saint-Nicolas, délibéraient à Herbrigen. Le Lt Heinzen, du Service cantonal de la chasse, ainsi que le brigadier Imboden, de Viège, ont pris part aux débats qui ont porté sur d'importantes questions concernant l'avenir. L'entretien du gibier en hiver, le repeuplement, l'éthique de la chasse ont été discutés avec un intérêt particulier.

● **Les Saltiniens de la métropole haut-valaisanne, sous la présidence de M. Joseph Zimmer, s'étaient réunis, pour prendre connaissance de l'intense activité déployée par les membres actifs, louer le directeur Pacozzi, rendre hommage aux sociétaires les plus fidèles, mettre en exergue les progrès réalisés par le groupement au niveau musical pur, découvrir la bonne situation financière de la société et se promettre de réserver à la population une agréable surprise pour le concert de Noël, prévu pour dimanche prochain à la salle des congrès. Puis, la partie officielle terminée, l'assemblée se vit offrir le traditionnel repas.**

● De leur côté, les musiciens du district de Viège, qui constituent une association que préside M. Joseph Schnydrig, de Grächen, se sont réunis à Saas Grund. C'est d'ailleurs cette localité qui organisera le festival du giron en juin 1976. Ainsi en ont décidé les délégués du groupement. Démissionnaires en bloc, les membres du comité de la fédération ont été cependant reconduits pour une nouvelle période administrative.

● **Le Chœur populaire haut-valaisan, lui, a tenu ses assises annuelles à Brigue sous la houlette de M^{me} Martha Schmid, d'Ermen. Son rapport présidentiel particulièrement détaillé, les critiques fort pertinentes du directeur Félix Schmid, l'intervention d'un réviseur des comptes aussi pointilleux que soucieux de la bonne marche de la société, les innombrables productions et succès remportés par le chœur, la riche expérience de sa sortie à Sion, notamment, ont animé les débats qui ont prouvé, si besoin en était, l'utilité de ce groupes folklorique fort sympathique.**



L'assemblée des musiciens du district de Viège. On reconnaît, debout, le président de l'association, M. Schnydrig, de Grächen.



L'assemblée du Chœur populaire. On reconnaît M^{me} Martha Schmid, debout.



Le comité de l'assemblée de l'Association sportive catholique.

Sierre, Noble Contrée

Nouveau comité à la JCE

SIERRE. - Arrivée au terme de son année présidentielle, M^{me} Rita Salamin ouvrit la 5^e assemblée générale de l'OLM sierroise, face à une importante assistance rehaussée par la présence des deux vice-présidents nationaux, soit M. Bertelto de Sion et René-Pierre Antille de Sierre, ainsi que par celle du président de l'OLM séduinoise, M. Jean-Marc Imboden.

Dans son rapport, M^{me} Salamin établit le bilan annuel. Le comité s'était assigné trois objectifs :

- accorder une importance accrue aux travaux de commissions ;
- intensifier les relations entre le comité et les commissions ;
- ouvrir l'OLM sierroise vers des horizons nouveaux et plus larges.

C'est avec joie que les jaycistes sierrois constatèrent, tout au long de cette année, que ces trois objectifs furent atteints. En effet, en cours d'année, quatre commissions remirent le rapport de leurs travaux. Nous relèverons particulièrement le travail de la commission « Télévision locale », qui fut

présenté récemment au conseil communal. Ce rapport met en évidence les avantages qu'il y a à se ménager la possibilité de diffuser un programme local de télévision.

Cinq autres commissions achevèrent leurs travaux au courant du premier semestre 1976. La commission baby-sitting, notamment, offrira ses services à la population sierroise dès janvier prochain.

Cette intense activité des commissions est due à un dévouement manifeste de leurs membres et à une collaboration intense entre le comité et ces diverses commissions. Enfin, M^{me} Salamin aura eu la grande satisfaction de voir l'OLM sierroise se jumeler avec l'OLM d'Aubenas, en France, avec laquelle des contacts étroits et amicaux se sont établis.

L'assemblée a approuvé à l'unanimité le nouveau comité qui lui a été proposé et qui se compose comme suit :

Président : M. Francis Pont ; 1^{er} vice-président : M. J.-J. Zuber ; 2^e vice-président : M. Hervé Rey ; secrétaire : M^{me} B. Zufferey ; caissier : M. Serge Siervo.

Vernissage de l'exposition Joseph Mutter

NATERS. - Au cours d'une précédente édition, l'occasion m'a été offerte de parler, brièvement hélas, de Joseph Mutter : un artiste polyvalent, patriarcal profondément respecté par ses nombreux enfants, vénérables octogénaire à la chevelure d'Absalon faisant de lui la figure la plus légendaire de la région. On ne m'en voudra certes pas si j'y reviens aujourd'hui, puisque dimanche soir avait lieu le vernissage, au « Zur Linde » de Naters, de l'exposition de ses principales œuvres picturales. Il s'agit là du fruit d'une carrière artistique de plus d'un demi-siècle. Nombreuses furent les personnes, accourues de la capitale valaisanne même, qui assistèrent à cette manifestation.

Le professeur Juratis présenta l'artiste et ses toiles d'une manière remarquable.

L'art est la grande richesse de l'homme ; c'est une des choses qui le séparent de l'animal. Mais il n'est pas une divinité supérieure à l'homme, il ne doit pas le dominer. Ce superhomme qui oublie toutes les autres valeurs humaines pour chercher seulement l'œuvre d'art parfaite, cet être humain qui alors sort de l'humanité peut devenir dangereux pour cette dernière...

Dans ce domaine, Mutter est donc très loin d'être dangereux. La perfection n'a jamais été son souci majeur. Il a toujours préféré consacrer son savoir à la recherche du possible. C'est surtout pourquoi son exposition - riche de quelque 150 tableaux - constitue une valeur culturelle certaine et mérite d'être vue.



Lors du vernissage de l'exposition Mutter, ouverte pour une dizaine de jours encore.



L'ancienne présidente, M^{me} Rita Salamin, en compagnie de son successeur, M. Francis Pont.

Arosa, Wengen, Montana, Altstadt

Oui, nous veillons à ce que vos vacances d'hiver soient un plaisir. Où que vous alliez, une assurance accidents est aussi nécessaire que des bâtons de ski - et pas beaucoup plus coûteuse - ! Questionnez-nous, nous sommes les spécialistes en assurance accidents!

75.1.002.221



En bonnes mains avec Altstadt

ALTSTADT
Société Anonyme d'Assurances
1950 Sion
18, rue de la Dent-Blanche, 027/22 82 90

Dans son discours « d'intronisation », M. Francis Pont donna un bref aperçu du programme des activités 1976. Il s'attarda surtout sur le travail des nouvelles commissions, dont l'une s'occupera notamment de mettre sur pied, en collaboration avec la JCE d'Aubenas, un organisme d'échange d'enfants en période de vacances scolaires d'été.

La soirée se termina fort agréablement par une conférence du guide Michel Darbellay, agrémentée par la projection du film tourné sur l'ascension de la paroi nord de l'Eiger.

Travailleurs sociaux en assemblée

SIERRE. - Le groupe des travailleurs sociaux de la région sierroise a tenu sa rencontre d'automne. A cette occasion, M^{me} L. Amaudruz et M^{me} M. Rywalski ont présenté le mouvement « A l'Ecoute », la Main tendue valaisanne. Un échange de vues très intéressant suivit cet exposé.

Le groupe a décidé par ailleurs de mettre sur pied une commission de travail pour le problème du perfectionnement professionnel.

La soirée s'est terminée autour d'une fondue bienvenue.

Embardée à Stalden

Quatre blessés

STALDEN. - Dans la nuit de samedi à dimanche, M. René Venetz, 18 ans, domicilié à Stalden, circulait au volant d'une voiture, dans laquelle avaient également pris place Ignace Lorenz, 16 ans, résidant à Toerbel, Antoine Andenmatten, 16 ans, et Richard Fux, 15 ans, tous deux domiciliés à Stalden, de Viège en direction de cette dernière localité. A un moment donné, le véhicule heurta une borne, quitta la chaussée et tomba au bas du talus, à proximité de la ligne ferroviaire du BVZ. Les occupants ont été blessés et conduits à l'hôpital de Viège.

Tonneau près de Mollens

Trois blessés

MOLLENS. - Une voiture conduite par M. Jean-Gabriel Sogi, 19 ans, de Randogne, roulait en direction de Mollens. Le véhicule heurta un talus et se renversa. Il finit sa course sur le toit au beau milieu de la chaussée. MM. Marc Clivaz, 18 ans, de Randogne, Eric Vocat, 17 ans, de Miège, et M^{me} Marie-Noël Clivaz, 23 ans, de Randogne, ont été blessés.

Seul M. Vocat a dû être hospitalisé.

Le président de Brigue attaqué par un hebdomadaire de l'Ossola

BRIGUE. - A la suite d'un communiqué publié par la direction du 1^{er} arrondissement des CFF concernant le déplacement partiel de la gare de Brigue à Domodossola, il fallait s'attendre à ce que nos voisins d'outre-

Simplon pavoisent. Par l'intermédiaire d'un hebdomadaire local, ils le font d'ailleurs d'une manière inélégante qui n'est certainement pas pour arranger les affaires. Une page entière est consacrée à démolir M^r Werner Perrig, président de Brigue. On ne voit pas en quoi une telle opération résoudre le problème. Quand se rendront-ils finalement compte, nos chers amis de l'Ossola, que la polémique ne rend service à personne, mais que la collaboration est utile à tout le monde ?

It.

Zermatt à l'heure de la godille

ZERMATT. - Si le premier cours de godille organisé cette saison dans la station du Cervin n'a pas connu le succès escompté, le second, en revanche, est suivi par une affluence dépassant toutes les prévisions. On dénombre effectivement plus de 1200 élèves. Ce qui est de bon augure pour la suite de la saison, d'autant plus que les conditions d'enneigement sont partout idéales.

Réception du conseiller national Paul Biderbost dans sa commune

NATERS. - La population de Naters s'apprête à recevoir son président en tant que nouveau conseiller national, au cours d'une modeste mais significative manifestation prévue pour jeudi soir. Nous aurons, bien sûr, l'occasion d'y revenir.



Un peu... d'un grand nom

COGNAC
Bisquit
LE MOULIN, MAISON FONDÉE EN 1820
LENGE DE ZERMATT
*** VSOP

Offres et demandes d'emplois

Nous cherchons un employé de commerce capable de devenir

chef de vente

responsable d'un service occupant une dizaine de personnes dans une importante société de Sion.

Nous demandons une bonne connaissance de la langue allemande et une formation commerciale complète, y compris une solide expérience dans la vente et le contact avec la clientèle.

Avant d'occuper son poste, notre collaborateur sera formé aux méthodes de la maison comprenant l'animation du personnel et la gestion selon des conceptions modernes.

Les candidats âgés d'au moins 25 ans voudront bien faire parvenir leur dossier complet, comprenant offre manuscrite, curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire sous chiffre P 36-900673 à Publicitas, 1951 Sion.

**mécanicien sur diesel
mécanicien-électricien
sur autos**

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

Nous offrons salaire correspondant à personnes compétentes, avantages sociaux.

Faire offres à Les Fils de Georges Gaillard fruits et légumes, 1907 Saxon Tél. 026/6 32 22 (bureau) 36-2603

Hôtel d'Anniviers à Vissoie cherche pour entrée immédiate

jeune serveuse
débutante

Pour la saison.
Tél. 027/65 11 01 36-3424

Café-bar Le Richelleu, Sion engage, pour le 1er janvier

serveuse - serveur

expérimenté (e).
Tél. 027/22 71 71 36-3475

Hôtel Alpina et Savoy à Crans cherche pour la saison d'hiver

**jeune fille de maison
aide femme de chambre**
pour la période de Noël et Nouvel-An

**fille de lingerie
garçon de maison**
Tél. 027/41 21 42 36-32420

Urgent ! Restaurant en station d'Anzère cherche

**garçon de maison
ou
femme pour l'office**
Tél. 027/38 26 70 36-32460

Laiterie Rossier à Villars-Chesières cherche

vendeuse
Entrée immédiate ou à convenir
Se renseigner au 025/3 21 83

On cherche

fille ou garçon de salle
connaissant les deux services.

Hôtel Kluser, Martigny
Tél. 026/2 36 17 36-3413

Hôtel du Cheval-Blanc
Châtel-Saint-Denis
cherche

gentille sommelière

Congés selon entente.
Nourrie, logée.
Tél. 021/56 70 30 17-124033

Pour les fêtes de fin d'année je cherche emploi comme

sommelière - barmaid

Tél. matin 7 - 9 h. 021/71 81 59 22-309638

Dame cherche conciergerie ou autres pour

saison d'hiver

Tél. 022/31 75 01 18-340968

Partout où il y a du travail,
Manpower est là

serveuses
cuisinières
colffeuses



MANPOWER
9, r. de la Dent-Blanche-Sion 027-22 05 95
24, av. de la Gare-Monthey 025-4 22 12

Annonces
diverses

**CE SOIR, 20 h. 30
ÉGLISE DU CHÂBLE
À BAGNES**

CONCERT DE NOËL

**ALAIN
MORISOD**

et son orchestre

Location : A. Fellay & M. Baillod, Electricité, Le Châble
Tél. 026/7 13 86 Org. : A. Toth

Théâtre de Valère - Sion

Mardi 9 décembre à 20 h. 30
Le théâtre Boulimie
présente

CRIZZ

Spectacle d'humour de Lova Golovtchiner avec Martine Jeanneret, Samy Benjamin et l'auteur

**Le triomphe du rire
la saison dernière à Lausanne !**

Places : Fr. 9.- et 11.-
(réduction de Fr. 2.- aux étudiants, apprentis et 3e âge)
22-1937

Le cadeau des jeunes

Accordéons - Guitares
Tourne-disques
Enregistreurs et radio-cassettes



Bâtiment Richelleu, place du Midi
Tél. 027/22 12 07 36-602

Extraordinaire !

Le puissant aspirateur-balai Philips de 450 watts, tube acier, brosse delta et suceur. Garantie 1 an

Prix de catalogue Fr. 179.-

Notre prix Fr. 98.-

Renvoi dans les 5 jours en cas de non-convenance.

Metro SA
vente correspondance
case postale 555
1701 Fribourg
Tél. 037/34 18 65 17-374

**VENTE
AUX ENCHÈRES**

**Mercredi 10 décembre
à la grande salle
du restaurant de la Matze**

**à Sion, dès 14 heures
Exposition dès 13 h. 30**

1 armoire Louis XIII, 1 armoire ancienne peinte, 1 bahut ancien peint, 2 fauteuils cuir, 1 lit de repos Louis-Philippe, 1 commode Louis-Philippe, quelques bibelots, 1 chaudron ancien valaisan, très belles gravures anciennes, 1 table demi-lune, 1 petit secrétaire copie Louis XV, différents autres meubles, 1 table Restauration. Collection de timbres-poste, notamment : 1 collection Pro Juventute avec blocs et précurseurs, oblitérée, 1 idem sans les précurseurs, neuve, 1 collection de timbres suisses, 1 collection de timbres de France, 1 collection de plus de 6000 timbres mondiaux, 1 collection thématique, nombreux et divers timbres anciens et classiques.

La vente aura lieu à tout prix, sans garantie, échute 2%.
Tout doit être vendu.

Chargé de vente
Robert-V. Buschi
commissaire-priseur
C.-F. Ramuz 5, 1009 Pully
Tél. 021/28 10 80

On cherche

jeune fille
de 16 - 17 ans

Pour la saison d'hiver. Pour aider au commerce

Café La Brentaz
Vercorin
Tél. 027/55 17 01 36-32174

A vendre, seulement à personne garantissant bons soins magnifique

Irish setter

8 mois avec pedigree

Tél. 025/6 78 27 36-12743

**Réparations
machines
à laver**

Toutes marques et provenances Rapide, bien fait.

Tél. 026/2 58 09 22-169

**Machines
à laver**

Un lot d'appareils neufs, d'exposition, 1 an garantie, livrés et mis en service par monteurs qualifiés. Service assuré premier ordre. Facilités, même sans acompte à livraison.

Tél. 026/2 58 09 Superménagier

Réparations toutes marques Reprises 22-169

A vendre

**Jusqu'au
15 décembre
pour fin de
stock à vendre
services
argenterie**

12 couteaux
12 fourchettes
12 cuillers
12 cuillers à moka
1 louche
1 grande fourchette
1 grande cuiller (argentés) de style classique, pour cause de rénovation des modèles

**TOTAL
51 pièces**

au prix d'occasion de

Fr. 150.-

Envoi contre remboursement.

Demandez prospectus

**VALENTINI UGO
ARTICLES
D'ARGENTERIE**

Case postale 126
Av. Torricelli 23
6904 Lugano (TI)
24-313963

Martigny
A louer dans petit immeuble

**appartement
de 3 1/2 pièces**

Loyer modéré Libre dès le 1er avril 1976 ou à convenir.

Fiduciaire Dini & Chappot Martigny
Tél. 026/2 64 81 ou 2 64 82 36-2038

A louer à Martigny

**appartement
2 pièces**

Libre tout de suite. Payable dès le 1er février.

Tél. 021/20 71 55 (interne 40, heures de bureau) 36-32470

On cherche à louer

terrain

pour sous-culture ou terrain arborisé

Riddes-Martigny

Ecrire sous ch. P 36-32287, à Publicitas, 1951 Sion

On cherche pour Montana

**femme
de ménage**

quartier Barzettes-Violettes, pour quelques heures du 20.12 au 3.1.1976

Tél. 022/52 27 27 ou 44 37 47 heures des repas

**Noël
A vendre**

**services
argenterie**

12 couteaux
12 fourchettes
12 cuillers
12 cuillers à moka
1 louche
1 grande fourchette
1 grande cuiller (argentés) de style classique, pour cause de rénovation des modèles

**TOTAL
51 pièces**
au prix d'occasion de
Fr. 150.-

Envoi contre remboursement. Demandez prospectus.

**VALENTINI UGO
ARTICLES
D'ARGENTERIE**
Case postale 126
Av. Torricelli 23
6904 Lugano (TI)
24-313964

A louer à Platta, Sion

**3 1/2-pièces
rénové**

Fr. 350.- + charges

Gérance Jeanneret Ch. des Collines 13 Sion
Tél. 027/22 41 21 36-246

A louer Avenue de la Gare Sion

studio

en partie meublée

Fr. 200.- par mois.

Tél. 027/23 22 33 36-32429

A louer à Sion av. Maurice-Troillet 1

**studio
meublé**

**studio
non meublé**

libre à partir de janvier

**appartement
3 1/2 pièces**

Tél. 027/22 95 82 36-303272

Anzère

Appartement 3 lits du 15.12 au 30.3 (avantageux)

Agence immobilière Le Mazot
Tél. 025/4 18 07 36-425644

**Saint-Pierre-
de-Clages**
A louer dans petit immeuble

**appartement
3 1/2 pièces**

Fr. 350.- + charges Entrée à convenir

Gérance Jeanneret Ch. des Collines 13 Sion
Tél. 027/22 41 21 36-246

A louer à Sion ouest pour le 1.1.76

studio

Fr. 200.- par mois plus charges.

Gérance Jeanneret Ch. des Collines 13 Sion
Tél. 027/22 41 21 36-246

**Décolletage SA
Saint-Maurice**

engage

ouvrières

pour travail en équipe et en horaire normal

- Entrée en fonctions le 5 janvier 1976
- Bon salaire
- Semaine de 5 jours
- Avantages sociaux d'une entreprise moderne

Faire offre écrite ou prendre rendez-vous par téléphone au 025/3 73 73 (int. 12)

36-2006

**Dessinateur-
architecte**

nombreuses années de pratique

cherche tous travaux d'architecture à domicile

Valais central.

Offre écrite sous chiffre P 36-303279 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune dame

cherche

**travail
à domicile**

Tél. 027/86 48 02 36-32471

Se trouverait-il une gentille

jeune fille

de goûts simples et aimant la vie de famille, qui désire fonder foyer heureux avec agriculteur de 30 ans ?

Ecrire sous chiffre PB 356846 à Publicitas 1002 Lausanne.

143.158.400

Zamba S.A.

Epuration des eaux

engage

**dessinateur
en génie civil A et B**

Entrée : 1er février ou date à convenir.

Faire offres par écrit avec curriculum vitae à ZAMBA S.A., rue des Collines 2, 1950 Sion.

143.158.400

Société suisse des explosifs, Brigue-Glis

Notre service de ventes cherche, pour entrée immédiate, un

employé de commerce

jeune et dynamique (âge idéal 25-30 ans)

bilingue (allemand-français, parlé et écrit) avec diplôme d'apprentissage de commerce ou formation équivalente (si possible dans le domaine des transports internationaux) et quelques années de pratique.

Tâche :

rapports oraux et écrits avec des clients suisses et étrangers, opérations d'exportation, expéditions internationales, facturation, contrôle des ventes.

Nous offrons :

travail varié, indépendant et vaste ; semaine de 5 jours, horaire semi-libre, salaire approprié, caisse de pension.

Les postulants de la branche transports seront favorisés.

Offres de service et documents sont à adresser à la direction de la Société suisse des explosifs, case postale, 3900 Brigue.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez demander : tél. 028/3 11 81, M. Chiabotti.



O ma joie quand je suis partie parti pour la maison du Seigneur
Ps. 121

Réconfortée par l'onction des malades et le pain de vie,

Madame Aline PRAZ-BOURBAN

est entrée dans la joie du Christ ressuscité, le 7 décembre 1975, dans sa 73^e année, après une longue maladie vaillamment supportée.

La famille en deuil :

Monsieur et Madame Clément PRAZ-FOLLONIER, leurs enfants Danièle, Freddy et Antoine, à Haute-Nendaz ;

Monsieur et Madame Arsène PRAZ-PITTELOU et leurs enfants Marie-Cécile, Monique, Michel et Emmanuel, à Basse-Nendaz ;

Madame et Monsieur André OGGIER-PRAZ et leurs enfants Manuela, Véronique et Christiane, à Haute-Nendaz ;

Monsieur et Madame Jean-Luc PRAZ-BORNET, à Haute-Nendaz ;

La famille de feu Judith PRAZ-GILLIOZ-BOURBAN, leurs enfants et petits-enfants, à Nendaz ;

Monsieur Casimir PRAZ, ses enfants et petits-enfants, à Nendaz ;

Madame veuve Marcellin BOURBAN-FOURNIER, ses enfants et petits-enfants, à Nendaz ;

Madame veuve Françoise PRAZ-MARIETHOZ, ses enfants et petits-enfants, à Nendaz ;

La famille de feu Fridolin BORNET-PRAZ, à Nendaz ;

Monsieur et Madame Isidore PRAZ-DELEZE, leurs enfants et petits-enfants, à Nendaz ;

Madame veuve Adrien PRAZ-BORNET, ses enfants et petits-enfants, à Nendaz ; ainsi que les familles parentes et alliées,

vous invitent à prier pour que le Seigneur accorde à la défunte la lumière et le repos éternels.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu à l'église de Haute-Nendaz, le mercredi 10 décembre 1975, à 10 heures.

Domicile mortuaire : chez André Oggier-Praz, Haute-Nendaz.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le docteur et Madame Bernard GIOVANOLA, à Pully ;
Madame Henri DELALOYE-GIOVANOLA, à Monthey ;
Monsieur et Madame Benoît DELALOYE, à Pully ;
Monsieur et Madame Frédéric BERNARD et leur fils Mathieu, à Monthey ;
Mademoiselle Fabienne GIOVANOLA, à Lausanne ;
Mademoiselle Martine DELALOYE, à Monthey ;
Monsieur Philippe GIOVANOLA, à Pully ;
Monsieur Pierre GIOVANOLA, à Pully ;
Madame Baptiste GIOVANOLA et famille ;
La famille de feu Silvio QUENDOZ ;
Monsieur Juste DESAYMONET et famille ;
La famille de feu René GOISSARD-GIOVANOLA ;
La famille de feu Joseph GIOVANOLA ;
Madame Louis GARRONE-GIOVANOLA et famille ;
La famille de feu Fritz SCHONBETT-GIOVANOLA ;
Monsieur Auguste DUCHOUD-GIOVANOLA et famille ;
Monsieur et Madame Théodule GIOVANOLA et famille ;
Monsieur et Madame Joseph GUERRATY-GIOVANOLA ;
La famille de feu Edmond GIOVANOLA ;
Monsieur et Madame Benjamin GIOVANOLA et famille ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Louis GIOVANOLA

née Innocente QUENDOZ

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, marraine et amie, pieusement décédée à Monthey, le dimanche 7 décembre 1975, dans sa 78^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu en l'église paroissiale de Monthey, le mercredi 10 décembre 1975, à 10 h. 30.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

Domicile mortuaire : avenue de l'Industrie 31, 1870 Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour elle



Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Lucien GLASSEY

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, de couronnes et de fleurs et leurs prières, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci particulier est adressé à la fanfare « La Liberté » de Salins, au parti radical de Salins, à la Gym dames de Salins, à la FTMH de Sierre et aux employés de la maison Glassey à Sion.

Salins, décembre 1975.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Charles BAGAÏNI dit Caly

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leurs envois de fleurs, leurs offrandes de messes, leurs messages ou leur présence, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial au docteur Adolphe Sierro et à la classe 1902.

Sion, décembre 1975.



Madame et Monsieur Léon ZUFFEREY-ZUFFEREY ;
Madame et Monsieur Georges MEY-NET-ZUFFEREY et leurs enfants ;
Madame Hélène ZUFFEREY-BALMER, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Georges SALAMIN-ZUFFEREY et leurs enfants ;
Madame et Monsieur André ZÜND-ZUFFEREY, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Jean ZUFFEREY-ZUFFEREY, leurs enfants et petite-fille ;
Madame et Monsieur Silvio BAYARD-ZUFFEREY, leurs enfants et petite-fille ;
Madame et Monsieur Paul FAVRE-ZUFFEREY et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Aldo ZUFFEREY-FLEURY et leurs enfants ;
Mademoiselle Danièle LATHION ;
Madame et Monsieur Gérard BERTHOUSOZ-GAILLARD ;
Monsieur Jean-Pierre GAILLARD ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Caroline ZUFFEREY négociante à Saint-Luc

leur chère sœur, belle-sœur, tante et grand-tante, survenu dans sa 85^e année, après une douloureuse maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement a lieu à Saint-Luc, aujourd'hui mardi 9 décembre 1975, à 10 h. 30.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La section Valais Téléphone de l'Union PTT

fait part du décès de

Monsieur Jules DELAVY

membre retraité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Le Chœur mixte paroissial des Agettes

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Ferdinand PITTELOU

père, beau-père et grand-père des membres actifs Marinette, Adrien, Joseph, Justin, Christine et Gérard.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



La fanfare « La Rosablanc »

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Aline PRAZ

mère de son vice-président Arsène Praz et grand-mère de ses membres Michel et Emmanuel Praz.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Madame Joséphine CONSTANTIN

9 décembre 1973 - 9 décembre 1975

A toi mes pensées,
A moi ton doux et merveilleux souvenir.

Ta chère petite-fille
Françoise



Madame Hélène DELAVY-WERLEN, à Sion ;
Madame et Monsieur Walter SCHWEIGHAUSER-DELAVY, leurs enfants et petits-enfants, à Sion, Martigny et Crans ;
Madame et Monsieur Werner SUTTER-DELAVY, leurs enfants et petits-enfants, à Olten, Winterthur et Niederlinsbach ;
Madame Germaine DELAVY-DOLT, sa fille et sa petite-fille, à Champlan et La Tour-de-Peilz ;
Madame et Monsieur Alfred DELAVY-BOSON, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny ;
Les enfants et petits-enfants de feu Alice GUYO-DELAVY, à Paris ;
ainsi que les familles parentes et alliées DELAVY, WERLEN, MASSON, CAGNA et amies, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jules DELAVY

retraité PTT

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, arrière-grand-oncle et cousin, que Dieu a rappelé à lui dans sa 83^e année, à la rue du Scex 15, 1950 Sion, le 7 décembre 1975, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office religieux d'ensevelissement aura lieu à l'église du Sacré-Cœur à Sion, le mercredi 10 décembre 1975, à 11 heures.

Le corps repose à la chapelle de la crypte du Sacré-Cœur à Sion.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le Garage des Nations, à Martigny, et ses employés

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jules DELAVY

retraité PTT

grand-père de M. J.-J. Schweighauser-Moret.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



Madame et Monsieur Justin PITTELOU-PITTELOU et leurs enfants Gérard et Christine, aux Agettes ;
Madame et Monsieur Georges RUDAZ-PITTELOU et François, à Sion ;
Madame et Monsieur Xavier DAYER-PITTELOU et leur fils Eric, à Sion ;
Monsieur Adrien PITTELOU, aux Agettes ;
Monsieur et Madame Joseph PITTELOU-MAURIS et leurs enfants Christian et Fabienne, aux Agettes ;
Mademoiselle Catherine PITTELOU, aux Agettes ;
Monsieur et Madame Pierre PITTELOU-GAY et leurs enfants Christophe, Blaise et Nathalie, aux Agettes ;
Madame veuve Jean-Joseph PITTELOU-PITTELOU et famille ;
Famille de feu Edouard PITTELOU-PITTELOU ;
Monsieur Antoine FAVRE-PITTELOU et famille ;
Famille de feu Charles MICHELOU-FAVRE ;
Monsieur Antoine BOVIER-FAVRE et famille ;
Monsieur et Madame Edouard FAVRE-PITTELOU et famille ;
ainsi que les familles parentes et alliées, font part du décès de

Monsieur Ferdinand PITTELOU

leur très cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu, dans sa grande miséricorde, a rappelé à lui, le 8 décembre 1975, dans sa 85^e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

La messe et la sépulture auront lieu aux Agettes, le mercredi 10 décembre 1975, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le personnel de la maison ELSA, Entreprise électrique S.A.

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ferdinand PITTELOU

père de son dévoué directeur, M. Joseph Pitteloud, et de leur collègue de travail M. Pierre Pitteloud.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Saint-Maurice: démission de M^e Claude Rouiller

SAINT-MAURICE. - Nous avons appris, en fin de semaine, à Saint-Maurice, que le conseiller communal socialiste Claude Rouiller avait remis sa démission au président de la ville. M. Rouiller ne disposerait plus du temps nécessaire à l'accomplissement de cette tâche depuis qu'il a été appelé au Tribunal fédéral en qualité de juge fédéral suppléant. Il appartiendra au Conseil d'Etat d'accepter ou de refuser cette démission.

Elu en décembre 1968 en tête de la liste socialiste, avec renouvellement de ce mandat en 1972 dans les mêmes conditions, M. Claude Rouiller siège donc depuis sept ans au conseil communal de Saint-Maurice.

M^e Claude Rouiller, que nous avons atteint lundi dans la soirée, a bien voulu nous faire la déclaration suivante, afin de couper court à toute interprétation erronée de sa démission :

« Je n'ai jamais hésité à mettre mon nom à la disposition de mon parti lorsque celui-ci l'estimait nécessaire. C'est dans cet esprit que, lors des dernières élections communales, j'avais accepté de reconduire mon mandat de conseiller communal pour une nouvelle période. J'avais précisé alors que ce mandat n'aurait pas un caractère prolongé, estimant qu'au plan local un parti ne doit pas s'identifier à une per-

sonne déterminée et que les fonctions doivent être réparties entre le plus grand nombre de citoyens possible.

Les importantes obligations de ma nomination par les Chambres fédérales à la charge de juge fédéral suppléant m'ont fait, très rapidement, apparaître que je ne pourrais me représenter en automne 1976 aux élections communales. J'entends en effet donner la priorité et vouer la plus totale efficacité à cette nouvelle fonction, à mon activité professionnelle et à mon mandat de député au Grand Conseil. Ceci dans l'intérêt bien compris de ceux qui m'ont accordé leur confiance.

Après sept ans de présence au sein de l'Exécutif communal, j'ai donc estimé opportun de me retirer avant la fin de la législature.

Il est dans l'intérêt de la population de Saint-Maurice qu'un de mes collègues puisse se préparer à assurer au plus tôt mon remplacement. Le parti socialiste de Saint-Maurice, faut-il le rappeler, rassemble le 25 % des électeurs et ne manque pas d'éléments dévoués et compétents à même d'assurer valablement ce mandat. »

Rappelons que depuis la mise en vigueur de la nouvelle loi sur les élections et votations, il n'est plus nécessaire de procéder à une élection complémentaire lorsqu'il n'y a pas de « viennent-ensuite » ou lorsque ceux-ci refusent d'entrer au conseil. Ce sont les parrains de cette liste qui « élisent » le remplaçant. Le parti socialiste de Saint-Maurice attend donc, premièrement, la décision du Conseil d'Etat, et secondement, celle de M. Alexis Henny, le troisième candidat socialiste de 1972.

Montana Oui au plan de zones et au règlement des constructions

Ce week-end, le règlement des constructions et le plan des zones de Montana ont été acceptés par le corps électoral de cette commune par 278 oui contre 160 non et 5 bulletins blancs. La participation fut de 43 %. C'était la seconde fois que cet objet était soumis au vote communal.

Ainsi est heureusement résolu un grand problème régional puisque le nouveau plan de Montana s'inscrit dans l'aménagement d'une région allant de la Lienne à la Raspille et dont il était le dernier élément à mettre en place.

Champignons toxiques

Ce soir, à l'UNIVERSITÉ POPULAIRE DE SION (école secondaire des jeunes filles, rue du Petit-Chasseur), à 20 h. 30, dernière conférence mycologique de F. Brunelli. Thème : « LES INTOXICATIONS PAR LES CHAMPIGNONS ».

Télévision: les émissions du week-end

L'APRÈS-FRANQUISME ?

Le 19 octobre écoulé, M. Renato Burgy et ses invités nous donnaient leur avis sur la situation de l'Espagne à la veille de la mort de Francisco Franco Bahamonde. Ils exprimaient les plus vives craintes quant à l'avenir du pays.

Les semaines ont passé. Le 21 octobre, une agence américaine annonçait la mort du caudillo, événement suivi de commentaires en provenance des principales cités du monde occidental.

Un éditeur de chez nous, particulièrement informé de l'histoire de ce pays, donc plus objectif, écrivait à cette occasion : « Toute l'Espagne en a été comme pétrifiée, qu'il s'agisse de ses fidèles ou de ses ennemis. Elle n'attendait, ni ne voulait une mort aussi brutale de l'incontestable chef d'Etat (je n'ai pas dit incontesté, précisez-le) ».

Et voilà, la transition s'est amorcée sans le déchirement de violences et de troubles que d'aucuns prédisaient. A nouveau, la Télévision romande veut faire le point. A cet effet, Jean-Philippe Rapp dirigeait l'émission Table ouverte de ce dimanche, consacrée à l'Espagne après Franco.

Il s'est assuré le concours de quatre journalistes : MM. Juan Tomas de Salas, directeur de la revue Cambio 16, hélas, celui-ci n'ayant pu venir à Genève pour cause de maladie, a dû être remplacé au dernier moment par un jeune avocat madrilène, éprouvant des difficultés à s'exprimer en français, Manuel de Augustin, du journal Arriba, Jacques Pilet, de la Télévision suisse romande et Edouard Bailly de l'Express.

Rien d'étonnant si cette Table ouverte n'a fait, pour ainsi dire, que tourner en rond, en circuit fermé, étant donné que ces derniers devaient monopoliser l'antenne, en particulier M. Pilet, dont les affinités et les accointances le situent à l'opposé non seulement du franquisme, mais également de la démocratie tout court, bien différente du système du même nom assorti de l'épithète « populaire » !

Alors qu'en Suisse romande il est bon nombre de journalistes indépendants, de rédacteurs en chef qui ont séjourné régulièrement en Espagne, depuis 1936, avec le souci de côtoyer les gens, de connaître leur mode de vie, la mentalité, le caractère des habitants, et la particularité des institutions qui les régissent. Pourquoi Jean-Philippe Rapp, en préparant cette émission, n'a pas fait appel à l'un ou à l'autre de ces spécialistes de l'histoire ibérique ? Une fois de plus, la plupart des téléspectateurs auront regretté ce choix en vase clos, surtout quand il s'agit de l'émission Table ouverte !

Tentons cependant, malgré les lacunes dans la préparation de ce débat, de comprendre et d'expliquer ce qui se passe actuellement en Espagne, de définir ce que pourrait être l'avenir de ce pays.

L'affrontement entre les forces de gauche et de droite a été très fort lors de la désignation du premier ministre et du président des Cortès. Mais la tradition l'a emporté.

Quand les oiseaux volent bas

L'ambiance chaleureuse et détendue ne règne plus sur le plateau des « Oiseaux de nuit ».

Et pourtant Bernard Pichon avait fait appel à la célèbre vedette de la chanson Jean Ferrat.

Mais un Jean Ferrat qui jeta, malgré ses grands sourires, plus d'un froid gêné. Et pour cause !

La société actuelle n'est de loin pas parfaite. Tant s'en faut ! Mais de là à le remplacer par un système de type totalitaire il y a un pas que Ferrat, lui, n'hésite pas à franchir.

Alors il chante pour « ses idées » et l'argent de rentrer et l'artiste d'en profiter. Il se cache pas, de son bien-être. Et si certains crèvent de faim ou d'injustices, il a la conscience tranquille, lui le planqué : il n'est plus concerné, il avait tout dénoncé avant !

Quelle contradiction !

Ce ne sera d'ailleurs pas la seule de la soirée. Chante de la gauche, il préfère ignorer les inégalités relatées dans le récent rapport d'Amnesty International. Interrogé sur les hôpitaux psychiatriques en URSS, il

avoua attendre plus de preuves tangibles pour écrire une ballade sur le thème : il lui faut se sentir concerné, il ne peut travailler sur de simple « présomptions ». Et pourtant, Intourist ça existe, Monsieur Ferrat !

Alors pour élever le débat à un niveau humain, il semble bien qu'il ne faudra pas compter sur vous...

S'exprimant avec difficulté, cherchant ses mots pour éviter les questions trop précises, l'invité des « Oiseaux » plongea l'émission dans une monotonie désolante.

Les clichés succédant aux lieux communs, à entendre Jean Ferrat discourir comme un théoricien imprégné des meilleurs manuels de propagande, on en vient à regretter qu'il ne se soit contenté de célébrer la nature et la vie - il possède au demeurant une très belle voix. Il nous aurait épargné ainsi ses élucubrations pseudo-révolutionnaires.

A. G.

(Réd.) - A noter que dans le but de pouvoir consacrer la totalité de son temps d'antenne (une heure dix !) au communiste Ferrat, Pi-

La presse étrangère, poursuit le journaliste espagnol, paraît ignorer que l'Espagne possède une Constitution et que celle-ci est appliquée intégralement. Devant les Cortès, conduits actuellement par un homme plutôt libéral, viendra prochainement la discussion sur les réformes à y apporter, mais tout se fera avec prudence.

Et de nous rappeler la guerre civile qui a détruit l'Espagne en 1936. Après cette faute, il fallait réparer, reconstruire le pays. A ceci, les grèves n'auraient guère contribué. La tâche des syndicaux diis « verticaux » était impérative : il s'agissait de trouver des terrains d'entente entre patrons et ouvriers. L'application stricte de la Constitution a permis à l'Espagne de bâtir lentement une économie forte, solide, de mettre sur pied une sécurité sociale avancée, d'organiser la retraite et les vacances payées, etc., etc...

M. Pilet devait apprendre, dès lors, ce trait d'évidence : « L'Espagne de Franco n'est pas tout entière dans les prisons du régime. Elle est devenue, en tout cas, la dixième puissance économique du monde... D'où, pour une part, les contovites qu'elle suscite ! M. Augustin de souligner que, dans son pays, le revenu par habitant est passé de 345 dollars en 1963, à un peu plus de 2000 dollars aujourd'hui ; ce rythme de développement au cours des quatorze dernières années, n'est comparable qu'à celui de l'économie japonaise.

L'Espagne, maintenant dans le peloton de tête des nations industrialisées, poursuivra son essor, mais à la manière espagnole. Comment ne pas noter, ici, un aspect bien

sympathique du tempérament espagnol : cette volonté de s'affirmer, de surmonter l'adversité tout en gardant intacte son originalité, où les réalités quotidiennes ont toujours quelque chose d'épique.

Dans le processus de toute évolution, on note des maladroites, des erreurs, des accidents de parcours ; l'important est de répondre au mieux à toutes ces aspirations de libre détermination, avec la circonspection voulue. Le Portugal devrait calmer les impatiences et la précipitation que manifestent surtout les gauchistes. Non, décidément, personne, pas plus à Madrid qu'en Suisse ou à Paris... n'a intérêt à jeter le passé au visage de quiconque.

Un téléspectateur d'interpellé les participants au sujet de l'armée. Celle-ci, dit-on, compte quelque 8000 officiers, qui n'ont pas connu la guerre civile. D'une haute compétence technique, cette armée de la jeune génération serait composée de chefs et de soldats disposés au dialogue et à l'ouverture idéologique. Toutefois, dans l'ensemble, elle restera une armée anticommuniste et profondément jalouse de l'intégrité du territoire de la nation, pour le moment, du moins, elle se tiendra à sa mission propre.

Sans doute, le peuple espagnol, la leçon des événements, proches ou lointains, aidant, comme il a su évoluer si remarquablement au point de vue économique, parviendra-t-il à s'organiser politiquement, dans le sens d'une véritable monarchie démocratique, sans qu'on ait encore à lui dicter la marche à suivre !

Aloys Praz

Propagande déguisée en débat

L'émission « Affaires publiques » de samedi ne nous aura rien appris, si ce n'est que la campagne en faveur du port obligatoire de la ceinture de sécurité a sombré résolument dans le ridicule. Ainsi, par exemple, on veut expliquer aux gens qu'ils ont intérêt à s'attacher en montrant le harnais retenant le pilote d'un « Mirage » à son siège. Or il y a entre le cas du pilote d'avion et celui du conducteur d'une voiture une petite différence : le harnais du pilote le maintient à un siège éjectable et n'est donc manifestement pas destiné à retenir à tout prix l'homme dans un amas de ferraille en cas d'accident.

Cela montre donc que le BPA - qui n'avait déjà jamais entendu parler de liberté individuelle - prend tous les gens pour des crétiens. Si ce n'est pas le cas, alors c'est encore beaucoup plus triste pour ces technocrates bernois...

Pour le reste, l'émission s'est résumée à un dialogue de sourds entre un partisan et

un adversaire du port obligatoire de la ceinture de sécurité, « arbitré » par un Jacques Deschenaux plus qu'acquis à la notion de port obligatoire.

Pourquoi n'avoir pas choisi, en cette circonstance, un meneur de jeu neutre ? Parce qu'il ne s'agissait pas d'un véritable débat, mais tout simplement d'une émission de propagande pour une mesure de toute façon déjà adoptée par Berne. Alors ?...

(r.)

« Beautiful » ?

Un « Hors série » venu de la BBC nous proposait, hier soir, un reportage sur les élections des miss américaines.

Elections particulières, il est vrai. On demande à ces jeunes filles un sérieux que le commun des mortels n'eût jamais soupçonné : c'est l'élection élégante, dans des règles strictes ne permettant pas que la Miss Amérique - consécration après de nombreuses élections locales - aille se mêler aux élections peu « sérieuses » en Europe.

Le reportage d'Adam Clapham nous plut parce qu'il nous permit de rire plusieurs fois très franchement. Ainsi toute cette seconde partie où il fut plus passionnant et divertissant de suivre les parents que les beautés elles-mêmes.

On aura pourtant crié au scandale quand on aura réalisé toutes les conséquences désastreuses d'élections préparées avec des petits enfants, pour la seule fierté, semble-t-il, des parents inconscients. Les adolescents prirent ces joutes pour un jeu passionnant, les enfants entre 3 et 5 ans, eux, au lieu de se divertir, de jouer comme tous ceux de leur âge, devaient se soumettre à de longues séances de préparation au sourire, aux poses, aux maquillages, aux permanentes. Affreux ! Heureusement que la seconde partie fut plus fraîche, teintée d'un humour de bon aloi.

Je classerai donc cette émission parmi les bonnes que nous présente « Hors série ».

Il n'empêche que je me pose toute de même une question fondamentale : « A la TVR, est-ce l'ironie, l'inconscience ou le hasard qui nous valut ce reportage sur ces beautés terrestres au soir de la fête (grande pour nous) de l'Immaculée Conception ? »

N. Lager

†

Monsieur et Madame Jean-Marc LORETAN-JOLLY et leurs fils, à Lausanne ; Madame et Monsieur Michel ROSAZZA-LORETAN et leurs enfants, à Lausanne ; Madame et Monsieur Henri IMBODEN-SCHEURER, à Sion, et famille ; Madame Ernest SCHEURER, à Montreux ; Famille de feu Charles-Louis LORETAN ; ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Anne-Marie LORÉ TAN- SCHEURER

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, survenu le 4 décembre 1975, à l'âge de 56 ans.

L'ensevelissement a lieu à Sion, le mardi 9 décembre 1975.

Messe de sépulture en la cathédrale de Sion à 11 heures.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Montoie, Lausanne.

Domicile de la famille : c/o M. Michel Rosazza, avenue du Temple 20, Lausanne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R. I. P.

†

EN SOUVENIR DE

Madame Louise MOTTIEZ- COUTAZ



9 décembre 1964 - 9 décembre 1975

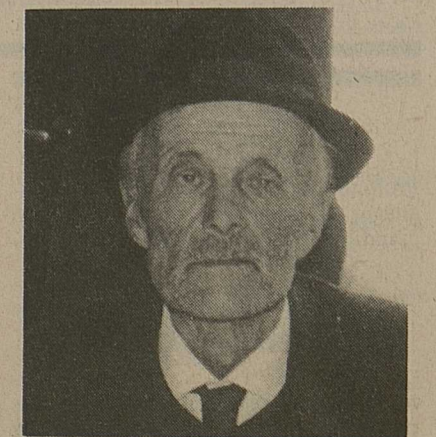
Onze ans déjà que nous ne voyons plus ton lumineux regard, bien chère maman et grand-maman.

Daviaz, décembre 1975.

†

EN SOUVENIR DE

Joseph MARIÉTAN



6 décembre 1974 - 6 décembre 1975

Tu restes sur notre chemin avec ton souvenir l'exemple de ta vie de bonté et de travail.

Ton épouse et famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Val-d'Illiez, le mercredi 10 décembre 1975, à 19 heures.

Meurtre de Markus Zimmermann Le suspect libéré

BÂLE. - Les soupçons qui pesaient sur le professeur de judo, qui avait dirigé la leçon du 12 novembre, à laquelle avait participé le jeune Markus Zimmermann, n'ont pas pu être confirmés. Le commissariat de la police criminelle bâloise a indiqué, au cours d'une conférence de presse, hier, que l'homme a été libéré de la détention préventive. M. Hans Hungerbuehler, chef de la police criminelle, a précisé qu'il ne peut « malheureusement » pas parler de succès.

L'homme qui avait donné la leçon de judo, le 12 novembre, avait été arrêté avec d'autres personnes. Des soupçons pesaient sur lui, car, le soir de la dispari-

tion du jeune Markus, il n'était rentré chez lui qu'à 3 heures du matin. Il avait pu prouver qu'il n'était pour rien dans cette affaire. Une semaine plus tard pourtant, il tentait de se suicider et était à nouveau arrêté. La police pensait qu'il pourrait au moins la conduire à l'assassin. Mais l'enquête menée depuis a montré que sa tentative de suicide était liée à des problèmes sentimentaux. Il faut noter que la police avait une raison supplémentaire de le soupçonner, un témoin ayant déclaré que le professeur de judo s'était quelques jours avant le meurtre vanté qu'il serait bientôt en possession de 300 000 francs.

Le « 100 - 130 km/h » prolongé d'une année Une nouvelle restriction en 1977 ?

BERNE. - Le Conseil fédéral a prorogé d'une année, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1976, les arrêtés fixant à titre d'essai une vitesse maximale de 100 km/h. hors des localités et de 130 km/h. sur les autoroutes. Le groupe de travail qui avait été chargé par

le Département fédéral de justice et police d'étudier les effets du « 100/130 à l'heure » a terminé ses travaux. Toutefois, son rapport final dans lequel il formule ses propositions, ne pourra être publié qu'au début de 1976. Afin de permettre au Conseil fédéral de fixer définitivement les vitesses maxi-

males qui seront en vigueur sur toutes les routes à partir du 1^{er} janvier 1977, le Département fédéral de justice et police soumettra pour avis aux cantons et associations les propositions du groupe de travail ainsi que le problème de la vitesse maximale à l'intérieur des localités.

Le premier incendie de Noël

WALLBACH. - Hier, à midi, un incendie a éclaté dans un bureau de Wallbach (SG). Il a provoqué des dégâts pour un montant de 40 000 à 50 000 francs. L'origine du sinistre est une bougie allumée à l'occasion de l'avent.

1 franc = 1 mark

ZURICH. - Le mark allemand vaut un franc suisse depuis hier. La monnaie allemande atteint ainsi son point le plus bas depuis 1955. Par rapport aux deux monnaies, le dollar valait 2,6200 en fin d'après-midi, après avoir atteint, dans la journée, un cours légèrement inférieur. Le franc français s'est négocié à 59 centimes et la livre britannique à 5 fr. 30.

BPA, reprends ton souffle !

Jamais un citoyen sensé n'avait cru, ne serait-ce qu'une seconde, que Berne mettrait un terme à son expérience de limitation généralisée de la vitesse à la date prévue. En ce domaine, en effet, le Conseil fédéral et son éminence grise, le BPA, nous ont habitués à d'incroyables mimacs. Ainsi, on se souvient que lors de l'introduction du 100 km/h., Berne avait promis qu'aucune autre mesure de ce genre ne serait prise avant la fin de l'essai de trois ans. Or, au printemps 1974, à la faveur des menaces pesant sur notre approvisionnement en produits pétroliers, le DFJP instaurait une limitation sur les autoroutes. Une opération pas très délicate, et qui cadrait bien avec une certaine politique du fait accompli.

Cela dit, faut-il se plaindre de la prorogation de l'« essai » annoncée hier par le Conseil fédéral ? Certes non, puisque l'on n'ose guère espérer que cette période d'essai laissera place, une fois terminée, à des solutions plus nuancées, plus judicieuses, en un mot intelligentes. On peut craindre, en revanche, que le nouveau délai d'une année ne soit destiné à permettre aux technocrates du BPA, quelque peu épuisés par l'opération « ceinture de sécurité », de se reconcentrer sur les limitations de vitesse à l'intérieur des localités, limitations qu'ils ont très envie d'abaisser à 50 km/h. Le communiqué de Berne est assez éloquent à ce propos...

Les chefs du Rassemblement jurassien à la Constituante

Le Rassemblement jurassien a décidé de tenir des assemblées d'information dans les chefs-lieux des trois districts, en vue de connaître l'opinion des membres sur la présence ou non des chefs du RJ sur les listes de candidature à l'Assemblée constituante. Du premier contact pris en fin de semaine à Delémont, il ressort que la base du mouvement souhaite ardemment que ceux qui ont mené la lutte du peuple jurassien au premier rang soient présents sur les bancs où s'élabore la future Constitution cantonale. De là à les élire, il y a un pas, certes, mais le soutien du Rassemblement jurassien est si puissant qu'on voit mal des partis politiques, dont sont membres les chefs en question, s'en priver. Les meneurs du RJ seront donc en liste et, sans doute, élus.

plusieurs orateurs à Delémont, d'un nouveau travail qui leur est demandé et d'une marque de confiance qui leur est manifestée. V. G.

Boulangers et pâtisseries Affichage obligatoire des prix

BERNE. - Dans une lettre transmise à l'Association suisse des patrons boulangers-pâtisseries et à l'Union suisse des patrons confiseurs-pâtisseries-glaçiers, M. M. Zumstein, du bureau du préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices, attire l'attention des membres des deux organisations précitées sur le fait que l'affichage obligatoire des prix s'applique à eux également.

Les pneus à clous interdits aux étrangers en Allemagne

BERNE. - Selon un décret du ministre des transports ouest-allemand, il sera dorénavant aussi interdit aux automobilistes étrangers, dont les voitures sont munies de pneus à clous, de circuler en Allemagne. Une exception est tolérée dans la zone frontalière entre la Bavière et l'Autriche sur une distance d'environ 15 km de largeur, où les voitures, équipées de pneus à clous, pourront circuler afin de ne pas entraver les transports commerciaux entre l'Autriche et cette région.

Le budget de relance devant le Conseil national Construire des maisons : pour qui ?

BERNE. - C'est avec l'étude du budget de la Confédération que le Conseil national a entamé, hier après-midi, sa deuxième semaine de session, un budget qui se solde par un déficit de 581 millions, auxquels viennent s'ajouter 600 millions pour le budget conjoncturel de relance et 800 millions de déficit des CFF.

La majorité de la commission et une partie des groupes ont d'ailleurs proposé de porter les crédits de paiements inscrits dans le budget de relance à 700 millions, tandis que les socialistes proposaient même un milliard, estimant qu'il fallait avant tout lutter contre le chômage et que l'endettement de l'Etat fédéral n'avait pas encore atteint les limites du possible.

Le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, de son côté, a souligné que nous étions étroitement dépendants de l'étranger et qu'il n'était pas possible de concevoir une

relance purement intérieure par trop étendue. Il n'est en tout cas pas pensable de revenir à l'expansion des années 1960-1974. En ce qui concerne le budget de relance, il a aussi précisé qu'on ne pouvait aller trop loin, et, prenant pour exemple le secteur

de la construction, il a rappelé que l'on ne pouvait tout de même pas construire des maisons vides à côté d'autres maisons vides. Le chef du Département des finances et des douanes a donc repoussé l'idée d'une rallonge de 400 millions aux 600 millions prévus, tandis qu'il jugeait celle de 100 millions (majorité de la commission) superflue.

Le Conseil a ensuite passé à l'examen du compte financier, au bout duquel il n'est pas arrivé. Les débats budgétaires reprennent ce matin.

LA LOI SUR LA VALEUR OFFICIELLE DES IMMEUBLES REJETÉE PAR FRIBOURG

BERNE. - Bon nombre de votations cantonales ont eu lieu en cette fin de semaine, en marge des votations fédérales, notamment dans neuf cantons d'outre-Sarine.

Dans le canton de Fribourg, le peuple a refusé par 21 439 voix contre 10 577 la loi sur la valeur officielle des immeubles,

contre laquelle un référendum avait été lancé. Cette loi entendait introduire une valeur pour les immeubles et les terrains remplaçant la valeur cadastrale dépassée, permettant ainsi de dissocier la valeur fiscale de la valeur d'assurance. La participation au scrutin a été de 29,6 %.

L'ŒCUMÉNISME EN MARCHÉ

OLTEN. - Vendredi, des représentants des différentes Eglises chrétiennes de la Suisse, des membres de la Conférence des évêques et des responsables du synode 72 se sont rencontrés à Dulliken pour étudier l'avenir de l'œcuménisme en Suisse.

chrétienne de Suisse, le pasteur Walter Sigrist, président de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, et, du côté catholique, NN. SS. Nestor Adam, évêque de Sion et président de la conférence épiscopale, Antoine Haenggi, évêque de Bâle, Jean Vonderach, évêque de Coire, et Pierre Mamie, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Etaient notamment présents Mgr Léon Gauthier, évêque de l'Eglise catholique

Le prix des fleurs inchangé

ZURICH. - Une commission nationale des tarifs a décidé de ne pas relever l'année prochaine les prix indicatifs en vigueur cette année dans la branche horticole. Cette commission est formée par l'Association suisse des horticulteurs, l'Association suisse des cultivateurs de plantes en pots et de fleurs coupées et par l'Association des horticulteurs de la Suisse romande.

Jura: élections communales sans surprises

Les élections communales qui se sont déroulées dans de très nombreuses localités du Jura, toujours sous le signe de la question jurassienne, n'ont pas apporté de réelles surprises. A plusieurs endroits, les maires n'étaient d'ailleurs pas combattus. On notera cependant qu'à Fontenais, le vice-président du PDC d'Ajoie, M. Jean Kistler, n'a terminé que troisième de la liste et n'obtient donc pas le siège qu'il convoitait à l'Exécu-

tif communal. C'est un enseignement qui a son importance avant les élections de l'assemblée constituante où le PDC d'Ajoie devrait décrocher quelque dix mandats. A Tramelan, le PDC gagne quatre sièges au conseil de ville. Les autonomistes d'Unité jurassienne lui ayant octroyé leurs suffrages au détriment des socialistes. Le nouveau maire de Tramelan a été élu en la personne de M. Roland Chollat, radical. V.G.

De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

Nul ne gagne qu'un autre ne perde ?

Suite de la première page

moins. C'est le cas des tableaux d'un peintre encore vivant : les Buffet, les Chagall, les Erni, les Fini. (Je sollicite ici le pardon des grands peintres que la belle lumière et les splendeurs naturelles de notre Valais ont fixés chez nous : j'ai cédé à la crainte d'en oublier, fût-ce un seul).

C'est le cas aussi, dans une optique partielle, des parcelles de terrains qui se trouvent situés dans des zones voisines et comparables : si l'un vous échappe, vous pouvez toujours essayer de vous rabattre sur l'autre.

Pour tous ces biens, les prix vont dépendre de facteurs spéciaux, souvent subjectifs, qui leur valent souvent le qualificatif de prix spéculatifs.

En tout état de cause, il s'agit de biens qui existent en quantités limitées, voire très limitées, et que la technique est impuissante à multiplier.

La technique !

Voilà lâché l'un des mots majeurs de l'économie moderne. C'est elle, en effet, qui va modifier complètement la nature des rapports entre les hommes, et entre les hommes et les choses, par sa faculté de créer certains objets et de les reproduire en quantités presque illimitées.

Et cette énorme puissance créatrice de la technique, c'est la langue d'Esopo de notre époque.

Elle est la pire des choses dans la mesure où elle a nourri le péché d'orgueil d'une humanité saisie de vertige.

Dans la mesure où elle est responsable de l'écrasement du spirituel par le matériel. Dans la mesure encore où cette merveilleuse profusion de biens a incité de la Providence qui l'a permise, mais à se faire adorateur du veau d'or et à reprendre le vieux cri de guerre des anges révoltés : Nous ne servirons plus !

Et bien que les faits, ces témoins et ces juges souverains, ne cessent de dire la solitude, l'angoisse, le désespoir, la violence et le sang, il semble que l'homme n'ait pas encore compris l'énormité de l'aberration matérialiste.

Mais cette immense puissance créatrice de la science et de la technique peut aussi être la meilleure des choses dans la mesure où elle arrache l'homme à l'effroyable crainte de manquer de l'essentiel, en tout, qui fut le lot de l'humanité durant des millénaires. Dans la mesure où elle permet une extraordinaire multiplication des biens utiles à l'homme et favorables aussi bien à son mieux être matériel qu'à son épanouissement profond.

Mais par-dessus tout, la technique peut être la meilleure des choses à travers la réconciliation fondamentale qu'elle permet entre tous les partenaires de l'économie dans la convergence précise de leurs intérêts véritables. Une convergence qui s'exprime dans le cadre de la loi de l'offre et de la demande appliquée aux biens reproductibles en masse, qui sont les biens concrétisant le mieux le confort apporté à la foule des hommes par la

civilisation technicienne, et dont l'éventail va du transistor à l'automobile en passant par la multitude des appareils ménagers et la télévision en couleur.

Pour tous ces biens en effet, l'intérêt de tous est d'aboutir à un prix unitaire aussi faible que possible permettant à une offre globale aussi élevée que possible de répondre à la demande la plus large possible.

Il ne faut pas passer comme chat sur braise sur cette constatation. Car nous sommes là en présence de l'une des deux ou trois révolutions les plus importantes de tous les temps. Une révolution qui devrait rendre facile la pratique concrète de l'amour dans la société contemporaine, puisque ce principe de solidarité vient se substituer à la dure loi des temps de la disette universelle qui affirmait que « Nul ne gagne qu'un autre ne perde ».

Par son immense pouvoir d'imagination et d'organisation, l'homme de notre temps, recueillant l'héritage de siècles de patience et de génie, a su se créer les moyens d'inventer de la richesse qui n'est arrachée à personne et qui devrait profiter à tous.

Pourquoi alors cette merveilleuse perspective éveille-t-elle si peu d'enthousiasme ? Pourquoi même si peu d'entre les hommes en sont-ils conscients ?

Nous répondrons une autre fois à ces questions fort pertinentes !

Edgar Bavarel

Les Béliers devant les prisons

Trois cents membres du groupe Béliers ont manifesté samedi après-midi devant les prisons bernoises de Berthoud, Langnau et Belp où sont enfermés trois jeunes autonomistes qui ont eu recours à des explosifs durant ces derniers mois. Les manifestants ont distribué des tracts demandant la libération des jeunes autonomistes et s'élevant « contre la justice bernoise à sens unique qui laisse impunies les actions des bernois dans le Jura-Sud ». Il n'y a pas eu d'incidents. Notons que les jeunes autonomistes sont en prison depuis près d'un mois.

V. G.

Le synode missionnaire à Lausanne

LAUSANNE. - Les délégués des sept Eglises protestantes de la Suisse romande se sont réunis en synode missionnaire à Lausanne. Un nouveau bureau a été élu pour quatre ans. Le pasteur Jean Piguet, d'Yverdon, succède au pasteur Leuenberger comme président. Il sera secondé par deux vice-présidents, sœur Yvonne Favre, de Saint-Loup, et M. Jacques Vaucher, d'Estavayer-le-Lac. M^{lle} Francine Urech, de La Chaux-de-Fonds, et M. Claude Charpier, de La Neuveville, seront secrétaires, tandis que M^{me} Maud Papon, de Sierre, et le pasteur André Pierrehumbert, de Versoix, fonctionneront comme assesseurs.

Abricots: pas de limitation des importations avant le début de la récolte indigène

BERNE. - Répondant à une question ordinaire du conseiller national Weber, socialiste thurgovien, le Conseil fédéral a déclaré qu'il n'était pas possible de limiter les importations d'abricots avant le début de la récolte en Suisse. Une telle pratique contrevenirait aux obligations de la Suisse découlant de traités internationaux. En effet, lors de l'établissement du protocole concernant l'adhésion de la Suisse à l'accord général sur les tarifs et le commerce (GATT), notre pays a été habilité - dans le dessein d'équilibrer les intérêts sur le plan de la politique commerciale - à limi-

ter l'importation de fruits et de légumes frais selon le système des trois phases, en tenant compte de l'importance de la récolte. D'autre part, ce système constitue une base de l'échange de lettres du 21 juillet 1972 concernant l'accord de libre-échange entre la Suisse et les communautés européennes. Dans ces lettres, les autorités suisses se sont déclarées prêtes à consolider le régime de la licence générale appliquée pendant la première phase. Au surplus, des dispositions d'accords bilatéraux passés antérieurement avec l'Italie, l'Espagne et la France se réfèrent aussi à ce système.

Et pourtant il paraît qu'elle tourne...



Les Anglais Robbie Rayner et Roger Mowbray viennent de construire le véhicule du siècle : moitié moto, moitié VW (Volkswagen), l'engin semble confortable et efficace. Le secret de cette construction sera dévoilé, par ses propriétaires, lors de la « Custom Car Exhibition » à l'Olympia de Londres. Voici Roger, 33 ans, au « volant » et Robbie, 17 ans.

Londres: chasse à l'homme et prise d'otages

LONDRES (ATS/AFP/Reuter). - Dans la soirée de samedi, cinq hommes en voiture ont ouvert le feu contre un grand restaurant londonien, le Scott's, récemment dynamité par les extrémistes. Mais l'établissement était surveillé par Scotland Yard et une chasse à l'homme s'engagea dans le centre de la capitale, en voiture puis à pied. Plusieurs coups de feu ont été tirés, sans toutefois faire de blessés. Un des membres du commando fut arrêté pendant la poursuite, alors que les quatre autres se réfugiaient dans une maison locative.

Des effectifs de police considérables ont bouclé tout le secteur.

La police londonienne est convaincue que les quatre hommes armés - et non trois comme indiqué précédemment - assiégés avec deux otages, M. John Henry Matthew, 54 ans, et sa femme Sheila, dans un immeuble de la capitale britannique sont les prin-

Ici radio-croton...

CHARLESTON (ATS/Reuter). - Un nouvel arrêté municipal obligeant les chevaux de fiacres de Charleston (Caroline du Sud), à porter des langes pour ne pas souiller les rues a été suspendu vendredi pour un mois. La municipalité et les cochers de la ville du XVIII^e siècle, haut lieu touristique américain, ont instauré une brigade de motocyclistes collecteurs de croton reliée par radio aux fiacres et chargée de ramasser l'objet du délit dans les minutes qui suivent son apparition. Le port obligatoire des langes chevalins n'aura duré que cinq jours. Instauré lundi dernier, il a permis une arrestation, celle d'un automédon.

Le COE et l'Union soviétique UNE ESQUIVE DIFFICILE

NAIROBI (ATS). - L'heure de la vérité a sonné pour le Conseil œcuménique des Eglises dans la difficile question des droits de l'homme. Depuis que les travaux de l'assemblée générale du Conseil œcuménique des Eglises (COE) ont commencé, il y a une quinzaine de jours à Nairobi, les délégués des pays de l'Est et particulièrement ceux de l'Union soviétique, ont tenté avec l'aide des dirigeants du COE, de minimiser la portée de la lettre qu'un prêtre orthodoxe soviétique et un laïc ont adressée à cette assemblée à propos du respect des droits de l'homme en Union soviétique.

Hier après-midi, la question a refait brusquement surface à la faveur d'une démarche tentée par le pasteur Jacques Rossel (Bâle), délégué de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse. Lorsque l'assemblée en est venue à débattre des accords d'Helsinki sur le désarmement, la sécurité et la coopération en Europe, le pasteur Rossel a proposé que soit ajoutée à la résolution l'adjonction finale que voici : « Le Conseil œcuménique des Eglises est préoccupé par les restrictions à la liberté religieuse en particulier en URSS. L'assemblée demande respectueusement au Gouvernement de l'URSS d'appliquer efficacement les clauses de l'acte final de l'accord d'Helsinki, en particulier telles qu'elles sont énoncées dans l'article 7 ».

La délégation soviétique s'est alors opposée violemment à cet amendement en demandant en vain la clôture du débat et l'as-

semblée adopta cette adjonction à une confortable majorité.

Ce ne devait être qu'une bataille gagnée, car à la faveur d'une interruption de séance, l'assemblée se « ressaisit » et obtint finalement que la proposition du pasteur Rossel soit renvoyée pour étude à la commission des directives.

Pour l'heure, on ne sait encore si le COE parviendra enfin à s'exprimer clairement sur cette difficile question des persécutions religieuses en Union soviétique et s'il pourra au moins appuyer moralement les minorités opprimées.

La question est posée officiellement. Il semble difficile que les hauts responsables du COE et l'assemblée plénière puissent l'esquiver, comme ce fut le cas lors de la session de 1973 du comité central du COE à Genève.

Deux distinctions à Claude Goretta

« L'IMPALA D'OR »

NAIROBI (ATS/Reuter). - Le festival cinématographique se déroulant parallèlement à l'assemblée du Conseil œcuménique des Eglises (COE) à Nairobi, a décerné ses récompenses « Impala d'or » à Claude Goretta (Suisse) pour L'Invitation, et à Peter Foldes (Canada) pour Faim.

Un diplôme de mérite pour le meilleur court métrage a été attribué à Jean Schmidt (France), qui a présenté Derrière la fenêtre.

TEHÉRAN (ATS/AFP). - Le grand prix du 4^e Festival international du film de Téhéran a été attribué à une femme, le metteur en scène italien, Lina Wertmüller, pour son film *Swept Away*, qui raconte sur le ton de la comédie satirique, l'histoire d'un homme et d'une femme échoués sur une île déserte.

Le prix spécial du jury a été décerné au Premier pas, film soviétique de Nana Melchizide. Le film italien *Mes amis*, de Mario Monicelli et le film suisse *Pas si méchant que ça*, de Claude Goretta, se sont vu attribuer un diplôme d'honneur. Enfin, le prix de la mise en scène est allé à l'Américain Ivan Passer, pour *Law and Disorder*.

Liban: des centaines de morts

BEYROUTH (ATS/Reuter). - Loin de s'apaiser, les combats à Beyrouth, qui ont fait plusieurs centaines de morts au cours du week-end, ont repris de plus belle hier, s'étendant au quartier des grands hôtels sur le front de mer. Les autorités font état de vingt-six morts dans la matinée d'hier.

Pendant la majeure partie de la nuit, des fusillades ont fait rage dans le centre commercial, et dans la matinée, les forces de sécurité signalaient de violents combats près de la poste centrale et à proximité de l'Assemblée nationale. Plusieurs incendies se sont déclarés.

Indifférents au couvre-feu permanent imposé dimanche soir par le ministre de l'intérieur, M. Camille Chamoun, les combattants poursuivent leurs opérations au grand jour. A en juger par les informations disponibles, il semble que les milices de gauche font mouvement en direction des zones contrôlées par les phalangistes sur le front de mer. Elles ont également pris position dans la « tour de Mourr », un des plus hauts édifices de la capitale, encore inachevé, qui surplombe le centre commercial.

Dans le quartier de Basta, jeeps et camions transportent vers le centre, toutes sirènes hurlantes, des miliciens fortement armés. Des barrages ont été établis à Basta pour empêcher les automobiles d'approcher de la zone des combats. Radio-Beyrouth, qui s'efforce de suivre l'évolution des com-

bats, indiquait en début d'après-midi que de très nombreux combattants avaient pris position sur toutes les routes conduisant à Beyrouth, isolant littéralement la capitale du reste du pays.

Pour tenter de ramener la paix, le président Souleiman Franjie a convoqué pour aujourd'hui une conférence nationale des

dirigeants de toutes les tendances politiques pour examiner la situation et les mesures de nature à faire cesser les affrontements.

Le premier ministre a précisé qu'il n'était pas envisagé pour l'heure de proclamer l'état d'urgence. « Nous estimons que le transfert de l'autorité à l'armée (...) n'aboutit pas nécessairement à des résultats. Une telle mesure ne peut être prise sans l'accord de toutes les parties concernées ».

Compte tenu de la gravité de la situation, le premier ministre a écarté toute possibilité d'une démission de son gouvernement.

APRÈS LA PRISE DE DILI

LISBONNE (ATS/Reuter). - Accusant l'Indonésie d'agression militaire contre Timor-Est, le Portugal a rompu dimanche soir ses relations diplomatiques avec Djakarta et demandé au Conseil de sécurité des Nations unies de mettre fin à l'invasion indonésienne de sa dernière colonie, déclare un communiqué publié à l'issue d'une réunion extraordinaire du Gouvernement portugais.

ENFIN LE « CALME »

DJAKARTA (ATS/AFP). - M. Adam Malik, ministre indonésien des affaires étrangères, a exprimé lundi son regret de la décision portugaise de rompre les relations diplomatiques avec Djakarta, après l'intervention indonésienne dans la patrie portugaise de Timor. Le ministre a déclaré qu'il demanderait, par mesure de réciprocité, le départ du chargé d'affaires portugais, M. Souza Girao. « Nous aurions aimé régler le

problème de façon pacifique, a-t-il ajouté, mais peut-être Lisbonne a-t-elle été mal informée sur l'initiative de Djakarta ».

Affirmant que le calme régnait à présent à Dili, capitale de Timor-Est, M. Malik a indiqué que la ville était sous l'administration de l'Apodoti (pro-indonésien) et de ses alliés. Il a souligné d'autre part que le soutien de l'Indonésie aux partis qui combattent le Frétilin (Front révolutionnaire pour l'indépendance de Timor) est total.

Attentat contre « L'Express »

PARIS (ATS/AFP). - Une forte explosion s'est produite lundi soir dans l'immeuble abritant les locaux de l'hebdomadaire français *L'Express*, près des Champs-Élysées, à Paris. Il n'y aurait aucune victime, selon les premières indications.

L'attentat avait été annoncé par une communication téléphonique. La police arrivait sur les lieux, à la suite de cet appel, lorsque l'engin a explosé.

Une seconde explosion, de très faible puissance, s'est produite peu après, ne causant que des dégâts minimes.

La première charge explosive, déposée au sous-sol, avait détruit le standard téléphonique et endommagé plusieurs véhicules.

Ce double attentat n'avait pas encore, en fin de soirée, été revendiqué. Le préfet de police s'est rendu sur place, tandis que les

pompiers poursuivaient la fouille des locaux où pourraient se trouver, indiquaient-ils, d'autres paquets piégés.

LISBONNE (ATS/AFP/Reuter). - Deux nouveaux chefs militaires portugais ont prêté serment, samedi à Lisbonne, au cours de cérémonies marquant le retrait progressif de l'armée de la scène révolutionnaire et son retour à la discipline traditionnelle.

Le général Ramalho Eanes a été investi dans ses nouvelles fonctions de l'armée de terre et le général Vasco Lourenço a pris la tête de la région militaire de Lisbonne. Ils remplacent les chefs de file de la gauche de l'armée, les généraux Fabio et Carvalho, victimes des épurations effectuées après la tentative de coup d'Etat de gauche, le 25 novembre dernier.

WASHINGTON (ATS/Reuter). - Le Congrès a finalement accepté, presque malgré lui, de sauver la ville de New York de la banqueroute. Le projet de loi destiné à aider la municipalité new-yorkaise à surmonter sa crise financière a été adopté par le Sénat par 57 voix contre 30, au terme d'un débat orageux de quatorze heures.

SUNRISE (Floride) - (ATS/AFP). - Quatre cadavres ont été retrouvés, dimanche, dans un marécage près de Sunrise, en Floride. Il s'agit de quatre employés d'un restaurant, dont trois femmes, enlevés la semaine dernière en otages au cours d'un hold-up. Les assassins, qui sont en fuite et dont on ignore l'identité, s'étaient emparés de près de 7000 dollars dans la caisse du restaurant et avaient forcé les employés à les accompagner.

OLP: donnant donnant...

ROME (ATS/Reuter). - L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) pourrait reconnaître Israël une fois qu'elle aura obtenu un territoire en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, déclare M. Farouk Kadumi, chef du bureau politique de l'OLP.

Dans une interview publiée dimanche par le journal milanais *Corriere della sera*, M. Kaddumi ajoute : « Beaucoup de gens

nous demandent de reconnaître Israël. Mais quelle forme de reconnaissance pourrions-nous donner si nous ne représentons pas un Etat ? Pour reconnaître quelque chose, il faut être quelque chose. L'OLP a besoin de devenir un Etat : pour le moment, nous n'avons rien à perdre, car nous ne pouvons concéder quoi que ce soit, car nous n'avons rien à donner ».

Dans son interview accordée dans la semaine, lors d'un passage à Rome, il assure que la France et l'Italie étaient les deux pays d'Europe occidentale qui avaient offert le plus grand soutien à l'OLP.

M. Kaddumi a précisé que son organisation projetait d'ouvrir un bureau à Rome en plus de ceux déjà en fonctionnement en Suisse et en France.

... Israël: les pieds au mur !

Le flamboyant Daniel Moynihan, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, en qualifiant d'organisation de libération de la Palestine « Amorphous Terrorist Organisation », a peut-être fait plaisir à l'homme de la rue, et surpris quelques Israéliens peu habitués à ce qu'une personnalité ayant des responsabilités diplomatiques ou étant chargée d'appliquer scrupuleusement les consignes du Département d'Etat, ait un langage aussi vert ? Mais ces déclarations, pour retentissantes qu'elles soient, ne feront que précipiter la chute du tumultueux Irlandais qui, dans la constellation politique américaine, pèse exactement le poids d'une noix vide. Et ici même, en Israël, certains se sont demandés - car c'était trop beau pour être vrai - si, dans le fond, le Département d'Etat, devenu très anglais, ne conduisait pas un double jeu grossier. Occuper la scène, mettre du baume à la graisse de marmotte sur les susceptibilités israéliennes et préparer de tout autre manière l'avenir.

Moynihan est considéré comme plus israélien que les Israéliens eux-mêmes. Ces prises de position mécontentent à l'extrême non seulement M. Kissinger, mais le clan pro-arabe du Département d'Etat. En affirmant que les dirigeants de l'OLP rejettent la résolution 242, seule base agréée jusqu'ici pour une négociation, l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU a rendu enragés tous les officiels du Département d'Etat qui considèrent depuis longtemps - et l'affirmation de plus ouvertement - qu'Israël et l'OLP n'ont pas d'autre choix que d'établir des contacts et d'entamer une négociation ? C'est dans la nature des choses à venir.

Certes, MM. Kissinger et Ford ont répété qu'ils n'envisageaient pas de reconnaître l'OLP tant que celle-ci n'admettrait pas l'existence d'Israël et les résolutions 242 et 338 du Conseil

de sécurité. Ces assurances... ne rassurent nullement les dirigeants israéliens, qui maintenant prennent très au sérieux le document Saunders, qui considérait que le problème palestinien était au cœur du conflit proche-oriental et non le refus des Etats arabes de reconnaître l'existence d'Israël. De même le fait que les Etats-Unis n'aient pas mis leur veto à la résolution demandant un débat sur la question palestinienne au mois de janvier prochain. Et l'offensive par ballon d'essai commence. Le *Washington Post* rapporte que l'OLP commencerait à se faire à l'idée de reconnaître l'existence d'Israël, que l'URSS a vivement conseillé à Yasser Arafat d'en passer par là. A preuve, lors de la récente visite d'Arafat à Moscou, le com-

De notre correspondant à Jérusalem Jacques Helle

munié de clôture se réfère à l'établissement d'une Palestine selon les résolutions de l'ONU, ce qui implique la reconnaissance au droit d'exister selon la résolution 242.

M. Rabin s'est enfoncé dans un triple non ; le problème palestinien ne constitue pas le cœur du conflit, ce qui est exactement à l'opposé de l'actuelle définition américaine.

Il ne saurait y avoir de négociation avec les organisations terroristes.

Il ne saurait y avoir non plus de Palestine indépendante ou d'Etat arabe tiers entre Israël et la Jordanie.

Politique des pieds au mur que les Etats-Unis pourraient transformer en un cul par-dessus tête.

Collombin : saison terminée !



Quelques minutes avant le départ de la deuxième manche d'entraînement, Roland Collombin respire la confiance retrouvée. Un peu plus tard, le drame éclate. (Photo NF)

Le destin frappe Roland Collombin aveuglément, de la même manière et au même endroit qu'en 1974

ON PEUT parfois se poser des questions à perte de vue sans que l'on parvienne à résoudre l'équation. Pourquoi, à une année d'intervalle (à deux jours près puisque la descente avait lieu le 8 décembre en 1974), sur la même piste, sur la même difficulté, Roland Collombin avait-il rendez-vous avec un destin aussi tragique ?

Dans notre édition de samedi (le jour de la chute de Roland Collombin), nous avons effleuré l'un des aspects (« Collombin : une bosse qui le travaille »), le principal peut-être, qui apporte une première réponse au nouveau drame qui compromet une fois encore la carrière du champion de Versegères. Pour l'instant, malgré la déclaration de Roland sur son lit d'hôpital (« Cette fois c'est fini, je ne mettrai plus les skis »), nous repoussons la certitude

De notre
envoyé
spécial
Jacques
Mariéthoz

de plus en plus forte de ne plus le voir revenir dans le « cirque blanc » qu'il a quitté samedi à Val-d'Isère après quelque trente secondes de course, dans la seconde manche d'entraînement.

Plus que nous le supposions, ce passage de la piste Oreiller-Killy avait traumatisé Collombin depuis le 8 décembre 1974. Cette bosse était devenue une obsession dont il ne parvenait plus à se débarrasser. Psychiquement cette difficulté le travaillait et une certaine peur de revivre le premier drame l'habitait inconsciemment. Mais alors comment expliquer sa course parfaite lors de la première descente d'entraînement, une heure avant environ ? Il était parmi le quatuor (Klammer, 2'07"18 ; Russi, 2'07"22 ; Roux, 2'07"54 ; Collombin 2'07"69) qui avait dévalé les 3298 mètres de cette descente en moins de 2'08". (Suite en page 23)



A Bâle, sur son lit d'hôpital, le champion de Versegères ne réalise pas encore pourquoi le destin le frappe une seconde fois. (Voir en page 25)

Photos NF

La vitesse, oui, le drame, non !

L'AN dernier, au grand prix de Megève, le drame de la descente mondiale avait éclaté dans toute sa crudité. Des chutes fantastiques de Russi, Klammer, Grissmann et Bartelski, du plaisir pour les sadiques et la sonnette d'alarme pour ceux qui avaient pour mission de conserver à ce sport un label humain.

Sur cette même piste, dans le « mur de Borne », le 23 janvier 1970, le jeune Français Michel Bozon s'était déjà tué.

Incontestablement, sur le plan de la descente mondiale à skis, il y a escalade, vers le drame, vers l'insécurité des coureurs. Cela est facile à comprendre. Depuis cinq à six ans, il y a un divorce entre la préparation des coureurs, de tout leur matériel (skis, semelles ultra-rapides, bâtons, casques, souliers et surtout combinaisons semi-plastifiées, et l'état des pistes (configuration).

Dimanche à Val-d'Isère, Bernard Russi nous disait : « On ne peut plus s'accrocher à rien pour diminuer la vitesse, tant le matériel est poussé en fonction d'un temps à battre et tellement les pistes sont rapides. La preuve est fournie par les chutes des meilleurs skieurs du monde. Hier c'étaient Collombin et Vesti, aujourd'hui ce sont Klammer, Berthod, Haker, Stricker (tous des coureurs du premier groupe) et demain, à qui le tour ? »

A Val-d'Isère, samedi, Marc Hodler, président de la FIS et membre du CIO, faisait part de ses soucis quant à la sécurité.

Au plus haut degré de l'échelle on est donc conscient de l'urgence du problème. Comme il est peu probable que la technique du matériel fera marche arrière, il reste la solution des pistes. Mais là encore on peut tomber dans l'excès en construisant soit des « géants » rapides (nombreux virages empêchant le coureur de prendre une vitesse trop élevée), soit en donnant aux descendeurs des « autoroutes » capables d'éviter tout accident grave.

Va-t-on, à l'image des pistes de bobsleigh, construire des « boyaux » pour des skieurs « blindés » qui, en cas de chute, se ramasseraient sans trop de mal dans une espèce d'entonnoir à l'arrivée ? Nous ne l'espérons pas, malgré les prévisions futuristes de ceux qui rêvent d'aller vivre sur une autre planète...

Avant de songer à tuer la descente, il y a suffisamment de remèdes pour essayer de la sauver. En modifiant les principaux endroits dangereux de chaque piste de la coupe du monde, on administrerait au malade un premier calmant. Il faudra faire vite, car il s'agira ensuite de l'opérer, à moins que l'on désire sa mort.

J. Mariéthoz

SION

Judi 11 décembre
Vendredi 12 décembre
Samedi 13 décembre

**Journées
de la porte ouverte**

Miele

Magasin place du Midi 46 - Bâtiment Les Rochers

Un spécialiste de la maison «MIELE» sera à disposition pour vous renseigner (sans engagement de votre part) sur l'ensemble du prestigieux programme électroménager de cette grande marque : machines à laver le linge et la vaisselle, séchoirs, calandres à repasser, aspirateurs, etc.

Durant cette action, reprise de vos anciens appareils toutes marques.

Chaque client recevra une attention en provenance de la savonnerie Schnyder.

Propriétaires d'appareils «Miele» ou autres, profitez de la présence du spécialiste de la maison «Miele», M. Sandoz.

Suggestions pour vos cadeaux :
vous trouverez chez nous un choix varié d'appareils ménagers

S. Reynard-Ribordy

Machines à laver
SION - Place du Midi - Tél. 027/22 38 23

A louer à Réchy-Chalals

appartement 4 1/2 pièces neuf

avec garage et jardin

Prix à convenir Libre tout de suite

Tél. 027/55 30 80 36-32062

A louer

appartement 4 pièces

avec cave, garage, jardin, Granges-Gare Fr. 300.- par mois. Libre tout de suite ou à convenir.

S'adresser au 027/55 02 35 36-8218

A vendre à Martigny quartier ensoleillé et tranquille

appartement 4 pièces

tout confort

Fr. 120 000.-

Tél. 026/2 19 05 36-401181

A échanger à Grimisuat

terrain à construire

1500 m2 contre vigne

Ecrire sous chiffre P 36-32289, à Publicitas, 1951 Sion

A louer à Sion-Wisigen

magnifiques appartements de 4 1/2 pièces

Fr. 420.- et 440.- par mois + charges

Petit immeuble HCM de 3 étages, place de parc, place de jeux, zone de verdure, tranquillité, 6 chaînes TV

S'adresser Agence Fidumon Av. de la Gare 23 1950 Sion Tél. 027/22 75 55 - 22 75 54 36-4684

Offrir le meilleur



Pyjama en deux pièces, pour enfants, en tissu éponge extensible. Stature 104, 12.-, +1.- par 12 cm.

Pyjama - combinaison avec pieds, coupé d'une pièce. Stature 104, 15.-, +1.- par 12 cm.

CV Charles Fögel

AK 23/75

Sion, rue de la Porte-Neuve 4
Brigue, rue de la Gare 14

Martigny, route de Fully (Denner)
Sierre, Centre commercial de Noës

Caprice fourrure Sion Hôtel Richelleu

Lynx Renard Vison Marmottes Daim Cuir Croco

Grand choix de skis piste et promenade

CURDY Sport Sion

Nouvelliste votre journal

MARTIGNY (centre ville). L'un de nos clients dispose de locaux agencés (env. 100 m2)

au niveau de la rue, pour bureaux ou dépôt. Il offre lesdits locaux avec ou sans collaboration (participation financière possible) à tous commerces intéressés à s'implanter en Valais.

Offres à : Fiduciaire Dini & Chappot, case postale 243, Martigny, tél. 026/2 64 81 - 2 64 82 36-2038



Chauffage d'appoint

Radiateur électrique CV Couvinoise, une affaire.

CV COUVINOISE SA

1180 Rolle Tél. 021/75 10 41 Service dans toute la Suisse

« TOUT L'UNIVERS »

L'ENCYCLOPÉDIE DE L'ÂGE SCOLAIRE

répond à toutes les questions que vous posent vos enfants

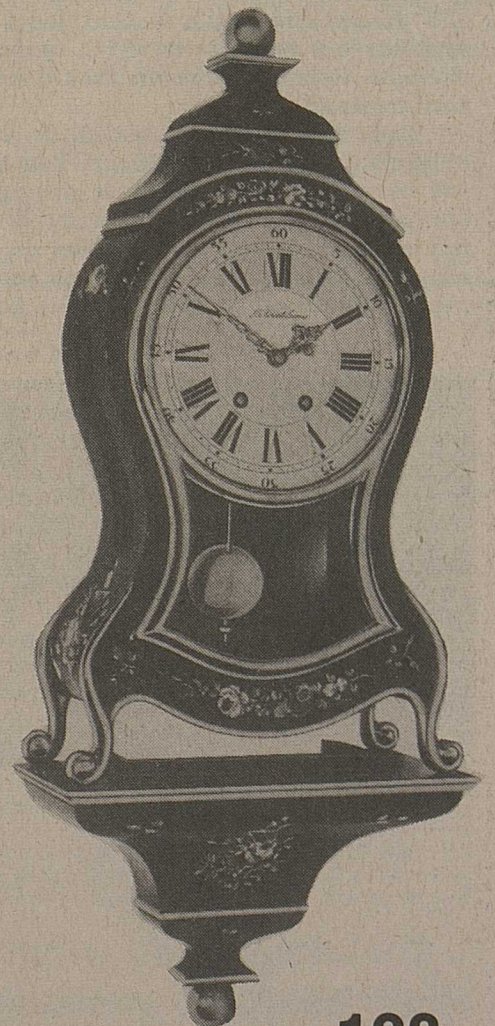
Bon pour en savoir un peu plus.

Vous sentez bien que Tout l'Univers serait utile à vos enfants. Retournez-nous ce bon, sans engagement de votre part. Nous vous ferons parvenir une documentation détaillée sur la collection Tout l'Univers.

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____

Le Livre de Paris (extension suisse) SA - Hachette Case postale 182, 1260 Nyon (VD)

Un cadeau qui plaît !



dès 128.-

HOCH Pierre

Horlogerie - Bijouterie
Rue de Lausanne 14 - SION

36-3207

PLEXIGLAS ALUMINIUM

Grandeur sur mesure, tous coloris. Prix très intéressant pour soldes provenant de construction de lettres et caissons !

Millioz FABRIQUES D'ENSEIGNES LUMINEUSES
1908 Riddes - Tél. 027/86 24 76

AGOM PNEUS

votre grossiste

le meilleur marché !

PONT DE LA MORGE

TELEPHONE :
027/ 36 15 04
36 12 72

Pavillons à outils

Grand choix - 25 000 constructions livrées! Renseignez-vous - visitez notre exposition!

● Vous déterminez le prix ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus! Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12

uninorm

Comme particulier vous recevez de suite un

Prêt sans caution vite et efficace

Banque Procrédit

1701 Fribourg
rue de la Banque 1
Tél. 037 - 81 11 31

et à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité

**Toujours élégante
Toujours à la mode
avec un vêtement en fourrure**

Votre fourreur spécialisé vous conseillera et guidera votre choix de manteaux, jaquettes ou chapeaux.

Gavillet Fourrures, Sion

Rue Dent-Blanche 19 - Tél. 027/22 17 48

VAL-D'ISÈRE - UNE DESCENTE A LA CANADIENNE...

Klammer tombe et Read gagne

Russi (3^e), Roux (6^e), atténuent la douleur !

Comme une année plus tôt, l'ombre de Roland Collombin plana sur la descente du critérium de la première neige à Val-d'Isère. Lui absent, cette épreuve, qui aurait dû marquer les retrouvailles entre le Valaisan et l'Autrichien Klammer, perdit passablement de sa saveur. Cependant, malgré le forfait de son grand rival de la saison 1973-1974, le champion du monde de la spécialité, l'Autrichien Franz Klammer, n'a pas gagné. C'est étonnant, mais lui aussi a connu la chute et souligne d'un trait rouge (en compagnie de René Berthod, Stricker et Haker) que vitesse et état des pistes sont arrivés à un point de rupture.

En 1973, Val-d'Isère faisait découvrir le descendeur italien Herbert Plank, qui battait à cette occasion quatre Autrichiens (Grissmann, Klammer, Tritscher et Cordin). Cette année, c'est le Canadien Ken Read qui crève l'écran et exécute une entrée remarquable sur la scène des meilleurs descendeurs du monde. A 20 ans, Read, un Canadien qui s'était entraîné à Portillo, au Chili, cet été, n'a que peu de références et sa

8^e place de la descente de Megève (saison 1974-1975) constituait jusqu'à dimanche sa meilleure performance.



*
De notre envoyé spécial Jacques Mariéthoz

En s'imposant devant Plank (à 61 centièmes, Russi à 65, Irwin à 88, Grissmann à 1'26 et Roux à 1'80), Ken Read est entré par la grande porte, malgré les chutes de Klammer, Berthod, Stricker et Haker). Cependant, il ne fait aucun doute que ce

résultat absolument extraordinaire mérite confirmation sur une piste plus sélective et dont la vitesse ne constituera pas l'unique qualité. Mais en parlant de Read, comment ne pas s'étonner et être fasciné par cette descente « à la canadienne » ? En effet, l'élément qui frappe le plus après le succès de Read et la chute de Klammer demeure le triomphe d'ensemble des Canadiens : Read 1^{er}, Irwin 4^e, Hunter 9^e et Podborski 10^e. Cela signifie que le Canada a placé quatre coureurs parmi les dix premiers. Aucun autre pays ne peut présenter une aussi belle carte de visite au bas de la première descente de cette coupe du monde qui vient de démarrer à Val-d'Isère.

Après le double coup de sort qui l'a frappée samedi (Collombin et Vesti), la Suisse, touchée moralement, n'avait pas totalement répondu à l'attente. Russi est finalement monté sur le podium, mais à la 3^e place seulement, lui qui devenait le principal adversaire de Klammer. René Berthod a déçu plus par sa chute (au même endroit que Klammer, à 200 m de l'arrivée) que par la valeur de sa course. Philippe Roux, enfin, a commis des erreurs dans sa descente, mais en prenant la 6^e place à 1'80 de Ken Read, il apporte la preuve qu'il reste l'un des meilleurs de notre pays. C'était son anniversaire dimanche (23 ans) et il n'a pas déçu.

Premier au départ et à l'arrivée

Le Canadien Ken Read, porteur du dossard N° 1, figure également en tête du classement de cette première descente. Il ne fut toutefois pas le plus rapide de bout en bout de l'épreuve. Au temps intermédiaire, Read passait en 1'27'27, alors que Russi le battait de 5 centièmes. C'est donc en fin de parcours et dans la terrible compression que le Canadien a battu le Suisse.

Écoutons Russi : « Dans la compression, j'ai perdu la ligne idéale et de ce fait j'ai également gaspillé du temps. Oui, je pense que, sur cette piste, Ken Read avait l'avantage de porter le N° 1. Il ne savait pas ce qui l'attendait au point de vue vitesse et émotions. Comme il adore ce genre de conditions, il a été servi. »

Philippe Roux n'était pas content de sa course, mais heureux d'avoir franchi cer-



Plank (à gauche) et Russi (à droite) présentent l'étonnant Canadien Ken Read, le surprenant vainqueur de la descente de Val-d'Isère. (Photo ASL)

tains passages : « Je suis arrivé trop vite à la compression et j'ai décollé comme un dingue. Mais tout avait déjà commencé à la bosse à Roland où j'ai freiné, car la chute de mon copain restait fidèle dans mon esprit. Puis, un peu plus loin, j'ai failli rater une porte, tellement il devenait difficile de redresser la situation. »

Dans cette première descente de la coupe du monde, on a aussi retrouvé la « vieille garde ». Un peu plus loin derrière Plank et Russi, le 5^e rang de Grissmann nous

rappelle qu'il occupait la 2^e place en descente de la coupe du monde (classement général de la saison dernière). Veith (7^e) et Cordin (8^e) sont également des figures connues. Autant que celle de Haker, Stricker ou Masconi qui furent éliminés par des chutes qui ne pardonnaient pas, dimanche matin, sur la piste Oreiller-Killy de Val-d'Isère. La Suisse enregistre avec satisfaction les résultats de Martin Berthod (16^e à 3'23) et de Peter Luescher (18^e à 3'34).

JM

Le classement

1. Ken Read (Ca) 2'04'97 (moyenne 95,015 km/h) ; 2. Herbert Plank (It) à 61 centièmes ; 3. Bernhard Russi (S) à 65 centièmes ; 4. Dave Irwin (Ca) à 88 centièmes ; 5. Werner Grissmann (Aut) à 1'26 ; 6. Philippe Roux (S) à 1'80 ; 7. Michael Veith (RFA) à 1'87 ; 8. Karl Cordin (Aut) à 2'09 ; 9. Jim Hunter (Ca) à 2'14 ; 10. Steve Podborski (Ca) à 2'31 ; 11. Kurt Engstler (Aut) à 2'48 ; 12. Werner Margreiter (Aut) à 2'60 ; 13. Dave Murray (Ca) à 2'89 ; 14. Manfred Grabler (Aut) à 3'06 ; 15. Rolando Thoeni (It) à 3'22 ; 16. Martin Berthod (S) à 3'23 ; 17. Sepp Ferstl (RFA) à 3'31 ; 18. Peter Luescher (S) à 3'34 ; 19. Ernst Winkler (Aut) à 3'74 ; 20. Klaus Eberhard (Aut) à 3'81 ;
Puis : 29^e Reto Beeli (S) à 4'97 ; 31. Ernst Horat (S) à 5'29.

Ont abandonné sur chute : Erwin Stricker (It), Erik Haker (No), Franz Klammer (Aut), René Berthod (S), Franco Masconi (It), etc. - Données techniques : 3298 m, 915 m de dénivellation.

Classement du combiné

1. Gustavo Thoeni (It) 23,20 p. ; 2. Jim Hunter (Ca) 27,97 ; 3. Dave Irwin (Ca) 29,91 ; 4. Steve Podborski (Ca) 33,40 ; 5. Peter Luescher (S) 43,46 ; 6. Greg Jones (EU) 44,97 ; 7. Dave Murray (Ca) 48,32 ; 8. Francisco Fernandez-Ochoa (Esp) 58,45 ; 9. Martin Berthod (S) 60,21 ; 10. Ernst Horat (S) 66,15.

La coupe du monde

Classements après la descente

Messieurs : 1. Gustavo Thoeni (It) et Kean Read (Ca) 25 p. ; 3. Ingemar Stenmark (Su) et Herbert Plank (It) 20 ; 5. Piero Gros (It) et Bernhard Russi (S) 15 ; 7. Thomas Hauser (Aut) et Dave Irwin (Ca) 11 ; 9. Ernst Horat (S) et Werner Grissmann (Aut) 8 ; 11. Phil Mahre (EU) et Philippe Roux (S) 6.
Par nations : 1. Suisse 94 p. (messieurs 29 et dames 65) ; 2. Italie 68 (64 et 4) ; 3. Autriche 67 (24 et 43) ; 4. RFA 53 (7 et 46) ; 5. Canada 44 (39 et 5) ; 6. Etats-Unis 23 (6 et 17) ;

Samedi tragique pour les descendeurs suisses

Le destin frappe aveuglément Collombin au même endroit et de la même manière qu'en 1974 - Walter Vesti à l'hôpital

Suite de la page 21

Après deux sourires, le drame

Nous étions dans l'aire d'arrivée au moment où les deux Valaisans réussissaient leur deux brillants chronos. Nous les avons accompagnés au départ de la seconde manche. Souriants à l'arrivée, Roland et Philippe l'étaient encore avant le second essai, car la confiance semblait être revenue. Deux minutes avant de prendre le second départ, Roland écoutait Philippe : « La première fois nous avons foncé et maintenant nous allons descendre relaxe... » Roland lui répondit : « Oui, oui » et c'est le sourire aux lèvres qu'il s'élança en direction de Val-d'Isère. Que s'est-il passé ?

Nous allons pouvoir répondre en partie, car une minute après le départ de Collombin (nous avons suivi encore Grissmann et Thoeni qui glissa entre les mains du chef des départs en apprenant par radio la chute de Collombin), nous nous lancions dans une course-poursuite qui devait nous amener à Val-d'Isère, puis en voiture à la polyclinique de Bourg-Saint-Maurice (à 31 km de la station), où l'hélicoptère déposait très rapidement le blessé. Collombin avait été pris en charge à proximité de l'endroit où il avait chuté très lourdement, à quelque 120 km/h, selon les déclarations de Philippe Roux.

Pourquoi ce changement d'idée ?

Roland Collombin ne parvient pas à s'expliquer ce nouveau k.o. Il nous déclare cependant : « Après avoir quitté Philippe, j'ai oublié ma promesse, car j'ai pensé à mes nouveaux skis et tout à coup je me suis mis dans la tête d'effectuer un dernier test sérieux pour mieux les connaître encore. En arrivant sur cette même bosse qui me fut fatale il y a une année, j'ai vécu exactement le

même phénomène. Je suis parti en arrière et je n'ai pas pu éviter une chute, qui allait être terrible, plus encore que celle de la saison dernière. J'ai eu très peur en me retrouvant au sol. Je ne pouvais plus bouger les jambes, le dos me faisait très mal et je pensais au pire. Vraiment je ne comprends pas ce qui m'est arrivé. » D'autres témoignages nous ont été fournis par des observateurs : « Roland descendait très vite et à ce passage il ne suivait pas exactement la même ligne que la première fois, car il était entré sur la bosse légèrement plus à gauche. »

Pourquoi ce changement d'idée ? Pourquoi ce second test en force ? Certainement parce que Collombin voulait mettre le plus d'atouts de son côté et profiter au maximum de cette dernière possibilité qui lui était offerte de s'améliorer encore. L'amour de son métier de skieur de haute compétition, une conscience professionnelle poussée au plus haut degré et cette rage de vaincre qui n'a jamais quitté le Valaisan. Collombin voulait absolument combler le retard (un an sans compétition) sur ses principaux rivaux.

La nature des blessures

En ce samedi tragique (mort de

l'espoir français Michel Dujon, blessure de Vesti et l'accident de Collombin), la polyclinique Saint-Bernard à Bourg-Saint-Maurice était noyée dans la tristesse. Le coureur tricolore reposait dans une chapelle ardente, entouré par sa famille et ses amis. A l'étage supérieur, les médecins s'occupaient des deux skieurs helvétiques Vesti et Collombin, pendant que nous attendions, en compagnie de quelques confrères, les diagnostics de la Faculté.

Avec une gentillesse et un dévouement à signaler, M. Peter Jenoure, médecin de l'équipe suisse, facilita grandement notre travail et nous donna tous les renseignements nécessaires avant de permettre une visite à notre compatriote, qui occupait la même chambre que Walter Vesti.

En ce qui concerne Vesti, la situation n'est pas dramatique. Il s'agit d'une luxation de l'épaule gauche et dimanche déjà il pouvait quitter la polyclinique française. Après 14 à 18 jours, il reprendra l'entraînement. Cela signifie que le Davosien ne sera pas présent à la descente de Madonna di Campiglio, mais que l'on peut envisager sa rentrée à Garmisch en janvier. D'ici quelques jours, il effectuera ses exercices physiologiques normalement. Vesti avait chuté à la sortie de la fameuse compression, à quelque 500 mètres de l'arrivée.

Collombin : deux vertèbres touchées

Le cas de Roland Collombin est évidemment plus grave. La bosse qui portait son nom lui vaut des ennuis plus importants encore qu'en 1974. Les conséquences de sa chute se résument à la fracture et au tassement de deux vertèbres dorsales, soit la 11^e et la 12^e. Le docteur Jenoure nous tranquillisait en certifiant qu'il n'y avait pas de troubles neurolo-

giques. Cela signifie que Collombin n'a pas perdu sa force, ses réflexes ou sa sensibilité.

Samedi, à Bourg-Saint-Maurice, on envisageait de garder le Valaisan à l'hôpital quatre à cinq jours. Mais tard dans la soirée, le docteur Vaillant, un spécialiste venu de Paris, après un colloque avec le docteur Barbe et les médecins de la polyclinique de Bourg-Saint-Maurice, décida de ne pas pratiquer d'intervention chirurgicale, mais d'achever Collombin sur le centre des paralytiques de Bâle.

C'est ainsi que, dimanche à 12 h. 30, l'hélicoptère d'Air-Glaciers prenait en charge le champion de Versegères. Peu avant le départ, le père de Roland et trois amis valaisans arrivaient à Bourg-Saint-Maurice et purent assister aux derniers préparatifs dirigés par Bruno Bagnoud, sous le contrôle d'un spécialiste de telles blessures. L'itinéraire suivi a été Bourg-Saint-Maurice - Sion et ensuite Bâle.

Selon l'avis du médecin, Roland Collombin devra subir une immobilité totale de deux à trois mois. « J'avais tellement peur que cela serait plus grave, car j'avais eu une drôle de sensation dans les jambes après la chute. Alors vous comprenez que mon moral s'améliore légèrement », nous confiait Roland avant de quitter Bourg-Saint-Maurice.

Un télégramme touchant

Après le départ de Roland, nous avons pu faire le point avec son père Maurice, qui avait quitté le Valais le matin même. « Lorsque nous avons appris l'accident de Roland, ma femme et moi avons été bouleversés. Traumatisé qu'il était par cette bosse, mon fils n'aurait pas dû prendre le départ de cette course. En débutant à Madonna di Campiglio, par exemple, il aurait tout oublié et je suis

persuadé qu'il n'aurait pas connu ce nouveau drame. Evidemment, après, on croit tenir la bonne solution, mais il est trop tard. »

Pendant que nous bavardions tranquillement, la téléphoniste de la polyclinique apporta un télégramme fort sympathique pour faire suivre à Roland. Le voici : « Souviens-toi d'un autre champion dans son lit d'hôpital, le poing et la mâchoire fracturés (Cassius Clay). Deux ans plus tard il devenait champion du monde toutes catégories. » Ce message d'encouragement était signé : Daniel-André Pont, de Chamoson.

Consternation parmi les Suisses

Les Suisses présents à Val-d'Isère auront de la peine à chasser le souvenir de ce samedi 6 décembre. Coureurs, entraîneurs, dirigeants, supporters venus encourager leurs favoris et les journalistes ont été traumatisés par cette sombre journée.

Philippe Roux, le grand ami de Roland, avait la gorge serrée et après sa seconde descente d'entraînement qu'il effectuait sans moral, il se rendit le plus rapidement possible à Bourg-Saint-Maurice aux côtés de Roland, pour chercher à connaître les causes du drame et pour apporter ses encouragements. Comme nous, Philippe continuera à se poser des questions et à se demander pourquoi le destin a frappé une fois de plus son ami.

Pour Philippe il s'agira de poursuivre le cirque blanc sans Roland. Pour lui également, la vie demandera de serrer les dents.

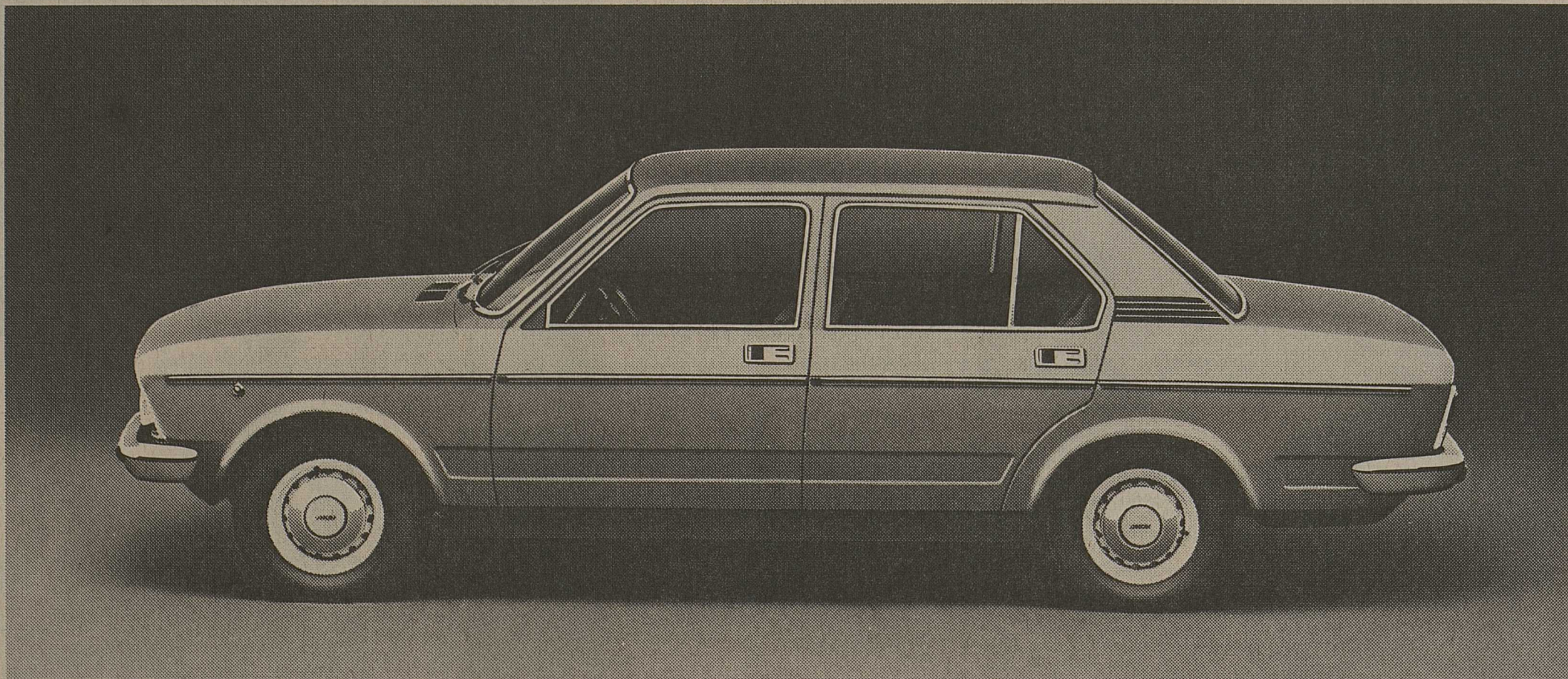
Nous connaissons suffisamment nos deux skieurs pour croire qu'ils tenteront l'impossible pour supporter ce nouveau coup de Trafalgar que le destin vient de leur asséner.

J. M.

Voir suite en page 25

Fiat 132 GLS 1800.

Ce n'est pas seulement son aspect extérieur qui la distingue des autres voitures de luxe.



C'est surtout la manière dont elle est construite et équipée.

Son confort est assuré par un système de suspension particulièrement étudié, des sièges profonds et confortables, des éléments d'insonorisation qui absorbent les bruits mécaniques.

Son moteur de 107 CV a tourné 1000 heures sans s'arrêter avant d'être produit en série.

Son habitacle est indéformable grâce à une structure rigide en acier renforcé.

Sa tenue de route offre une meilleure sécurité grâce à la barre stabilisatrice avant.

Ses freins à disque sont servo-assistés sur les 4 roues et équipés d'un répartiteur de freinage sur le circuit arrière.

Son équipement luxueux de série comprend un volant réglable, un compte-tours, des dossiers inclinables, une lunette arrière chauffante, des cein-

tures de sécurité à enroulement automatique et une cinquième vitesse qui ménage le moteur et **réduit la consommation d'essence.**

Voilà pourquoi même si les autres voitures de luxe offrent tous ces avantages (ou seulement quelques-uns) la différence réside dans le prix et dans la qualité.

Fiat 132 1600 GL/GLS, à partir de Fr. 14 450.-
Fiat 132 1800 GLS, à partir de Fr. 16 550.-

+ Fr. 50.- forfait pour transport et livraison

FIAT
 Fiat. Un choix sûr.

Nous vous attendons: Aigle: Inter-Autos SA/Boudry; Aerni J.-P./La Chaux-de-Fonds; Rieder J./Chêne-Bougeries; Caveng J.-C./Delémont; Garage Mercay SA/Fribourg; Spicher & Cie SA/Genève; Aspasia Auto-Service Pont d'Arve SA/Genève; Balaxert Autos, R. Zen-Rüffinen/Genève; Fiat (Suisse) S.A., Succursale de Genève/Genève; Plantamour Autos SA, Derby Garage/Carouge; Centre Auto Val d'Arve/Lausanne; Mon Repos Automobile SA/Le Locle; Steiner Charles/Martigny-Ville; Bruchez & Matter SA/Monthey; Reverberi SA/Morges; Garage Sama SA/Neuchâtel; Facchinetti Marcel/Nidau; Auto Center AG/Nyon; Gavillet J.-L./Petit-Lancy; Grimm Frères SA/Renens; Garage de l'Etoile SA/Sierre; Reverberi SA/Sion; Reverberi SA/Tavannes; Garage Baumgartner E./La Tour-de-Peilz; Garage de la Riviera/Viège; Garage Moderne SA/Yverdon; Brun R. & Fils-Erath R.

Et leurs Agents locaux

Divers

Votre « Poids »
 vous démoralise !
maintenant
 téléphonez-nous au
 027/22 91 04
 22 91 03

Votre Spécialiste en
 Montres + Bijouterie

Moret
 Horlogerie - Bijouterie
 MARTIGNY

ELECTRICITE AUTOMOBILE

PIERRE GUDEX

La batterie suisse de haute qualité

Tous les modèles en stock chez le spécialiste

MARTIGNY Av. du Gd-St-Bernard 42 - Tél. 026/2 20 06

Ce n'est pas facile pour une fixation de sûreté de gagner la note «très bien» dans un test international de marchandise sans compromis.

SU-matic a remporté cette mention deux fois de suite!

En 1973 pour la fixation combinée SWING/GTA et en novembre 1975 pour la fixation TWEN des jeunes. Les tests furent exécutés par une organisation neutre, la «Stiftung Warentest», Berlin. Deux conceptions à la base du succès SU-matic cette année.

SWING 2 et son nouveau système à triple articulation à la butée!

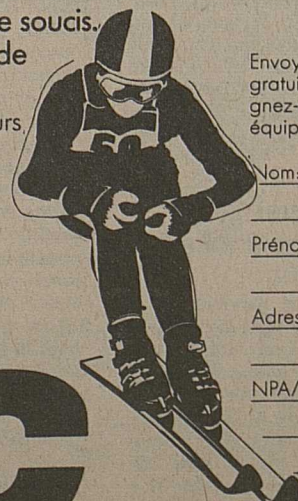
Cette nouveauté contrôlée en Suisse par la BPA offre une nouvelle dimension dans la technique des fixations de sûreté:



On sait que les enfants et adolescents skient sans se faire de soucis. Pour eux, la meilleure note acquise aux tests de la fixation de sûreté SU-matic TWEN est spécialement importante.

La SU-matic TWEN assure un maximum de sécurité surtout aux skieurs de faible poids (jeunes de 7 à 15 ans et dames jusqu'à 60/65 kg).

A envoyer à SU-matic Sport SA, 5200 Brougg. Envoyez-moi votre documentation gratuite avec autocollant et renseignez-moi aussi sur la nouvelle équipe de skieurs d'usine SU-matic.



Nom: _____
 Prénom: _____
 Adresse: _____
 NPA/lieu: _____

au service de tous les skieurs!

SU-matic



Conférence de presse de M. Marc Hodler Les soucis de sécurité

Au cours d'une conférence de presse, à Val-d'Isère, M. Marc Hodler, président de la FIS et membre du CIO, a déclaré qu'il n'y aura pas de nouvelle affaire Karl Schranz aux prochains Jeux olympiques d'Innsbruck si les coureurs respectent la règle d'éligibilité et d'autre part qu'il convient de revoir les règlements de sécurité concernant le ski alpin et le saut.

« Je crois que les dernières déclarations de Lord Killanin ont été mal interprétées. En fait, il mettait en garde les comités nationaux, ainsi que les fédérations contre les paiements « au noir » faits à des pères, épouses ou cousins. Si les coureurs respectent la règle 26 du CIO modifiée, et je pense qu'ils le feront, il n'y aura pas de nouvelle affaire Schranz ».

« Sur le plan plus particulier du ski alpin et du saut, a poursuivi M. Hodler, nous avons de graves soucis quant à la sécurité. Nous avons, la saison passée, interdit en ski alpin les combinaisons plastifiées qui n'offraient aucun freinage en cas de chute. Il nous faut maintenant contrôler les vêtements des sauteurs. Certaines combinaisons, faites de laine rugueuse sur la poitrine et le ventre, afin de prolonger le vol, et de matière plastifiée sur le dos afin de faciliter l'écoulement de l'air, sont dangereuses, car elles peuvent dépasser le point critique de la réception ».

M. Hodler a encore précisé : « En ce qui concerne les casques des coureurs de ski alpin, des études plus approfondies doivent être faites, car nous savons que ceux qui sont utilisés actuellement peuvent éclater dans certaines conditions de choc. Il convient de revoir régulièrement l'homologation des pistes de ski alpin en raison de l'amélioration constante de la vitesse, qui devient excessive et qui rend les sauts incontrôlables. Je pense qu'il convient de modifier les pistes actuelles, trop raides, et de les rendre plus techniques afin de limiter la vitesse ».

Succès de Neureuther

Disputé sur une neige glacée, ce slalom spécial n'a pas donné lieu au duel attendu. Le Suédois Stenmark déclara forfait au dernier moment. Cette absence accentua la confiance de Neureuther. Il l'était peut-être un peu trop et il devait se laisser surprendre dans la première manche, ne réunissant que le 4^e temps, précédé dans l'ordre, par son compatriote Schlager, le jeune Suédois Strand et l'Italien Nockler.

La facilité et l'efficacité avec laquelle Neureuther se faufila à travers les portes de la deuxième manche, allaient être récompensées par le temps remarquable de 58"47, qui devait lui permettre de s'installer définitivement au commandement.

Classement : 1. Christian Neureuther (RFA) 115"70 (57"23 et 58"47) ; 2. Steve Mahre (EU) 116"56 (57"61 et 58"95) ; 3. Hansjoerg Schlager (RFA) 116"56 (56"99 et 59"58) ; 4. Bruno Nockler (It) 116"68 (57"16 et 59"52) ; 5. Phil Mahre (EU) 116"71 (57"99 et 58"72) ; 6. Stig Strand (Su) 116"82 ; 7. Klaus Heidegger (Aut) 117"21 ; 8. Alois Morgenstern (Aut) 117"47 ; 9. Roland Roche (Fr) 117"58 ; 10. Knud Eric Vonhannessen (Nor) 117"71 ; 11. Philippe Barroso (Fr) 117"86 ; 12. Gérard Bonnevie (Fr) 117"89 ; 13. Sepp Oberfrank (It) 117"93 ; 14. Elio Presazzi (It) 118"04 ; 15. Jan Bachleda (Pol) 118"04.

Sélections suisses

Pour les prochaines épreuves internationales, la Fédération suisse de ski a retenu les skieuses et skieurs suivants :

● **MESSIEURS.** - Descentes de coupe d'Europe à Arosa (samedi et dimanche) : Reto Beeli, Daniel Felder, Erwin Josi, Prisco Raguth, Werner Rhyner, Christian Welschen, Franz Arnold, Didier Bonvin, Sepp Buercher, Peter Cavelti, Bruno Gubser, Peter Mueller, Pierre-Yves Sarbach, Alfons Seliner, Rolf Steiner, Conradin Cathomen, Hans Frautschi, Bruno Fretz, Roland Lutz, Gianni Bianchi, Armin Grab et Josef Stadler.

● **MESSIEURS.** - Slalom géant et slalom à Oberstdorf (samedi et dimanche) : Karl Eggen, Christian Hemmi, Urs Eberhofer, Beni Bischofberger, Erik Naepflin, Christian von Siebenthal, Kurt Gubser, Jacques Luethy, Urs Naepflin et Ueli Lienert.

● **DAMES.** - Coupe d'Europe en France avec descente (jeudi) et slalom (vendredi) à Tignes et slalom géant (dimanche) aux Contamines : Arietta Andenmatten, Brigitte Glur, Caroline Naepflin, Marianne Naepflin, Marianne Hummel, Hedi Buercher, Rosemarie Enz, Valérie Perriraz, Muriel Jullier et Floriane Froehlich.

Les descendeurs américains à Arosa

L'équipe américaine de descente, avec Karl Anderson, Ron Biederman, Andy Mill, Bob Taylor et Dave Currier a quitté Val-d'Isère directement pour Arosa. L'entraîneur Hans-Peter Rohr a tenu à ce que ses coureurs participent aux deux épreuves de coupe d'Europe samedi et dimanche sur les pentes du Weisshorn.

EDI HAUSER LE MEILLEUR AU SPLUEGEN

L'équipe suisse de fond (groupes d'entraînement 1 et 2) a disputé sa première course de la saison à Spluegen, où les conditions étaient excellentes. Parmi les 115 partants, on trouvait également les membres de l'équipe suisse universitaire ainsi que les meilleurs spécialistes grisons. Edi Hauser s'est révélé une fois de plus le meilleur, mais il a été longuement inquiété par Alfred Kaelin. L'entraîneur Lennart Olsson s'est déclaré satisfait des résultats enregistrés, qui sont conformes à ses prévisions. Il a toutefois été déçu par les performances moyennes de certains jeunes.

Les résultats : élite (15 km, 350 mètres de dénivellation) : 1. Edi Hauser (Obergom) 47'21"0 ; 2. Alfred Kaelin (Einsiedeln) 47'28"6 ; 3. Albert Giger (Saint-Moritz) 47'43" ; 4. Franz Renggli (Spluegen) 48'13"6 ; 5. Christian Pfeuti (Sangernboden) 49'02"3 ; 6. Heinz Gaehler (Davos) 49'04"9 ; 7. Kurt Loetscher (Marbach) 49'17"6 ; 8. Venanz Egger (Plasselb) 49'28"1 ; 9. Alois Oberholzer (Einsiedeln) 49'45" ; 10. Urs Bieri (Plasselb) 49'59"3. - Seniors : 1. Raymond Ecœur (garde-frontière) 53'12"7 ; 2. Mathias Strupler (Sas) 53'45"2 ; 3. Paul Gruenelfeld (Mels) 53'47"7. - Vétérans : 1. Horst Himmelberger (Klosters) 53'11"3. - Juniors (10 km) : 1. Mario Caluori (Arosa) 33'22"8. - Dames (5 km) : 1. Edith Spoerndli (Davos) 21'49" ; 2. Doris Petrig (Einsiedeln) 22'20"7 ; 3. Silvia Keller (Sas) 23'34"1.

Les courses et concours en Suisse

Andermatt. - Fond, 12 km, 115 concurrents : 1. Thomas Schuler (Rothenthurm) 37'00"4 ; 2. Fritz Loetscher (Marbach) 37'34"0 ; 3. Josef Suter (Muothal) 37'53"4. - Juniors (6 km) : 1. Konrad Schuler (Rothenthurm) 19'24"8. - Dames (4 km 500) : 1. Monika Kueng (Giswil) 17'15"1 ; 2. Kaethi Aschwanden (Seelisberg) 17'44"2. - Saut : 1. Ambros Mueller (Andermatt) 210 points (40 - 41,5 m) ; 2. Urs Ackermann (Muemliswil) 201,5 (40,5 - 38,5). - Combiné nordique : 1. Ambros Mueller (Andermatt) 421,8 points ; 2. Arthur Haldi (Gstaad) 398,5.

Victoire suédoise en coupe d'Europe

Le Suédois Torsten Jacobson (dix-huit ans et demi) a remporté le slalom géant masculin de Flaine comptant pour la coupe d'Europe. Le skieur d'Oestersund s'est imposé devant le Norvégien Odd Sorli. Classement : 1. Torsten Jacobson (Su) 3'05"11 ; 2. Odd Sorli (Nor) 3'05"35 ; 3. Phil Mahre (EU) 3'06"11 ; 4. Miroslav Sochor (Tch) 3'06"21 ; 5. Greg Jones (EU) 3'06"27 ; 6. Josef Oberfrank (It) 3'06"81 et Steve Mahre (EU) même temps ; 8. Othmar Kirchmair (Aut) 3'07"99 ; 9. J. Manuel Fernandez-Ochoa (Esp) 3'08"16 ; 10. Klaus Heidegger (Aut) 3'08"33.

Brigitte Totschnig la plus rapide à Aprica

L'Autrichienne Brigitte Totschnig, déjà 4^e à Val-d'Isère, a réalisé le meilleur temps de la 1^{re} descente chronométrée d'Aprica (Italie). Elle a été la seule avec l'Américaine Cindy Nelson à descendre sous les 1'53".

Cette deuxième descente de coupe du monde (2350 mètres) - 650 mètres de dénivellation, se présente plus comme un géant très rapide qu'une véritable descente. A la suite des chutes de Val-d'Isère, l'opinion publique a été sensibilisée et le responsable de la piste a modifié son tracé, supprimant deux murs avant l'arrivée.

Les Suissesses ont été distancées, notamment Marie-Thérèse Nadig et Bernadette Zurbriggen, la lauréate de Val-d'Isère. Mais il faudra attendre le 2^e essai de mardi pour voir si ces écarts se confirment. Après l'essai de lundi, toutes les skieuses se sont retrouvées à la petite chapelle d'Aprica pour assister à un service funèbre à la mémoire de Michel Dujon, décédé samedi. Les temps :

1. Brigitte Totschnig (Aut) 1'52"07 ; 2. Cindy Nelson (EU) 1'52"29 ; 3. Marie-Thérèse Nadig (S) à 1"53 ; 4. Nicola Spiess (Aut) à 2"04 ; 5. Wiltrud Drexel (Aut) à 2"61 ; 6. Bernadette Zurbriggen (S) à 2"78.

Slalom géant féminin de coupe du monde à Arosa en 1977

Le comité central de la Fédération suisse de ski a transmis au Ski-Club Arosa la responsabilité de l'organisation du slalom géant féminin de coupe du monde 1977. C'est la première fois que la station grisonne organisera une épreuve de coupe du monde.

A l'issue de la réunion, un communiqué a également été publié. Il précise que les championnats suisses juniors alpins (masculins) de 1976 seront mis sur pied par le Ski-Club Haslital-Hasliberg. Trois disciplines sont au programme : slalom, slalom géant et descente. D'autre part, le saut du combiné nordique, qui devait avoir lieu dans le cadre des championnats suisses nordiques 1976 à Engelberg, a dû être déplacé à Gstaad pour des raisons d'organisation.

Le comité central a débattu d'une nouvelle classification des coureurs (alpins) sur la base de la liste des points FIS. Ce système est appliqué depuis trois ans par l'association de l'Oberland bernois. Une décision définitive à ce sujet est prévue pour le printemps 1976. Directeur de la FSS, Adolf Ogi a renseigné le comité central sur la sélection pour les Jeux olympiques, les premières épreuves de la saison à Val-d'Isère et les chutes de Walter Vesti et Roland Collombin. Les responsables de la FSS se sont, de leur côté, déclarés satisfaits que M. Marc Hodler, président de la FIS, soit intervenu pour que l'on étudie à nouveau les problèmes relatifs aux descentes et à la vitesse toujours plus élevée. A ce sujet, la FSS, préoccupée elle aussi par ces problèmes, soutiendra toutes les démarches entreprises dans cette direction (amélioration de la sécurité).

A BÂLE, COLLOMBIN NOUS DÉCLARE :

Cette fois c'est terminé !

Suite de la page 23

Nous sommes arrivé à Bâle, dimanche soir, à 18 heures. La complaisance de la police routière nous a permis de trouver, en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, le Centre suisse des parapligiques, sous bonne escorte et sans que nous ayons échangé la moindre parole, mais après avoir reçu les bons vœux suivants : « Dites à Roland que la police bâloise lui souhaite un très rapide rétablissement ».

Le bâtiment : fonctionnel au plus haut degré, mais... à faire peur ! Une véritable caserne dans la grisaille automnale. Dans la chambre que Collombin occupe à peine depuis une demi-heure, un décor absolument impersonnel et encore aucune fleur. Une impression de grande tristesse.

« Si vous saviez comme j'ai eu peur. Pendant quelques interminables minutes, je ne sentais plus mes jambes et je me suis dit que j'étais paralysé. Et puis cela est revenu, mais dans le magnifique hôpital de Bourg-Saint-Maurice personne ne voulait, ne pouvait se prononcer. Ce n'est que tard dans la soirée, à l'arrivée du grand professeur parisien que j'ai su exactement ce que j'avais : une vertèbre brisée, une fissurée et une autre encore « amochée ». Jamais je n'ai eu aussi peur. Comme me l'a dit ce spécialiste, j'ai été sauvé par ma musculature. Un autre serait aujourd'hui paralysé. Alors, dites-le, écrivez-le : cette fois c'est bien fini, c'est terminé, car je ne veux pas finir mes jours dans une chaise roulante. »

Cela Roland Collombin, avec calme, sans précipitation, en pesant bien ses mots, le sens de ses phrases, la portée de sa déclaration, nous a dit dimanche soir à Bâle. Ce fut, nous oserons l'écrire, un moment tragique, douloureux, car nous savons aujourd'hui et mieux que quiconque peut-être quel sera le long calvaire de patience, d'heures à égrener qui attendent Roland pour trois mois.

Nous n'en dirons pas plus, si ce n'est : bon courage, Roland ; ici au pays tout le monde pense à toi. Set



LUTTE

Trois médaillés valaisans

Les championnats suisses de lutte libre jeunesse, organisés sous l'égide de la Fédération suisse de lutte amateur se sont déroulés ce dimanche à Winterthur. La délégation valaisanne, forte de 17 lutteurs, a récolté trois médailles, soit une d'argent par Clavaz Régis et deux de bronze par Jollien Pierre-Didier et Roh Antoine.

Voici les résultats :
26 kg : 1. Zingg Robert, Moosseedorf ; 2. Clavaz Régis, Conthey ; 3. Sezu Silvio, Domdidier.

30 kg : 1. Wisler Werner, Hergiswil ; 2. Dietsche André, Kriessern ; 3. Spicher Arno, Berne.

34 kg : 1. Dietsche Hugo, Kriessern ; 2. Chollet André, Valeyres ; 3. Schlup Roland, Berne ; puis : 5. Ribordy Laurent, Martigny ; 9. Reynard Philippe, Savièse.

38 kg : 1. Dietsche Hugo, Kriessern ; 2. Schönbächler Bruno, Eindideln ; 3. Jollien Pierre, Savièse ; puis : 6. Jacquier Patric, Martigny ; 9. Vouilloz Jean, Martigny.

42 kg : 1. Neyer René, Wädenswil ; 2. Poletti Urs, Schattorf ; 3. Niederberger Hugo, Olten ; 4. Putallaz Claude, Conthey ; puis : 8. Petten Patric, Illarsaz.

46 kg : 1. Ammweg Roger, Olten ; 2. Affentranger René, Ufhusen ; 3. Roth Antoine, Conthey ; puis : 7. Jacqueroz Thierry, Martigny ; 8. Lambiel Nicolas, Saxon.

50 kg : 1. Flückiger Stefan, Grenchen ; 2. Nef Heinz, Grabs ; 3. Knöpfel Roland, Kriessern ; 4. Lambiel Frédéric, Saxon ; 5. Rouiller Christian, Haut-Lac Illarsaz ; puis : 7. Berguerand Raymond, Martigny.

55 kg : Turini Marco, Vevey ; 2. Dietsche Paul, Kriessern ; 3. Kehl Markus, Kriessern.

60 kg : 1. Mottier Philippe, Neuchâtel ; 2. Kunz Herbert, Hergiswil ; 3. Amman Thomas, Oberriet ; puis : 8.

Jollien Jean-Luc, Savièse ; 9. Besse Christian, Saxon.
68 kg : 1. Karlen Markus, Moosseedorf ; 2. Vetsch Ueli, Grabs ; 3. Reichmuth Ernst, Einsiedeln.

68 kg : 1. Maag Peter, Winterthur ; 2. Gavdard Jean-Pierre, Valeyres ; 3. Nori David, Neuchâtel.

Valais - Limoges 4-6

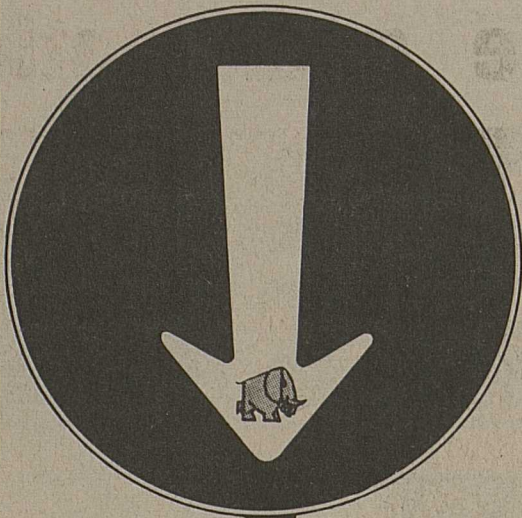
C'est samedi à Martigny que s'est déroulée la rencontre de lutte libre entre les équipes de Limoges et du Valais. L'équipe valaisanne a donné une réplique très valable face à celle du Limousin dans laquelle évoluaient de nombreux champions de France. A la suite d'une erreur d'arbitrage dans le combat opposant Bouchoule André et Martinetti Etienne, la victoire aurait dû venir au Valaisan. Celle-ci aurait permis au représentant du Vieux-Pays d'obtenir le match nul. Dans la délégation valaisanne Magestrini Henri, Pellaud Lucien et Rouiller Nicolas se sont mis particulièrement en évidence.

Voici les résultats :
48 kg : Pezaud Régis (L) bat par tombé Closuit Michel (VS) ; 52 kg : Rouiller Nicolas (VS) bat par tombé Cluzelaud Jacques (L) ; 57 kg : Nardo Salvatore (VS) bat par tombé Fauchier Jean-Marie (L) ; 62 kg : Loustouau Philippe (L) bat aux points Pagliotti Eric (VS) ; 68 kg : Magestrini Henri (VS) bat par tombé Poutout Frédéric (L) ; 68 kg : Tornay Stéphane (VS) bat par tombé Ferret Bruno (L) ; 74 kg : Bouchoule Robert (L) bat aux points Bubloz Philippe (VS) ; 82 kg : Matou Vincent (L) bat aux points Pellaud Lucien (VS) ; 90 kg : Cambrouze Léon (L) bat par tombé Gay Johnny (VS) ; 100 kg : Bouchoule André (L) bat aux points Martinetti Etienne (VS).



De gauche à droite : Antoine Roh (14 ans), Régis Clavaz (10 ans) et Pierre Jollien (12 ans), médaillés valaisans à ces championnats suisses.

POUR VOS ACHATS
**LE BON SENS
C'EST**



CENTRE COMMERCIAL
MAGRO

UVRIER-ROCHE
COURRENDLIN
PARKING P ESSENCE

**SEMAINE
DES VINS FINIS**

du mardi 9 au samedi 13 décembre

**Un cadeau à chaque
acheteur !**

*Malgré tout, MAGRO est toujours
meilleur marché.*

DÉTECTIVE PRIVÉ AUTORISÉ

Tél. 021/22 41 22 RAOUL DUPONT 5, rue de Marterey
Tél. 021/22 41 67 1005 Lausanne

Toutes vos annonces
par Publicitas **21 21 11**

DURS D'OREILLES

Appareils neufs avec garantie.

Prothèse auditive électronique. Lunettes et
eorettes acoustiques à transistors. Voie
aéro-tympanique et conduction osseuse.

AUDITIS

E. Tharin - 23, av. de France, Lausanne
Tél. 021/24 07 07

Centre de rééducation de l'ouïe au moyen d'appareils acoustiques
Essais sans engagement. Rééducation gratuite.

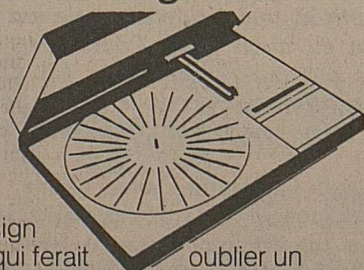
Démonstration - Service de dépannage - Fournisseur convention-
nel de l'assurance-invalidité.

Mercredi 10 décembre, de 14 à 17 heures, chez Guldo DE VIN-
CENTI; radio-télévision, rue de la Moya 2, Martigny
Téléphone 026/2 25 89

22-1430

**entendre
mieux**

Bang & Olufsen
Technologie d'avenir avec
le bras tangentiel



Un design
qui ferait oublier un
confort d'utilisation exceptionnel.
La technique ne se voit pas, mais elle
s'entend!

BANG & OLUFSEN

Annonces diverses

MEUBLES

UERO

AOSTE/Italie

Rue Gramsci 32, tél. 0039-165/2289
(au centre d'Aoste près du palais du
Gouvernement)

vous offre la qualité
du meuble

Douane et livraison à domicile
à notre charge

**Offrez-lui
la sécurité**

Conduisez votre partenaire vers la nouvelle
année, à l'aise et en toute sécurité!

Les ceintures à enrouleur KANGOL
s'actionnent d'une seule main, ne gênent pas le
porteur et lui garantissent un maximum de sécu-
rité. faites-les donc, dès aujourd'hui, équiper votre
voiture de ceintures à enrouleur KANGOL!



Fr. 125.-
la paire
prix à l'emporter,
montage non compris

Importateur:

FIBAG

Genève, téléphone 022/29 87 44
Zürich, téléphone 01/39 48 88

Montage rapide et soigné, assuré par les garages Emil Frey, à Berne-
Liebefeld, La Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne, Marly FR, Nyon, Safenwil,
Sion, Weinfelden, Winterthur, Zürich et par toutes les agences British
Leyland et Toyota de Suisse, en vente dans les succursales de la Maison
Henri Bachmann, à Bienne, Carouge, Genève, Lausanne, Lugano et Zürich.

L'UOMO

Avec
les compliments
de Venise

Parfums Roberta di Camerino



NAGLER
Orthopédie
Articles
sanitaires

A SIERRE
av. Max-Huber 10
027/55 11 54
sur rendez-vous

A vendre
points Silva
Mondo - Avanti

Prix avantageux

Ecrire à
case postale 433
1401 Yverdon
140.157.169

Le FC Iséables
cherche

baraquement
de chantier

pouvant servir
de vestiaires
(mesures: 15 m sur
6 m environ).

Tél. 027/86 41 31
36-32157

Transformation
et retouche
de vestons
pantalons - manteaux
robes - costumes

REPARATION
de poches et ferme-
tures éclair
à pantalons
SUR MESURE
costumes - manteaux
et robes

R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10
Neuchâtel
Tél. 038/25 90 17

Parfumerie Leroy
Place Centrale, 1920 Martigny VS
tél. 026/217 33

COUPE SUISSE - DEUX CLUBS ROMANDS EN DEMI-FINALES

Le tirage au sort des demi-finales de la coupe de Suisse a donné l'ordre des matches suivants :

**Zurich - Lausanne
Servette - Grasshoppers**

C'est la nageuse Françoise Monod qui a procédé à la désignation des demi-finales, qui se disputeront les 21 et 24 mars 1976, et pour la dernière fois en matches aller-retour. Gilbert Fachinetti, président du département technique de l'ASF assistait à ce tirage au sort.

En savoir plus...

● YOUNG BOYS-ZURICH 0-2 (0-0)
Wankdorf. 20 000 spectateurs. - Arbitre : Racine (Prilly). - Buts : 46° Martinielli 0-1, 81° Risi 0-2.

Young Boys : Weissbaum ; Schmocker, Vægeli (48° Corminbœuf), Truempler, Rebmann, Andersen, Schild (48° Siegenthaler), Odermatt, Bruttin, Noventa, Burkhardt.

Zurich : Grob ; Heer, Kuhn, Zigerlig, Fischbach, Rutschmann, (55° Stierli), Martinelli, Botteron, Schweiwiler, Katic, Risi.

● LAUSANNE-BIENNE 4-1 (1-1)

La Pontaise. 4500 spectateurs. Arbitre : Mathieu (Sierre). - Buts : 3. Elsig 0-1, 23° Parietti 1-1, 48° Chapuisat 2-1, 84° Parietti 3-1, 89° Traber 4-1.

Lausanne : Burgener ; Hostettler, Vuilleumier, Ducret, Loichat, Parietti, Marcuard, Chapuisat, Duvillard (79° Dizerens), Mathez, Traber.

Bienne : Tschannen ; Jungo, Albanese, Châtelain, Gobet, Schwemmlé, Heutschi (81° Kueffer), Jallouard, Stomeo, Elsig, Renfer.

13° Vuilleumier manque la transformation d'un penalty.

Le FC Bienne a déposé un protêt après que l'arbitre eut annulé un but d'Elsig à la 51° minute.

● SERVETTE-FRIBOURG 3-0 (1-0)

Charmilles. 4000 spectateurs. Arbitre : Boesch (Sutz). - Buts : 41° Andrey 1-0, 88° Andrey 2-0, 89° Guyot 3-0.

Servette : Engel ; Schnyder, Guyot, Bizzini, Martin, Marchi, Hussner (21° Zapico), Andrey, Pfister (60° Canizares), Barriquand, Mueller.

Fribourg : Mollard ; Haering, Gremaud, Meier, Métrailler, Redakovic, Amantini (66° Messerli), Auderset, Blanchard, Dorthe, G. Dietrich (57° Rossier).

Championnat de LNC

Zurich-Gossau 4-3, Fribourg-Sion 3-1, Rarogne-Neuchâtel Xamax 0-2.

● Match amical. - Bâle-Nordstern 3-1 (1-1).

Linder reste aux Young Boys

Kurt Linder, l'entraîneur allemand de Young Boys, a vu son contrat renouvelé pour deux nouvelles années, soit jusqu'à l'été 1979. Linder est en poste depuis 1973.

Luttrop opéré du ménisque

L'Allemand Hans-Otto Luttrop, entraîneur-joueur du FC Lucerne, a subi l'ablation du ménisque dans un hôpital de Luedenscheid, en RFA. Il espère être rétabli à temps pour le 2° tour du championnat suisse.

SPORT-TOTO

Colonne exacte du concours N° 49 :

X 11 211 111 22 X

Somme totale attribuée aux gagnants : Fr. 220 689.-

2 gagnants avec 12 p. Fr. 44 137.80
54 gagnants avec 11 p. Fr. 1 226.05
670 gagnants avec 10 p. Fr. 98.80

TOTO-X

Concours N° 13 :

1 22 23 28 31 32

+ le match supplémentaire 21.
Somme totale attribuée aux gagnants : Fr. 203 396.-

Liste des gagnants du concours N° 13 :
2 gagnants avec 5 p. Fr. 40 679.20
+ le match suppl. Fr. 369.05
124 gagnants avec 4 p. Fr. 10.90
4200 gagnants avec 3 p. Fr. 6.75
+ le match suppl. Fr. 6.75
Le maximum de 6 points n'a pas été obtenu.

Grasshoppers - Sion 1-1 (1-0)

L'amertume d'une qualification manquée

GRASSHOPPERS : Stemmer ; Gross ; Th. Niggli, Montandon, Staudenmann ; Grahn, Barberis, Bosco ; Elsener, Santrac, Cornioley.

SION : Donzé ; Trincherio ; Valentini, Bajic, Dayen ; Lopez, Herrmann, Isoz ; Cucinotta, Luisier, Pillet.

BUTS : 28° Grahn, 68° Cucinotta.

Notes : stade du Hardturm. 3900 spectateurs. Arbitre : M. Bruno Galler de Kirchdorf. Avertissements à Herrmann, Valentini, Bajic et Santrac. A la 65° Perrier entre pour Isoz et à la 82° Parini pour Herrmann du côté séduinois. A la 75° Becker entre pour Elsener chez les Grasshoppers. Corners : 5-5 (2-1).



Le FC Sion ne rééditera pas au printemps prochain l'exploit réalisé en 1974 face à Neuchâtel-Xamax en finale de la coupe de Suisse. Dimanche après-midi, au stade du Hardturm, les Grasshoppers lui ont en effet enlevé les dernières illusions qui lui restaient après le nul du match aller au stade de Tourbillon (2-2). Le Wankdorf ne connaîtra donc pas pour cette année encore la chaude ambiance des supporters valaisans et ces derniers n'auront pas à regretter dans l'immédiat la non-réalisation du tunnel du Rawyl... Sion éliminé en quart de finale à la défaveur du but supplémentaire marqué à Tourbillon, cela laisse indéniablement un arrière-goût d'amertume, de crève-cœur douloureux, d'autant plus marquant que les Séduinois n'ont peut-être jamais passé aussi près de la qualification que lors de cette double rencontre avec Grasshoppers. Dimanche après-midi au Hardturm, les Valaisans n'ont pas su profiter du sursis que le premier jugement leur avait très justement accordé à Tourbillon où ils avaient bénéficié de circonstances atténuantes. Le verdict n'en est que plus sévère aujourd'hui et l'élimination porte le poids d'une condamnation irrémédiable où toute possibilité de compromis est définitivement écartée.

BAJIC AU CŒUR DU PROBLÈME

Actuellement, lorsque le FC Sion est placé devant la seule alternative d'un choix conditionné par son amour-propre, il a manifestement les moyens de réaliser son objectif. Face à Grasshoppers, la preuve nous en a été donnée une fois de plus, même si les Séduinois ont littéralement trainé derrière eux comme un boulet attaché à leur pied les deux buts encaissés à Tourbillon, le 16 novembre. Manifestement les Valaisans n'avaient pas encore oublié les erreurs de Dayen (lors du premier but) et de Bajic (passe en retrait interceptée par Santrac lors du deuxième). Contraints au succès puisqu'on ne peut aujourd'hui difficilement exiger d'eux qu'ils marquent deux buts à Grasshoppers au Hardturm, les coéquipiers du capitaine Trincherio ont su opter d'abord pour la prudence calculée, la sécurité bien pensée



Cette fois, l'arrière séduinois Dayen (à droite) aura le dessus face à Cornioley (à gauche). Mais l'ailier zurichois aura bien d'autres occasions de prouver son talent durant cette rencontre !...

avant de jeter les dernières forces dans la bataille. Dans ces phases distinctes l'ombre de Bajic a plané sur la rencontre comme elle l'avait fait lors du match aller. Intraitable dans son rôle de garde du corps de Santrac (sauf peut-être à la 65° lorsqu'il dut retenir à bras-le-corps son compatriote qui « filait » seul au but), le Yougoslave a marqué doublement cette rencontre de son empreinte. Excellent dans son rôle défensif, le stopper séduinois a même su émerger au bon moment pour porter le danger devant les buts zurichois, mais son coup de tête de la 85° (corner de Luisier) était trop mal ajusté pour propulser son équipe en demi-finale.

MILIEU DE TERRAIN TROP LENT

Sion aurait donc pu prétendre à la victoire. Le coup de tête de Bajic (85°) mais peut-être plus encore la reprise directe d'Herrmann sur un centre d'Isoz (42°) ont fait naître bien des regrets au terme de la rencontre. Mais les Séduinois n'avaient pas su profiter au maximum dans la première partie du match du sursis que Grasshoppers leur avait accordé tant au match aller qu'à la 3° minute lorsque Elsener se présenta seul face à Donzé qui para magnifiquement le tir de l'ailier

zurichois. Le but de Grahn (28°), dans la parabole travaillée du tir séduinois, plongeait la formation de l'entraîneur Blazevic dans le plus profond désespoir. Tout était à refaire et Grasshoppers paraissait trop bien maîtriser son sujet pour que les Pillet, Luisier ou Cucinotta puissent espérer renverser

de notre envoyé spécial Gérard Joris

une situation trop tôt compromise. Même le tir de Pillet détourné en corner par le gardien Stemmer (45°) ou encore le centre de Trincherio manqué par l'ailier gauche séduinois (54°) ne pouvaient nous faire oublier les difficultés que rencontraient tour à tour Dayen et Valentini face au bouillant Cornioley dont les débordements (23°, 56° et 65°) ont mis plusieurs fois le gardien Donzé en difficulté. Pour espérer gagner, il aurait fallu que Sion puisse prendre possession du milieu du terrain ou Barberis effaçait complètement Lopez et où Isoz se trainait trop maladroitement pour porter le danger dans le camp des Zurichois.

L'ABSENCE DE COUTAZ DÉTERMINANTE ?

A la sortie des vestiaires, l'entraîneur Blazevic s'exclamait : « C'est Chapuisat qui a éliminé mon équipe de la coupe » ! Cette accusation prenait toute sa signification au terme de cette rencontre où l'absence du demi séduinois s'est manifestement fait sentir au milieu du terrain. Face aux forces regroupées des Zurichois (Barberis, Grahn, Bosco), Sion aurait dû pouvoir lui aussi rassembler les siennes dans cette portion de terrain. La lenteur d'Isoz et l'âge de Herrmann, pourtant volontaire et généreux dans l'effort, n'ont pas permis aux Séduinois de dominer ce secteur comme ils auraient pu le faire si Coutaz avait été présent aux côtés de Lopez (diminué d'entrée par un claquage à la cuisse, 15°). Trop léger, le milieu de terrain séduinois n'a pas pu soutenir la comparaison avec celui de son adversaire et le trio de l'attaque en a constamment souffert, en particulier Pillet et Cucinotta complètement isolés à la pointe de l'attaque. Dans ces conditions, il était évidemment difficile d'exiger des attaquants valaisans qu'ils marquent plus d'un but au gardien Stemmer.

Sion n'ira donc pas au Wankdorf. Faut-il en rejeter la cause sur Chapuisat ou sur le manque de réussite évident ? Au moment où l'on regrette l'absence de Coutaz on pourrait également regretter l'absence de remplaçants de poids. Perrier montra bien qu'il avait incontestablement des qualités mais son manque d'expérience ne pouvait faire basculer le match.

Finalement si Sion ne s'est pas qualifié, c'est sans doute plus à Tourbillon qu'il a péché plutôt qu'au Hardturm où il a fait le maximum avec les moyens ce jour-là à disposition.

G. Joris

Championnat suisse de LNB RAROGNE - AARAU 2-1 (1-1)

RAROGNE : P. Imboden ; Manz, P. Burgener, G. Bregy, Cina ; Vujovic, Kd Imboden, D. Bregy ; K. Bregy, Ricci, Kalbmatter.

AARAU : Richner ; Hauser ; Lustenberger, Dikk, Wuest ; Züttel, Schmid, Wemle ; Müller, Bühler (Cebinac), Wolfensberger.

Terrain du Rhoneglut légèrement gelé et givré. Spectateurs 500.

Arbitre : M. Jaberg de Thoune.

Buts : 37° Imboden, 41° Züttel, 58° Ricci. Notes : Rarogne sans les frères Peter et Hans Lienhard (mariage du premier nommé). Aarau au grand complet. Coups de coin : 10 à 8 (4-5). A la 60° minute Cebinac remplace Bühler. Uli Kalbmatter joue son dernier match avec Rarogne ; dès la saison prochaine il évoluera avec Naters.

A l'occasion de la venue du dernier du classement, Rarogne se devait de terminer le premier tour en beauté. De prime abord, on peut dire que ce fut une réussite en tous points parfaite. Si les joueurs n'étaient guère d'humeur à affronter les rigueurs de l'hiver, ils firent tout de même un accueil chaleureux au vénérable saint et à son attelage. Autrement dit, la glace était rompue et les antagonistes pouvaient se lancer dans le feu de l'action. Toutefois, ils durent le faire un peu au ralenti car les glissades furent nom-

breuses et le contrôle de la balle bien souvent illusoire. Malgré ce sérieux handicap pour les deux formations, les joueurs ont fait preuve d'une correction exemplaire et M. Jaberg n'eut pratiquement pas à intervenir. Largement dominés dans l'occupation du terrain, les visiteurs ne se sont créés que quelques rares occasions d'inquiéter le gardien Imboden, notamment lors de la seule incursion valable de l'ailier droit Müller dont le tir fut dévié de la tête par Züttel sous le nez du gardien Imboden. A part cette réplique spectaculaire ayant amené une égalisation assez facile, Aarau n'a pas été de la fête, samedi après-midi, à Rhoneglut. D'ailleurs, si Richner s'était fait prendre à contre-pied sur un tir de K. Imboden qui avait touché en passant le tibia de Lustenberger, il y a déjà plus d'un quart d'heure que cela sentait le roussi dans le camp argovien.

Pour ce qui est de la deuxième mi-temps, Aarau s'est contenté de limiter les dégâts et ne sortit que rarement de son camp alors que Rarogne, régulièrement à la pointe du combat, aurait encore pu donner davantage d'éclat à une victoire que personne ne lui contestera. A la 53° minute, un tir vissé de Daniel Bregy manqua de peu la cible alors qu'une reprise directe de Kurt Bregy passa à proximité du montant droit des buts de

Richner qui, avec toute la défense, était resté sans réaction. Malgré ces alertes, Aarau eut le grand mérite de ne jamais baisser les bras pour tenter jusqu'à l'ultime seconde d'arracher une égalisation qui n'était plus à sa portée alors que Rarogne contrôlait à sa guise le centre du terrain pour ne laisser que les miettes du gâteau aux visiteurs.

MM

CLASSIFICATION

1. Lucerne	13 9 1 3 35-14 19
2. Bellinzone	13 7 4 2 23-15 18
3. Etoile Carouge	13 7 3 3 25-19 17
4. Young Fellows	13 6 2 5 18-21 14
5. Nordstern	13 5 3 5 26-19 13
6. Fribourg	13 5 3 5 26-22 13
7. Wettingen	13 5 3 5 19-21 13
8. Rarogne	13 6 1 6 15-21 13
9. Granges	13 5 2 6 28-24 12
10. Gossau	13 4 3 6 22-25 11
11. Martigny	13 3 5 5 13-24 11
12. Chiasso	13 2 6 5 13-21 10
13. Vevey	13 3 4 6 14-23 10
14. Aarau	13 2 4 7 13-21 8

L'histoire des deux buts

28° Grahn : Santrac récupère la balle au milieu du terrain et sollicite l'appui de Cornioley. Le une-deux parfait entre les deux hommes élimine Dayen. Le centre de Santrac est repoussé par le gardien Donzé sur Bosco qui transmet le cuir à Grahn. Des 18 mètres, le demi zurichois adresse un tir travaillé qui vient mourir sous la transversale des buts défendus par Donzé. 1.0
68° Cucinotta : Trincherio monte à l'attaque et donne sur Valentini. L'arrière droit séduinois lance magnifiquement Trincherio dont le tir est repoussé par Stemmer sur Cucinotta seul face au but vide. L'attaquant séduinois contrôle et marque. 1-1.



A/S Årdal og Sunndal Verk Oslo

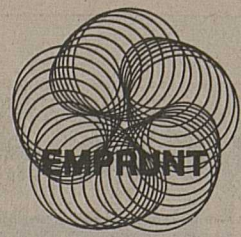
Emission d'un emprunt 7 3/4 % 1975-80
de 60 millions de francs suisses

Le produit de cet emprunt est destiné au financement de nouvelles installations et de l'expansion de la division des métaux de la Société et de ses filiales.

Modalités de l'emprunt

- Titres et coupons:** Obligations au porteur de fr.s. 5000.— et fr.s. 100 000.—, les dernières étant destinées en particulier au dépôt global. Les obligations sont munies de coupons annuels au 22 décembre. Le premier coupon viendra à échéance le 22 décembre 1976.
- Durée:** 15 ans au maximum.
- Remboursement:** Tranches d'amortissement annuelles à partir de 1981 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 22 décembre 1990 au plus tard.
- Impôts:** Le capital et les intérêts seront payables net de tous impôts ou droits quelconques, présents ou futurs, qui seraient établis ou levés, ou viendraient à être établis ou levés au Royaume de Norvège.
- Service financier de l'emprunt:** En francs suisses librement disponibles, sans aucune restriction et quelles que soient les circonstances.
- Cotation:** Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
- Prix d'émission:** 100 %.
- Délai de souscription:** du 9 au 12 décembre 1975, à midi.
- Les prospectus et bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse	Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
Union des Banques Cantionales Suisses		



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein Società di Banca Svizzera Swiss Bank Corporation

6%

Emprunt convertible 1976-86 de fr. 120 000 000

Le produit est destiné au financement des opérations à long terme

Prix d'émission

101%

Prix de conversion

fr. 430.—

Droit de conversion

A partir du 1^{er} juillet 1976 et jusqu'à la date du remboursement de l'emprunt au plus tard, fr. 400 valeur nominale d'obligations peuvent être convertis en tout temps en 1 bon de participation de la Société de Banque Suisse de fr. 100 valeur nominale

Modalités de l'emprunt

Durée: jusqu'au 31 décembre 1986 au plus tard; remboursement anticipé possible à partir du 30 novembre 1977, avec des primes décroissantes

Titres: obligations au porteur de fr. 400, fr. 4000 et fr. 100 000

Coupons: coupons annuels au 31 décembre, le premier coupon représente l'intérêt du 12 janvier au 31 décembre 1976

Libération: 12 janvier 1976

Cotation: Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, St-Gall et Zurich

Droit de souscription

A. Souscription avec droit de priorité: la propriété de fr. 5000 valeur nominale de capital (actions nominatives, actions au porteur et bons de participation de fr. 100 valeur nominale chacun) donne droit à la souscription de fr. 400 valeur nominale d'obligations

B. Souscription libre: les obligations qui n'auront pas été acquises en priorité par les actionnaires et détenteurs de bons de participation seront offertes en souscription libre

Délai de souscription
du 9 au 17 décembre 1975, à midi

Tous les sièges, succursales et agences en Suisse tiennent à disposition des prospectus en français et en allemand

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11

TOURING CLUB SUISSE

Office de Sion
Rue des Cèdres 7
1950 Sion
Tél. 027/23 13 21



Dès le 1er janvier 1976 port obligatoire des ceintures de sécurité...

Libérez-vous de cette contrainte grâce à la ceinture à enrouleur automatique Repa

Prix de vente spécial TCS accessoires inclus Fr. **125.—**

L'hôpital de Montreux

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

1 infirmière ou infirmier anesthésiste

Les offres avec documents usuels sont à adresser à l'adjoint de direction de l'hôpital de et à 1820 Montreux.

Tél. 021/62 33 11

22-120

EXCLUSIF

5 ans de garantie

pour tous les modèles M 1975



MARKER

fixations de sécurité
accordez votre confiance au marchand d'articles de sport spécialisé

Soyez prêt au départ en tv couleur!

Innsbruck 1976 4-15 Février
Jeux Olympiques d'Hiver

Votre nouveau TV couleur, chez vous pour **94.—**

par mois, TOUT compris. Sans caution. Avec la certitude qu'il est réellement garanti contre TOUS LES RISQUES.

Profitez-en! téléphonez:

Gérald Rattaz

Tél. 027/22 17 19

Case postale 173
1950 Sion 2 Nord

vient chez vous, vous expliquer comment profiter du Système Steiner.

RADIO TV STEINER

J'aimerais savoir ce qu'est le Système Steiner

Nom _____
Prénom _____
NP _____
Lieu _____
à envoyer à Radio TV Steiner
Winterholzstrasse 55 3018 Berne

Confiez l'ameublement de

vos chalets
au
spécialiste
du
meuble
rustique



Buffets toutes grandeurs
Tables, chaises
Bancs d'angle
selon dimensions
Armoires
Salons, etc.

Fasoli vous propose une gamme variée de

meubles rustiques
sur mesure, de sa propre fabrication dans le bois du pays (arolle, cerisier, etc.)

PRIX DE GROS

VENTE SANS INTERMÉDIAIRE
PRIX SANS CONCURRENCE

SION

Place du Midi

Tél. 027/22 22 73

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Angleterre - Mauvaise journée pour les leaders

Les leaders n'ont pas connu une journée particulièrement faste en championnat d'Angleterre de première division. Parmi les treize premiers du classement, seul Leeds United, finaliste malheureux de la dernière coupe d'Europe des champions, a réussi à s'imposer. Derby County, le champion en titre, a été battu et il a cédé sa première place aux Queens Park Rangers. Ces derniers, après le match nul (0-0) obtenu à l'extérieur contre Manchester City, comptent le même nombre de points que Derby mais leur goal-average est meilleur.

A Birmingham, face à l'avant-dernier du classement, Derby avait ouvert le score par Charlie George en première mi-temps. Il ne réussit cependant pas à préserver ce petit avantage. Des buts de Burns et de Page permirent à Birmingham de renverser la situation après la pause.

West Ham United, troisième du classement, n'a pas été plus heureux à Norwich, où il s'est incliné par 1-0. Ce but a été l'œuvre de l'Écossais McDougall, meilleur buteur de la première division, qui en est ainsi à sa 18^e réussite de la saison (sur 28 buts marqués par Norwich depuis le début de la compétition).

A Londres, devant 36 000 spectateurs, Derby County s'est imposé assez chancelieusement face à Arsenal. Le gardien londonien Rimmer, blessé sur le premier but de MacKenzie, tint à reprendre sa place après s'être

fait soigner. En pleine possession de tous ses moyens, il aurait certainement évité le deuxième but de MacKenzie, marqué à trois minutes de la fin.

Championnat de première division : Arsenal - Leeds United 1-2 ; Birmingham City - Derby County 2-1 ; Burnley - Liverpool

SUR LES AUTRES STADES

● **PORTUGAL**. - Championnat de première division (11^e journée) : Braga - CUF Barreiro 1-1 ; Belenense - Boavista 1-1 ; Benfica Lisbonne - Vitoria Guimaraes 2-0 ; Academica Coimbra - Leixoes 2-0 ; Uniao de Tomar - Beira Mar 2-0 ; Vitoria Setubal - Estoril 1-3 ; FC Porto - Atletico Lisbonne 2-0 ; Farense - Sporting Lisbonne renvoyé. - Classement : 1. Boavista 18 p. - 2. Benfica Lisbonne 18 - 3. Sporting Lisbonne 16 (un match en moins) - 4. Belenense 16 - 5. FC Porto 13.

● **RDA**. - Quarts de finale de la coupe, matches aller : Dynamo Berlin-est - FC Magdebourg 3-1 ; Carl Zeiss Jena - Locomotive Leipzig 2-3 ; Vorwaerts Frankfurt - Sachsenring Zwickau 3-0 ; Dynamo Dresde - Vorwaerts Dessau 3-0.

● **ESPAGNE**. (12^e journée) : Oviedo - Sévilla 3-0 ; Hercules Alicante - Racing Santander 2-1 ; Real Betis - Atletico Madrid

0-0 ; Everton - Ipswich Town 3-3 ; Leicester City - Wolverhampton Wanderers 2-0 ; Manchester City - Queens Park Rangers 0-0 ; Middlesbrough - Manchester United 0-0 ; Newcastle United - Coventry City 4-0 ; Norwich City - West Ham United 1-0 ; Sheffield United - Tottenham Hotspur 1-2 ; Stoke City - Aston Villa 1-1. - Classement : 1. Queens Park Rangers 20/27 (28-13) - 2. Derby County 20/27 (30-25) - 3. Leeds United 19/26 (35-20) - 4. West Ham United 19/26 (30-21) - 5. Manchester United 20/26 (30-19) - 6. Liverpool 20/26 (29-19).

1-3 ; Real Sociedad San Sébastian - FC Barcelone 2-2 ; Espanol Barcelona - Atletico Bilbao 3-1 ; Real Madrid - Elche 2-2 ; Real Saragosse - Sporting Gijon 2-1 ; Las Palmas - Grenade 1-2 ; Valencia - Salamanca 1-0. - Classement : 1. Real Madrid 19 p. - 2. Atletico Madrid 16 (25-15) - 3. Hercules Alicante 16 (17-15) - 4. FC Barcelona 15 - 5. Atletico Bilbao 14 (19-14) - 6. Espanol Barcelona 14 (17-17).

● **AUTRICHE**. - Championnat de première division (18^e journée) : SW Innsbruck - Austria Salzburg 5-2 ; Sturm Graz - ASK Linz 1-0 ; Austria Wiener AC - Austria Klagenfurt 4-0 ; Voest Linz - Admira Wacker 2-0 ; Grazer AK - Rapid Vienne 1-0. - Classement : 1. Austria Wiener 18/25 ; 2. SW Innsbruck 17/23 - 3. Rapid Vienne 18/22 - 4. Admira Wacker 17/18 - 5. Voest Linz 18/18.

● **HOLLANDE**. - 8^e de finale de la coupe : FC Eindhoven - Wageningen 4-1 (après prol.) ; AZ Alkmaar - Twente Enschede 2-0 ; Roda Kerkrade - Telstar Velsen 2-1 ; FC Amsterdam - Ajax Amsterdam 1-3 ; De Graafschap Doetinchem - Haarlem 4-0 ; Go Ahead Deventer - Feyenoord Rotterdam 1-1 (après prol., 4-5 aux penalties) ; PSV Eindhoven - FC La Haye (tenant) 3-2 ; SVV - Pec Zwolle 0-2.

● **BELGIQUE**. - Championnat de première division : Anderlecht - Beringen 1-0 ; Ostende - FC Brugeois 1-2 ; Charleroi - FC Antwerp 1-1 ; Racing Malines - FC Malinois 1-1 ; Standard Liège - Lokeren 2-1 ; Beveren Waas - La Louvière 0-0 ; Cercle Brugeois - FC Liégeois 2-1 ; Waregem - Beerschot 2-1 ; Berchem - RWD Bolenbeek 1-4. Au repos : Lierse SK. - Classement : 1. FC Brugeois 15/23 - 2. RWD Molenbeek 15/20 (27-15) - 3. Anderlecht 15/20 (27-27) - 4. Waregem 15/20 (22-12) - 5. Beveren-Waas 16/20 - 6. Standard Liège 15/19.

● **ECOSSE**. - Championnat de première division : 1. Aberdeen - Glasgow Rangers 1-0 ; Ayr United - Dundee United 2-2 ; FC Dundee - Hibernian Edimbourg 2-0 ; Hearts Edimbourg - Celtic Glasgow 0-1 ; Motherwell - St-Johnstone Perth 2-1. - Classement : 1. Celtic Glasgow 14/20 - 2. Motherwell 15/20 - 3. Hibernian 14/18 - 4. Rangers 15/17 - 5. Hearts of Midlothian 15/16 - 6. Ayr United 15/15.

Italie - Napoli confirme

Renversement de situation en tête du championnat d'Italie de première division au terme de la huitième journée. Grâce à son indiscutable succès (1-0) sur la Lazio, au stade olympique de Rome, Napoli a pris résolument le commandement, profitant de l'échec de la Juventus (0-2) devant Torino dans le derby piémontais. La formation napolitaine se confirme ainsi comme un très sérieux candidat au titre alors que la « Juve », en baisse de régime depuis son élimination de la coupe d'Europe, tarde à retrouver son bel équilibre du début du championnat.

Malgré l'étrouffée toute relative du score, la victoire du nouveau leader à Rome relève de la plus pure logique et il aurait pu prendre d'autres proportions, surtout en fin de rencontre. Dans le style qu'a su lui donner ce « vieux renard » de Luis Vinicio, la formation parthénopéenne, aussi à l'aise à l'extérieur que sur son terrain, s'assura la mainmise sur le match en produisant un football souvent spectaculaire. Le seul but de la rencontre fut marqué par Boccolini à la 12^e minute.

En très nette baisse de régime une semaine auparavant, face à Cesena (3-3), la Juventus n'a pu cette fois éviter la défaite dans son derby contre Torino. Des buts de Graziani et Pulici (ce dernier a marqué sur penalty) ont concrétisé la supériorité des « grenat ». Derrière Torino, l'AC Milan reste aux aguets après son succès (2-1) fort mérité dans un autre derby, aux dépens de l'Internazionale.

Pour l'Inter, l'avenir n'est pas particulièrement brillant. Il devra se contenter cette saison de faire de la figuration. Il devrait en être de même de l'AS Roma qui, privée de son meilleur attaquant, Prati, fut dominée dimanche par une Fiorentina en nette reprise, à l'image de son meneur de jeu Antognoni, auteur du premier but (le second étant l'œuvre de Desolati).

Championnat de première division (septième journée) : Cesena - Bologna 0-0 ; Fiorentina - AS Roma 2-0 ; Lazio - Napoli 0-1 ; AC Milan - Internazionale 2-1 ; Torino - Juventus 2-0 ; Perugia - Verona 1-0 ; Como - Ascoli 0-0 ; Sampdoria - Cagliari 2-1. - Classement : 1. Napoli 13 ; 2. Juventus 12 ; 3. Torino 11 ; 4. AC Milan, Bologna et Cesena 9.

Championnat de deuxième division (onzième journée) : Atalanta Bergamo - Foggia 1-0 ; Avellino - Palermo 1-0 ; Catania - Ternana 0-2 ; Catanzaro - Modena 1-1 ; Lanerossi Vicenza - Pescara 2-0 ; Piacenza - Spal Ferrara 1-0 ; Reggiana - Novara 1-1 ; Sambenedettese - Brescia 1-0 ; Taranto - Genoa 1-1 ; Varese - Brindisi 3-0. - Classement : 1. Genoa et Catanzaro 15 p. ; 3. Modena 14 ; 4. Varese, Novara, Foggia et Taranto 12.

Allemagne - Quatre points d'avance pour Moenchengladbach

Tenant du titre, Borussia Moenchengladbach s'affirme de plus en plus en championnat de la Bundesliga allemande. Au cours de la dernière journée du premier tour, il a porté à quatre points son avance sur ses principaux poursuivants. Samedi, dans un stade comble (61 000 spectateurs) et face à une équipe du FC Cologne en pleine remontée, ils se sont imposés de la façon la plus nette, 4-0, après avoir fait une véritable démonstration d'efficacité.

Borussia a confirmé à Cologne sa totale maîtrise dans l'art du contre. Toute balle perdue par l'adversaire est immédiatement récupérée et utilisée au mieux. A ce jeu, le Danois Jensen est sans doute le meilleur. Il a d'ailleurs marqué deux des quatre buts de son équipe. Le score étant complété par un autre Danois, Simonsen, et par Heynckes.

Comme le SV Hambourg a été battu à Dusseldorf (0-1), Eintracht Brunswick se retrouve à la deuxième place du classement à la faveur de sa victoire sur Eintracht Frankfurt (2-0). Le FC Kaiserslautern a pour sa part conservé sa place dans le groupe de tête en réussissant l'exploit de tenir Schalke en échec à Gelsenkirchen (2-2) grâce à un but marqué à quatre minutes de la fin.

Bayern Munich, en revanche, a désormais définitivement perdu le contact. Les vain-

queurs de la coupe d'Europe ont subi une nouvelle défaite à Berlin contre Hertha (quatrième défaite consécutive). A la mi-temps, les Bavarois menaient par 1-0 sur un but de Kapellmann. A la 29^e minute, Sepp Maier avait retenu un penalty de Beer mais peu auparavant, un tir de Beckenbauer s'était écrasé sur la transversale. En deuxième mi-temps, les Berlinois renversaient la situation par Szymank et par Horr. Pour Bayern, dixième avec huit points de retard sur le leader, l'avenir est vraiment de plus en plus sombre.

Championnat de 1^{re} Bundesliga : Bayer Uerdingen - MSV Duisbourg 0-4 ; FC Cologne - Borussia Moenchengladbach 0-4 ; Hertha Berlin - Bayern Munich 2-1 ; Kickers Offenbach - Hanovre 96 1-0 ; Eintracht Brunswick - Eintracht Frankfurt 2-0 ; Schalke 04 - Kaiserslautern 2-2 ; SC Karlsruhe - VFL Bochum 2-2 ; Fortuna Dusseldorf - SV Hambourg 1-0 ; Werder Brême - Rotweiss Essen 3-3. - Classement après 17 journées : 1. Borussia Moenchengladbach 25 p. - 2. Eintracht Brunswick 21 - 3. SV Hambourg 20 (29-15 buts) - 4. Kaiserslautern 20 (32-30) - 5. Hertha Berlin 18 (38-27) - 6. Schalke 04 18 (35-27) - 7. FC Cologne 18 (26-25) - 8. Rotweiss Essen 18 (34-34) - 9. MSV Duisbourg 18 (32-33), etc.

France - Nîmes à bout de souffle

Bordeaux cinquième. On a retrouvé le sourire sur les bords de la Gironde. Une nouvelle fois, les Lyonnais de Mignot ont capoté en déplacement. Une habitude (septième défaite). Leur attaque a été totalement inefficace à l'image de Serge Chiesa, impuissant à faire honneur à sa réputation de buteur.

Désormais, les Bordelais se placent sur les talons des équipes de tête. Nice a conservé la tête, mais le leader a dû concéder le nul chez lui face à Nantes (2-2) alors qu'il pensait tenir cette victoire. Une volée de l'Argentin Bargas a tout remis en question à la 90^e minute.

Désormais Nice, qui a perdu Guillou et Jouve dans l'aventure, est talonné par Saint-Etienne (4-2 contre Bastia). Les champions de France ont failli à deux reprises obtenir le bonus alors qu'ils menaient par 3-0 et 4-1. Le jeune Rocheteau a trouvé deux fois le chemin des filets.

La performance la plus marquante du week-end fut toutefois l'exceptionnelle réussite de Carlos Bianchi. Longtemps écarté des terrains en raison d'une blessure, le buteur argentin de Reims a fait tonner le canon. C'est lui qui inscrivit les quatre buts de son équipe face à Metz (4-2) qui retombe à la troisième place du classement.

Les positions se resserrent. Désormais le galop solitaire de Nice vers le titre s'est arrêté. Le leader n'avance plus qu'au pas, menacé directement par Saint-Etienne qui semble avoir retrouvé sa belle assurance et son efficacité. Sochaux, vainqueur de Paris-Saint-Germain (3-2) se place aussi comme Bordeaux, toujours privé de Jeandupeux (blessé).

Championnat de première division (18^e journée) : Lille - Strasbourg 3-0 ; Metz - Reims 2-4 ; Bordeaux - Lyon 3-1 ; Troyes - Nancy 3-0 ; Lens - Avignon 3-1 ; Paris-Saint-Germain - Sochaux 2-3 ; Nîmes - Valenciennes 1-0 ; Marseille - Monaco 1-0 ; Saint-Etienne - Bastia 4-2 ; Nice - Nantes 2-2. - Classement : 1. Nice 28 p. (38-20) ; 2. Saint-Etienne 27 (30-17) ; 3. Metz 25 (35-29) ; 4. Sochaux 23 (27-26) ; 5. Bordeaux 22 (30-25) ; 6. Lille 22 (33-31) ; 7. Marseille 22 (31-29).

MERCREDI : COUPE DE L'UEFA

Demain soir seront connues les équipes qualifiées pour les quarts de finale de la coupe de l'UEFA. A l'exception de Liverpool, vainqueur à l'extérieur de Slask Wroclaw (2-1), toutes les formations évoluant à domicile devront retourner la situation pour prétendre obtenir leur billet.

Trois d'entre elles, apparemment, peuvent y parvenir : Stal Mielec, AS Roma et Levski Spartak Sofia. Toutes trois n'ont concédé qu'une courte défaite il y a quinze jours devant Bratislava (1-0), Bruges (1-0) et Ajax Amsterdam (2-1). En revanche, il est peu probable que Vasas Budapest et Porto, battus respectivement par Barcelone (3-1) et le SV Hambourg (2-0), accèdent aux quarts de finale.

Cette qualification paraît être hors de portée des deux clubs soviétiques Torpedo Moscou et Spartak Moscou après leurs sévères défaites face à Dynamo Dresde (3-0) et AC Milan (4-0).

Le tirage au sort de ces quarts de finale, ainsi que de ceux de la coupe des clubs champions et de la coupe des vainqueurs de coupe, interviendra le mercredi 14 janvier à Zurich. Par la même occasion sera effectué le tirage au sort du championnat d'Europe des nations.

● L'ordre des matches retour avec résultats à l'aller, huitièmes de finale : FC Porto - SV Hambourg (0-2), Liverpool - Slask Wroclaw (2-1), Stal Mielec - Inter Bratislava (0-1), AS Roma - FC Brugeois (0-1), Levski Spartak Sofia - Ajax Amsterdam (1-2), Torpedo Moscou - Dynamo Dresde (0-3), Spartak Moscou - AC Milan (0-4), Vasas Budapest - FC Barcelone (1-3).

GYMNASTIQUE

Championnats mondiaux de rythmique sportive

La Suisse malchanceuse à Madrid

Les championnats mondiaux de gymnastique rythmique sportive se sont clos à Madrid avec la participation de seize pays dont la Suisse. L'on notait, en particulier, l'absence des pays de l'Est qui ont boycotté ces championnats à la suite de la politique espagnole et des condamnations à mort.

Ces championnats ont été prolongés à la suite de la mort de Franco et leur programme prévu sur quatre jours a été exécuté par la suite sur deux jours. Participant pour la troisième fois à ces mondiaux, tout semblait devoir bien aller pour la Suisse à la vue des présentations des autres pays, car nos représentantes entrevoyaient la possibilité d'arriver nettement en finale. Mais, par manque d'expérience et de compétition, les participantes sont devenues nerveuses, s'entourant d'une certaine psychose, à la suite de cette possibilité.

UN POINT FATIDIQUE

Malgré ce léger handicap, la présentation de notre équipe a été bonne, les gymnastes ont fait honneur à leur pays, la Suisse, mais un incident, on ne peut plus malchanceux, la guettait au passage. En effet, une gymnaste a lâché une balle. Faute pas trop grave, si ce n'est que cette balle a roulé hors du praticable, d'où pénalité d'un demi-point augmentée d'un autre demi-point pour le temps mis pour rechercher la balle.

Sans ce point de pénalité, malgré sa contre-performance, la Suisse se serait classée dans les quatre premières. Comme quoi, la qualification tenait à bien peu de chose. Mais le principal a été sauvé puisque l'entraîneur, Fernando Danaso, les a remerciées pour la bonne impression laissée.

Finalement, le classement s'est établi comme suit : 1. Italie ; 2. Japon ; 3. Espagne ; 4. Canada ; 5. Allemagne ; 6. France ; puis : 10. Suisse ; 11. Grande-Bretagne.

Des concours individuels à l'une des quatre disciplines : cerceaux, massues, rubans ou ballons ont permis aux Allemandes de prendre la première place au classement général avec Carlen Rischer et de classer trois de leurs concurrentes parmi les quatre premières. Pour conclure, relevons que cette expérience a été riche pour nos représentantes et donnons-nous déjà rendez-vous pour 1977 à Bâle, car c'est au tour de la Suisse de mettre sur pied pareil championnat. Au programme, comme engin imposé, les massues.

- Gg -

BOBSLEIGH

CALENDRIER DE LA SAISON

Voici le calendrier de la saison : Jeux olympiques - championnats du monde : bob à deux les 6 et 7 février 1976, bob à quatre les 13 et 14 février. - Championnats d'Europe à Saint-Moritz : bob à deux les 21 et 22 février, bob à quatre les 28 et 29 février. - Coupe des nations : bob à deux les 5 et 6 janvier à Koenigssee, bob à quatre les 10 et 11 janvier à Igls/Innsbruck.

ESCRIME

Succès de Gaille à Gelsenkirchen

Le Chaux-de-Fonnier Patrice Gaille a remporté un nouveau succès à Gelsenkirchen où était organisé un tournoi juniors de fleuret. Le jeune Neuchâtelois (19 ans) a réédité sa victoire de l'an dernier après n'avoir connu qu'une défaite dans la poule finale. Le Séduinois Michel Lamon a également réussi à faire partie des six derniers qualifiés. Le troisième Suisse, Olivier Carrard, a été éliminé en quarts de finale. Résultats :

1. Patrice Gaille (S) 4 victoires - 2. Martin Siffels (Ho) 3 - 3. Andrias Toth (Ho) 3 - 4. Michel Lamon (S) 2 - 5. Graham Kay (GB) 2 - 6. Bob Van Leuwen (Ho) 1.

AUTOMOBILISME

Stuck en formule 1 sur March

L'Allemand Hans-Joachim Stuck (24 ans) disputera en 1976 tous les grands prix de formule 1 pour l'écurie March. Il fera ses débuts en Argentine le 13 février prochain. Stuck était le pilote attiré de BMW. Par conséquent, il ne disputera que quelques courses de F2.

D'autre part, on a appris que le Britannique James Hunt et l'Allemand Jochen Mass défendront, la saison prochaine, les couleurs de l'écurie McLaren en formule 1. Hunt, qui signera son contrat mercredi à Londres, appartiendra la saison dernière à l'écurie Hesketh. Il a profité du départ d'Emerson Fittipaldi chez Copersucar pour prendre sa place chez McLaren.

REDACTION SPORTIVE
1950 Sion
(centrale) tél. 23 30 51
Jean-Pierre Bähler
Téléphone privé 027/22 39 02
Jacques Mariéthoz
Téléphone privé 027/22 95 85
Gérard Joris
Téléphone privé 027/23 23 67

PREMIERE LIGUE

LES RESULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE OUEST

Audax - Stade Lausanne 5-3 (2-1) ; Fétigny - Bulle 2-1 (0-1) ; Meyrin - Le Locle 3-1 (2-1) ; Stade Nyonnais - Berne 0-1 (0-0).

1. Bulle	14	9	1	4	24-19	19
2. Central	13	7	3	3	17-10	17
3. Durrenast	13	5	6	2	29-22	16
4. Berne	12	6	3	3	19-17	15
5. Stade Laus.	13	6	3	4	28-19	15
6. Meyrin	14	4	7	3	19-17	15
7. Audax	14	5	4	5	28-27	14
8. Fétigny	14	4	6	4	18-23	14
9. Stade Nyonnais	13	4	4	5	21-17	12
10. Monthey	13	4	4	5	15-16	12
11. Le Locle	14	3	5	6	15-14	11
12. Boudry	14	3	2	9	11-23	8
13. Montreux	13	0	6	7	16-36	6

Groupe central : Emmenbruecke - Brunnen 0-1 (0-1) ; FC Zoug - Concordia 0-1 (0-1). - Classement : 1. Laufon et Delémont 13/17 - 3. Kriens 12/16 - 4. SC Zoug 13/16 - 5. FC Zoug et Soleure 13/14 - 7. Koenig 13/13 - 8. Concordia Bâle 13/12 - 9. Brunnen 12/11 - 10. Petit Huingue 13/10 - 11. Buochs 13/10 - 12. Boncourt 13/8 - 13. Emmenbruecke 12/6.

Groupe est : Locarno - Bruehl 1-0 (0-0) ; Mendrisio - Giubiasco 2-1 (1-0) ; Morbio - Frauenfeld 2-1 (2-0) ; Red Star - Blue Stars 1-6 (0-3) ; Rueti - Coire 0-0. - Classement : 1. Mendrisio - star 14/18 - 2. Frauenfeld 13/16 - 3. Bruehl Saint-Gall 14/16 - 4. Morbio 13/15 - 5. Schaffhouse 13/14 - 6. Toessfeld, Coire et Blue Stars 14/14 - 9. Locarno et Red Star 14/13 - 11. Rueti et Baden 12/11 - 13. Giubiasco 13/5.

Pour tous ceux qui aiment découvrir
les bonnes choses
et les fines gouttes...



offrez-leur

**LA CORBEILLE
 GARNIE** de fête (dès Fr. 20.-)

préparée avec délicatesse par le spécialiste
 du **supermarché de Coop City Sion.**

Passez vos commandes à temps !

Faites vos achats à Coop City Sion, au cœur de la cité.

Pour 20 ct, vous bénéficiez d'une heure trente de parking couvert, dès
 Fr. 20.- d'achats.

Demandez votre ticket de sortie à nos différentes caisses.

Les grands magasins

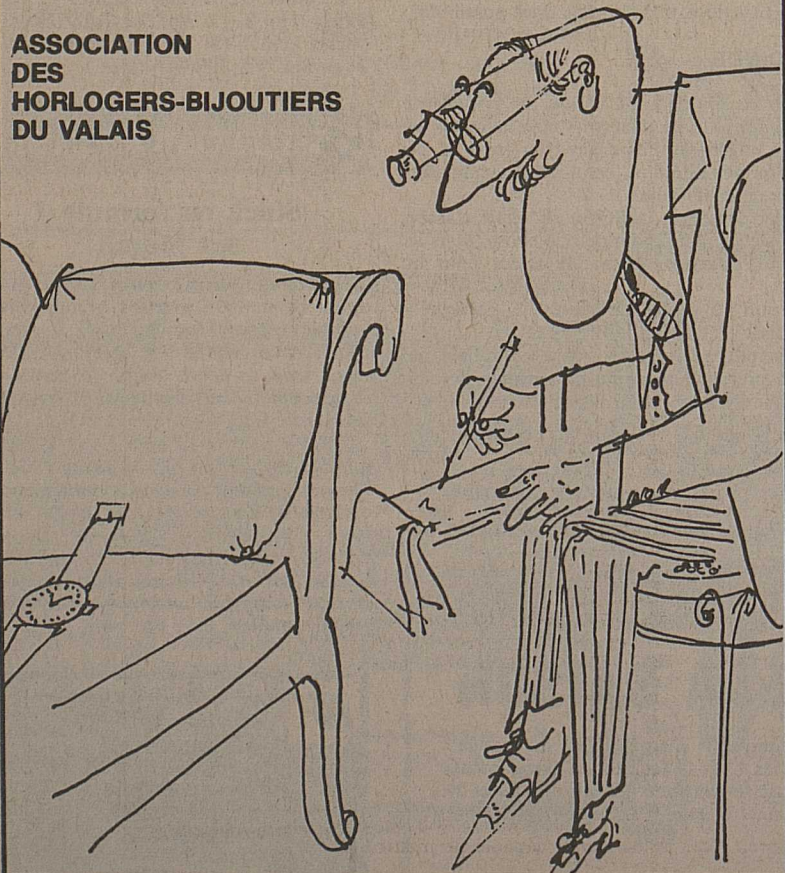
coop city P
 Sion

**Le cadeau choisi chez l'horloger-
 bijoutier: une valeur authentique!**



On peut acheter une montre n'importe où, mais lorsqu'il s'agit d'en entretenir la précision, l'étanchéité et la longévité, on pense toujours à l'horloger. Dès lors, bien des dépenses inutiles vous auraient été épargnées si dès l'achat vous aviez consulté votre horloger-bijoutier. Lui seul sait vous conseiller et vous dire quel est le genre de montre qui convient le mieux à vos activités, à vos goûts et à vos moyens.

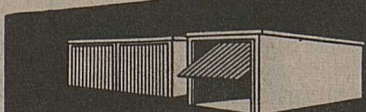
**ASSOCIATION
 DES
 HORLOGERS-BIJOUTIERS
 DU VALAIS**



Garage FERROTON

monobloc
 et transportable

- Béton armé préfabriqué
- Poids 10 à 14 tonnes
- Posé fini en 30 minutes
- Différentes exécutions et grandeurs
- Plus de 2500 pièces posées en Suisse
- Prix de plus en plus avantageux



TECNORM SA

10 route de Signy 1260 NYON
 Téléphone 022 - 61 42 67

Représentation pour le Valais

Francis Michaud
 Riddes
 tél. 027/86 35 19

Portes de garage

vaste choix - ne demandent aucun entretien
 Renseignez-vous - visitez notre exposition!
 ● Vous déterminez le prix ●
 Demandez de suite par tél. nos prospectus!
 Uninorm SA 1018 Lausanne 021/37 37 12
uninorm

**GENEVE
 LE CAIRE
 JEDDAH**

✈ **NON STOP** ✈



**CHAQUE
 DIMANCHE
 ET MERCREDI
 A PARTIR
 DU 1er AVRIL**

par Boeing 707 de

**royal
 air
 maroc** ✈
 Lignes Marocaines Internationales

Consultez votre agence de voyages ou **royal air maroc**
 Genève: Aéroport de Cointrin - tél. 98 14 80
 Zurich: Bahnhofplatz 1 - tél. 01 - 27 00 10

Pour être bien informé, lisez le *Nouvelliste*.



Le grand événement dans le petit crédit:

Réduction du taux
+ durée plus longue
+ mensualités plus faibles
= prêt comptant Rohner

Attention: après la levée des restrictions de crédit, la concurrence entre en jeu. La banque Rohner est à nouveau en tête pour des petits crédits avantageux. Une comparaison des tarifs s'impose.

Envoyez-moi votre documentation
 pour un petit crédit de fr.

Nom _____ Prénom _____
 NP/lieu _____ Rue _____

Remplir et envoyer à: 587

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, Rue du Rhône
 Téléphone 022 28 07 55

BASKET - LUGANO BATTU, FRIBOURG EN SURSIS

LIGUE A

Lugano - Viganello	77-99
Stade Français - Vevey	88-91
Federale - Neuchâtel	115-74
Renens - Pregassona	77-79
Fribourg Olympic - Pully	106-101

Classement

1. Fribourg	8 7 0 1 752-659	14
2. Federale	7 6 0 1 737-601	12
3. Lugano	8 6 0 2 790-712	12
4. Viganello	8 5 0 3 697-705	10
5. Pregassona	7 4 0 3 592-585	8
6. Vevey	8 4 0 4 671-698	8
7. Pully	8 3 0 5 757-742	6
8. Neuchâtel	8 1 1 6 625-691	3
9. Renens	8 1 1 6 659-730	3
10. Stade Français	8 1 0 7 625-780	2

Nouveau changement en tête du classement : battu par son rival local Viganello, Lugano a subi sa deuxième défaite de la saison et rétrograde au troisième rang. Fribourg Olympic reprend donc la première place, grâce à son succès sur Pully, même si les Fribourgeois n'ont pas convaincu face au néo-promu. Avant de débiter son marathon de coupe d'Europe, jeudi à Vienne, Federale a pu « respirer » un peu en recevant Neuchâtel. Les visiteurs ont résisté pendant une mi-temps avant de voir les champions suisses s'envoler vers un succès aisé.

Les deux autres formations luttant contre les dernières places ont offert une bonne résistance à leurs adversaires. A Genève, Vevey a trop rapidement cru à la victoire après avoir pris une avance de seize points, ce d'autant plus que l'Américain Hall se trouvait dans une mauvaise soirée.

Courageux, les Stadistes remontèrent pourtant leur handicap pour contester le succès des Vaudois dans les dernières secondes. A Renens, le schéma fut à peu près identique puisque Pregassona prit rapidement la direction des opérations avant de subir un dangereux retour des joueurs locaux en fin de match.

FACILE VICTOIRE DE VIGANELLO

Privé de son Américain Tod Mc Dougal, blessé à un genou contre Federale, Lugano n'a pas pu résister à Viganello. Les jeunes Luganais prirent pourtant un très bon départ (16-8), avant de subir la loi de leurs adversaires qui renversèrent complètement la situation (20-42!). Outre l'absence de son maître à jouer, Lugano vit rapidement sa force défensive être diminuée par la retenue dont devait faire preuve Sanford : auteur de quatre fautes personnelles après 15 minutes de jeu, le Noir américain disputa le reste de la rencontre dans la peur

de commettre la cinquième faute fatidique. Moore et Fultz purent alors s'en donner à cœur joie. Picco (sur Moore), Scubla, puis Zali (sur Fultz) ne parvinrent pas à neutraliser les deux Américains de Viganello. Malgré son courage, le junior Zali n'était tout de même pas de taille à rivaliser avec la vedette de Viganello : Fultz ne se fit pas prier, inscrivant 38 points pour son équipe qui pourrait bien faire souffrir les leaders lors du second tour !

FRIBOURG OLYMPIC DÉCEVANT

Curieuse cette rencontre qui a opposé Fribourg Olympic à Pully ! Les Vaudois prirent un excellent départ, obligeant le dauphin de Federale à se montrer sous son meilleur jour. Pendant quelques minutes, les hommes de Mrazek offrirent un véritable régal de basket : passes précises, rapidité, précision ; toutes les conditions étaient réunies pour que Pully ne « se relève » pas, ce d'autant plus que son Américain Hurlburt dut rapidement céder sa place après avoir commis sa quatrième faute personnelle en moins de dix minutes de jeu... Avec 18 points d'écart, Fribourg donnait l'impression de s'envoler vers un succès facile.

Mais Pully ne baissa pas les bras : Lawrence compensa son manque d'efficacité en attaque en neutralisant Ho-

ward par un très bon jeu défensif, Hurlburt revint sur le terrain et, avec un Vany admirable, permit à son équipe de revenir à deux points de son adversaire ! Dans le camp fribourgeois, c'était la panique la plus complète ; Mrazek oublia Kiener sur le banc des remplaçants avant de céder au public qui réclamait Bucher sur l'air des lampions. Pully avait incontestablement la possibilité de créer une grosse surprise, lorsque Lawrence fut puni (sévèrement) de sa cinquième faute personnelle. Hurlburt le rejoignit bientôt en commettant une faute inutile... La voie était ainsi grande ouverte aux Fribourgeois et Howard ne fut alors plus d'adversaire à sa taille ; le Noir américain permit ainsi à son équipe de s'imposer : un sursis pour les Fribourgeois qui ont tremblé face à un Pully qui connaîtra d'autres satisfactions.

LIGUE B

Martigny - City Fribourg	96-74
Nyon - Sion	89-97
Sportive - Swissair	104-74
Uni Bâle - Champel	89-88
Lémania - Jonction	126-78

Classement

1. Lémania	9 8 0 1 914-757	16
2. Nyon	9 8 0 1 829-726	16
3. Sion	9 6 0 3 893-772	12
4. Martigny	9 6 0 3 816-749	12
5. Sportive	9 6 0 3 850-794	12

6. Jonction	10 5 0 5 821-881	10
7. City	9 4 0 5 801-863	8
8. Lausanne	9 2 0 7 729-776	4
9. Uni Bâle	9 2 0 7 747-897	4
10. Swissair	9 2 0 7 672-823	4
11. Champel	9 1 0 8 689-827	2

L'exploit du jour a été réalisé par Sion qui a infligé à Nyon sa première défaite de ce championnat. Les Vaudois doivent ainsi céder leur place de leader à Lémania qui pourrait bien conserver ce rang jusqu'à la fin du championnat. Face à Jonction, les Morgiens n'ont jamais été en difficulté et l'écart final approche les 50 points.

Le succès de Sion permet ainsi aux joueurs de la capitale de rester dans le groupe de tête, à la même hauteur que Martigny et Sportive Française qui ont remporté deux victoires aisées sur leurs adversaires respectifs.

Enfin, en queue de classement, Champel se retrouve désormais seul avec la lanterne rouge. Les Genevois n'ont pas beaucoup de chance : déjà battu d'un point par Swissair, Champel a subi une nouvelle défaite avec la même « marge »... Les Bâlois parvinrent à prendre 13 points d'avance au terme de la première mi-temps et conservèrent un mince avantage malgré le retour des Genevois !

Meg

Exploit des Sédunois à Nyon



A l'image de John Berger sur notre photo, Sion s'est élevé très haut pour aller causer une surprise à Nyon ; les Vaudois ont subi leur première défaite face à Sion !

Nyon - Sion 89-97 (46-41)

RETOUR DE SION

Nyon : Blanc (2), Badoux (16), Suard (4), Rey (5), Billerman (18), Davis (24), Nussbaumer (2), Burki (10), Briachetti (8), Raimondi.

27 fautes personnelles : trois joueurs éliminés pour cinq fautes : Briachetti (32), Badoux et Billerman (57). Coups-francs : 11-14.

Sion : Métral (14), E. Seiler (12), Mabilard (17), Schroeter (2), Berger (20), Henry (32). Dix-sept fautes personnelles. Coups-francs : 23-36.

Notes : arbitrage de MM. Pasteris et Mirelli. Nyon est privé de Ratner et Sion de J.-C. Potard. Sion est accompagné par une bruyante cohorte de supporters qui n'ont pas « économisé » leurs encouragements.

Martigny, Lémania et Sportive Française avaient tous subi la loi de ce surprenant Nyon qui, jusqu'à samedi, était la seule équipe de ligue nationale encore invaincue. Sans complexe, les néo-promus sédunois allèrent à Nyon avec le secret espoir de causer une surprise : c'est chose faite et de fort belle manière, à l'issue d'un match passionnant qui resta indécis jusqu'à la fin.

A leur habitude, les Sédunois eurent de la peine à trouver le bon rythme en début de match ; Nyon en profita pour prendre un avantage de 8 points après 4 minutes (12-4). Tout le reste de cette période fut une course-poursuite des Sédunois emmenés par le trio Seiler, Henry et Métral. Malheureusement, Berger manqua de réussite (deux points seulement en première mi-temps) et Sion ne parvint pas à remonter son handicap.

Au début de la seconde période, Sion utilisa à merveille Mabilard qui assista Henry à la réalisation, pour renverser la situation. Mais les Vaudois restèrent constamment dans le sillage de Sion ; quatre minutes avant la fin, tout était encore possible : 82-80 pour les Sédunois ! Nyon perdit alors son entraîneur-joueur Billerman (5 fautes), au moment même où les Sédunois « retrouvaient » le leur ! Berger réalisa dix points en l'espace de 60 secondes ! Forts d'une avance de 13 points à trois minutes du coup de sifflet final (95-82), les Sédunois s'appliquèrent à conserver un avantage suffisant pour s'assurer le gain du match.

SION À L'HEURE D'UN CHOIX

En même temps que Sion remportait cette brillante victoire, la FSBA annonçait le passage de dix à douze équipes en ligue A. Les Sédunois sont concernés par cette décision puisqu'ils ont les qualités nécessaires pour finir ce championnat dans les premiers rangs. Sion doit désormais se fixer un objectif : soit viser une ascension éventuelle en ligue A, soit préparer l'avenir en donnant à tous les joueurs la possibilité de jouer, ce qui n'est pas le cas actuellement : certains jeunes... et de moins jeunes aussi (Cavin) se morfondent souvent sur la « banquette » : un choix à faire le plus tôt possible, en étudiant le pour et le contre de chaque solution...

Meg

Victoire méritée de Martigny

BBC Martigny - City Fribourg 96-74

Malgré un « repos forcé » de plus de quinze jours, repos qui fut d'ailleurs largement compensé par de nombreux entraînements et deux matches amicaux, le BBC Martigny ne s'est pas laissé surprendre pour cette reprise de championnat et est venu facilement à bout de son adversaire du jour le City-Fribourg qu'il a battu sans coup férir en première mi-temps déjà. On relèvera plus particulièrement la bonne prestation fournie par Yergen qui a probablement disputé samedi soir son meilleur match de la saison. Très combatif, excellent dans la contre-attaque, adroit au lancer, Yergen a fait une véritable démonstration de ses qualités et s'est affirmé comme le meilleur joueur suisse de la formation.

LES JEUNES OUI, MAIS...

On le sait le BBC Martigny s'est fixé comme premier but la formation de jeunes et nouveaux éléments. C'est ainsi que pratiquement à tous les matches on a vu entrer

dans la formation de très jeunes éléments susceptibles de devenir l'ossature même du club pour l'avenir. Toutefois, samedi dernier, nous n'avons guère compris la manière de faire de l'entraîneur. Au lieu d'encadrer ses jeunes de quelques vedettes, et de leur permettre ainsi d'apprendre mieux encore, on a laissé évoluer pendant plus de trois minutes, en fin de rencontre la formation suivante : Pointet, Pellaud, Perraudin, Monod et Dubuis.

Sans vouloir critiquer ces jeunes joueurs, il faut bien reconnaître qu'ils n'ont pu, livrés à eux-mêmes, fournir le spectacle que le public est en droit d'attendre. Un public qui était d'ailleurs fort nombreux, plus de 500 personnes. Nous pensons qu'il s'agit-là d'une simple erreur de coaching et qu'à l'avenir ces jeunes éléments seront encadrés de quelques bons joueurs chevronnés, afin d'atteindre un double but : sauver le spectacle bien sûr, mais avant tout assurer une véritable formation de match de championnat à la jeune garde.

Set

GYMNASTIQUE

Succès des juniors suisses

A Neuchâtel, les juniors suisses ont battu les Français par 265,65 à 256 en match représentatif. Cette victoire est indiscutable. L'ampleur du score final le démontre. A tous les engins, les gymnastes helvétiques se révélèrent supérieurs à leurs adversaires dont la moyenne d'âge était d'un an plus élevée. Leur technique leur a permis d'afficher leur supériorité. Après les exercices au sol, les Français parurent déjà résignés. Par la suite, ils perdirent un peu de leur assurance. La victoire individuelle est revenue également à la Suisse par l'entremise de Laurent Gally. Edi Kast, pour sa part, s'est imposé à trois engins.

Résultats : Suisse 265,65 points, France 256.

Au sol : (S) 44,25, (Fr) 43,35 ; cheval d'arçons : (S) 42,80, (Fr) 41,30 ; anneaux : (S) 44,10, (Fr) 41,60 ; saut de cheval : (S) 44,50, (Fr) 43,35 ; barres parallèles : (S) 44,30, (Fr) 43,15 ; barre fixe : (S) 45,70, (Fr) 43,25.

Classement individuel : 1. Laurent Gally (S) 53,60 ; 2. Edi Kast (S) 53,15 ; 3. Jean-Jacques Echoutte (Fr) 53,15 ; 4. Raymond Martinez (Fr) 52,90 ; 5. Urs Meister (S) 52,70 ; 6. Max Luethi (S) 52,60 ; 7. Marco Piatti (S) 52,05 ; 8. Jean-Pierre Jaquet (S) 51,45 ; 9. Yves Moureau (Fr) 50,35 ; 10. Pierre Gras (Fr) 49,70 ; 11. Marc Colling (Fr) 48,85.

Par engins : sol - Kast 9,10 ; cheval d'arçons : Gally 9,10 ; anneaux : Jaquet 9,10 ; saut de cheval : Kast 9,25 ; barres parallèles : Jaquet 9,00 ; barre fixe : Kast 9,40.

Championnat universitaire suisse de cross

Bon comportement des Valaisans

Lausanne organisait, en fin de semaine passée, le championnat universitaire de cross. L'édition 1975 a été brillamment remportée par Hansueli Schiess de l'université de Zurich, devant deux Bernois : Marti et Theus. Comme d'habitude, le Valais était bien représenté dans cette finale suisse.

Benoît Crettenand, vainqueur du cross de l'université de Genève une semaine auparavant, a réalisé la meilleure performance valaisanne en obtenant le huitième rang (23'13 contre 22'08 au vainqueur). Son adversaire valaisan le plus coriace aura été son frère Bruno (Uni Fribourg), dixième en 23'32.

On trouve ensuite Andreas Lubscher (Uni Bâle ; 12^e en 23'35), Augustin Genoud (Epfla, 15^e en 23'41), puis le surprenant Jean-Michel Bonvin (Uni Genève 25'02), suivi de Pierre-André Fort (Uni Genève, 25'12), Noël Cordonnier (Uni Fribourg, 25'41) et Jean-François Murisier (Uni Lausanne, 25'57).

Au classement par équipe, c'est Uni Berne qui s'est imposé avec une nette avance sur les autres écoles ; les Valaisans ont également contribué au bon classement de leurs équipes respectives (les frères Crettenand, Bonvin et Genoud).

Il faut encore noter que l'équipe de l'université de Genève a été invitée à Paris pour le cross du *Figaro* qui se disputera dans deux semaines, avec 18 000 participants !

Trois Valaisans ont été sélectionnés pour cette importante manifestation : Benoît Crettenand, Jean-Michel Bonvin et Pierre-André Fort.

Meg

Dans les ligues inférieures

LIGUE A FÉMININE

Pully - Stade Français	58-72
Femina - Muraltese	40-57
Fribourg Olympic - Nyon	57-60
Baden - Lausanne	69-55
Berne - Plainpalais	57-58

Classement : 1. Muraltese 8-16 ; 2. Plainpalais 8-14 ; 3. Berne et Baden 8-10 ; 5. Femina 8-8 ; 6. Fribourg Olympic, Lausanne et Stade Français 8-6 ; 9. Nyon 8-4 ; 10. Pully 8-0.

DEUXIÈME LIGUE

Sierre 2 - Saint-Maurice	59-54
Wissigen - Saint-Pierre	73-48

Classement

1. Wissigen	6 5 0 1 434-280	10
2. Martigny 2	5 4 0 1 322-174	8
3. Sierre 2	3 2 0 1 164-177	4
4. Saint-Pierre	4 2 0 2 207-211	4
5. Sierre 1	2 1 0 1 31-78	2
6. Sion 2	3 0 0 3 85-252	0
7. Saint-Maurice	5 0 0 5 207-278	0

TROISIÈME LIGUE

Sion 3 - Les Agettes	51-22
----------------------	-------

Classement

1. Hélios	4 4 0 0 181-108	8
2. Sion 3	4 3 0 1 213-111	6
3. Monthey 2	4 2 0 2 154-170	4
4. Les Agettes	6 0 0 6 136-315	0

Féminin

Sierre 2 - Sion 1	25-56
Sierre 1 - Sierre 2	41-26
Monthey - Martigny 2	23-33

Juniors A

Sierre - Sion	49-74
---------------	-------

Sport-handicap

A partir de vendredi, Uster vivra à l'heure de sport-handicap et de ses meilleurs basketteurs suisses qui donneront la réplique à plusieurs équipes étrangères. En effet, le

club zurichois organise un grand tournoi international qui verra aux prises huit sélections.

Le Valais a été invité à participer à cette grande manifestation qui permettra aux joueurs de J.-M. Cretton de progresser au contact d'équipes de valeur. Les formations ont été réparties en deux groupes, ainsi formés :

1. Uster, Voralberg, Liverpool et Valais.
2. Kriens, Genève, Strasbourg et Munich.

Le tournoi se déroulera sur trois jours, ce qui constitue un handicap pour la sélection valaisanne qui devra certainement se passer de ses deux meilleurs joueurs (Berguerand et Bridy) lors de la journée de vendredi.

Nous souhaitons plein succès à ces sympathiques basketteurs qui défendront les couleurs valaisannes à Uster.

Meg

EN BREF

● **ATHLÉTISME.** - Gary Tuttle a remporté, à Culver City (Californie), le championnat des Etats-Unis de marathon en 2 h. 17'26. Il a battu Kirk Pfeffer (2 h. 19'07) et Lionel Ortega (2 h. 19'16). Tous trois sont qualifiés d'office pour les Jeux olympiques de Montréal.

● **TENNIS.** - La Fédération suédoise de tennis a désigné son équipe pour la finale de la coupe Davis contre la Tchécoslovaquie, du 19 au 21 décembre à Stockholm. Elle sera composée de Birger Andersson, Ove Bengtsson, Bjorn Borg et Rolf Norberg. Le capitaine non joueur sera Lennart Bergelin. La formation tchécoslovaque, pour sa part, sera composée de Jan Kodeš, Jiri Hrebec, Frantisek Pala, Vladimir Zednik. Le capitaine non joueur sera Antonin Bolardt.

● **HANDBALL.** - L'URSS a enlevé le tournoi international de Tbilissi devant les sélections de Yougoslavie, de Pologne et de Roumanie. Bien que battus, les Polonais, notamment Krempel, meilleur réalisateur du tournoi, ont fait grosse impression. Ils ont dominé les Roumains, champions du monde, sur le score de 23-18 et ils figureront parmi les favoris des JO de Montréal.

● **BOXE.** - Bruno Arcari n'a guère été surpris par la victoire de John Tracey sur José Naples. « Je savais que Naples était sur le déclin et je regrette amèrement de ne pas avoir eu moi-même l'occasion de le rencontrer car j'aurais pu à mon tour me parer de la couronne. A présent, je vais essayer de rencontrer John Tracey, mais je pense qu'il sera difficile d'y parvenir. Le Britannique choisira désormais ses adversaires et la livre est plus solide que la lire. J'étais prêt à me rendre à Mexico car je me savais capable de mettre Naples k.o. Dommage... »

Nous vous souhaitons une bonne ancienne année.

Faut-il en pleurer, faut-il en sourire? Et où donc faire la haie pour leur souhaiter bon voyage? Bye-Bye. Eh oui, où vont-elles donc, toutes ces années? Existe-t-il quelque part une grande foire aux millésimes, où l'on pourrait les retrouver toutes, où l'on pourrait redécouvrir de l'ouïe et de la vue le caractère et les couleurs propres à chacune d'elles?

Las! Non mon enfant. Elles passent, tout simplement, et nul ne sait où ni par où. Et à ce jour, pas une d'entre elles n'est revenue. Allons, essuie la larme qui perle à ta paupière. Les années, sais-tu, doivent passer pour que tu deviennes adulte, toi aussi. Plus que quelques nuits à dormir, et la voici déjà, la nouvelle. Au début, tu l'écriras encore de travers, parfois, le temps de réaliser que l'année qui débute finit par un six et que ton sixième sens te dise qu'elle sera belle et bonne. Bonne pour rêver. Et, chut, pendant que tu rêves, nous allons, pour ces adultes qui vivent dans un monde si totalement différent, jeter un dernier et bref coup

d'œil sur cette année qui est encore la nôtre.

Bon, à présent que nous sommes entre nous: faut-il en pleurer ou peut-on en sourire? On le peut. Nous ne verserons de larmes que sur ceux qui savent ce qu'est une mauvaise journée, ce que sont 365 mauvais jours. Quant à nous, nous allons bien. S'il y a un peu moins de vent dans les voiles, ce n'est pas une raison de quitter la barque. Une raison, tout au plus, de prendre les avirons.

Quoi de meilleur, lorsque le vent faiblit, que de se préparer pour la prochaine tempête? C'est ce que nous avons fait au début de l'année déjà, en lançant sur le marché le Xerox 4500: le copieur automatique qui restitue automatiquement l'original et possède deux distributeurs de papier, qui imprime automatiquement le verso également et qui trie automatiquement.

Nous avons, au travers de nombreuses annon-

ces, cherché le contact avec vous. Et - grand merci - nous l'avons souvent trouvé. Sur le plan de l'organisation, nous avons mis sens dessus dessous pas mal de choses et tenté de mobiliser encore mieux nos collaborateurs du service extérieur afin que vous soyez toujours au courant de tout ce qu'il y a de nouveau tant que ça l'est encore.

Et du nouveau, il y en a eu. Ainsi, à la Büfa, nous vous avons prouvé, ainsi qu'à nous-mêmes, que pour mauvais qu'ils soient, les temps peuvent avoir du bon. Toujours est-il que l'énorme intérêt qu'a suscité le système de duplication Xerox 9200 permet de bien augurer de l'avenir. L'avenir a donc commencé. Avec, entre autres, de nouveaux systèmes de prix et de nouveaux produits dont, histoire de maintenir le suspense, nous ne vous parlerons que l'an prochain. Sachez simplement qu'ils serviront tous et toujours à accroître votre productivité dans le domaine administratif.

Tout cela, nous ne le disons pas par vantardise. Ni, une fois n'est pas coutume, pour vous remercier de votre fidélité. Mais

pour exprimer notre reconnaissance à tous nos collaborateurs sans le grand engagement desquels tout cela n'eût pas été possible. Et nous vous invitons allègrement à en faire autant chez vous: Jetez un regard en arrière et vous verrez que la rétrospective n'est pas si morose. Espérons que cela se reflètera lorsque vous et votre comptable dresserez votre bilan. Nous vous souhaitons une bonne ancienne année.

La nouvelle exigera beaucoup de nous. Que pourrions nous en exiger de mieux? D'heureuses perspectives attendent sur le pas de la porte et notre vœu sincère est que la nouvelle année vienne prendre la relève de l'ancienne avec le sourire. A présent, nous allons nous retirer de votre journal, tout document sur la pointe des pieds, afin de ne pas tirer de son rêve celui qui, entre la voie lactée et la lune de miel, a encore le droit de demander où elle peut bien aller: la bonne ancienne année.

RANK XEROX

HOCKEY
Championnat suisse



LNA

● Sierre-Langnau 1-2 (0-2, 0-0, 1-0). Villars-Berne 3-4 (0-1, 3-3, 0-0). Bienne-Kloten 7-3 (1-1, 2-1, 4-1). Ambri Piotta-La Chaux-de-Fonds 5-3 (2-2, 2-1, 1-0). - Classement :

1. Bienne	15	11	0	4	89-57	22
2. Langnau	15	10	1	4	63-51	21
3. Chx-de-Fds	15	9	1	5	78-68	19
4. Berne	15	8	2	5	75-54	18
5. Ambri	15	6	3	6	46-45	15
6. Sierre	15	5	3	7	53-59	13
7. Kloten	15	4	1	10	55-90	9
8. Villars	15	1	1	13	38-70	3

Par les chiffres

● **Ambri-Piotta - La Chaux-de-Fonds 5-3 (2-2, 2-1, 1-0)**
Vallascia. - 6000 spectateurs. Arbitres : Mathys, Arcon, Kemmler. - Buts : 1. Magliardi 1-0. 3^e Huguenin 1-1. 6^e Neining 1-2. 8^e Genuzzi 2-2. 22^e Gaw 3-2. 32^e Gaw 4-2. 38^e Turler 4-3. 49^e Cvach 5-3.
6 x 2' contre Ambri, 9 x 2' plus 1 x 5' (Willmann) contre La Chaux-de-Fonds. La Chaux-de-Fonds sans Pelletier.

● **Villars-Berne 3-4 (0-1, 3-3, 0-0)**
Villars-sur-Ollon. - 2300 spectateurs. - Arbitres : Kubli, Leuba, Zimmermann. - Buts : 19^e Holzer 0-1. 25^e Wittwer 0-2. 28^e Wittwer 0-3. 31^e Favrod 1-3. 31^e J.-L. Croci-Torti 2-3. 34^e Favrod 3-3. 39^e Wyss 3-4.
3 x 2' contre Villars et 3 x 2' contre Berne.
Villars sans Heiz, Berne sans son gardien Jaeggi.

● **Bienne-Kloten 7-3 (1-1, 2-1, 4-1)**
Bienne. - 8150 spectateurs. - Arbitres Hauri, Weidmann. - Buts : 12^e Bertschi 0-1. 20^e Burri 1-1. 23^e Rufer 1-2. 29^e Stampfli 2-2. 36^e Jenkins 3-2. 48^e Widmer 4-2. 49^e Waeger 4-3. 51^e Widmer 5-3. 51^e Kindberg 6-3. 52^e Lindberg 7-3.
3 x 2' plus 1 x 5' (Valenti) contre Bienne, 5 x 2' contre Kloten.
Kloten sans Mattli et Rossetti pour la première fois avec son nouveau gardien canadien MacFadden. Ce dernier fut remplacé à la 52^e par Chehab après avoir encaissé trois buts en l'espace d'une minute.

LNB

● Groupe de promotion : Arosa-Lausanne 4-3 (0-1, 3-1, 1-1). Fleurier-CP Zurich 1-4 (0-0, 0-3, 1-1). Genève-Servette-Lugano 10-1 (2-0, 1-0, 7-1). Zoug-Langenthal 11-1 (3-1, 2-0, 6-0).

● Groupe de relégation : Uzwill-Fribourg 2-3 (1-0, 0-3, 1-0). Forward Morges-Bâle 3-3 (1-1, 1-2, 1-0). Olten-Sion 9-1 (6-0, 2-0, 1-1). Viège-Davos 7-4 (1-2, 2-2, 4-0).

Viège - Davos 7-4 (1-2 2-2 4-0)

Patinoire de Viège. Spectateurs 500. Moins trois degrés. Excellentes conditions.

Arbitres : Bucher und Kratzer, bien brouillons.

VIÈGE : Williner ; Roten, Clemenz ; Henzen, Furrer ; Schmidt, Elsig, Truffer ; Stewart, B. Zenhäusern, Wyssen ; Forny, Kronig, W. Zenhäusern ; Fryand.

DAVOS : Maier ; Hager, Wellenzohn ; Equilino, Müller ; Hepp, Camensich ; Christoffel, R. Flury, Pargaetzi ; C. Soguelm Dürst, Sprecher ; Waser, J. Soguel, P. Flury.

BUTS : 7^e R. Flury, 8^e Pargaetzi, 11^e Truffer, 24^e R. Flury, 25^e Wyssen, 25^e Pargaetzi, 34^e Schmidt, 41^e Schmidt, 43^e B. Zenhäusern, 46^e Elsig, 47^e B. Zenhäusern.

Expulsions : 5 fois 2 minutes à Viège et 7 fois 2 minutes à Davos ; 10 minutes à F. Wyssen pour réclamations, 5 minutes à Clemenz pour coup de canne et 2 fois 10 minutes à Roten avec expulsion de la patinoire pour réclamations répétées.

Viège n'a pas manqué son entrée dans le tour de relégation et le fait de gagner contre Davos est tout de même une référence car il semble que l'équipe grisonne pourrait bien être la mieux armée du groupe. D'ailleurs, cela n'avait guère bien débuté pour l'équipe valaisanne qui, en l'espace de douze secondes avait encaissé deux buts au début du 1^{er} tiers-temps. Il s'en fallut de peu pour qu'à ce moment-là, le bateau ne s'en aille à la dérive. D'entrée, les accrochages se firent nombreux et à plusieurs reprises les arbitres y perdirent leur latin malgré les nombreuses expulsions qu'ils distribuèrent pendant toute la durée de la rencontre. En deux mots,

Le derby « horloger » aux Mélèzes !

A PRÈS une semaine d'interruption, les hockeyeurs ont entamé la deuxième moitié du championnat marathon, où plus de 20 000 spectateurs ont assisté aux matches de samedi. Le leader biennois a défendu sa place en battant Kloten, qui n'a pas encore résolu ses ennuis avec ses gardiens. Mais si Bienne a augmenté son capital-points, Langnau (grâce à son succès sur Sierre) s'installe seul à la seconde place. Comme prévu, le HC La Chaux-de-Fonds a connu une nouvelle soirée « noire » et cela face à Ambri. Tous les favoris se heurtent à un rempart difficile sur la patinoire de la Valascia. Avec ce nouvel échec, les hommes de Pelletier ne comptent plus qu'un point d'avance sur Berne. Ce dernier en déplacement à Villars a passé une soirée difficile. Les Vaudois forts de leur premier succès remporté à Kloten, se sont vaillamment comportés face au champion. Comme le score l'indique, le 2^e tiers leur fut fatal, et sans le but de Holzer (19^e), Villars aurait peut-être pu sauver un point dans l'aventure. Néanmoins, la remontée sera difficile pour les hommes de Chappot, six points les séparent de Kloten, c'est beaucoup, la suite du championnat nous en apportera la réponse. Quant à Sierre, il s'agit maintenant de réagir, car quatre points ne sont pas suffisants pour se sentir à l'abri.

DERBY DES HORLOGERS AUX MÉLÈZES

Il y aura des étincelles aux Mélèzes, et le plein sera fait. Dans les gradins pour la rencontre des horlogers. Bienne ne se laissera pas surprendre par un La Chaux-de-Fonds en perte de vitesse. A moins que Pelletier reprenne du service pour redonner « du nerf » à son équipe. Mais le leader se surpassera pour consolider sa position.

KLOTEN - BERNE : VERS UNE SURPRISE

Tout est possible. Berne fut sérieusement accroché, samedi à Villars. On parle de crise interne au sein de la formation de Cadieux en citant une mauvaise tête, celle de Bruno Wittwer... Qui sait, ces effets psychologiques peuvent profiter à l'adversaire. Kloten sera-t-il un heureux bénéficiaire ? Pour quoi pas...

LANGNAU - AMBRI PIOTTA : UNE VICTOIRE DES MAÎTRES DE CÉANS

Devant son public, la formation de Cusson est toujours redoutable. De son côté, Ambri, à l'extérieur est irrégulier. Si Langnau n'a pas convaincu face à Sierre, il trouvera les ressources nécessaires pour s'imposer devant les Tessinois.

VILLARS - SIERRE : UN DEUXIÈME PARTAGE

Durant les deux premiers tours, le seul point acquis par Villars fut obtenu à Graben contre Sierre. Depuis, l'équipe vaudoise ne s'est pas améliorée, mais a tout de même pu fêter son premier succès face à Kloten, et surtout, elle a fait pratiquement jeu égal avec le champion samedi dernier. C'est dire que Villars est en net progrès et le HC Sierre devra se méfier et ne pas sous-estimer son adversaire. Logiquement, la formation de la cité du soleil doit s'imposer, mais si elle pratique un jeu aussi médiocre que face à Langnau, que la défense n'a pas retrouvé sa solidité, on peut craindre le pire.

Promotion : un derby intéressant

Genève-Servette a montré immédiatement la couleur en infligeant une cuisante défaite à Lugano. Il en fut de même pour Zoug avec le coriace Langenthal. Par contre, Lausanne a dû s'incliner à Arosa, et Fleurier face à Zurich. Trois matches sont au programme ce soir. Zurich - Arosa se jouera mercredi. C'est à Montchoisi que seront tournés les regards dans un derby romand passionnant. Genève-Servette voudra-t-il se venger de la défaite du tour préliminaire ? La formation genevoise a le vent en poupe et désire atteindre son objectif. Alors pour y



Bienne a consolidé sa position en battant Kloten. Voici la réussite du premier but par Burri (de dos) alors que le gardien zurichois, le Canadien Scott MacFadden est à terre.

parvenir, il n'y a qu'un chemin : la victoire. Pendant ce temps, Zoug ira se « frotter » à Lugano. Cet échec subi aux Vernets sera peut-être un réveil pour les Tessinois. Si Zoug part favori il devra tout de même se méfier. Quant à Langenthal - Fleurier, la victoire devrait sourire aux gars de l'Emmental.

Relégation : le derby valaisan

Si le tour de « la glissade » a bien commencé pour les Viégeois (vainqueurs de Davos), les Sédunois ont dû s'avouer battu sévèrement à Olten sur le score de 9 à 1. Pris à froid, Sion a perdu le match au cours du premier tiers (6-0). Malgré un forcing dans les deux autres périodes, le handicap était

Sierre - Langnau 1-2 (0-2 0-0 1-0)

SIERRE : Abegglen ; Henzen-Imhof ; Pousaz-Locher ; N. Mathieu-R. Mathieu-Gagnon ; Locher-Wyssen-Debons ; Tscherrig-Udriot-Debons.

LANGNAU : Grubauer ; Meyer-Luthi ; Lehmann-Lehmann ; Tanner ; Schenk-Wutrich - Tschiermer ; Berger - Wutrich - Horisberger ; Cusson - Lengweiler - Lehmann ; Huggenberger - Haas - Bohren.

Arbitres : Berchten-Rickenbach-Randin.

Spectateurs : 4800, glace bonne, temps agréable.

Buts : 3^e Lehmann ; 5^e Horisberger ; 15^e Gagnon.

Pénalités : 2 x 3' Langnau.

Samedi soir à Graben, c'était la fête. Près de 5000 spectateurs s'étaient donné rendez-vous pour ce Sierre-Langnau et bon nombre s'étaient déplacés pour faire une ovation méritée au champion des champions Eddy Merckx et toute sa famille. En effet, le champion cycliste avait tenu à descendre de

Crans-Montana pour venir donner le coup d'envoi de cette partie.

Spectacle, il y eut certes, mais quel spectacle, chacun est resté sur sa faim. Et pourtant, avec une telle affiche, on était en droit d'attendre un bon match, hélas, ce fut bien triste...

Si l'on analyse les trois périodes, on constate que Sierre a péché par sa défense, mais en démontrant quelques actions de la meilleure veine en attaque qui auraient dû trouver un meilleur sort. Malheureusement pour les avants valaisans, l'excellent jeune gardien Grubauer était le dernier rempart à franchir, et quel rempart ! Du côté des hommes de Cusson, ils furent décevants. Dire que cette équipe nourrit des ambitions de champion suisse, c'est bien navrant, ou alors le niveau du hockey helvétique (que l'on disait en hausse...) est retombé à des proportions plus modestes...

EN QUELQUES LIGNES...

Avec trois jours de recul, nous donnerons très succinctement un bref résumé du match, en pensant déjà à la rencontre de ce soir contre Villars. D'entrée au premier tiers, Langnau se porta à l'attaque des buts siérois. Ce ne fut que juste si les Bernois obtenaient deux buts par Lehmann (3^e) et

Horrisberger (7^e), il s'en fallut de peu pour que ce dernier porta la marque à 3-0 (po-teau à la 20^e). Ces deux buts furent obtenus sur de grosses erreurs de la défense. Par contre la seconde période fut siéroise. La malchance, l'imprécision et les pousesses du gardien Grubauer, ne mirent pas aux Valaisans de réduire l'écart. Même en supériorité numérique.

Le score n'ayant pas changé, on entama le dernier tiers sans grand espoir pour Sierre, Langnau se contentant de ce petit avantage. Et pourtant, l'équipe de Meyer fit le forcing. Il fallut attendre la 15^e minute pour que Gagnon sauve l'honneur. Les cinq dernières minutes ne suffirent point pour trouver une juste récompense des efforts.

Langnau préserva ce maigre score et empocha l'essentiel, le gain total de l'enjeu.

UNE DÉFAITE EVITABLE

En conclusion de cette rencontre, on peut dire que Sierre a perdu par sa propre faute. Sa défense porte une lourde responsabilité de cette défaite. Car, avec une discipline de marquage plus stricte, une relance plus rapide du jeu (malgré l'excellent portier) Sierre aurait dû s'imposer. Dommage !

Peb

Programme de ce soir

● LNA

La Chaux-de-Fonds - Bienne
Kloten - Berne
Langnau - Ambri
Villars - Sierre

● PROMOTION

Langenthal - Fleurier
Lausanne - GE-Servette
Lugano - Zoug
Zurich - Arosa (mercredi)

● RELÉGATION

Bâle - Olten
Davos - Uzwill
Fribourg - Forward-Morges
Sion - Viège

La participation aux Jeux olympiques d'Innsbruck

Trente pays ont, à ce jour, communiqué aux organisateurs des 12^{es} Jeux olympiques d'hiver, la liste des athlètes qui participeront aux épreuves d'Innsbruck, du 4 au 15 février 1976. En tête, on trouve les USA avec 123 concurrents, l'URSS (110) et l'Autriche (100). La délégation la moins importante est celle de la République de San Marin avec deux skieurs.

Seuls sept pays n'ont pas encore fait connaître leur participation exacte : Argentine, Bulgarie, Corée du Nord et Corée du Sud, France et Grèce. La délégation helvétique sera forte de 70 concurrents masculins et 10 dames.



Le jeune gardien de Langnau Grubauer a réalisé une excellente performance samedi soir à Graben. A plusieurs reprises, il s'interposa avec brio devant les attaquants siérois (Photo Varonier)

Défaite de la Roumanie

L'équipe nationale de Roumanie, qui sera l'adversaire de la Suisse dans le tournoi B du championnat du monde, a perdu à Bucarest deux matches internationaux contre le néo-promu du groupe A, l'Allemagne de l'Est. Les représentants de la république démocratique ont triomphé une première fois par 4-2 (0-1 2-0 2-1) et vingt-quatre heures plus tard par 7-2 (3-1 0-1 4-0).

MM

DES AFFAIRES SENSATIONNELLES !!!

Tout doit être vendu !

Rabais

20 à 70% sur tous nos

CENTRALE des OCCASIONS

du **VALAIS** Ameublement **SION** EN FACE DE LA POUPONNIÈRE Rue de la Dixence 9 Tél. 027/22 14 16

Ne soyez pas les derniers à profiter de notre

LIQUIDATION TOTALE

(autorisée du 17 mai au 20 décembre 1975)

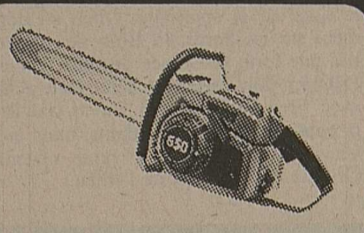
**Salons chambres à coucher
salles à manger**

chaises, bancs d'angle, antiquités, tapis, bibelots, literie, etc.

HOMELITE®

Tronçonneuses

- puissantes
- sûres
- certaines



Vous aussi, vous trouverez une tronçonneuse Homelite qui satisfait vos exigences.

Dans toute la Suisse, un réseau fournit de postes de vente et service HOMELITE reliables vous garantit un travail impeccable.



panelectra

Panelectra SA, Räfelstrasse 20
Boîte postale, 8045 Zurich
Tél. 01/35 26 56

Représentation et service :

Kurt Brandalise

Atelier mécanique, 1917 Ardon
Tél. 027/86 13 90

**LE LIVRE CADEAU
1975**



Fr. 52.-

Vente aux Editions de la Matze
Pré-Fleuri 12, 1950 Sion
(Une simple carte postale suffit)
ou en librairie et dans les kiosques
Naville.

36-2232



Fiancés!

Notre "Liste de mariage" aidera vos amis et

connaissances à vous gâter!

Demandez notre «liste de mariage» à notre rayon ménage. Vous ne vous en repentirez pas!

PLACETTE

Monthey, Sierre, Sion

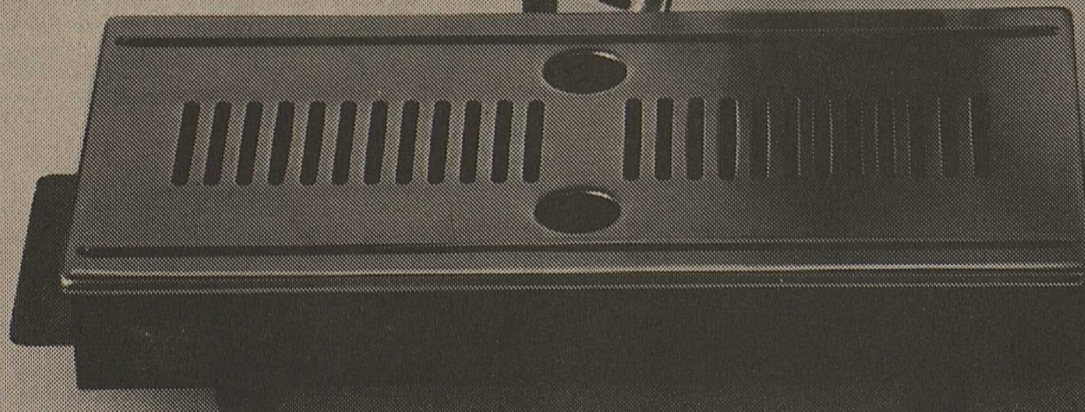
PRIX INATTENDU

75264

19.95



17.95



49.90

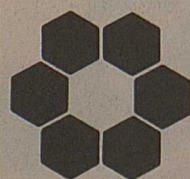


Porte-bouteilles, fer forgé 19.95

Chauffe-plats, 2 bougies, plateau cuivré 17.95

Service à thé, argenté 49.90

Chaque prix: une performance!



PLACETTE

Monthey	☀	P
Sion		
Sierre	☀	P

Genève, Lausanne, Morges, Nyon, Rolle, Vevey, Yverdon

„A la Placette Monthey et Sierre Essence Manor Super -88”

VOTRE BUT

Imprimerie

Av. Tourbillon
1950 SION

N

r. curdy

Impression
noir et couleurs

Patinoire de Sion

Mardi 9 décembre à 20 h. 15

SION-VIEGE

Championnat suisse de LNB

Un derby valaisaisan explosif !

A la suite de sa « malheureuse » sortie de samedi soir à Olten, le HC Sion est bien décidé à essayer l'affront et surtout à redorer son blason. La venue du HC Viège constitue pour lui dès lors une occasion à ne pas manquer. Car Viège a démontré - il n'a pas marqué moins de quatre buts durant le troisième tiers, face à Davos - qu'il est un adversaire de taille qui sait jouer jusqu'au bout pour arriver à ses fins.

A l'issue du tour de qualification, le HC Sion avait acquis douze points, tandis que Viège n'en avait que neuf. La différence vient du fait que les Sédunois ont obtenu trois matches nuls de plus que les Haut-Valaisans, ces deux équipes ayant par ailleurs toutes deux quatre victoires à leur actif en quatorze matches de championnat.

En théorie donc, ces deux formations sont d'égale valeur et le match de ce soir devrait valoir le déplacement.

Viège est de taille à prendre sa revanche. Lors du match retour du tour de promotion, l'équipe haut-valaisanne s'était inclinée par 5 à 2, alors même qu'elle avait remporté la victoire par 3 à 2 chez elle. C'est dire que si l'ordre hiérarchique est respecté, Sion aura beaucoup de difficultés à vaincre une nouvelle fois son adversaire.

Les Viégeois sont rudes sur l'homme et ne font pas de cadeaux. Déjà le 11 novembre passé, à Sion, ils ont perdu leur self-contrôle et abandonné le jeu au profit de la faute sur l'adversaire, perdant du même coup toute chance de victoire. Actuellement, l'équipe haut-valaisanne semble avoir trouvé en Cliff Stewart (28 ans) un Canadien de taille à maîtriser ses coéquipiers, à leur inculquer l'esprit de jeu. La victoire acquise par Viège sur Davos samedi passé en est déjà une preuve. Nul doute qu'un tant soit peu assagis, les Viégeois donneront du fil à retordre aux poulains de Jimmy Rey.

Sion, lui, a de quoi répondre. Equipe volontaire, qui sait se battre lorsqu'il le faut, elle a suffisamment d'atouts en mains pour espérer une nouvelle victoire. D'autant plus que la défaite de samedi passé à Olten lui a donné un temps de réflexion et remis les choses à leur juste place. Rien ne pourra être laissé au hasard face à Viège ce soir. Faire attention dès le début du match, ne pas galvauder ses chances, ce seront là déjà quelques réflexions que devront se faire les Sédunois.

En tout état de cause, le match de ce soir sera intéressant par l'enjeu, par la hardiesse des deux équipes valaisannes qui souhaitent toutes deux une victoire.

Sion ne peut et ne doit pas laisser passer sa chance s'il veut conserver l'appui de son public, s'il veut aussi poursuivre sa carrière en LNB. C'est ce soir déjà qu'il faut commencer à mettre des points dans l'escarcelle.

But

vivez pleinement les jeux olympiques d'hiver

NOTRE OFFRE

Location TV couleur
dès Fr. 57.- par mois

Vente TV couleur
dès Fr. 1498.- net

Vente TV noir-blanc
dès Fr. 360.- net avec garanties

GRAND CHOIX TV
couleur et noir-blanc d'occasion à des prix exceptionnels.

grace à SION IMAGES

AIGLE Rue Colomb 5 - 025/2 11 12
MONTHEY Crochetan - 025/4 30 30
MONTANA Le Rayol - 027/41 68 62
VILLARS Grand-Rue - 025/3 23 23
SIERRE Av. du Marché 9 - 027/55 32 02
VILLENEUVE Grand-Rue 92 - 021/60 16 83
SAINT-AURICE Grand-Rue 24 - 025/3 62 36
MARTIGNY Moya 2 - 026/2 25 89

Je suis absolument enthousiasmée de la nouvelle PFAFF!

C'est si simple d'utiliser la nouvelle PFAFF 1222!

Vous le remarquez déjà à l'enfilage. Avec l'enfileur incorporé, cela se fait en un clin d'œil. Points élastiques, overlock, ourlets à jour, points invisibles et triples points. Il suffit de presser une touche et déjà le point désiré se fait. Pour les boutonnières, vous pressez deux fois. Y a-t-il quelque chose de plus simple?

Grâce à l'électronique, vous pouvez coudre tout à fait lentement et sûrement sur les endroits les plus épais. Mais le clou, c'est le double entraînement du tissu. Il n'y a plus de glissement avec des étoffes lisses et vous cousez, par exemple, du cuir synthétique brillant sans problème.

C'est un jeu et c'est pourquoi vous devriez absolument vous faire montrer la nouvelle PFAFF. Plutôt aujourd'hui que demain.

Essayée et approuvée par l'Institut suisse de recherches ménagères.

Savioz Clément
Réparation - Vente
Arts ménagers
Majorie 6, Sion
Tél. 23 10 25

PFAFF

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie ... arrêter sa montre pour gagner du temps

Vos annonces : **PUBLICITAS**

Café-restaurant de la

Vinicole

(entièrement rénové)

Parking

Avenue de la Gare
Saint-Léonard

Au choix :
grillades à des prix !

Spécialités

Entrecôte sauce au vin

Fondue bourguignonne
Fr. 14.50 par personne

Fondue chinoise
Fr. 14.50 par personne

Fondue « Vinicole »
(Bacchus)
Fr. 14.50 par personne

Menu du jour
Fr. 7.- par personne

Quand une autre voiture vous offre un tableau de bord aussi sportif, vous devez généralement renoncer au confort ou à la sécurité.



GSX2

Citroën préfère **TOTAL**

CITROËN ^ GS

Une voiture équipée d'un pareil tableau de bord, avec compte-tours électronique, des cadrans ronds et de nombreux témoins de contrôle lumineux, est en règle générale une sportive. La Citroën GSX2 vous offre en plus un intérieur spacieux à souhait, le confort et la sécurité de l'hydropneumatique que seul Citroën a su atteindre à la perfection au cours de longues années d'expérience.

Voici ce qu'offre la GSX2:

Sièges-baquet avec appuis-tête incorporés, ceintures à enrouleur avant, 2 phares à iode supplémentaires, tableau de bord à cadrans ronds, compte-tours, témoin de pression d'huile et d'usure des freins AV, montre électrique, lunette AR chauffante, phares de recul, allume-cigares, compteur journalier, grand coffre de 465 dm³.

Moteur à 4 cylindres à plat opposés deux à deux, refroidissement à air, 1222 cm³, 64 CV DIN, 6,22 CV fiscaux, conduite d'admission remaniée, soupapes spéciales, nouveaux arbres à cames, nouveau carburateur, traction avant, freins à disque sur les 4 roues, système de freinage haute pression à double circuit avec répartition de la puissance en fonction de la charge, correcteur de hauteur, jantes sport, pneus radiaux 145-15 ZX, vitesse de pointe 155 km/h.

CITROËN ^
superplan

1. Paiement comptant
2. Paiement par acomptes
3. Leasing

Conthey : Garage 13 Etoiles, Reverberl SA, tél. 027/36 23 15. Martigny : Garage 13 Etoiles, Reverberl SA, tél. 026/2 27 72. Montana : Garage 13 Etoiles, Reverberl SA, tél. 027/41 25 04. Monthey : Garage 13 Etoiles, Reverberl SA, tél. 025/4 10 39. Sierre : Garage 13 Etoiles, Reverberl SA, tél. 027/55 02 72. Bouveret : Charly Bussien, ateliers mécaniques, tél. 021/60 63 92. Charrat : J. Vanin, Garage de la Gare, tél. 026/5 32 84. Les Haudères : J. Gaspoz et Ch. Grivet, Garage des Alpes, tél. 027/83 15 27. Haute-Nendaz : V. Girolamo, Garage de Nendaz, tél. 027/88 27 23. Verbier : W. Fusay, Garage de la Piscine, tél. 026/7 19 14.



Une nouvelle manière de vivre...

le groupe rembourré idéal pour les individualistes. A composer selon son mode de vie. Sans éléments fixes, se laisse combiner à volonté

Les coussins en fine vachette travaillée en patchwork créent une ambiance de confort vraiment exclusif !

anthamatten
meubles sa
1890 St. Maurice



«Sedeland» de deSede chez

HOCKEY SUR GLACE

Martigny - Château-d'Oex 4-3

(1-0, 0-3, 3-0)

Martigny: Michellod; Felley, Ribordy; Vallotton, Battoli; Voutaz, Schwab R.; Bovier, Rouiller, Vouilloz; Salvatore, Locher, Schwab M.; Subilia, Fardel, Roserens, Collaud.

Arbitres: MM. Grossebacher, Bastaroli.

Buts: 17° Fellay 1-0, 26° Dey 1-1, 26° Cossetto 1-2, 28° Villiger 1-3, 55° Rouiller 2-3, 58° Locher 3-3, 58° Rouiller 4-3.

Pénalités: 12 x 2 minutes à Château-d'Oex et 1 x 10 minutes de méconduite à Cossetto, 6 x 2 minutes à Martigny.

Ce match capital, les joueurs de Martigny l'on abordé fermement mais calmement, travaillant en équipe aussi bien dans les bons que dans les mauvais moments. Une erreur d'un arrière de Château-d'Oex à la ligne rouge et Martigny ouvre le score.

Le deuxième tiers s'annonçait bien pour Martigny qui le débutait à 5 contre 4 mais le jeu est devenu subitement dur, voire méchant, les arbitres hésitant trop dans leurs décisions et se montrant vraiment trop bons, acceptant de palabrer, de discuter avec les joueurs pénalisés même s'il s'agit de MM. Bernasconi ou Cossetto.

Un but chanceux marqué par ricochet sur une canne, suivi de deux autres sur débordement en l'espace de deux minutes et voilà Château-d'Oex au commandement à 3 à 1.

Au fil des minutes, les visiteurs semblaient un vainqueur possible mais au lieu de pratiquer un vrai hockey, fut-il viril, l'équipe routinière des vieux renards du Pays-d'en-Haut a mis en branle tout son savoir faire dans les coups défendus.

Ce n'est pas notre but de démolir une équipe mais la conduite de tels joueurs

dont nous taïrons les noms peu glorieux est purement inadmissible: être capables de frapper volontairement des spectateurs au passage, d'injurier les arbitres et de les menacer de la canne dans le dos, de pratiquer l'antijeu à outrance, de provoquer sans cesse les joueurs adverses, puis de finir avec du sang, autant dire que pareille équipe ne mériterait plus de rentrer sur une patinoire.

Enfin, à cinq minutes de la fin de cette rencontre qui a duré plus de trois heures, cette manière de faire de Château-d'Oex l'a conduit à avoir simultanément deux joueurs sur le banc des pénalités, plus un troisième purgeant dix minutes de méconduite.

Martigny, très calme bien que mené par 3 à 1 depuis près d'une demi-heure, a su profiter de cette situation en réduisant l'écart à 2 à 3. Il n'en fallait pas de plus pour tout espérer à l'équipe locale et à deux minutes de la fin réussissait l'égalisation suivie bientôt de la reprise de l'avantage.

PREMIÈRE LIGUE

Yverdon - Serrières	5-5
Martigny - Château-d'Oex	4-3
Neuchâtel - Montana-Crans	12-1
Monthey-Le Locle	7-2
Saas-Grund - Vallée de Joux	7-4

CLASSEMENT

1. Neuchâtel	8	6	1	1	42-12	13
2. Martigny	8	5	1	2	46-29	11
3. Chât.-d'Oex	8	4	2	2	24-23	10
4. Saas-Grund	8	4	2	2	29-22	10
5. Val de Joux	8	3	3	2	37-28	9
6. Yverdon	8	4	1	3	42-33	9
7. Serrières	8	3	3	2	33-32	9
8. Montana-C.	8	2	1	5	21-43	5
9. Monthey	8	1	1	6	24-42	3
10. Le Locle	8	1	7	1	18-54	1

Neuchâtel - Montana-Crans 12-1

2-0, 3-0, 7-1

NEUCHÂTEL: Quadri, Divernois, Schmied, Probst, Marti, Bader, Yerly, Rentsch, Zingg, Chevalley, Steiner, Schreyer, Ryser, Clottu, Matthey.

Coach Übersax

MONTANA-CRANS: Favre, Bonvin, J.-P. Coudray, Bonvin, G. Rossetti, Bagnoud, Nanchen, Glettig, Titzé, Chavaz, Rey, J.-Cl. Nendaz, Bonvin, P. Constantin, Zermatten, Niggli, Granziero.

ARBITRES: MM. Claude et Motta

SPECTATEURS: 400

PÉNALTÉS: 4 x 2 minutes contre Neuchâtel; 7 x 2 minutes contre Montana-Crans.

BUTS: 1° Marti (1-0); 4° Marti (2-0); 32° Zingg (3-0); 34° Bader (4-0); 36° Chevalley (5-0); 44° Divernois (6-0); 48° Probst (7-0); 49° Divernois (8-0 penalty); 49° Zingg (9-0); 52° Ryser (10-0); 57° Marti (11-0); 58° Steiner (12-0); 59° Chavaz (12-1).

Schéma désormais classique dans ce championnat, l'équipe recevant débute en force, marque deux buts puis, contrôle le jeu tout en profitant au ma-

ximum des erreurs adverses. Cette pression initiale a mis dans ses petits souliers les joueurs valaisans et un manque de confiance évidente a alors atteint pratiquement tous les joueurs. La preuve en est dans les chances de buts car au cours de ces premières vingt minutes se sont les Valaisans qui ont le plus de chances de réalisation, le poteau venant même au secours du gardien Quadri. Durant la période intermédiaire, les gars de l'entraîneur Übersax profitent au maximum des pénalités valaisannes (trop nombreuses) puisque sur trois expulsions, ils inscrivent autant de buts. Le match est alors joué et à la reprise du dernier tiers les Neuchâtelais font jouer leur gardien remplaçant.

C'est aussi au cours de cette période que l'équipe locale présente son meilleur spectacle. Par un fore-checking constant, les Neuchâtelais harcèle les Valaisans qui ne savent plus où donner de la tête et par ces attaques incessantes, par un patinage plus rapide, par un sens de jeu très clairvoyant, des tirs dans tous les angles, des passes en profondeur les spectateurs ont pu applaudir à des buts superbes.

MJK

Saas Grund - Vallée de Joux 7-4

3-0, 1-2, 3-2

Patinoire de Viège.

Spectateurs: 160.

Conditions: excellentes, 5 degrés.

Arbitres: MM. Baud et Dubey.

Saas Grund: Zengaffinen: Anthamatten P.-M., Anthamatten H.-R.; Andenmatten G. Gnesa; Anthamatten Fredy, Anthamatten Arthur, Anthamatten Armin; Frei, Anthamatten, O. Supersaxo.

Buts: 3°, 7°: Frey, Anthamatten, 8° Arthur Anthamatten, 23° Gnesa, 23° Pittet, 30° Bolomey, 41° Frei, 46° Armin Anthamatten, 50° Rey, 52° Arthur Anthamatten, 58° Pittet.

Expulsions: 8 fois 2 minutes pour Saas Grund et 5 fois 2 minutes pour Vallée de Joux.

De prime abord, on peut noter que Saas Grund affiche en ce moment une

bonne forme lui permettant de glaner avec éclat les points nécessaires pour assurer sa place au soleil. Après les exploits des deux derniers week-ends, soit à Martigny puis au Locle, Saas Grund a pu continuer sur sa lancée pour obtenir une victoire méritée. Même que les « Saasini » se sont trouvés à un moment en avance de 4 buts, ils ont lutté fermement pour garder leur avance. Un peu trop de nervosité de part et d'autre et beaucoup trop de pénalisations sont venues rompre le rythme des équipes réciproques. Si les Jurassiens ont pu s'en sortir à bon compte lorsqu'ils ont été par trois fois en infériorité numérique, par contre, deux expulsions de Gnesa ont coûté chaque fois un but à l'équipe locale. Malgré cela on peut affirmer que Saas Grund ne s'est jamais trouvé en difficulté.

MM.

Premier succès de Monthey

MONTHEY - LE LOCLE 7-2

(4-2, 1-0, 2-0)

Monthey: Kuhn; E. Imesch, Wirz; Daven, Heubi; Perrin, Trisconi, Gassner; Ciana, Béchon, Zbinden; Hulmann, Lenoir, Monod. Entraîneur: Wirz.

Buts: 5° Pilorget (0-1), 6° Zbinden (1-1), 7° Trisconi (2-1), 8° Perrin (3-1), 11° Neuenschwander (3-2), 18° Trisconi (4-2), 22° Gassner (5-2), 51° Zbinden (6-2), 55° Béchon (7-2).

Notes: patinoire de Villars, dimanche en début de soirée, toutes conditions favorables. Une centaine de spectateurs.

Arbitres: MM. Gross et P. Zurbriggen.

Pénalités: 2 fois 2 minutes contre Monthey, 3 fois contre Le Locle.

EXCELLENTE OPÉRATION POUR MONTHEY

La rentrée de Trisconi a produit chez les Bas-Valaisans un déclin salutaire. On les a vu imposer tout au long de la partie un rythme soutenu et se donner énormément

de peine pour tâcher d'améliorer une situation défavorable. Il est vrai que l'occasion était belle puisque l'adversaire était dans le même cas, au bas du classement. Mais ce ne fut pas une simple formalité, les Loclois cherchant eux aussi à améliorer leur position. Néanmoins, dès le deuxième tiers-temps, l'avance à la marque permit à Monthey de se montrer moins nerveux et d'assurer son succès. En continuant avec la même volonté, les joueurs du président Baley ont la possibilité de glaner encore quelques points nécessaires à leur maintien en première ligue.

Comptant de nombreux très jeunes joueurs, l'équipe neuchâtoise fut un adversaire sympathique, ne fermant jamais le jeu. Mais au contraire, jouant carrément l'attaque, ce qui lui permit de créer à de nombreuses reprises des situations fort délicates devant la cage du gardien Kuhn, lequel se chargea de les réduire à néant.

Ch.

Boxe - La fin du règne de Naples

Le champion a trouvé son maître

Stracey, vainqueur par k.-o. au 6^e round

Quelque 15 000 spectateurs privilégiés et médusés, ont assisté, à Mexico, à la fin d'un des plus grands « matadors » des rings: José « Mantequilla » Naples. Celui que l'on considérait il y a deux ans encore comme le meilleur champion du monde en activité est tombé, terrassé au 6^e round par les poings de l'Anglais John Henry Stracey (25 ans).

« Mantequilla » qui devait son surnom au fait qu'à 10 ans il glissait « comme du beurre » entre les poings de rivaux plus âgés que lui, n'était plus, depuis quelques temps, le « Seigneur » qu'il avait été. D'aucuns prévoient sa fin prochaine surtout après sa difficile et contestée victoire devant l'Américain Muniz en mars dernier. Le talentueux Mexicain d'origine cubaine était, disait-on, plutôt attiré par le tapis vert des tables de jeux que par la salle d'entraînement. Il conservait toutefois un amour profond de la boxe, qualité qui l'a aidé incontestablement à se hisser et à se maintenir au sommet.

Naples, le maître, aura régné sur la catégorie des welters pendant près de sept ans: depuis sa victoire sur l'Américain Curtis Cokes (abandon à l'appel de la 14^e reprise). Il connut toutefois un revers, une défaite, titre mondial en jeu, face à l'Américain Billy Backus en décembre 1970 (arrêt 4^e en-

raison d'une blessure). Naples prit sa revanche 7 mois plus tard (arrêt au 8^e) et à une exception près son nom aura toujours figuré au palmarès de la catégorie.

Naples défendit son titre à 15 reprises: Les Cokes, Griffith, Ernie Lopez, Lewis, Charles Ménétrety se mesurèrent à lui. Mais sans succès. Alors champion d'Europe, Ménétrety, auréolé d'une flatteuse réputation de puncheur, fut dominé, déclassé par cet extraordinaire technicien.

Outre sa défaite face à Backus, Naples connut encore une autre désillusion en affrontant Carlos Monzon, l'intouchable champion du monde des moyens. C'était le 9 février 1974 à Paris. Naples, ce soir-là, reçut une véritable punition. Il est vrai qu'il avait un handicap important sur le plan de l'allonge (environ 10 cm). Nombreux sont ceux qui affirmèrent alors que cette « correction » (abandon à l'appel de la 7^e reprise) allait précipiter le déclin de Naples qui avait visiblement préséance de ses forces et ses moyens.

Mais le Mexicain a tenu encore près de deux ans avant de trouver son successeur. Désormais l'heure de la retraite a sonné pour Naples dont on ne sait pas très bien quel âge il a. Et pourtant il a demandé sa revanche « après un long repos ».

● **SPERATI CHAMPION D'ITALIE.** - Franco Sperati est redevenu champion d'Italie des poids mouches en battant aux points en 12 rounds Franco Buglione. Le combat s'est déroulé à Caserte. Le verdict a été longuement contesté par les supporters de Buglione, le tenant du titre. Tous deux sont d'anciens adversaires de Fritz Chervet.

● **DÉFAITE D'URTAÏN.** - L'Espagnol José Manuel Ibar « Urtain », qui fut champion d'Europe des poids lourds, a été battu aux points en 8 rounds par l'Italien Bepi Ros au Palais des sports de Madrid.

● **ZAMORA EXPÉDITIF.** - Le Mexicain Alfonso Zamora a conservé, au cours de la même réunion, son titre de champion du monde des poids coq (WBA) en battant le Philippin Socrates Batoto par k.-o. au deuxième round.

Le Mexicain (53,500 kilos) qui a remporté avant la limite ses 25 combats professionnels, s'est avéré trop fort pour le challenger philippin (53,200 kilos). Zamora a tout de suite montré la puissance de sa droite avec un crochet qui au premier round faillit abattre Batoto.

Tennis - En 66 minutes, Nastase

« exécute » le Suédois Borg

La finale n'a duré que 66 minutes, Ilie Nastase, de dix ans l'ainé de son adversaire suédois, a inscrit son nom au palmarès du tournoi pour la quatrième fois. Il s'était déjà imposé en 1971, 1972 et 1973.

Devant 4500 spectateurs, le fantasque Roumain a vraiment joué au chat et à la souris avec le jeune Scandinave (19 ans). La précision de ses services a rapidement démolir son adversaire qui a commis une douzaine de doubles fautes.

Ilie Nastase a remporté à Stockholm sa première victoire importante d'une saison assez décevante pour lui. L'an dernier en finale, il s'était incliné de justesse devant l'Argentin Guillermo Vilas, vainqueur en cinq sets.

RÉSULTATS: (6-2, 6-2, 6-1).

Le match défi à Las Vegas

Chris Evert et Jimmy Connors ont triomphé, à Las Vegas, de Billie Jean King et Marty Riessen, en quatre sets 4-6, 6-3, 6-4, 7-5.

Le prochain match défi de Connors aura lieu contre l'Espagnol Manuel Orantes, champion de Forest Hills, le 28 février à Las Vegas.

La coupe du roi de Suède

Le comité de la coupe du roi de Suède a publié le calendrier des rencontres de 1976. Au total, 17 nations sont inscrites. Le total des prix s'élève à 125 000 dollars. La division 1 comprend 8 pays: Grande-Bretagne, France, Italie, Yougoslavie, Espagne,

Suède, RFA, Hongrie. Le vainqueur recevra 30 000 dollars. La division 2 comprend pour sa part 9 nations réparties dans deux groupes: groupe nord avec Danemark, Finlande, Hollande, Norvège et Suisse et groupe sud avec Belgique, Bulgarie, Pologne et Autriche. Les équipes classées première et deuxième de la division 2 disputeront une rencontre dont le vainqueur sera qualifié pour la division 1. Les dates des matches qui intéressent la Suisse: Samedi, 17 janvier: Norvège-Suisse à Oslo. Samedi 24 janvier: Suisse-Danemark à Hérissau. Dimanche 1^{er} février: Suisse-Finlande à Bâle. Dimanche 8 février: Hollande-Suisse à Deventer. Samedi 14 février: Suisse-Hollande à Zurich. Samedi 21 février: Suisse-Norvège à Winterthour. Samedi 6 mars: Finlande-Suisse à Helsinki.

Assemblée de l'écurie 13 Etoiles

1975: un palmarès éloquent

Une bonne centaine de personnes ont assisté samedi aux débats de l'assemblée générale de l'Ecurie 13 Etoiles, présidée par Jean Gay. Les quinze points à l'ordre du jour furent rapidement liquidés, vu le peu de décisions importantes à prendre. Qu'il nous soit permis d'attirer l'attention des responsables sur la lecture du procès-verbal, trop longue et fastidieuse, d'autant plus superflue avec le recul d'une année. Il faut trouver une autre formule! Cela dit, le rapport présidentiel fut des plus précis et détaillé. Mis à part les éternels problèmes avec les instances dirigeantes du TCS et ACS, du futur circuit helvétique et du 0,5 pour mille, l'activité des pilotes valaisans fut exceptionnelle. Les résultats obtenus sont éloquentes, jugez plutôt: 228 départs en courses (+ 28), 89 premières places, 37 deuxièmes places, un titre de champion suisse des rallyes (Carron), un vice-champion (Schaer), une troisième place au championnat suisse (Pierroz), une sixième place (Trisconi). De plus on relèvera la remise de l'insigne or ACS (pour la première fois à un Valaisan) à Roger Rey. Cela illustre bien la vitalité de la société.

ADMISSIONS ET ÉLECTIONS

Les finances sont saines, puisque la société enregistre un bénéfice appréciable. Au chapitre des mutations, on relève 26 démissions pour 31 admissions, ce qui porte l'effectif à 206 membres. F. Trisconi et B. Blatter, deux chevronnés pilotes, membres

du comité, vont tenter la grande aventure en F2. C'est la raison de leur démission au CC. Pour les remplacer, l'assemblée nomma P.-A. Gschwend et B. Schiffmann, J.-M. Carron et Gaby Dubuis étant désignés comme vérificateurs.

PROGRAMME SPORTIF PROVISOIRE

1. Début février: week-end d'entraînement avec éventuellement course sur neige.
2. 13 mars: course d'entraînement (Turtmann).
3. 14 mars: sortie à skis.
4. 20 mars: cours d'entraînement en circuit (Casale).

5. 8-9 mai: rallye 13 Etoiles.
6. 6 juin: slalom de Sion (16,5 = date de remplacement).
7. 3 juillet: course à Lignières
8. 24-25 juillet: course de côte Ayent-Anzère.
9. 7-8 août: course en circuit.
10. 2-3 octobre: rallye du Vin.
11. A déterminer: rallye ARTM

PATRONAGE ET AIDE TECHNIQUE DE L'ÉCURIE 13 ÉTOILES

12. A déterminer: GP 13 Etoiles pour enfants (Placette).
13. A déterminer: Gymkana Placette (Placette).

DE TOUT UN PEU...

● **RUGBY.** - Le championnat suisse. Résultats du week-end: ligue nationale A.-Neuchâtel-Cern Genève, 7-22 (0-12) International Genève-Stade Lausanne, 3-7 (0-0) - Hermance-RC Genève, 36-3.

● **Ligue nationale B.** - Berne-Albaladejo Lausanne, 18-29 (6-11) - Bâle-Zurich, 6-0 - Ticino-Riviera Vevey, 6-6 (6-0) - Monthey-Hermance 2 renvoyé - Yverdon-Nyon 2, 24-0 forfait - Nyon-Stade Lausanne 2, 24-6 (18-3).

● **RUGBY.** - Victoire de l'Ecosse: L'Ecosse a battu l'Australie par 10-3 au cours du premier match de sa tournée européenne, à Edimbourg. A la mi-temps, les Ecossais menaient par 10-0. Ils ont marqué deux essais, dont un transformé, contre un but sur coup-franc aux Australiens.

● **MARCHE.** - Succès de Pfister: à Zurich, René Pfister a obtenu une nouvelle victoire convaincante sur dix kilomètres. Le marcheur zurichois a dominé l'épreuve qui réunissait 23 concurrents de façon très nette.

● **PATINAGE DE VITESSE.** - Le meeting national de Zurich: En l'absence de Franz Krienbühl, le Bâlois Hansruedi Widmer a dominé le meeting national de Zurich, qui réunissait 37 concurrents. Il s'est montré le plus rapide dans les deux manches. Roger Berclaz, deuxième du classement général, a été disqualifié pour un mauvais départ dans la deuxième manche.

● **ATHLÉTISME.** - Cross de Brugg. Elite: 1. Ernst Luescher (Oberentfelden) les 9,1

km. en 29'32; 2. Kurt Hauser (Niederlenz) 29'54; 3. Daniel Fishcer (Brugg) 31'17.

● **RÉSOLUTION EN FAVEUR DE LA CHINE:** Le comité exécutif de la Fédération des jeux asiatiques, réuni à Lahore (Pakistan) a adopté à l'unanimité une résolution demandant au CIO « d'accepter sans plus tarder l'affiliation de la Chine ».

● **NATATION.** - Records en petit bassin pour Waldmann: Le Bâlois Gery Waldmann a une nouvelle fois amélioré ses meilleures performances suisses en petit bassin sur 800 et 1500 mètres libre, à la piscine couverte de Saint-Jacques, à Bâle. Il a nagé le 800 m. en 8'46"5 et le 1500 m. en 16'34"9.

● **HANDBALL.** - BSV Berne qualifié en coupe d'Europe: BSV Berne a créé une agréable surprise en se qualifiant pour les quarts de finale de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. Les Bernois s'étaient imposés 21-19 à l'aller. A Belgrade, en match retour, ils ne se sont inclinés que de justesse devant l'Etoile Rouge: 25-26 (mi-temps 9-11).

● **MORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ OLYMPIQUE IRLANDAIS:** Patrick Carroll, président du comité olympique d'Eire, est décédé à Dublin à l'âge de 72 ans. Il avait récemment abandonné son poste de président de la Fédération irlandaise de boxe pour se concentrer sur la préparation de l'équipe olympique irlandaise pour Montréal.

Merckx : « Le Tour de France, une exagération! »

Lorsque Eddy Merckx décide de passer quelques jours de vacances en compagnie de sa famille et de ses coéquipiers, il n'échappe pas à ce que l'on retrouve chez le commun des mortels. Une preuve de plus que chaque champion, s'appelle-t-il Eddy Merckx, n'est finalement qu'un être humain comme un autre... Détendu et souriant, à peine remis des fatigues d'une très longue saison marquée par plus de 170 courses sur route, le champion belge acceptait très sportivement de recevoir, hier en cours de soirée, la presse sportive de toute la Suisse pour une brève confé-

rence, en compagnie de son ami et coéquipier Patrick Sercu et Joseph Bruyère, et de son directeur sportif Robert Lelangue.

Mise sur pied par M. Lelio Rigassi, directeur de l'Office du tourisme de la station valaisanne de Crans-Montana, à l'hôtel Crans-Ambassador, où le champion du monde 1974 loge avec sa famille, cette conférence de presse a permis aux journalistes spécialisés de faire un rapide tour d'horizon avec le champion belge, de ce que sera, pour lui et ses coéquipiers, la saison 1976. Dans cet ordre d'idées, le Tour de France, dont les organisateurs viennent de faire connaître le plan, a bien entendu constitué le centre du sujet.

LE TOUR DE FRANCE 1976, UNE ABERRATION !

« Le parcours du Tour de France 1976, tel qu'il a été présenté dernièrement et tel qu'il sera bien évidemment la saison prochaine, constitue une véritable aberration ». Les paroles de Merckx prennent d'autant plus d'importance qu'elles proviennent d'un champion incontesté et qui en connaît long sur le sujet. « Le parcours est très difficile (on a accordé une trop grande place à la montagne) et ne permet pratiquement aucun relâche du coureur. A mon avis, les organisateurs ont exagéré dans les transferts d'une ville à l'autre qui ne permettent pas au coureur de bénéficier du repos nécessaire ». Pour Eddy Merckx, c'est donc le Tour de France de l'erreur en même temps que celui du danger. « Après la mort de Simpson, on a voulu protéger la santé des coureurs cyclistes. Je crois que les organisateurs ont fait tout sauf cela lorsqu'ils ont déterminé les différentes étapes. Sept déplacements, des journées avec trois demi-étapes, vous vous rendez compte de ce que l'on exige d'un athlète qui n'est finalement pas un être d'exception ! » Eddy Merckx n'est d'ailleurs pas le seul à trouver ce Tour de France trop dur, trop exigeant pour le coureur, les suiveurs et les mécaniciens. Patrick Sercu abonde totalement dans ce sens en affirmant : « Vraiment, ce Tour de France ne m'enthousiasme guère ! J'attendrai de connaître le tracé du Tour

d'Italie pour décider si oui ou non je prendrai le départ de la grande Boucle.

ÉQUIPE INCHANGÉE OU PRESQUE

Au moment où l'on tergiverse pour savoir si Molteni sera encore représenté l'année prochaine par une équipe de coureurs (cela paraît finalement très probable), Robert Lelangue, le directeur sportif de Molteni, annonce son équipe pour l'année prochaine : « Il n'y aura aucun grand changement. Eddy Merckx restera évidemment le chef de file de la formation. Ses principaux coéquipiers seront encore Joseph Bruyère, dont la blessure n'est plus qu'un mauvais souvenir, De Schoomacker et Delcroix, dont le retour est également prévu, après sa blessure de l'année dernière (tendon d'Achille). La seule nouveauté intéressante sera finalement le retour de Swerts. Pour l'équipe et pour Merckx en particulier, c'est une bonne nouvelle ».

UN SEUL TOUR AU PROGRAMME

Le Tour de France trop difficile ? Eddy Merckx ne se prononce pas pour l'instant sur ce que sera son programme de la saison prochaine. « Je ne ferai en principe qu'un seul Tour. J'aimerais mettre au programme le Tour de France, mais il faut encore attendre. De toute façon, deux Tours c'est trop, surtout comme on les conçoit actuellement. Je ne veux pas renouveler les expériences de l'année dernière et jouer avec ma santé... A part cela, je serai au départ d'un autre grand Tour (celui de Roman-die figure au programme) et si le cours du dollar s'améliore, je participerai éventuellement à la nouvelle course américaine New York - Washington. Mais, pour l'instant, ce ne sont que des projets ».

Merckx est actuellement en vacances et cela se sent aussi bien dans ses discussions que sur son visage épanoui et détendu. Ski de fond et un peu de vélo sont pour l'instant ses seules activités. « Nous reparlerons de courses plus tard », affirme-t-il en signe de conclusion. Souhaitons-lui beaucoup de plaisir à Crans-Montana.

G. Joris



Photo NF

Bonne fête Vico !



Mieux vaut tard que jamais, mais à la suite de la fête chômée en Valais, la rédaction sportive souhaite aujourd'hui seulement les meilleurs vœux de santé à notre ami Vico Rigassi. Mais pour Vico la fête continue, sans s'en apercevoir, il vient de franchir allégrement le cap des 70 ans ! En compagnie de nombreux confrères, hier soir à Crans-Montana, il fut fêté et plusieurs toasts lui furent portés... Santé !

Sercu - Haritz victorieux aux Six Jours de Zurich

L'équipe favorite, celle composée du Belge Patrick Sercu (31 ans) et de l'Allemand Guenther Haritz (27 ans) a remporté les 23^e Six Jours de Zurich après un final étourdissant.

Les vainqueurs ont pris un tour d'avance sur Udo Hempel - René Savary et Roy Schuiten - René Pijnen. Chez les amateurs, succès également de l'équipe la plus cotée, celle formée des Suisses Hans Kaenel et Walter Baumgartner.

Le sprinter Sercu et l'excellent rouleur Haritz se révélèrent très complémentaires. Leur supériorité éclata lors de l'américaine de 100 minutes, au cours de laquelle ils battirent plusieurs records de la piste. Sercu enleva d'ailleurs le sprint de la voiture.

Pour le Belge, il s'agit de sa 43^e victoire en 118 épreuves de Six Jours. Cette saison, le Belge a déjà triomphé à Grenoble et à Gand avec Eddy Merckx, à Berlin avec Dietrich Thurau. Pour sa part, Haritz a enlevé les Six

Jours de Londres, de Francfort et de Munich en équipe avec Pijnen.

Du côté helvétique, René Savary, qui a beaucoup de métier, fut le mieux classé, mais Joseph Fuchs s'attira la sympathie du public par sa combativité.

Classement final des 23^e Six Jours de Zurich : 1. Patrick Sercu - Guenther Haritz (BE-RFA) 234 points ; 2. à un tour : Udo Hempel - René Savary (RFA-S) 399 ; 3. Roy Schuiten - René Pijnen (Hol) 368 ; 4. Sepp Fuchs - Wilfried Peffgen (S-RFA) 283 ; 5. Léo Duyndam - Ole Ritter (Hol-Dan) 268.

● Classement final de l'épreuve amateurs : 1. Hans Kaenel - Walter Baumgartner (S) 0 points ; 2. à un tour : Urs Berger - Peter Wollenmann (S) 19 ; 3. Gert Frank - Kjelt Rodian (Dan) 15 ; 4. à deux tours : Dieter Berkmann - Hans Hindelang (RFA) 37 ; 5. Urs Dietschi - Hubert Kleeb (S) 18.

Zweifel vainqueur à Saint-Maurice...

Par un temps magnifique, mais froid, l'épreuve organisée par le Vélo-Club Saint-Maurice a obtenu un très bon succès, le public dispersé tout au long du parcours ayant constamment manifesté sa satisfaction. Pourtant, la lutte que l'on attendait entre le champion du monde Roger De Vlaeminck et notre crack Albert Zweifel n'a pas eu lieu, le Belge ayant dû déclarer forfait à la suite des blessures assez graves qu'il a contractées samedi dernier lors d'une même épreuve à Saint-Blaise. Néanmoins, Zweifel a couru comme s'il avait affaire aux plus grands concurrents internationaux, ce qui lui permit de réussir un temps excellent eu égard aux difficultés du parcours et de dominer outrageusement ses concurrents du jour, offrant spécialement dans les passages difficiles un spectacle de choix qui souleva de nombreux applaudissements. Pourtant, cela avait mal débuté pour lui car, lors du signal de départ, l'élastique échappa des mains du starter et l'atteignit au nez et près d'un œil, l'empêchant de se joindre à ses adversaires. Après un tour, la course fut bloquée et un nouveau départ donné, ce temps de parcours ayant permis à Zweifel de recevoir des soins.

Le champion d'Italie, Franco Vaguer, était aussi absent, de même que le Genevois Gilles Blaser, empêché. Il y eut également des changements de coureurs chez les Polonais et les Tchécoslovaques, les remplaçants tenant fort bien leur place. Quant au champion suisse sur route, Roland Salm, il ne pouvait lutter à armes égales, n'étant pas un



spécialiste de ce genre d'épreuve et ayant terminé sa saison routière depuis pas mal de temps. Sa présence fut tout de même sympathique et il eut aussi droit aux applaudissements du public.

- Cat. B (8 tours = 16 km 800) : 1. Denis Jeanmonod (Aigle) 48'25" ; 2. Peter Haegi (Oerlikon) même temps ; 3. Erwin Lienhard (Steinmaur) même temps ; 4. Jacques-Alain Oguey (Aigle) à 26" ; 5. Pius Schmid (Steinmaur) à 1'30".
- Cat. C (5 tours = 10 km 500) : 1. Hans-Heiri Heusser (Hombrechtikon) 25'10".

L'omnium genevois du VC Lancy

Denis Champion deuxième

En terminant à la quatrième place de la dernière manche de l'omnium genevois du VC Lancy, Jean Vonlanthen (Roue d'or Renens) a remporté le premier rang au classement final de cette épreuve courue dans la région de Plan-les-Ouates, sur un terrain très gras.

RÉSULTATS DE LA QUATRIÈME MANCHE

Résultats de la quatrième manche : 1. André Dubois (Anney), les 14 km en 37" ; 2. François Terrapon (Estavayer) à 30" ; 3. Denis Champion Saint-Maurice, Jean Vonlanthen (Renens) à 50" ; 5. Alfred Dautreleont (Lancy) à 1'25".

Classement général final : 1. Jean Vonlanthen 14 points ; 2. Denis Champion 19 ; 3. Eric Loder (Genève) 22 ; 4. Georges Luthi (Lancy) 23 ; 5. Joseph Loetscher (Genève) 27.

Bonnes prestations valaisannes au 10^e cross du CHP à Genève

A Genève, le 10^e cross international du CHP s'est terminé par la victoire du Zurichois Daniel Schaefer, parti à un kilomètre de la fin. Il a pris le meilleur sur le Lausannois François Wulliemier, qui souffrait de l'estomac. Les résultats :

Elite : 1. Daniel Schaefer (Zurich), les 8 km 400 en 25'19" ; 2. François Wulliemier (Lausanne) 25'35" ; 3. Ruedi Bucher (Genève) 25'41" ; 4. Markus Reber (Berne) 25'59" ; 5. Jean-Pierre de Greck (Genève) 26'09" ; 6. Jérôme Vuadens (Sion) 26'14" ; 7. Daniel Schwitzgubel (Genève) 26'17" ; 8. Engelbert Beck (Liechtenstein) 26'25" ; 9. Georges Terretaz (Martigny) 26'28" ; 10. Hans Somme (Berne) 26'34".

Vétérans : 1. Jean-François Doret (Genève) 23'41" - Puis : 12. Georges Hischier (Sion-Olympic) 26'01" ; 19. Marcel Ternet (Sion-Olympic) 27'57".

Populaires : 1. Patrick Bricourt (Fr) 23'19" - Puis : Hervé Lattion (Sion-Olympic) 25'10" ; 12. Claude Antille (CA Sierre) 25'19".

Juniors : 1. Philippe Girod (Neuveville) 17'16" ; 2. Renato Rochi (Lausanne) 17'17" ; 3. J.-M. Lenta (Fr) 17'25" ; 4. Norbert Moulin (Sion-Olympic) 17'49".

Dames : 1. Geneviève Bonvin (CA Sion) 10'33" ; puis : 9. Gisèle Constantin (CA Sion) 11'20" ; 11. Francine Praz (CA Sion) 11'36" - Cadettes B : 1. Catherine Dubuis (CA Sion) 5'30" ; puis : 4. Elisabeth Morard (CA Sion) 5'45" ; 6. Christine Gaspoz (CA Sion) 5'57" (première écologiste) ; 7. Véronique Gaspoz (CA Sion) 5'58" ; 12. Geneviève Mabillard (CA Sion) 6'14" ; 13. Manuella Marti (CA Sion) 6'23" ; 16. Anne Mabillard (CA Sion) 6'32" - Cadets A : 1. Luethi Pierre (US La Neuveville) 13'24" ; puis : 6. Marc Beney (CA Sion) 13'59" ; 21. P.-Alain Fellay (CA Sion) 15'47" - Cadets B : 1. Hansruedi Aeschlimann (ST Berne) 8'55" ; puis : 4. Dominique Lambiel (Isérables) 9'23" ; 10. Annie Moulin (Sion-Olympic) 9'59" ; 16. Jean-Luc Déléze (Sion-Olympic) 10'24" ; 27. Philippe Beytrison (Sion-Olympic) 12'13" - Ecologistes : 1. Joëlle Jakob (CEP Cortaillod) 4'46" ; 2. Pascal Bonvin (SFG Flanthey) 4'48" ; 11. Régis Praz (CA Sion) 5'15".

Victoire canadienne au cross de Fukuoka

Le Canadien Jérôme Drayton a enlevé le 10^e marathon international de Fukuoka (Japon) dont voici le classement : 1. Jérôme Drayton (Can), les 42 km 195 en 2 h. 10'08"4 ; 2. David Chettle (Aus) 2 h. 10'20" ; 3. William Rogers (EU) 2 h. 11'26"4 ; 4. Giuseppe Cindolo (It) 2 h. 11'45" ; 5. Eckard Lesse (RDA) 2 h. 12'42" ; 6. Takeshi So (Jap) 2 h. 12'52" ; 7. Jerzy Gross (Pol) 2 h. 13'05" ; 8. Makoto Hatori (Jap) 2 h. 13'17".

● Pas de Jeux olympiques pour Martha Watson. - L'Américaine Martha Watson (29 ans), médaille d'argent du saut en longueur aux Jeux panaméricains et excellente spécialiste du sprint, a renoncé aux Jeux olympiques de 1976 (elle en aurait été à sa quatrième participation).

La championne des Etats-Unis a été nommée entraîneur de l'équipe d'athlétisme du « California State College » à Dominguez Hills. C'est la première fois qu'une athlète est appelée pour entraîner une équipe de garçons dans une université américaine.

Classements annuels des coureurs suisses

Voici les classements annuels des coureurs suisses publiés par le SRB :

● AMATEURS D'ÉLITE : 1. Iwan Schmid (Gunzgen) 324 points ; 2. Roland Schaefer (Gunzgen) 189,5 ; 3. René Leuenberger (Bâle) 176,5 ; 4. Robert Thalman (Pfaffnau) 174 ; 5. Hansjoerg Aemisegger (Winterthur) 169 ; 6. Bruno Wolfer (Uzwil) 151 ; 7. Max Huerzeler (Gippingen) 143 ; 8. Ernst Nyffeler (Berne) 133,5 ; 9. Daniel Gisiger (Bienne) 132 ; 10. Eric Loder (Genève) 127 ; 11. Gilbert Bischoff (Mendrisio) 114 ; 12. Heinrich Bertschi (Melchnau) 113 ; 13. Richard Trinkler (Winterthur) 99 ; 14. Roman Hermann (Schaan) 96 ; 15. Hans Kaenel (Bienne) 93.

● CRITÉRIUMS : 1. Max Huerzeler 46 ; 2. Walter Baumgartner (Steinmaur) 41 ; 3. Roland Schaefer 36 ; 4. Urs Berger (Mendrisio) 25 ; 5. Roman Hermann (Schaan) ; 6. Daniel Gisiger (Bienne).

● AMATEURS : 1. Markus Meinen (Brugg) 100 points ; 2. Marcel Summermatter (Birsfelden) 74 ; 3. Peter Egolf (Meilen) et Rudolf Gruenig (Deitingen) 72 ; 5. Harold Wunderlin (Birsfelden) 70 ; 6. Ernst Beutler (Dieterswil) 50.

● JUNIORS : 1. Robert Dill-Bundi (Sierre) 147 points ; 2. Michel Guillet (Genève) 146 ; 3. Erwin Lienhard (Steinmaur) 144 ; 4. Toni Manser (Waedenswil) 87 ; 5. Claude Palin (Genève) 78 - Débutants : 1. Markus Meyer (Pfaffnau) 127 ; 2. Marcel Prahin (Genève) 125 ; 3. Bernard Gavillet (Monthey) 118.

... mais double défaite durant le week-end!

Zweifel à Saint-Blaise...

Pour la deuxième fois de la saison seulement, Albert Zweifel a connu la défaite sur le plan national. Le professionnel zurichois a essuyé ce revers inattendu à Saint-Blaise, où le Vélo-Club Vignoble-Colombier avait mis sur pied une épreuve internationale. La victoire est revenue à Peter Frischknecht, le médaillé de bronze des championnats du monde de Melchnau. Ce dernier a pris les devants au 5^e et 12^e tours, après avoir profité d'une glissade de Zweifel. Ce dernier fut distancé et ne put jamais revenir sur son rival, malgré la présence à ses côtés du champion suisse Willy Lienhard, auteur d'une spectaculaire remontée après avoir perdu le contact dès le départ sur bris du câble de frein. L'épreuve, disputée devant quelque 2000 personnes, a été fatale au Belge Roger De Vlaeminck, victime de deux chutes (2^e et 4^e tour) et finalement contraint à l'abandon alors qu'il tentait de refaire

son retard sur le duo Frischknecht - Zweifel.

...à Alterswil

L'impressionnante série victorieuse d'Albert Zweifel a été stoppée brutalement. Coup sur coup, ce week-end, le professionnel zurichois a dû subir la loi de son compatriote Peter Frischknecht, déjà lauréat la veille du cyclocross de Saint-Blaise. A Alterswil, Frischknecht a gagné de 7 secondes après un final poignant avec celui qui a dominé toute la saison nationale jusqu'à présent.

Par la même occasion, Frischknecht a confirmé son retour en forme. Incontestablement, le coureur d'Uster comble le fossé le séparant de Zweifel. Désormais, les deux adversaires partiront pratiquement sur un même pied d'égalité, ce qui ne manquera pas d'intéresser. La troisième place de Willy Lienhard prouve également que le champion suisse demeure « dans le coup ».

CUP Sport

Rue de Lausanne 61
(entre la Matze et l'église
de Saint-Guérin)

SION

Tous les nouveaux modèles de ski à des

PRIX IMBATTABLES

Par exemple :

un ski de compétition champion du monde et 5 fois vainqueur de la coupe du monde

Prix catalogue : **590.-**

Prix CUP-Sport : **480.-**

Ouvert aux heures de midi

Boucherie chevaline

Schweizer

Rue du Rhône 5
SION
Tél. 027/22 16 09

**Viande fraîche parée sans os
et sans graisse pour boucherie**

Viande hachée, le kg	7.50	Cuisse, morceau pour	
Traincôte, le kg	8.50	salé, le kg	13.- 14.-
Epaule, le kg	9.50	Bouilli, côtes,	
		le kg	4.50 5.-

Envois partout contre remboursement
Demi-port payé en dessus de 10 kg
Fermé le lundi toute la journée

Boucherie chevaline

**Vergères-
Schweizer**

MARTIGNY-BOURG
Tél. 026/2 10 51



Polyester
ondulé ou plat
14.90 le m²

r.d. wyder

1615 Bossonnens
Tél. 021 56 42 77



Mardi 9 décembre, 20 h. 30

**Patinoire couverte
de Villars**

**HC Villars
HC Sierre**

Championnat suisse LNA

Location et renseignements :
025/3 27 22

22-120

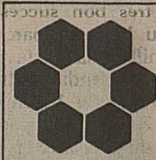
PRIX INATTENDU 139.-



Montre
quartz
digitale
COLLINS LED
(LED = Light
Emitting Diode)

Les heures et minutes
apparaissent sur simple
pression du bouton,
secondes rythmées par impulsion.
Durée des piles et garantie 1 an,
Chromé ou plaqué

Chaque prix: une performance!



PLACETTE

Monthey	☀	P
Sion		
Sierre	☀	P

Genève, Lausanne, Morges, Nyon, Rolle, Vevey, Yverdon

„A la Placette Monthey et Sierre Essence Manor Super - 88”

nous dormons sur nos deux oreilles et nos clients aussi:

nous vous offrons de la qualité suisse

CREDISCRET

Crédit jusqu'à
30 mois

ameublements
Vionnet sa

magnifique chambre à coucher en chêne, lits jumeaux
ou grand lit 160 cm de large 2 tables de chevet
1 spacieuse armoire à 4 portes
1 commode + 1 miroir

1'790.-
seulement

- A Genève, route des Acacias 18
- A Lausanne, pl. Chauderon 7
- A Villars-Ste-Croix, Centre Adoc
- A Yverdon, rue de Neuchâtel 39
- A Charrat en Valais
- A Bulle, rue de Vevey 39

Charrat (VS)
026/5 33 42

LES MEILLEURS SPORTIFS DE L'ANNÉE 1975

Lise-Marie Morerod Rolf Bernhard Equipe du bob à quatre



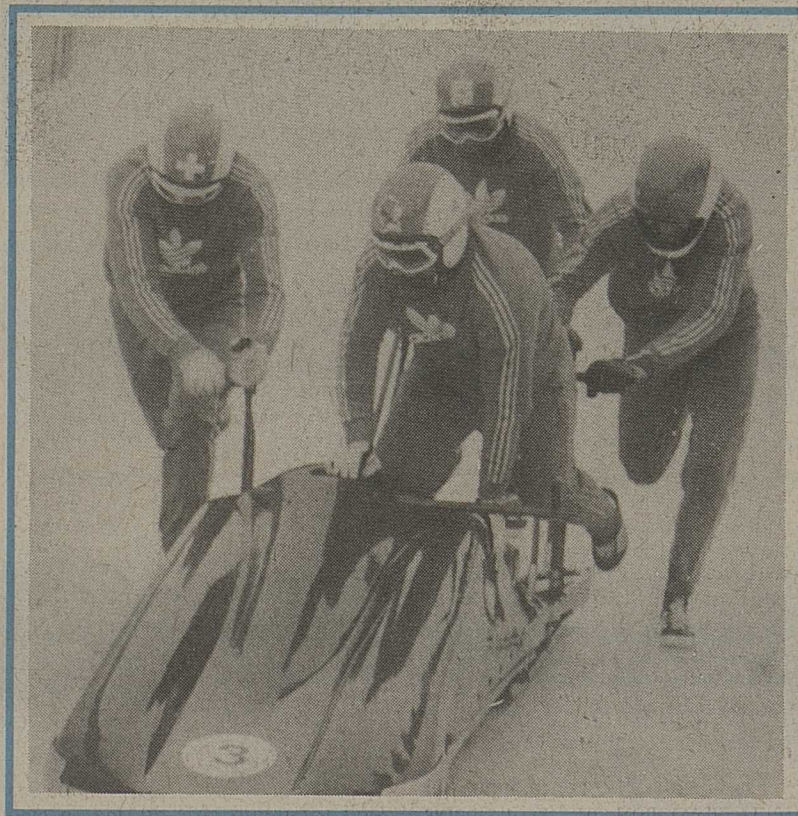
Lise-Marie Morerod, Les Diablerets

Photos ASL

LA SKIEUSE vaudoise Lise-Marie Morerod (pour la deuxième fois consécutive), le sauteur en longueur Rolf Bernhard et l'équipe de bob de Erich Schaerer, championne du monde de bob à quatre : tels sont les principaux lauréats de l'Association suisse des journalistes sportifs qui, pour la 26^e fois, a procédé à l'attribution de ses distinctions annuelles pour mérites sportifs. Les autres lauréats sont Karl Rappan, qui vient d'abandonner le poste de directeur technique de l'Association suisse de football, pour son activité en faveur du sport et les graphistes zurichois Eugen et Max Lenz (travaux artistiques en rapport avec le sport).

Les distinctions seront remises aux lauréats au cours d'une cérémonie qui aura lieu le samedi 20 décembre à 16 heures dans la salle du Grand Conseil de Lucerne.

Pour le mérite sportif féminin, où six candidates étaient en lice, Lise-Marie Morerod a été citée 157 fois à la première place contre 103 à Christine Stueckelberger, championne d'Europe de dressage. Pour le mérite masculin, Rolf Bernhard a obtenu 98 premières places contre 68 à l'haltérophile genevois Michel Broillet. Il y avait dix candidats en lice. Le vote a été beaucoup plus



Equipe suisse de bob à quatre (Schaerer)

serré pour le prix de la ville de Lausanne (mérite par équipes) entre le bob de Schaerer et l'équipe nationale de curling (105 premières places contre 102).

VOICI LE PALMARÈS 1975

Mérite féminin : 1. Lise-Marie Morerod (Les Diablerets) skieuse, 1704 points ; 2. Christine Stueckelberger (Berne), spécialiste du dressage, 1397 ; 3. Bernadette Zurbriggen (Saas-Grund) skieuse, 1004 ; 4. Elsbeth Kaeser (Buelach), spécialiste du canoë, 960 ; 5. Isabella Lusti (Schaffhouse), spécialiste de l'athlétisme, 917 ; 6. Françoise Monod (Genève), nageuse, 659.

Mérite masculin : 1. Rolf Bernhard (Frauenfeld), athlète, 2443 ; 2. Michel Broillet (Genève), haltérophile, 2160 ; 3. Josef Fuchs (Einsiedeln), coureur cycliste, 1988 ; 4. Walter Steiner (Wildhaus), saut à ski, 1550 ; 5. Jakob Kuhn (Zurich), footballeur, 1454 ; 6. Leonardo Lienhard (Zurich), patineur artistique, 1361 ; 7. Michel Poffet (La Chaux-

de-Fonds, escrime, 1350 ; 8. Robert Dil-Bundi (Sierre), coureur cycliste, 1342 ; 9. Alfred Kaelin (Einsiedeln), skieur, 1332 ; 10. Rolf Gysin (Liestal), athlète, 1217.

Mérite par équipes (prix de la Ville de Lausanne) : 1. équipe suisse de bob à quatre (Erich Schaerer, Werner Camichel, Josef Benz, Peter Schaerer), 1577 ; 2. équipe suisse de curling (Ueli Muelli, Rolf Gautschi, Roland Schneider, Otto Danieli), 1421 ; 3. équipe nationale de sport pour invalides, 997 ; 4. équipe nationale féminine de canoë (Danielle Kamber, Cornelia Bachofner, Elsbeth Kaeser), 950 ; 5. FC Zurich, 689 ; 6. Club des patineurs de Berne, champion suisse de hockey sur glace, 540.

Mérite pour activité en faveur du sport : Karl Rappan (Berne), distinction pour travaux artistiques en rapport avec le sport ; Eugen et Max Lenz (Zurich), graphistes.

Prix de la sportivité : pas attribué, faute de candidats.

Brèves biographies des lauréats

● **Lise-Marie Morerod (Les Diablerets).** - Née le 16 avril 1956. Gagnante de la coupe du monde de slalom spécial 1975. Son premier exploit remonte à 1972 : lors des championnats suisses, elle avait pris le meilleur sur Marie-Thérèse Nadig, la championne olympique. Par la suite, elle a définitivement pris place dans l'élite mondiale lors des championnats du monde 1974 à St. Moritz. Avec le dossard numéro 39, elle réussit deux excellentes manches qui devaient rapporter à la Suisse sa seule médaille (de bronze) des compétitions mondiales.

● **Rolf Bernhard (Frauenfeld).** - Né le 13 décembre 1949. Il a amélioré à cinq reprises, en 1975, le record suisse du saut en longueur, le portant finalement à 8 m 06. Aux championnats d'Europe 1974 à Rome, il avait pris la cinquième place. Rolf Bernhard a inscrit son nom sur les tables du record pour la première fois en 1971, avec 7 m 66. Au total, il a battu ce record onze fois.

● **Equipe suisse de bob à quatre.** - BC Zurich (Erich Schaerer, né le 1^{er} septembre 1946, Werner Camichel, né le 26 janvier 1946, Josef Benz, né le 20 mai

1944, Peter Schaerer, né le 1^{er} août 1943). Championne du monde en 1975 à Cervinia. Erich et Peter Schaerer, ainsi que Werner Camichel, avaient déjà été champions du monde deux ans plus tôt en compagnie de René Stadler.

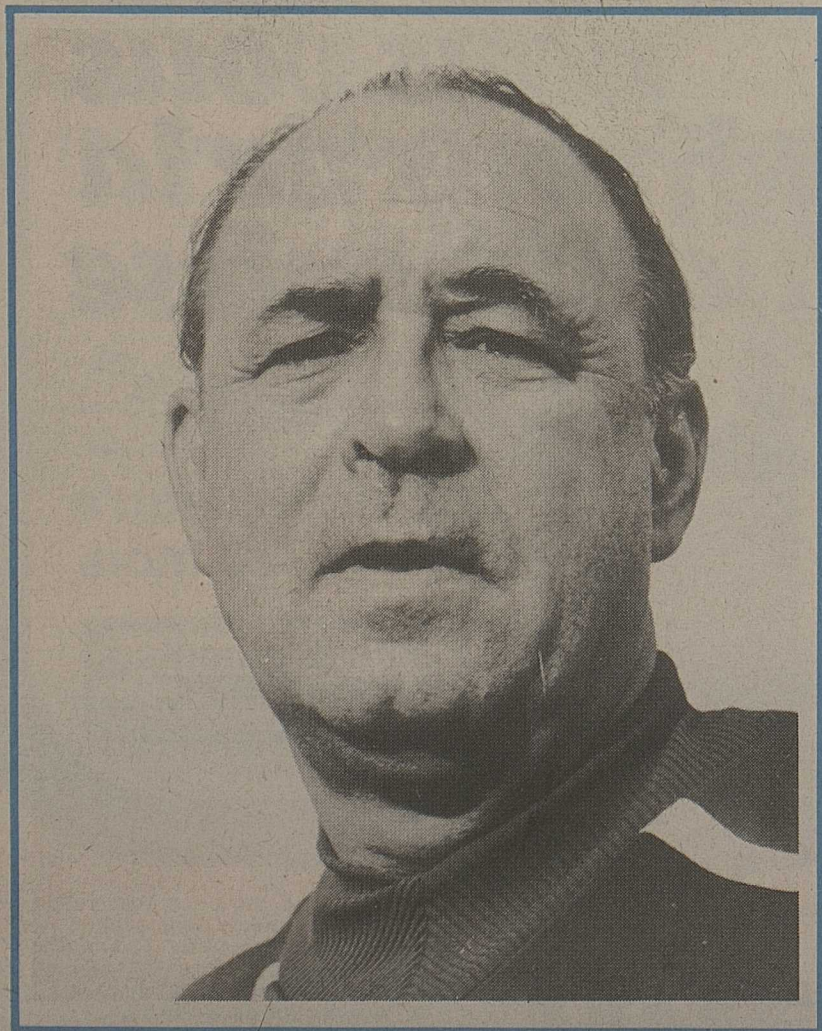
● **Karl Rappan (Berne).** - Né le 26 septembre 1905. Karl Rappan a quitté la direction technique de l'ASF le 30 août dernier. Ancien entraîneur de l'équipe nationale, il avait conduit le « onze national » à quelques exploits retentissants. Karl Rappan est l'inventeur du « verrou ».

Précédents lauréats

● **Mérite individuel,** attribué depuis 1950 : Armin Scheurer, Hugo Koblet, Josef Stalder, Alfred Bickel, Ida Bieri-Schopfer, Hans Frischknecht, Madelaine Chamot-Berthod, Walter Tschudi, Christian Waegli, Ernst Fivian, Bruno Galliker, Gérard Barras, Adolf Mathis, August Holenstein, Henri Chammartin, Urs von Wartburg, Meta Antenen, Werner Duttweiler, Josef Haas, Philippe Clerc, Bernhard Russi, Meta Antenen, Bernhard Russi, Werner Doesseger et Clay Regazzoni.

● **Mérite féminin,** attribué depuis 1972 : Marie-Thérèse Nadig, Karin Iten et Lise-Marie Morerod.

● **Mérite par équipes,** attribué depuis 1952 : expédition suisse au mont Everest, ligne d'attaque du HC Arosa, équipe d'aviron Stebler-Schriever, Lucerne - Bourgeoise, expédition suisse au mont Everest, MSC Young Boys, Ski-Club le Brasus, quatre du Belvoir Ruderclub Zurich, équipe suisse du 4 X 400 mètres, équipe suisse de tir, équipe suisse de dressage, double scull Buergin-Studach, section de handball des Grasshoppers, équipe nationale de football, quatre barre olympique de Mexico (Oswald, Wasser, Bolliger, Grob, Fröhlich), quatre national cycliste sur route (Kurmman, Hubschmid, Burki, Fuchs), équipe nationale de gymnastique, équipe nationale de bob à quatre (Stadler), équipe olympique du relais 4 X 10 km (ski), équipe nationale de bob à quatre (Stadler), équipe nationale de curling (Duebendorf).



Karl Rappan, Berne



Rolf Bernhard, Frauenfeld